Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15535 – 7 F

VENDREDI 6 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La paix malmenée au Proche-Orient

A force de répéter que le processus de paix au Proche-Orient est irréversible, on finit par oublier que les difficultés auxquelles il se heurte risquent de le mettre en péril. Depuis plusieurs mois, les négociations entre Israël et ses partenaires arabes sont bloquées, en particulier avec les Palestiniens. Pis, dans le territoire autonome de Gaza et en Cisjordanie occupée, le processus semble faire marche arrière.

En l'espace de trois jours, et pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne en mai, la police palestinienne et l'armée israélienne – c'est-à-dire ceux-là mêmes qui sont chargés de faire respecter la paix précaire – sont à couteaux tirés. Des échanges de coups de feu ont eu lieu à deux reprises, et trois policiers palestiniens ont été tués.

CE grave dérapage fragilise une Autorité palestinienne dont le prestige dans les territoires autonomes et occupés est déjà sérieusement entamé, faute de progrès avec les Israéliens. En attendant les résultats de l'enquête, qui risque d'être longue, le *mouvement de la résistance islamique* Hamas a promis de venger la mort des trois policiers promus « martyrs ». Hamas a malheureusement toujours tenu parole. De nouveaux drames sont donc à craindre, qui ne feront que raidir davantage la position du gouvernement israélien sur les questions de sécurité et compliquer les pourparlers à venir avec l'OLP.

Les dernières discussions, mardi au Caire, n'ont donné aucun résultat. Pour la première fois, le négociateur en chef palestinien Nabil Chaath, dont la « modération » légendaire a souvent été jugée excessive par les siens, a dit qu'il craignait de voir le processus « interrompu ». Il aurait même menacé de se retirer du comité de liaison, si, au moins, la question des prisonniers palestiniens n'était pas réglée.

ISRAËL et l'OLP tentent désespérément, en multipliant les réunions à haut niveau, de sortir de l'ornière. Ni l'un ni l'autre ne prendra la responsabilité de dénoncer une démarche historique qui a fait naître d'immenses espoirs. Yasser Arafat et Itzhak Rabin doivent en principe se rencontrer dans les prochains jours pour tenter de débloquer les négociations.

Mais, de toute évidence, la méfiance règne. L'Etat juif reproche à l'OLP de ne rien faire pour empêcher les actes terroristes. Les Palestiniens dénoncent la poursuite de la colonisation et soupçonnent Israël de retarder à l'infini le « redéploiement » de ses troupes en Cisjordanie, et donc l'organisation d'élections.

Plus de trois ans après le lancement du processus de paix à Madrid en octobre 1991, les perspectives de son achèvement paraissent s'éloigner, ce qui fait le jeu de ceux qui lui sont hostiles dans les deux camps. Les déclarations d'intention ne suffisent plus.

page 7

M 0147 - 0106 - 7,00 F

En recevant le vice-président Tarek Aziz

Paris fait un geste en faveur de l'Irak

Pour la première fois depuis la fin de la guerre du Golfe, le vice-président irakien, Tarek Aziz, doit être reçu officiellement, vendredi 6 décembre, à Paris, par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Attendu jeudi soir, M. Aziz devrait partir samedi pour New-York, en prévision d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui doit prochainement examiner la reconduction éventuelle des sanctions imposées à l'Irak – mesures dont la France, à l'encontre des Etats-Unis notamment, souhaite l'allégement.

La France fait un pas de plus en direction de l'Irak. Bien que jamais annoncé officiellement, l'entretien qu'auront vendredi le vice-président irakien et M. Juppé avait été préparé en novembre, et devait avoir lieu au début de décembre. Son report à une date ultérieure, à la demande du gouvernement français – ou au moins d'une partie de ses membres – aurait été dicté par le souci de ménager l'Arabie saoudite, avec laquelle un contrat d'un montant de 19 milliards de francs, prévoyant notamment l'achat par Ryad de deux frégates lance-missiles, allait être signé (*le Monde* du 23 novembre).

M. Aziz s'était alors contenté de se rendre en visite à Moscou, dont les pressions « amicales » avaient amené Bagdad à reconnaître, le 10 octobre, la souveraineté du Koweït et le tracé de la frontière qui l'en sépare, tel qu'il a été délimité par une commission spéciale des Nations unies. Cette reconnaissance avait été saluée par la France, et aussi par les monarchies pétrolières du Golfe – dont le Koweït –, comme un pas dans la bonne direction, même s'ils avaient jugé nécessaire que l'Irak se plie à toutes les résolutions des Nations unies.

Un autre satisfecit – certes mitigé – a également été décerné récemment à Bagdad par le chef de la commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak.

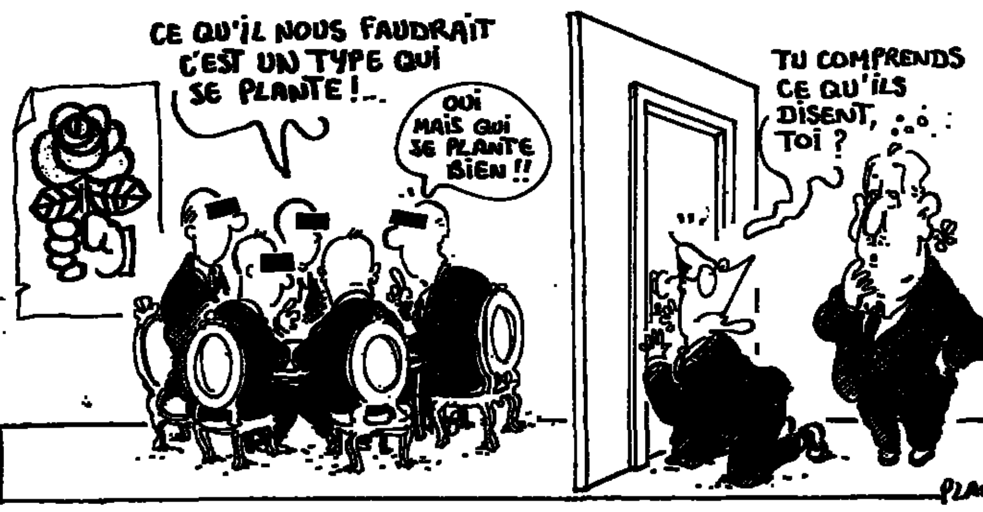
MOUNA NAÏM

Lire la suite page 7

Alors que se précise l'entrée en campagne de M. Balladur

La candidature de M. Jospin divise les socialistes

La recherche d'un candidat socialiste à l'élection présidentielle s'est accélérée avec l'annonce par Lionel Jospin, mercredi 4 janvier, qu'il postule à la candidature. L'initiative de M. Jospin a été mal accueillie par la direction du Parti socialiste. Son premier secrétaire, Henri Emmanuelli, a estimé qu'elle « complique un peu les choses » en ne respectant pas le calendrier de désignation établi par le PS. La candidature de l'ancien ministre de l'éducation nationale et ancien premier secrétaire du PS suscite également la méfiance des amis de Laurent Fabius. A droite, plusieurs membres du gouvernement ont pris officiellement position en faveur d'Edouard Balladur, laissant prévoir la prochaine entrée en lice du premier ministre.



Lire nos informations page 8

L'improbable identité russe

Avec la guerre en Tchétchénie, le Kremlin cherche à défendre l'intégrité d'un Etat sans unité nationale, ethnique ou constitutionnelle

La nouvelle Russie est en train de sombrer dans son passé. Incapable de régler de manière « civilisée » la dissidence tchétchène, Boris Eltsine a remis ses pas dans les traces de la Russie tsariste et stalinienne ; mais en pensant ainsi donner un coup d'arrêt à la décomposition d'une fédération artificielle, il l'a sans doute accélérée.

Depuis 1991 et la dissolution de l'URSS, la Russie avait tant bien que mal maintenu son intégrité et évité les aventures sanglantes. Elle avait certes guerroyé contre l'islamisme au Tadjikistan, soutenu les Arméniens contre les musulmans azerbaïdjanais, suscité la rebellion des Abkhazes pour ramener la Géorgie dans l'orbite traditionnelle de Moscou ou créé une poche russe en Moldavie (Transnistrie), mais dans l'ensemble elle avait subi sans broncher de douloureuses amputations.

Elle n'était pas sans mérite. Car la fin de l'Union soviétique ne signifiait pas simplement le retour à un *statu quo ante*, la réapparition de la Russie prérévolutionnaire. La Russie de Boris Eltsine est plus petite que l'empire tsariste. Par rapport à lui, elle a perdu non seulement des terres allogènes annexées de longue date (comme les pays baltes), mais également des régions slaves comme la Biélorussie et l'Ukraine où se trouve avec la Russie de Kiev au IXe siècle, le berceau de l'Etat russe.

La guerre de 1914-1918 a détruit deux empires sur le continent européen, l'Empire ottoman et l'Empire austro-hongrois. L'empire tsariste, lui, a échappé au désastre. Plus exactement, après la défaite, il est réapparu sous la forme nouvelle de l'URSS. La Russie post-soviétique, c'est le reste du démantèlement de l'empire communiste. Elle ne se caractérise pas autrement que de manière négative, comme un reliquat formé des Républiques « qui ne sont pas parties ».

DANIEL VERNET

Lire la suite page 3 et nos informations pages 3 et 4

Furiani : l'ancien préfet parmi les prévenus

Le tribunal correctionnel de Bastia où s'est ouvert, mercredi, le procès de la catastrophe de Furiani a décidé que l'ancien préfet de Haute-Corse comparaîtra aux côtés des douze autres prévenus. Le haut fonctionnaire devra s'expliquer sur son rôle et celui de l'administration dans l'édification de la tribune qui, en s'effondrant le 5 mai 1992, avait fait 17 morts et plus de 2 000 blessés.

page 10

Mexique : réserves sur le « plan Zedillo »

Au lendemain de la publication du « plan Zedillo » visant à rétablir la confiance dans le peso et dans l'économie mexicaine, les milieux financiers se montrent réservés sur la capacité du gouvernement à mettre en œuvre les mesures d'austérité annoncées. Toutes deux en baisse, les Bourses de Mexico et de Sao-Paulo reflètent ce sentiment de suspicion.

page 23

Prochaine privatisation de la SEITA et des AGF

Le décret de privatisation de la SEITA est publié au *Journal officiel* du jeudi 5 janvier. Le gouvernement, qui escompte 55 milliards de recettes en 1995, souhaite procéder à la dénationalisation du fabricant de cigarettes et à celle des Assurances générales de France (AGF) avant l'élection présidentielle.

page 24

Le théâtre en éclats

Le dramaturge Edward Bond raconte à sa manière violente, agressive, des « histoires de notre temps »

« A travers les murs de mon ventre, il avait senti la frayeur du monde », dit la Mère, et : *« Bientôt nous mettrons le feu aux camions de pain, devant des rangées d'enfants affamés. »* C'était le vent brûlant, les nuits pleines d'étoiles, juillet 1994, à Avignon. Les *Pièces de guerre* d'Edward Bond sautèrent du Festival comme Satan saute de sa boîte : le théâtre faisait voler le théâtre en éclats.

« Histoires de notre temps », annonçait l'auteur. Vue en perspective de nos vies de famille, au lendemain d'une guerre nucléaire. Un demain qui copie aujourd'hui. Edward Bond prend les choses en ordre. Chapitre I : Manger. Parents et enfants réunis pour le repas. *« Apprendre à se mettre à table, quand les meurtriers marchent dans la rue. »* Mais les meurtriers, à présent, marchent carrément sur la nappe, si le Journal télévisé de 20 heures est allumé pendant le potage.

Histoire de notre temps : cet été 1994, le théâtre n'arrivait pas à balayer devant sa porte. Les têtes n'étaient pas libres : enfants du Rwanda, marché de Sarajevo, pas de second tour en Algérie, blocus après la guerre du Golfe. Edward Bond donne un titre actuel à la première des *Pièces de guerre : Rouge, noir, et ignorant* (*« Sous l'autorité de ceux qui ont le rouge sur les mains, le noir dans le cœur, et l'ignorance dans l'esprit »*).

La guerre a changé les campagnes en un glacis de mica, il n'y a plus de quoi se nourrir, ordre est donné à chaque soldat du contingent de rejoindre son domicile et d'abattre près de chez lui un civil de son choix.

MICHEL COURNOT

Lire la suite page 13 et nos informations page 14

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

INSTITUTIONS

Pour une justice affranchie

La soumission des magistrats du parquet au pouvoir hiérarchique du garde des sceaux, membre de l'exécutif, doit prendre fin. C'est la seule façon d'instituer enfin une justice organiquement libre. Car, dans le système actuel, le *pouvoir exécutif, s'il n'a pas le* pouvoir de juger, dispose du pouvoir exorbitant de décider s'il est ou non opportun de faire juger. La chronique des « affaires », déstabilisante pour la démocratie, nous impose ce retour à la loi et au droit.

par Jean-Pierre Mignard

LA *démocratie française* recherche de nouveaux équilibres. L'exécutif et le *législatif devront apprendre à* composer avec les pouvoirs de juger et d'informer. Ployant sous *le reproche de favoriser les puis*sants, la justice semble s'être lavée de ce reproche en quelques *années, avec quelques dizaines* de mises en examen d'élus ou de responsables économiques *assorties de quelques mandats* de dépôt. Le pays semble goûter avec plaisir cette joute assuré*ment nouvelle entre des pouvoirs* politiques successifs et l'autorité judiciaire. Il s'agit en effet d'un *fait nouveau, auquel correspond* assurément une mentalité collective nouvelle et à quoi doit correspondre à *l'avenir une* rationalisation du système.

La justice doit dorénavant être *libre*, c'est-à-dire organiquement libre, car si, dans notre système, le pouvoir exécutif n'a pas le pou*voir de juger, il dispose cepen*dant du pouvoir exorbitant de l'opportunité de faire juger. La *justice ne doit plus, dès lors, être* soumise qu'à la loi et au droit. La soumission des magistrats du *parquet au pouvoir hiérarchique* du garde des sceaux, membre de l'exécutif, doit trouver sa fin.

Il en va du bon fonctionnement de la justice comme de la sérénité de l'opinion envers son indé*pendance. Le pouvoir exécutif* retrouvera, dans cette séparation des pouvoirs, une autorité et une *impartialité face à l'œuvre de jus*tice que, *a priori*, et à tort ou à raison, l'opinion lui dispute désor*mais affaire après affaire. La mise* en examen de ministres a littéralement fait exploser le système *dans lequel nous vivions. Sa* contradiction – c'est-à-dire la soumission d'une autorité cen*sée être indépendante au pouvoir* politique – passait inaperçue en raison, précisément, de l'immu*nité culturelle, sans fondement* juridique, dont bénéficiaient apparemment les membres de *l'exécutif il y a quelques années* encore.

Un système est mort

La mise en cause, suivie de la mise en examen, de ministres en exercice rend dès lors impossible *le voisinage de tout ministre avec* un garde des sceaux détenteur de quelque pouvoir sur l'accusation. Ne demandons pas, de grâce, à ce dernier une sainteté à laquelle aucun de nos textes ne *lui demande d'accéder.* Comment en effet concevoir qu'un ministre soit tenu par son collègue en charge de la justice dans l'ignorance des poursuites susceptibles d'être engagées contre *lui ? Comment imaginer* que ce dernier – ou le premier ministre – puisse refuser à l'un de ses col*lègues le délai nécessaire* pour lui permettre de se préparer, alors que des poursuites judi*ciaires seraient sur le point d'être* engagées contre lui, et quelquefois au nom de la simple courtoi*sie ?*

Le malheur veut qu'alors s'effondre le principe de l'égalité *de tous devant la loi et le service* public de la justice, le ministre bénéficiant alors d'un traitement *plus favorable que quiconque.* Les magistrats ne souhaitent plus voir se pérenniser ce système. *Les citoyens ne semblent* plus vouloir supporter les conséquences de cette confusion des *rôles. L'exécutif doit désormais* savoir accepter de sacrifier l'illusoire pouvoir de justice qu'il *détient encore à travers cette* sujétion des parquets, au prix actuellement trop lourd de la sus*picion régulière de ses intentions* et de la mise en cause systématique de sa partialité, fausse ou *avérée. Un système est mort.*

D'aucuns arguent, pour s'opposer à cette coupure, que *les magistrats n'auraient aucune* légitimité s'ils n'en référaient à l'autorité publique. Le pouvoir de *l'exécutif* ferait, pour certains, contrepoids à l'opportunité des poursuites. Pour d'autres, enfin, la détermination de la politique pénale en souffrirait. Cette attitude est étrange, car elle insinue que *les magistrats* du parquet ne le seraient pas à part entière. Elle omet tout simplement que la *fonction constitutionnelle des* magistrats, du siège ou du parquet, est la garde des libertés. *Mais cet oubli n'est pas innocent*, lorsque l'on trouve un confort si douillet dans une hiérarchie protectrice. *Ce sont là arguments* rituels qui rappellent la vieille hostilité, même amendée, des *pouvoirs absolus à l'égard des* Parlements, illustrés successivement par une Terreur para*noïaque, un Directoire affaissé ou* l'Empire autocratique.

Le seul joug de la loi

*Les mêmes sont paradoxale*ment tout aussi dressés contre toute idée de système d'élection *des juges, où ils pourraient trou*ver réponse à leur quête de légitimité. Le peuple ne serait en effet *pas assez mûr. En vérité, c'est* une justice tenue qu'ils affectionnent. La politique pénale, *noble terme qui n'a que trop* souvent désigné l'immixtion des exécutifs dans les affaires sen*sibles, n'a, elle, plus guère à en* souffrir. Enfin, et surtout, les contempteurs de cette réforme *omettent de souligner le carac*tère exemplaire du fonctionnement des justices italienne, portugaise et espagnole, précisément caractérisées par une large autonomie ou un véritable statut d'indépendance des parquets. Mais ce caractère incontrôlable inquiète.

Plutôt que de prendre la justice par le petit bout de la soumission hiérarchique, affranchissons-la donc des contingences du pouvoir politique et ne la soumettons qu'au seul joug de la loi. Confor*tons, car là est bien la réponse*, le droit des personnes qui y sont confrontées. Assurons, par *exemple*, la présence des avocats dès la première heure de garde à vue dans les commissariats. *Equilibrons la puissance* des parquets par les droits renforcés de la défense. Distinguons radicale*ment la fonction du juge* d'investigation de celle de la détention. Trouvons enfin un équilibre entre *le droit d'informer* et le respect de la présomption d'innocence. Affirmons le contrôle protecteur *de la magistrature sur la police* judiciaire. Donnons des moyens à la justice, à l'heure où elle se *substituera inéluctablement à* l'administration, pour régler des litiges et trouver des solutions *aux contentieux. Ayons d'abord à* l'esprit le statut des personnes plutôt que les prérogatives de *l'Etat. Bref, relisons le rapport* Delmas Marty et ses propositions en matière de réforme de la pro*cédure pénale.*

L'opinion verrait là un progrès. Mais la classe politique y est-elle *préparée ? A l'écouter ou à la lire*, il semble qu'elle n'en soit pas si loin. En effet, un large spectre de *sensibilités semble la souhaiter.* Le CDS définissait dans son programme électoral *« les magistrats du parquet comme des magistrats à part entière, devant apprécier en toute indépendance s'il y avait lieu de poursuivre ou non »*. Valéry Giscard d'Estaing, favorable à un système astucieux quoique *compliqué* de vice-présidence gardienne des sceaux, dresse un diagnostic impitoyable *des inconvénients du pouvoir* hiérarchique de l'exécutif sur les parquets. Le Syndicat de la *magistrature a de nouveau*, et fermement, émis le vœu de la suppression de celui-ci lors de *son dernier congrès.* Le Club Témoin en a fait de même.

Les candidats à l'élection pré*sidentielle pourront difficilement* taire leur position sur la question. Garderont sans doute un lourd silence ceux pour lesquels la soumission est mauvaise lorsqu'elle est exercée par l'adversaire et bonne *lorsqu'on l'exerce* soi-même. D'autres encore ne manqueront d'opposer la légitimité populaire au fonctionnariat judiciaire, énonçant sous une forme contemporaine la doctrine du *« sain instinct du peuple »* tout droit sortie de la Constitution soviétique. Bref, les demi-habiles, pour dire comme Pascal, rivaliseront de talents. Mais la foule des dupes, peu à peu, se clairsème.

▶ **Avocat au barreau de Paris et *maître de conférences à l'Institut* d'études politiques de Paris, Jean-Pierre Mignard est secrétaire géné*ral du Club Témoin.***

TCHÉTCHÉNIE

Il n'y a pas de fatalité de la terreur

L'affaire tchétchène n'est pas à l'honneur de l'Occident. Les réactions officielles face à l'offensive russe relèvent *de la farce et dévoilent* notre impuissance. Quand donc l'Occident tirera-t-il les leçons de ses échecs ? Quand donc sera-t-il capable de *défendre de façon préventive* les droits de l'homme, au lieu de s'enliser dans des tragédies qu'il n'a pas su conjurer ?

par Bernard Kouchner

NOUS y revoilà ! Carnages, massacres, violations massives des droits de *l'homme* par l'armée *russe*, déplacements de populations civiles, risques d'épidémies : les *expressions habituelles* illustrent les quelques articles et commentaires alarmés. Les *chars russes sont entrés en* action en Tchétchénie et les Tchétchènes résistent courageusement. Les organisations humanitaires connaissent le scénario par cœur. Elles savent que la douleur, les cris et les larmes, l'amertume et la peur les attendent à Grozny. Elles s'apprêtent au départ. Toujours trop tard.

Chez nous, en Occident, les trois coups de la farce des réactions officielles ont été frappés et l'inefficacité joue son terrible premier rôle.

Les Américains évoquent l'éventualité d'une remise en cause de leur aide économique à Boris Eltsine. Les Allemands souhaitent monter une opération humanitaire (on pourra peut-être, tout de même, heureusement, sauver quelques vies).

« Code de bonne conduite »

Les Français étudient *« les moyens diplomatiques susceptibles de contribuer au règlement de la crise en Tchétchénie, notamment dans le cadre des mécanismes de la CSCE »* – dont *on connaît la redoutable efficacité* ! On croit rêver ! N'était-ce pas les mêmes Américains, les *mêmes Allemands, les mêmes* Français qui écoutaient – ou qui faisaient semblant de croire – le même *Boris Eltsine lorsqu'il* adhérait, voilà à peine un mois à Budapest, à un *« code de bonne conduite »* sur les aspects politico-militaires de *la sécurité* ? N'avait-on pas pensé au Caucase ?

Et l'on se prend à vouloir crier encore et toujours. Quand donc l'Occident se décidera-t-il à tirer les conséquences de ses échecs ? A quoi bon les erreurs – de la Somalie, de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda... – si l'on doit à chaque fois revivre les scènes identiques d'un *même mauvais* scénario ? Acte un : le silence. Voilà plusieurs semaines que les *chars russes stationnent en* Tchétchénie en attendant l'assaut. Voilà plusieurs *semaines que l'on sait à quoi* s'en tenir des bonnes intentions eltsiniennes.

Mais tout se passe comme si les autorités occidentales vivaient dans l'espoir d'un règlement rapide de la situation. Laissez-nous ne rien faire en Bosnie, chers Russes, et nous ne vous critiquerons pas en Tchétchénie. Tuez qui vous voulez, comme vous voulez, pourvu que vous fassiez vite et l'on continuera de dire qu'il s'agit d'une affaire intérieure russe. Tel est notre premier et digne message. Et tremble le *« groupe de contact »*.

La force d'un prétendu destin

Acte deux : la crise dure, les *victimes refusent de mourir* en silence. L'opinion publique occidentale est alors alertée par les *images retransmises sur leurs* petits écrans. L'opinion publique occidentale découvre *qu'une fois de plus ce sont des* musulmans qui sont pris à partie. L'opinion publique occiden*tale devant laquelle on agite* l'épouvantail du « péril musulman » n'aime pas voir mourir *les enfants en direct. Acte trois* : l'Occident entre à reculons dans la gestion de la crise, comme pour *mieux s'y enliser*, comme pour mieux se faire critiquer par la suite.

Combien faudra-t-il donc de crises, combien faudra-t-il donc d'échecs pour faire naître un *Occident décidé à défendre* les droits de l'homme à titre préventif ? Les conservateurs ont *beaucoup critiqué* la notion de droit ou de devoir d'ingérence. Mais ne vaut-il pas mieux gérer par *anticipation* les crises que l'on peut aisément prévoir plutôt que d'être acculé à l'intervention quand il est de toute façon *trop tard* pour éviter les massacres ? Ne vaut-il pas mieux intervenir politiquement en amont des dérapages militaires plutôt que de s'empêtrer après coup dans le ridicule des déclarations déplacées et inadaptées ?

N'y avait-il pas de pressions économiques à exercer sur la Russie avant le *massacre* ? On dispose des outils – les observatoires – ; on dispose des moyens de pression – politiques ou *économiques. Pourquoi donc* s'acharner à s'exprimer trop tard pour que toujours le meil*leur perde ?*

La grandeur de l'Occident, sa mission doivent se révéler dans sa capacité à *rejeter* ces tragédies où la liberté ne résiste pas à la force d'un prétendu destin. Nous devons et nous pouvons nous opposer à ces scénarii de la honte : il n'y a pas de fatalité de la terreur. Surtout chez les musulmans proches de nous.

▶ **Ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, Bernard Kouchner est député européen, élu sur la liste du Parti socialiste.**

IMMIGRATION

Quand les intellectuels manquent de rigueur

Dans « le Monde » du 29 décembre, Pierre Bourdieu, Jacques Derrida et Sami Naïr critiquaient la politique *du gouvernement en matière* d'immigration, dénonçant « l'ignominie de lois raciales déguisées » ainsi que « le crime de non-assistance à personne *en danger* ». Conseiller du ministre de l'intérieur, Jean-Claude Barreau leur répond.

par Jean-Claude Barreau

PIERRE BOURDIEU, Jacques Derrida et Sami *Naïr lancent un « appel à la résistance civique »* contre les lois sur l'immigration, la nationa*lité et les décrets de décembre* 1994 concernant les Algériens. Ces intellectuels ont le droit de s'opposer à une politique qui leur déplaît, mais ils n'ont pas celui d'appeler à la résistance civique, c'est-à-dire au non-respect des lois votées par la représentation nationale, ni d'y ajouter l'injure en parlant de *« l'ignominie de lois raciales »*.

La *politique* du gouvernement sur la maîtrise des flux migratoires est modérée et républicaine. Parler à son sujet de *« lois raciales »* est inacceptable. D'autre part, les intellectuels sont tenus au respect des faits ; or leur appel est une accumulation d'erreurs sur les faits.

J'énumère :

1. *« Les enfants nés en France, surnommés « jeunes étrangers » sont exclus de la nationalité française. »* Faux. Avant la loi sur la nationalité, les enfants nés en France étaient déjà des *« jeunes étrangers »*. Simplement ils pouvaient, à 18 ans, devenir français *s'ils ne s'y opposaient pas.* Aujourd'hui, de 16 à 21 ans, ils doivent le vouloir par une *demande toute simple auprès de* la mairie, du tribunal, etc., et, rassurons nos auteurs, beaucoup le veulent et le font. Ils ne sont donc nullement exclus de la nationalité française.

2. On dirait à lire nos auteurs que la *« fermeture des consulats français en Algérie »* a été voulue pour embêter les Algériens. Ils oublient que cette fermeture n'est due qu'à la guerre civile qui règne là-bas et dans laquelle plusieurs employés consulaires ont *été tués ou enlevés.*

3. *« L'Etat se dessaisit de sa responsabilité en faveur des maires. »* Faux. Les préfets *décident en dernier ressort.*

4. Le retour au *« droit commun »* des Algériens. Il est normal. Que reste-t-il aujourd'hui des accords d'Evian ? Le droit commun n'est pas infamant, Marocains et Tunisiens s'en accommodent. D'ailleurs, les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères font le maximum pour accueillir les Algériens menacés (même s'ils ne relèvent pas du droit d'asile) ; les personnes concernées le savent bien.

5. En final, les signataires demandent *« l'abrogation des mesures discriminatoires à l'égard des étrangers et des immigrés »*. C'est beau, mais *qu'est-ce que cela veut dire ?* Veulent-ils que la France soit le seul pays au monde à renoncer à toute police de l'immigration ? Demander un visa à un étranger, est-ce discriminatoire ? Dois-je rappeler que nulle part au monde l'immigration n'est un droit ?

▶ **Jean-Claude Barreau est conseiller pour les questions d'immigration de Charles Pasqua, ministre *d'Etat, ministre de l'intérieur et de* l'aménagement du territoire.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani,
président du directoire.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	Voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.
Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE », 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA
TEL : 800.428.30.03

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris DTN

L'intervention militaire russe en Tchétchénie

Moscou envoie des renforts et annonce la chute imminente de Grozny

Près d'un mois après le début de l'intervention militaire en Tchétchénie, le président Boris Eltsine a ordonné, mercredi 4 janvier, l'arrêt des bombardements sur Grozny. Parallèlement, il a annoncé l'envoi de troupes d'élites pour prendre le relais d'une armée enlisée. Nikolaï Egorov, le représentant du président Eltsine en Tchétchénie, a assuré que Grozny allait tomber, jeudi, aux mains des forces russes.

■ RÉACTIONS. Les méthodes employées par Moscou en Tchétchénie suscitent des critiques de plus en plus vives. L'Union européenne souhaite l'envoi sur place d'une mission d'enquête internationale ***(lire page 4).***

MOSCOU

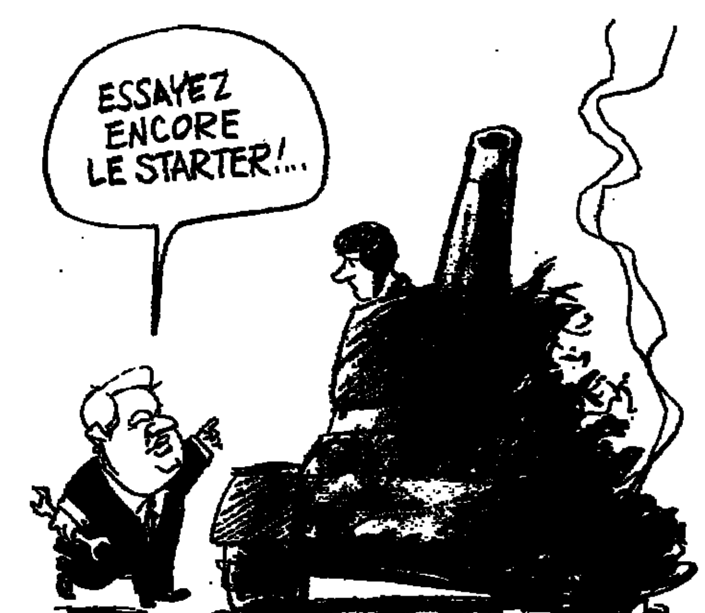
de notre envoyé spécial

De retour au Kremlin, *« après avoir entendu les rapports présentés par les ministres et les autres organes fédéraux (...) et pris connaissance des messages des citoyens, des positions des groupes politiques (...) et des mass media »*, Boris Eltsine a ordonné, mercredi 4 janvier, l'arrêt des bombardements aériens sur la capitale tchétchène, à partir du lendemain à 0 heure. Immédiatement saluée à Washington, cette annonce est la seconde du genre. Le 27 décembre, le président russe avait également ordonné un arrêt des bombardements, après avoir annoncé que l'armée cesserait de participer aux opérations de *« rétablissement de l'ordre »*. Le lendemain matin, une bombe tombait sur un orphelinat, et trois jours plus tard, après d'intenses bombardements, des centaines de tanks se lançaient à l'assaut.

Par ailleurs, l'« ordre » de Boris Eltsine ne concerne apparemment que la capitale elle-même, et non la campagne et les autres villes et villages, où les avions russes avaient fait, mardi 3 et mercredi 4 janvier, un grand nombre de victimes civiles. Cependant, les services officiels d'information affirment que *« la situation est en train de changer radicalement »* à Grozny et que les Tchétchènes n'ont presque plus de munitions.

Le vice-premier ministre Nikolaï Egorov, qui est le représentant personnel de Boris Eltsine pour la Tchétchénie, a même annoncé que les *« troupes russes occuperaient Grozny sans combat, jeudi 5 janvier »*, et que le *« gouvernement légal tchétchène »*, créé par les autorités russes, serait introduit dans la ville le même jour, *« ou, au plus tard, le lendemain »*. *« Tout dépendra du temps qu'il fera »*, a ajouté M. Egorov, réflexion qui laisse perplexe, car s'il ne doit pas y avoir de combats, quelle importance peut avoir le brouillard qui s'est abattu mercredi sur la capitale tchétchène ?

Il est en tous cas beaucoup question, côté russe, de l'acheminement de renforts frais et aguerris, en particulier de parachutistes, et d'un changement de tactique : au lieu de s'appuyer quasi exclusivement sur les tanks, qui ont subi la déroute que l'on sait, les généraux auraient décidé d'envoyer *« des petits groupes mobiles »* pour procéder au *« nettoyage »*. Le problème est que l'essentiel de ces informations vient du « service de presse » du gouvernement, lui-même nourri par le « contre-espionnage fédéral », qui pratique la désinformation à doses massives. On a ainsi annoncé, entre autres, que le chef des services de sécurité tchétchènes, Soultan Guelichanov, avait offert aux Russes de se retourner contre les forces du général Doudaev, information que l'intéressé a immédiatement qualifié d'*« idiotie »*.



« Un tissu de mensonges »

Le député Sergueï Kovalev, chef de la commission des droits de l'homme du Parlement, a d'ailleurs décrit comme *« un tissu de mensonges »* les informations officielles données jusqu'à présent sur la situation à Grozny, que les médias russes eux-mêmes, pourtant supposés les rapporter, n'arrivent plus à prendre au sérieux. L'ancien dissident, dont le témoignage a joué un rôle essentiel dans la prise de conscience d'une partie au moins de l'opinion russe, a quitté Grozny avec l'intention d'exiger une audience de Boris Eltsine, avant de retourner dans la capitale tchétchène.

Pendant ce temps, son homonyme belliciste, Valentin Kovalev, nommé par le président à la tête d'une nouvelle « commission de surveillance des droits constitutionnels », a donné un aperçu de ses talents au cours d'une très remarquable conférence de presse. On y a appris qu'il ne servait à rien de donner de quelconques indications sur les pertes russes, puisqu'elles *« se caractérisaient par une importante dynamique »*. Valentin Kovalev s'est, en revanche, beaucoup étendu sur les méfaits supposés des Tchétchènes, et sur la magnanimité de l'aviation russe, qui se serait abstenue de bombarder par mauvais temps pour éviter toute victime civile. Tout cela était si énorme que certains journalistes n'ont pu s'empêcher d'éclater de rire. Les quotidiens russes, qui ont reparu jeudi, affichent, eux, des titres sinistres ou grinçants. *« La Russie est au bord de la catastrophe »*, écrit le quotidien *Sevodnia*, avec la photo d'une tête calcinée qui pend de la tourelle d'un char, et un sous-titre : *« Boucherie »*. La *Pravda* affirme qu'*« il n'est pas trop tard pour arrêter la guerre »*. La *Komsomolskaïa Pravda*, journal populaire assez libéral, produit un titre ravageur : *« Il n'y a pas de poudre, pas de vérité, pas de président »*, au-dessus de la photographie d'un Boris Eltsine réjoui, levant son verre de champagne au-dessus d'un alignement de cadavres. Le photomontage rappelle celui paru la veille dans un autre journal populaire, mais l'évolution est significative : ce n'est plus le général Gratchev, ministre de la défense, qui est visé, mais bien le responsable suprême.

Sur le plan politique, pourtant, rien ne bouge vraiment. L'économiste libéral Grigori Iavlinski, opposant démocrate de longue date, réclame la démission de Boris Eltsine, mais ce n'est pas la première fois. La Douma et la Chambre haute ne sont toujours pas convoquées, alors qu'on approche d'une nouvelle longue parenthèse dans la vie publique : les fêtes du Noël orthodoxe. Après Egor Gaïdar, au nom du Choix démocratique de la Russie, Guennadi Ziouganov, au nom des communistes, a réclamé la convocation des députés. Mais le parti de Vladimir Jirinovski a volé une fois de plus au secours de Boris Eltsine, en exigeant qu'on *« laisse le président et le gouvernement travailler en paix »*.

Ce qui semble précisément le cas. Selon Viatcheslav Kostikov, le porte-parole de Boris Eltsine, le président a vécu mercredi *« une de ses journées de travail les plus tranquilles »*.

JAN KRAUZE

L'agence Itar-Tass confirme les bombardements sur Chali

Le ministère de la défense a démenti, mercredi 4 janvier, le bombardement, la veille, par des avions russes, de la petite ville de Chali, au sud de Grozny, où des dizaines de civils ont été tués, selon de nombreux témoignages (*le Monde* du 5 janvier). Signe que même les journalistes de la presse d'Etat se révoltent contre l'« information » officielle, un reporter de l'agence Itar-Tass, Nikolaï Zagnoïko, a, lui, confirmé ces bombardements dans la dépêche suivante, qui a été diffusée :

« Les premières bombes ont été lancées vers midi. Elles sont tombées sur les stands d'un marché qui s'étend le long de la route. Quand les avions se sont éloignés, les gens se sont précipités pour sauver les blessés, éteindre les feux. Sur la route, encombrée de véhicules calcinés, en direction de Grozny, à une trentaine de kilomètres, de plus en plus de voitures ont afflué. A mes côtés se trouvait le technicien du théâtre national de Grozny, Sergueï Ismaïlov. Mais un nouveau bombardement sur la route et sur le marché nous a séparés. Je ne sais pas si Ismaïlov est encore en vie. Cela s'est reproduit encore dix fois au moins. Et je n'ai pas vu d'armes dans les mains des personnes qui m'entouraient.

» Après, on m'a raconté qu'une des bombes était tombée sur l'hôpital. Des gens sont morts, d'autres ont été blessés. Je suis revenu de Chali en compagnie de deux correspondants étrangers. Je témoigne : il s'agissait bien d'une chasse préméditée contre les véhicules circulant sur la route. Nous avons contourné les carcasses de voitures calcinées, plusieurs fois nous avons été attaqués par l'aviation. »

Improbable identité

Suite de la première page

Elle n'a de frontières ni naturelles ni historiques ; aussi ne se définit-elle ni par le sol ni par le sang, puisqu'elle est un ensemble pluri-ethnique et que 25 millions de Russes vivent dans « l'étranger proche».

La Russie n'a jamais été un Etat-nation, ce qui taraudait parfois quelques intellectuels nourris des idées de la Révolution française, mais ne la gênait pas outre mesure. Son être, elle l'avait forgé autrement, dans un messianisme orthodoxe et dans une expansion géographique, dans une gigantesque entreprise de colonisation commencée au XVe siècle, et qui était aussi une sorte de revanche sur la soumission à la Horde d'or mongole. Pendant deux cents ans, à partir du règne de Pierre le Grand jusqu'en 1991, la Russie a existé comme empire.

Ni l'ethnie, ni la langue

Avec deux conséquences fondamentales dans ses rapports avec l'Europe. D'abord, les terres à coloniser et à peupler s'étendant essentiellement vers l'est et le sud, la Russie conquérante a accentué son caractère asiate. *« Pour l'Europe nous étions des Tatars*, écrit Dostoïevski dans son *Journal, en Asie nous serons Européens. Notre mission civilisatrice en Asie nous transportera d'enthousiasme : le tout est de commencer. Construisez deux voies ferrées, l'une en Sibérie et l'autre en Asie centrale, et vous verrez »*.

Ensuite, pour maintenir la cohésion d'un si vaste ensemble comptant plus de cent peuples parlant plus de cent langues, il fallait un Etat central puissant auquel les sujets devaient faire allégeance, soit en la personne du « tsar de toutes les Russies », soit dans la révérence à l'idéologie marxiste-léniniste. Il ne pouvait y avoir de Russie (puis d'URSS) sans empire, et il ne pouvait y avoir d'empire sans pouvoir autoritaire. Dès 1760, l'ambassadeur anglais à Moscou, Sir George Macartney, remarquait : *« Au despotisme, la Russie doit sa grandeur et ses dominions, de sorte que si les pouvoirs du monarque sont un jour limités, elle perdra sa puissance et sa force proportionnellement aux progrès qu'elle fera dans la voie de la vertu et du bien civique »*. C'est à ce théorème que la Russie post-soviétique est encore confrontée. Il y a une contradiction fondamentale entre la démocratie et l'empire, non seulement pour les peuples périphériques, mais pour la Russie elle-même ; contradiction qui s'énonce aussi sous la forme renversée : il ne peut y avoir de Russie démocratique que débarrassée de son empire.

En Tchétchénie, la Russie eltsinienne est à la recherche de son identité. La chute de l'URSS l'a laissée avec des frontières rétrécies – bien qu'avec 170 millions d'habitants et une superficie double de celle des Etats-Unis, *« il n'y ait pas lieu de faire dans la claustrophobie »*, selon l'expression d'Henry Kissinger – et sans conscience nationale. En effet, si l'URSS a prolongé pendant soixante-dix ans l'empire russe, elle a « dénationalisé» la Russie, en fondant l'identité russe dans l'identité soviétique (1). Les Russes – en tout cas les Slaves en général – dominaient l'appareil d'Etat, mais en même temps le peuple russe disparaissait, fût-ce en tant que peuple dominateur, dans l'utopie du peuple soviétique. Parce que Staline s'en méfiait, la Russie a perdu son parti communiste « national » dans les années 20, pour le retrouver seulement sous le règne de Gorbatchev, alors que les autres républiques ont toujours eu le leur. Pauvre Russie, qui se trouvait avec ses colonies dans un rapport impérialiste inversé, les Russes étant convaincus que la périphérie profitait plus de l'empire que la « métropole».

Cette identité russe ne peut se trouver dans l'ethnie puisque les Russes étant répartis sur l'ensemble du territoire, la Russie ressemblerait alors à une monstrueuse peau de léopard dont le centre serait à Moscou. Elle ne peut se trouver non plus dans la langue, puisque le russe est devenu le moyen de communication de tous les peuples de l'empire, que celui-ci soit tsariste ou communiste, Staline ayant là encore apporté sa contribution à la soviétisation en introduisant partout (sauf dans le Caucase) l'alphabet cyrillique.

La théorie des dominos

Après la chute du communisme, certains intellectuels russes ont pensé que la Russie pouvait forger une identité nouvelle dans l'adoption des valeurs politiques occidentales, en rupture radicale avec la tentation asiate. Un peu comme certains intellectuels allemands définissent leur adhésion à la République fédérale par un « patriotisme de la Constitution ». Du point de vue de la difficile quête d'une identité nationale, la comparaison entre la Russie et l'Allemagne est loin d'être déplacée. A l'instar de la Russie, l'Allemagne n'a pas de frontières historiques, et les Allemands de souche ne sont pas tous en Allemagne. Le territoire sur lequel elle exerce sa souveraineté est le résidu d'un empire effondré. Mais comment susciter un « patriotisme de la Constitution » dans un pays qui n'a jamais connu l'Etat de droit ? Où la Loi fondamentale, quand elle existe, est bafouée ou modifiée au gré des humeurs du despote ? Où l'Etat n'est plus en mesure d'assurer à ses citoyens la sécurité et le bien-être ?

Reste donc la tentation d'inscrire la recherche de la nation russe dans l'histoire de la Russie impériale. Boris Eltsine et les généraux qui l'entourent y ont cédé à Grozny. Ils ont craint « l'effet dominos » de l'indépendance tchétchène, mais surtout, instruits par la tradition russe, ils ont espéré qu'une démonstration de force sur les marches de la Russie renforcerait à Moscou un pouvoir largement discrédité, tout en impressionnant un Occident auquel ils avaient le sentiment d'avoir, depuis trois ans, trop cédé.

La démonstration est en passe d'échouer sur tous les points. Les dirigeants du Kremlin ont sous-estimé la force de la résistance des Tchétchènes qui pourtant avaient bravé le tsar pendant plus d'un siècle et demi, la déliquescence de leur pouvoir, l'influence aussi d'une société civile urbaine, encore embryonnaire certes, mais confortée par quelques médias réfractaires à l'autoritarisme. La brutalité de l'intervention armée a été telle que même les pays occidentaux ont été obligés d'exprimer leur émotion, malgré toute la crainte que leur inspire une Russie forte et l'angoisse que leur procure une Russie faible.

Quatre ans après que Mikhaïl Gorbatchev a signé la fin de l'Union soviétique, la révolution démocratique russe reste encore à venir. L'aventure tchétchène le montre à ceux qui auraient cru pouvoir l'oublier. Elle montre également que si l'être-empire n'est pas une fatalité pour la Russie, il constitue une pesanteur historique dont il lui est très difficile de se débarrasser. C'est en tout cas un paramètre que les architectes du nouvel ordre européen de sécurité ne peuvent plus occulter.

DANIEL VERNET

(1) Voir à ce sujet la contribution de l'historien Victor Sarda dans *Un Etat pour la Russie*, ouvrage collectif sous la direction de Marie Mendras, éditions Complexe, 1993, 160 pages, 56 F.

EUROPE

L'intervention militaire russe en Tchétchénie

Les Quinze veulent envoyer une mission d'enquête dans la République indépendantiste

Près d'un mois après le début de l'intervention militaire russe en Tchétchénie, le 11 décembre, la plupart des capitales occidentales, initialement prudentes, se montrent de plus en plus critiques envers les méthodes employées par Moscou dans cette petite République indépendantiste du Caucase.

Ainsi, l'Union européenne (UE), dont la France assure la présidence pour six mois, devrait officiellement demander, jeudi 5 janvier, l'envoi d'une mission d'enquête internationale en Tchétchénie. Une démarche en ce sens devrait être menée, jeudi, auprès des autorités russes à Moscou par les ambassadeurs des pays membres de la troïka européenne (Allemagne, France et Espagne).

La France a saisi, mercredi, ses quatorze partenaires de l'UE pour *« demander des explications »* à Moscou sur ses opérations militaires en Tchétchénie, a indiqué Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères. M. Juppé a également adressé une mise en garde voilée à la Russie : *« Nous avons donné beaucoup d'argent à la Russie, et nous nous sommes engagés à soutenir sa candidature au Conseil de l'Europe. Quand on veut être un véritable partenaire, il faut être transparent, discuter et pratiquer la concertation, et non la violence et la force »*, a déclaré le chef de la diplomatie française.

Jean-François Deniau, le rapporteur de la commission de la défense au Parlement, s'est indigné, mercredi, du *« silence gêné »* des organisations internationales. *« On ne peut pas inviter la Russie dans la famille européenne »* et *« admettre qu'une minorité soit, jour après jour, écrasée sous les obus »*. M. Deniau estime que les gouvernements occidentaux doivent *« exiger un cessez-le-feu immédiat, faciliter la reprise du dialogue par une mission sur place et veiller au passage et à la distribution de l'aide humanitaire »*.

En Allemagne, les premières dissonances au sein du gouvernement sont apparues, mercredi, lorsque le ministre de la coopération, Carl-Dieter Spranger (CSU), a estimé que *« la guerre en Tchétchénie ne devrait pas être réduite à une affaire de politique intérieure russe »*, contrairement à ce qu'avait affirmé, la veille, Klaus Kinkel (FDP), le ministre des affaires étrangères. Au Danemark, plusieurs partis ont pressé le gouvernement de suspendre son aide économique à la Russie et d'adopter un ton plus ferme vis-à-vis de Moscou.

Les pays d'Europe de l'Est sont sortis de leur réserve, mercredi, avec des appels des présidents polonais et tchèque, Lech Walesa et Vaclav Havel, qui demandent l'arrêt des combats et l'ouverture de négociations.

Plusieurs pays voisins de la Tchétchénie, notamment la Turquie et l'Iran, ont exprimé leur préoccupation. Ankara, a souligné le ministre turc des affaires étrangères, Ferhat Ataman, *« s'inquiète sérieusement des conséquences plus graves et imprévisibles »* du conflit dans la région. Et en Iran, le président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, a estimé que l'intervention russe en Tchétchénie porte préjudice aux relations de la Russie avec les pays islamiques et *« allume le feu de la vengeance »*. L'ensemble de ces réactions ont été formulées avant l'annonce par le président Boris Eltsine de l'arrêt des bombardements sur Grozny. Une mesure jugée *« positive »* par les Etats-unis. – *(AFP.)*

Un journaliste de l'AFP blessé à Grozny. – Stéphane Orjollet, un journaliste de l'AFP âgé de trente et un ans, a été blessé, mercredi 4 janvier, d'une balle dans la cuisse alors qu'il effectuait un reportage sur les combats à Grozny, la capitale tchétchène. L'état du journaliste, transporté immédiatement dans un hôpital de la banlieue de la ville, n'inspire pas d'inquiétude. Deux journalistes ont trouvé la mort en Tchétchénie depuis le début de l'intervention russe, le 11 décembre : une journaliste indépendante américaine, Cynthia Elbaum, et un colonel russe, Vladimir Jitarenko, envoyé spécial du quotidien de l'armée, *Krasnaïa Zvezda*. – *(AFP, Reuter.)*

Le PCF condamne l'attitude de M. Eltsine. – *Dans une déclaration* en date du 4 janvier, le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, condamne en termes particulièrement sévères l'attitude de Boris Eltsine, qui *« bafoue avec brutalité les droits des peuples reconnus par la communauté internationale »*. *« On prétend dans certains milieux qu'il s'agirait d'une affaire intérieure et qu'il conviendrait de ne rien dire*, ajoute M. Hue. *Je n'admets pas ce cynisme. Les chars dans les rues pour faire régner l'ordre voulu par ceux qui décident au Kremlin, ce n'est pas plus acceptable aujourd'hui qu'hier ! »*

Manifestation prévue le 6 janvier devant l'ambassade de Russie à Paris. – Les Verts organisent un rassemblement contre l'intervention russe en Tchétchénie, vendredi 6 janvier à 11 heures, devant l'ambassade de Russie à Paris, 40, boulevard Lannes.

Entrés le 1er janvier dans l'Union européenne

Suédois et Finlandais, des nouveaux membres de l'UE plus sérieux qu'enthousiastes

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Le drapeau bleu orné des quinze étoiles jaunes flotte depuis le 1er janvier devant les ministères des affaires étrangères à Stockholm et à Helsinki. Mais, au Nouvel An, personne n'a allumé des feux de Bengale pour l'entrée officielle dans l'Union européenne. Les débats sur l'adhésion qui avaient précédé les référendums – en octobre 1994 en Finlande et le mois suivant en Suède – ont fini par lasser l'opinion. Les adversaires les plus acharnés de l'UE sont rentrés dans le rang, pour le moment du moins, et certains siègent désormais au Parlement de Strasbourg, où ils cherchent des alliés anti-Maastricht plus fréquentables que les amis de MM. de Villiers et Le Pen.

Leurs dirigeants ont beau parler de *« date historique »*, les Nordiques s'intéressent surtout aux petits détails qu'entraîne l'appartenance au club de Bruxelles. Certaines denrées alimentaires comme la viande de porc deviennent meilleur marché, tandis que les prix du riz et des bananes vont augmenter. Dorénavant, les touristes pourront importer hors taxe jusqu'à 15 litres de bière, en dehors de l'alcool et du vin, et emprunter à la douane le couloir réservé aux *« ressortissants des pays de l'Union européenne »*.

Membres de l'Espace économique européen (EEE) qui liait les Douze aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) candidats à l'Union, la Suède et la Finlande avaient déjà largement adapté leurs législations à celle de l'UE. L'adhésion proprement dite n'a donc pas bouleversé les esprits. *« Pas de panique*, écrivait par exemple *Aftonbladet*, un quotidien du soir de Stockholm, *le drapeau européen ne flottera pas sur le palais royal et l'enseignement du français ne sera pas obligatoire dans les écoles ! »*

Des droits et des devoirs

Un autre journal *Dagens Nyheter* titrait à la « une » le 2 janvier : *« Bonjour, citoyens européens ! »* et offrait un cahier spécial « Nouvelle Suède » fort pédagogique sur l'Union européenne et son fonctionnement. Plus souriant, *Sydsvenska Dagbladet*, le grand quotidien de Malmö et du sud du pays, où le « oui » l'a largement emporté lors du référendum de novembre 1994, écrivait : *« Bravo l'Europe, nous arrivons ! »* et publiait, lui aussi, des pages spéciales sur le fonctionnement de la machine bruxelloise. Sur un ton plus grave, *Svenska Dagbladet* expliquait que l'adhésion *« donne des droits mais implique des devoirs »*.

Suédois et Finlandais ont préparé soigneusement leur entrée dans l'Union. Les dossiers économiques, le chômage, l'intégration de l'Europe de l'Est, la protection de l'environnement, la défense du consommateur, la « démocratisation » de l'UE sont les sujets sur lesquels ils comptent faire entendre leur voix. Pour Helsinki, la *« dimension nordique »* et les problèmes d'environnement comme le désastre écologique de la presqu'île de Kola, où les Russes ont entreposé des déchets nucléaires, sont également importants.

Qui représentera ces pays nordiques dans les Conseils européens ? Si, en Suède, monarchie constitutionnelle, il est évident que ce rôle revient au chef du gouvernement, en Finlande, la question n'est pas tranchée, et le président de la République, dont les pouvoirs ont été rognés ces dix dernières années au profit du Parlement, mène la vie dure aux députés qui souhaitent voir le premier ministre participer aux sommets. L'actuel chef de l'Etat, Martti Ahtisaari, ne veut pas se contenter d'assister uniquement, avec son chef de gouvernement, aux sessions des Conseils ayant trait à la politique étrangère et de sécurité.

ALAIN DEBOVE

M. de Silguy confirme l'objectif de la monnaie unique. – Le Parlement européen a commencé, mercredi 4 janvier à Bruxelles, ses auditions des membres de la nouvelle Commission européenne, présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer. Ces auditions entrent dans le cadre de la nouvelle procédure d'investiture prévue par le traité de Maastricht. A cette occasion, le Français Yves-Thibault de Silguy, commissaire chargé des affaires économiques, financières et monétaires, a défendu les objectifs de l'Union économique et monétaire. *« Notre objectif est la réalisation la plus rapide possible de la monnaie unique pour le plus grand nombre d'Etats possible. Cette hypothèse de travail est réaliste, et il n'y a pas de raison d'écarter a priori l'échéance de 1997 »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

ITALIE

M. Scalfaro, grippé, suspend ses consultations visant à résoudre la crise gouvernementale

ROME

de notre correspondante

A peine commencé, le second tour de consultations du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, destiné à trouver un nouveau gouvernement après la démission du président du conseil, Silvio Berlusconi, a été interrompu, de manière inattendue, mercredi 4 janvier. M. Scalfaro, âgé de soixante-seize ans, souffrant d'une mauvaise grippe avec fièvre et complications pulmonaires, qui n'a rien de « diplomatique », ses médecins lui ont conseillé de suspendre ses activités.

Le dénouement de la crise gouvernementale italienne est donc reporté. Mardi 3 janvier, se sont tenues des consultations à l'intérieur de Forza Italia, le parti du président du conseil, et la ligne la plus dure a prévalu. Rejetant tout compromis, les supporters de M. Berlusconi ont réitéré leur position de principe : élections anticipées en mars ou gouvernement Berlusconi-bis.

La voie devient donc de plus en plus étroite pour M. Scalfaro. S'il veut *« ne pas provoquer d'élections immédiates »*, il devra sans doute explorer l'idée d'un *« gouvernement institutionnel »*, guidé par une personnalité au-dessus des partis pour faire certaines réformes avant de nouvelles élections. Mais il n'est pas certain qu'un tel gouvernement soit confirmé au Parlement, le jour venu.

Un autre sujet de préoccupation agite la classe politique : lundi 9 janvier, les autorités compétentes devront se prononcer sur la validité de treize projets de référendums déposés par diverses forces politiques, dont l'un vise à modifier la loi électorale en supprimant toute trace de proportionnelle. Ce qui reviendrait à instituer un système majoritaire « sec » à un tour, ainsi que le voudraient Forza Italia, Alliance nationale (extrême droite) et certains de leurs alliés.

L'opposition progressiste, la Ligue du Nord et le Parti populaire (ex-Démocratie chrétienne), préférant un système majoritaire à deux tours, voient d'un mauvais œil la possiblité d'un tel scrutin. Déclaré recevable, il se déroulerait au printemps, à moins qu'entre-temps, le Parlement n'ait le temps de modifier lui-même la loi électorale, « désamorçant » ainsi le référendum, mais suscitant de nouveaux affrontements.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ESPAGNE

Un ancien ministre de l'intérieur met en cause le magistrat chargé d'enquêter sur les terroristes du GAL

MADRID

de notre correspondant

L'affaire des GAL (Groupes antiterroristes de libération), relancée par l'incarcération fin décembre de trois hauts fonctionnaires de police (*le Monde* du 22 décembre 1994), prend un tour de plus en plus scabreux. José Barrionuevo, ministre de l'intérieur à l'époque où opérait cette organisation qui a commis 24 assassinats dans sa lutte clandestine contre le terrorisme basque, a, directement et durement, mis en cause, mardi 3 janvier, le juge Balthasar Garzon, chargé d'enquêter sur ces groupes. Il accuse le magistrat de ne pas agir pour *« des motifs propres et clairs »* mais d'être animé par une *« inimitié personnelle »* à son encontre ainsi qu'envers le chef du gouvernement Felipe Gonzalez et le ministre de la justice et de l'intérieur Juan Alberto Belloch.

En clair, José Barrionuevo reproche à ce magistrat, qui a flirté avec les socialistes avant de claquer la porte de ce parti en accusant le président du gouvernement de l'avoir utilisé comme *« une marionnette »*, de se venger parce que *« ses ambitions et ses passions »* ont été contrariées, allant même jusqu'à suggérer qu'il se rend coupable de prévarication. L'ancien ministre, aujourd'hui député socialiste, a demandé à être entendu par Balthasar Garzon afin que soient précisées les accusations portées contre lui par les anciens policiers José Amedo et Miguel Dominguez, tous deux impliqués et condamnés pour leur appartenance aux GAL et qui viennent de décider de lâcher le morceau.

Violente attaque frontale

La requête, en forme de défi, de José Barrionuevo n'a pas été acceptée, mais il a décidé d'intenter une action contre Amedo et Dominguez, et continue de défendre ses anciens collaborateurs qui sont aujourd'hui sous les verrous en assurant qu'ils ont toujours agi *« dans les limites du droit »*. Pourtant, les expertises graphologiques attestent que Julian Sancristobal, ancien responsable de la sécurité au ministère de l'intérieur, est bien l'auteur du document de revendication de la première action des GAL.

Cette attaque frontale de celui qui, entre décembre 1982 et juillet 1988, fut l'un des plus importants ministres du premier cabinet de Felipe Gonzalez a surpris par sa violence. Les plus hautes instances judiciaires se sont émues de ces déclarations qualifiées de *« lamentables »* contre un magistrat, compagnon de route des socialistes éphémère, certes, mais non mineur puisqu'il était numéro deux sur la liste du PSOE aux élections législatives, derrière Felipe Gonzalez.

Le Conseil général du pouvoir judiciaire (l'équivalent du Conseil supérieur de la magistrature en France) examinera mercredi 11 janvier ce que certains magistrats estiment être une atteinte à l'indépendance de la justice, voire un délit d'outrage à magistrat. Fidèle à son tempérament de battant, José Barrionuevo a d'ores et déjà déclaré, en paraphrasant Churchill : *« Nous nous battrons partout. Nous ne nous rendrons jamais. »*

MICHEL BOLE-RICHARD

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Le sénateur américain Robert Dole redemande la levée de l'embargo sur les armes

Le chef de la nouvelle majorité républicaine au Sénat américain, Robert Dole, n'aura pas attendu pour passer à l'offensive sur le dossier bosniaque. Dès l'entrée en fonction du Congrès, mercredi 4 janvier, le sénateur du Kansas a déposé un projet de loi prévoyant la levée unilatérale par les Etats-Unis de l'embargo sur les livraisons d'armes à la Bosnie, instauré en 1991 par les Nations unies.

Cette initiative, qui vise à contourner le Conseil de sécurité de l'ONU, a été accompagnée d'un autre projet de loi anti-Nations unies préconisant la limitation de l'utilisation de fonds et de troupes des Etats-Unis pour des opérations de maintien de la paix. Tout en reconnaissant que l'embargo sur les armes a effectivement joué au détriment des Bosniaques face aux Serbes surarmés, l'administration Clinton a réaffirmé son opposition à une levée de l'embargo. En Bosnie, les combats se sont poursuivis, mercredi, dans la poche de Bihac (nord-ouest), alors que la trêve de quatre mois, entrée en vigueur le 1er janvier, était respectée dans le reste du pays. Sur le mont Igman qui surplombe Sarajevo, les troupes bosniaques se sont retirées, dans les délais prévus, de la zone démilitarisée qui avait été créée en août 1993 pour séparer les combattants qui se « partagent » le contrôle de cette montagne où passe l'unique voie de ravitaillement vers la capitale. Le retrait de ces forces, infiltrées dans la zone depuis l'automne 1994, constitue la première application concrète de l'accord de cessation des hostilités. En échange, les Bosniaques devraient obtenir prochainement la réouverture de cette piste vitale que les « casques bleus » se sont engagés à protéger contre les tirs serbes. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

Lech Walesa appelle ses concitoyens à ne pas payer leur impôt sur le revenu

VARSOVIE

correspondance

Lech Walesa et la majorité postcommuniste au pouvoir luttent de nouveau à couteaux tirés, au début de 1995, année de l'élection présidentielle, à laquelle se représente le président de la République, alors que les sondages donnent largement l'avantage au dirigeant de la gauche, Aleksander Kwasniewski. Ainsi, mardi 3 janvier, Lech Walesa, à la grande satisfaction des contribuables, a annoncé qu'il ne paierait pas son impôt sur le revenu selon les taux fixés, abusivement selon lui, par le gouvernement, et a appelé les Polonais à suivre son exemple.

Utilisant un jeu subtil de procédures, le chef de l'Etat a en effet bloqué deux lois accompagnant le budget de 1995, relatives aux impôts et aux salaires dans la fonction publique. Il a laissé entendre qu'il pourrait aussi opposer son veto à la loi de finances tout entière, que le Parlement vient d'adopter. Le Tribunal constitutionnel, saisi par le président, doit se prononcer le 12 janvier.

En toile de fond de ce conflit, il y a une lutte d'influence permanente entre Lech Walesa et le gouvernement, qui cherche à limiter le contrôle du chef de l'Etat sur les ministères « présidentiels » (défense, intérieur et affaires étrangères). Initialement feutré lors de l'arrivée au pouvoir de la coalition postcommuniste en octobre 1993, ce conflit s'envenime au fur et à mesure que s'approche l'échéance électorale de la fin 1995. Le premier ministre Waldemar Pawlak et Lech Walesa ne font d'ailleurs même plus semblant de s'entendre.

Lundi 2 janvier, le président a encore haussé le ton, en *« exigeant »* du premier ministre la nomination du candidat présidentiel, Wojciech Okonski, au poste de ministre de la défense, vacant depuis la démission de son titulaire en novembre. A cette occasion, M. Walesa a refusé la démission, présentée quelques jours plus tôt (pour la deuxième fois) du ministre des affaires étrangères, Andrzej Olechowski, accusé de corruption. M. Olechowski, un proche de M. Walesa, s'estime accusé à tort par le procureur général, Wlodzimierz Cimoszewicz (ex-communiste). Le président a fait signifier à M. Pawlak qu'il souhaitait voir M. Olechowski rester à la tête de la diplomatie polonaise jusqu'à la fin de son mandat présidentiel, en octobre. Autre différend : M. Walesa a annoncé qu'il allait désormais nommer seul les ambassadeurs, plusieurs candidatures, dont celle pour le Vatican, étant bloquées par le chef du gouvernement.

MICHEL GARA

AFRIQUE

ANGOLA

Le président Dos Santos rencontrera Jonas Savimbi

Le représentant spécial des Nations unies pour l'Angola, Alioune Blondin Beye, a affirmé que la rencontre entre le président Jose Eduardo Dos Santos et le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi *« aura lieu »*. *« Il faut que la population angolaise voie les deux hommes ensemble*, a déclaré M. Beye, mercredi 4 janvier, à Lisbonne, après s'être entretenu avec le ministre portugais des affaires étrangères, Jose Manuel Durao Barroso. *Dos Santos incarne la légitimité. Savimbi incarne l'UNITA, qui est une force incontournable. Certains symboles sont importants. »*

« Ce sera le bouquet final du processus de paix », a poursuivi M. Beye, l'artisan de l'accord de Lusaka. Il s'est toutefois refusé à tout pronostic sur la date et le lieu de cette rencontre. Le représentant de l'ONU a estimé que la situation n'était pas bloquée, soulignant que l'échange récent de messages entre le président Dos Santos et M. Savimbi donnait un *« élan prometteur »* au processus de paix.

Le chef d'état-major des forces armées angolaises, le général Joao Baptista de Matos, doit rencontrer samedi à Chipipa, près de Huambo, le chef d'état-major de l'UNTA, Arlindo Chenda Pena, « Ben-Ben », pour discuter des modalités d'application du cessez-le-feu proclamé le 22 novembre 1994. *« Cette rencontre des deux chefs d'état-major va permettre de régler définitivement les dernières difficultés sur le plan militaire »*, a ajouté Alioune Blondin Beye avant de confirmer qu'il se rendra à Paris le 10 janvier. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Grève et manifestations traduisent le malaise de la fonction publique

A l'appel du syndicat de la santé, plusieurs milliers de fonctionnaires se sont mis en grève mardi 3 janvier. A Pretoria, une centaine de manifestants ont été interpellés après des heurts avec la police. Ce mouvement, qui pourrait s'étendre, est un symptôme de la crise que traverse la fonction publique, forte de près de 1,5 million de travailleurs.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le mouvement qui a débuté mardi menaçait depuis la rupture des négociations entre le Syndicat des travailleurs de la santé et des services publics (SAHPSWU) et le gouvernement, fin 1994. Le syndicat, qui demande 15 % d'augmentation pour tous et un salaire minimum de 1 500 rands (environ 2 250 francs), a annoncé qu'il manifesterait devant les bâtiments publics jusqu'à satisfaction de ses revendications. Mardi, de violents incidents ont éclaté dans le centre de Pretoria, où la police a interpellé plus d'une centaine de manifestants, qui ont été relâchés dans la soirée.

Fort, selon ses dires, de quelque 68 000 membres – ce que contestent les syndicats concurrents –, le SAHPSWU ne représente qu'une faible partie des effectifs de la fonction publique. Mais il tient son importance de son implantation dans un secteur sensible – celui de la santé –, où, sous l'impulsion des travailleurs parmi les plus mal payés de toute la fonction publique, les grèves dures et mal contrôlées par les syndicats se sont multipliées au cours des derniers mois.

En fait, c'est l'ensemble de la fonction publique qui est aujourd'hui en crise, alors que le gouvernement tente de rationaliser un système quasi ingérable, hérité de l'apartheid. A la suite des accords conclus avant les élections, le nouveau pouvoir a dû intégrer au sein d'une administration inefficace et déjà pléthorique des dizaines de milliers de fonctionnaires provenant des anciens homelands ; il a également garanti aux fonctionnaires blancs les mieux payés leurs emplois et leurs privilèges d'antan. Si cette dernière décision a été fort utile pour perpétuer le [illegible] politique qui prévaut aujourd'hui, elle a suscité des frustrations parmi les fonctionnaires noirs.

La multiplicité des statuts et les différences sensibles de salaires avec le secteur privé n'ont fait qu'ajouter au désordre dans un domaine devenu un véritable casse-tête, sensible à la moindre perturbation sociale. La vive réaction du ministre de la fonction publique Zola Skweyiya, accusant, mardi, la direction du SAHPSWU d'*« irresponsabilité »* et de *« mauvaise foi »*, et mettant en garde les autres organisations de fonctionnaires contre *« des grèves incapables de donner l'argent que le gouvernement ne possède pas »*, montre assez bien la crainte qu'éprouvent les autorités de voir le mouvement en cours se propager. La menace est d'autant plus sérieuse que dix-sept syndicats de fonctionnaires sont en train de consulter leurs membres sur la possibilité de se lancer, à leur tour, dans la grève.

GEORGES MARION

SOMALIE

Un cessez-le-feu a été conclu à Mogadiscio

Les clans Abgal et Murusadé, qui s'affrontaient depuis la mi-décembre 1994 dans les quartiers sud de la capitale somalienne, ont conclu un cessez-le feu qui devait entrer en vigueur jeudi 5 janvier. Les combats ont fait près de 200 morts et 700 blessés.

Dans la soirée du 4 janvier, le calme était revenu à Mogadiscio, dans les quartiers de Bermuda et de Médina, proches du port et de l'aéroport. Les combats avaient été provoqués par la défection du chef des Murusadés, Mohamed Qanyere Afrah, qui avait rejoint le camp du général Mohamed Farah Aïdid, alors qu'il était jusqu'ici l'allié du « président » Ali Mahdi. Les quartiers sud de Mogadiscio abritent le siège fortifié des Nations unies, que l'organisation internationale doit quitter le 15 janvier, pour se replier sur l'aéroport, en attendant l'évacuation des derniers « casques bleus » prévue au plus tard le 15 mars. Le complexe contient des équipements et des véhicules dont les milices somaliennes ont empêché l'évacuation. – *(AFP, Reuter.)*

Allan Boesak serait contraint de renoncer à son poste d'ambassadeur

Le président Nelson Mandela aurait demandé, le 31 décembre, à Allan Boesak de renoncer au poste d'ambassadeur de la République sud-africaine auprès des Nations unies à Genève, selon l'agence de presse sud-africaine SAPA. M. Boesak, qui a mené la liste de l'ANC dans la province du Cap-Occidental lors des dernières élections, est accusé d'avoir détourné des fonds destinés à sa Fondation pour la paix et la justice. Le détournement porterait sur 2,9 millions de rands (4 350 000 francs) en provenance d'organisations caritatives scandinaves (*le Monde* du 30 décembre).

M. Boesak devait rencontrer le vice-président sud-africain Thabo Mbeki jeudi 5 janvier. Evincé de la direction de l'ANC pour le Cap-Occidental, après y avoir perdu les élections face au Parti national, M. Boesak, un métis, était de plus en plus contesté à l'intérieur de son parti.

Le 3 janvier, la présidence a fait savoir que M. Mandela rendrait bientôt sa décision dans cette affaire. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne la France est sommée par les islamistes de fermer son ambassade à Alger

L'ambassade de France en Suisse a finalement reconnu, mercredi 4 janvier, avoir reçu, comme les ambassades d'Allemagne, de Grande Bretagne et des Etats-Unis, une lettre de menaces signée du Groupe islamiste armé (GIA), exigeant la fermeture, d'ici samedi, de l'ambassade de France à Alger, faute de quoi *« les impies seront tués froidement »*. Le message, rédigé dans un allemand approximatif, avait été posté de Bâle, le 27 décembre – le jour même où étaient assassinés, en Algérie, quatre Pères blancs (dont trois Français), victimes d'une opération de représailles du GIA, décidé à « venger » la mort des quatres preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France.

Selon le département fédéral de justice et de police à Berne, deux autres représentations diplomatiques – qui n'ont pas été nommément citées – ont reçu des menaces analogues. Il pourrait s'agir, estime l'AFP, citant des sources diplomatiques, du Canada et de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro). L'ensemble des pays visés entendent se concerter, afin d'*« examiner une réponse commune ou une action commune »*, a fait savoir, mercredi, un porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères.

Depuis un an, toutes les ambassades en Algérie ont réduit leurs effectifs, de manière souvent très importante, et enjoint leurs ressortissants de quitter le pays. Certaines représentations ont même, tout bonnement, fermé leurs portes. Cela a été le cas, en août, des Pays-Bas et de l'Autriche ; en septembre, de la Suisse ; en novembre, après l'assassinat du directeur du groupe Daewoo, de la Corée du Sud.

On voit mal, cependant, les principaux pays occidentaux représentés en Algérie, et en particulier la France, en arriver à de telles extrémités – difficiles, voire impossibles, à assumer politiquement. Le sentiment d'isolement des Algériens a déjà été aggravé par les restrictions sévères dans l'octroi des visas. Cette impression de « lâchage » vient d'être encore avivée par la suspension, même limitée aux compagnies françaises, des liaisons maritimes et aériennes avec l'Algérie. Prisonnière de son histoire, la France, où vivent plus de 800 000 Algériens, ne peut guère, à priori, se permettre d'aller plus loin et de couper les ponts.

De leur côté, les Etats-Unis ont assuré prendre *« au sérieux toutes les menaces contre les étrangers »* en Algérie, même si, comme l'a rappelé le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, des doutes subsistent quant à *« l'authenticité »* de la lettre de menaces, reçue par l'ambassade américaine à Berne.

A Paris, le premier ministre, Edouard Balladur, a fait savoir, mercredi, à l'issue d'une réunion interministérielle, que la la France, qui *« soutient le peuple algérien, et lui seul »*, maintiendrait sa position de *« non-ingérence »*. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a annoncé que des *« mesures supplémentaires »* seraient prises *« dans les prochains jours »*, afin de renforcer *« la sécurité du dispositif diplomatique et consulaire en Algérie »* et celle des liaisons aériennes et maritimes.

Evoquant la situation politique algérienne, le chef de la diplomatie française a déploré *« l'immobilisme »* qui prévaut aujourd'hui. *« Si l'on reste face à face entre le camp répressif de l'armée et, de l'autre côté, le camp terroriste du FIS, la violence va durer pendant des années et des années »*, a-t-il estimé. *« Il faut donc en sortir par un processus démocratique conduisant à des élections – mais à de vraies élections »*, a souligné M. Juppé.

C'est en des termes beaucoup plus crus, que s'est exprimé, mercredi, à Bruxelles, le commissaire chargé des relations extérieures avec les pays de la Méditerranée, Manuel Marin. S'adressant au Parlement européen, M. Marin a ouvertement prôné la nécessité de *« négocier pour que l'aile modérée du FIS arrive éventuellement au pouvoir »*. Une option que le FLN (ancien parti unique) tente, depuis longtemps, de mettre en œuvre.

C'est ainsi qu'il faut interpréter la rencontre entre une délégation du bureau politique de ce parti avec les deux principaux dirigeants de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj. Ces entretiens, premiers du genre depuis mars 1992, visaient à étudier *« les possibilités de conjuguer les efforts, en vue de trouver une issue globale à la crise »*, s'est borné à indiquer le FLN, sans préciser la date de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un *« Congrès national de réconciliation et de concorde »*, auquel d'autres partis de l'opposition devraient être associés.

C. S.

BANGLADESH

L'opposition a déclenché une campagne de manifestations contre le premier ministre

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Depuis une semaine, grèves générales et manifestations ont paralysé à plusieurs reprises toute activité dans Dacca, la capitale. Trente personnes ont été blessées, mercredi 4 janvier, lors d'affontements entre protestataires et forces de l'ordre. Depuis la démission collective des 147 députés de l'opposition, le 28 décembre, les Bangladais assistent, impuissants, au dangereux bras de fer engagé entre le premier ministre Khaleda Zia et les trois grandes formations de l'opposition parlementaire.

Ces dernières boycottent en fait l'Assemblée nationale depuis mars. Leurs chefs accusent le gouvernement de mauvaise gestion et de corruption, tout en exigeant – et c'est là leur principale revendication – que le cabinet se retire un mois avant les prochaines élections générales prévues au début de 1996 pour laisser la place à un cabinet neutre, seul capable selon eux, d'assurer un *« scrutin libre et honnête »*. La ligue Awami, la plus importante formation de l'opposition, les fondamentalistes musulmans du Jamaat Islami et le Jatiyo, partisans de l'ancien président Ershad, ont ainsi formé la plus surprenante des alliances pour forcer la bégum Zia à se plier à leurs exigences...

Au lendemain de l'« ultimatum » du 28 décembre, le premier ministre avait fini par accepter le principe de son retrait, un mois avant les prochaines élections. Mais, selon ses adversaires, les déclarations de Mme Zia, lors d'une allocution télévisée, auraient été trop vagues pour être vraiment prises au sérieux. Surtout, elle avait assorti ses promesses d'une série de conditions jugées aussitôt inacceptables par ses adversaires, telle l'interruption de tout mouvement de masse et de toute manifestation antigouvernementale jusqu'à l'organisation du prochain scrutin.

Les leaders de l'Awami, du Jamaat et du Jatiyo ont immédiatement rejeté en bloc ces propositions et ont appelé à plusieurs grèves générales en janvier. Leur objectif semble désormais de paralyser l'activité économique du pays en organisant manifestations. Ce mouvement d'agitation devrait culminer, le 19 janvier, avec une opération d'ampleur nationale qui vise à bloquer routes et voies ferrées.

« Un bras de fer entre deux femmes qui se haïssent. » Le commentaire de ce journaliste bangladais, peut-être un peu réducteur, résume assez bien l'un des enjeux de ce qui n'est finalement qu'une bataille de pouvoir dans un pays à l'instabilité politique récurrente : le premier ministre Zia, chef du Parti national bangladais (BNP), est la veuve de l'ancien président Ziaur Rahman, assassiné en 1980 lors d'un coup d'Etat militaire.

« La veuve et l'orpheline »

Elle a été élue, en 1991, après la démission forcée du général-président Mohammed Ershad. Sheikh Hassina, chef de la Ligue Awami, est la fille du « père de la nation » Mujibur Rahman, celui qui arracha l'indépendance du Bangladesh au Pakistan en 1971 et qui, lui aussi, fut tué par des officiers rebelles, quatre ans plus tard. Depuis lors, *« la veuve et l'orpheline »*, qui se détestent cordialement, n'ont cessé de se disputer le pouvoir. Au nom de l'*« héritage »* de leurs défunts mari et père.

Pour la première fois depuis longtemps, les deux femmes se sont rencontrés, mercredi, lors du mariage de la fille de Mme Hassina où le premier ministre était invité. *« Tu es ma fille et ta mère est comme une sœur pour moi »*, a glissé la bégum Zia à l'oreille de la jeune mariée. Mais ces échanges de politesse orientale ne font que préfigurer le combat qui s'annonce.

Deux options s'offrent au chef du gouvernement : soit organiser des élections partielles pour remplacer les députés démissionnaires, soit appeler à des élections générales que l'opposition boycottera si un gouvernement neutre n'est pas nommé un mois auparavant. A moins que, sous la pression des circonstances, elle ne soit finalement obligée de démissionner immédiatement et prendre le risque d'attendre un nouveau verdict des urnes. Tout dépendra de la détermination de l'opposition qui s'est montrée, jusqu'à maintenant, prête à tout pour se débarrasser de Khaleda Zia.

BRUNO PHILIP

BIRMANIE

L'insurrection des Karens est affaiblie par des dissensions religieuses

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'une des plus vieilles insurrections de Birmanie, celle des Karens, est la proie d'un conflit interne dont le principal bénéficiaire pourrait être la junte au pouvoir à Rangoun. L'Union nationale karen (UNK), qui se bat depuis quarante-six ans pour l'autonomie de cette ethnie de l'est du pays, ne réussit pas, en effet, à briser une rébellion de bouddhistes au sein d'une organisation dont la direction est à majorité chrétienne. Des combats sporadiques entre les deux factions ont encore été signalés, en début de semaine, à proximité de la Salween, à la hauteur où ce fleuve forme la frontière avec la Thaïlande.

En l'espace de dix-huit mois, les généraux, qui ont repris le pouvoir à Rangoun en 1988, ont réussi à négocier des cessez-le-feu séparés et provisoires avec une douzaine de mouvements insurgés. Mais ils demeurent en guerre, dans le Nord-Est, avec la petite armée bien équipée de Khun Sa, le seigneur shan de la drogue, et n'ont pas pu s'entendre, dans l'Est, avec l'UNK, dont les effectifs sont estimés à quelque cinq mille hommes équipés d'armes légères. Sur le territoire qu'elle contrôle, l'UNK offre aussi l'hospitalité à des étudiants et à des hommes politiques birmans qui ont fui, en 1988, la répression militaire à Rangoun et dans le centre du pays.

Début décembre, environ trois cents partisans bouddhistes de l'UNK se sont mutinés, estimant que leurs intérêts étaient lésés par un refus de la direction de l'Union d'autoriser la construction de pagodes dans un secteur que cette dernière considère comme une zone d'insécurité, donc propre aux infiltrations d'agents de Rangoun. L'UNK, dont les rangs font une large place aux adventistes du septième jour, dément qu'il s'agisse d'une discrimination à l'égard des bouddhistes karens. Version que contestent les mutins.

Toujours est-il que l'armée birmane a profité de cette querelle pour avancer ses pions, harcelant notamment le camp où sont groupés les anciens étudiants birmans. Depuis de longs mois, l'armée birmane avait renoncé à lancer des offensives contre l'UNK, avec laquelle des pourparlers, qui n'ont pas encore abouti, avaient été engagés.

Matériel chinois

Selon des experts, le matériel militaire chinois récemment acquis par Rangoun, notamment des hélicoptères, devrait plutôt servir à tenter de réduire les troupes de Khun Sa, avec lequel aucun compromis ne semble concevable. L'affaiblissement de l'UNK pourrait cependant conduire l'armée birmane à revoir au moins en partie ce choix, d'autant que la saison sèche, qui s'étale jusqu'en mai, facilite ses opérations dans les montagnes couvertes de forêts de l'est du pays.

L'UNK avait négocié, le 15 décembre, un compromis avec ses propres dissidents bouddhistes. Mais, la méfiance aidant, cet accord a fait long feu puisque des combats sporadiques sont rapportés, depuis le 28 décembre, entre les deux factions. Les experts notent qu'au cas où ce conflit ne se résorberait pas rapidement, l'UNK et, avec elle, le long combat des Karens en faveur de leur autonomie risquent de sérieusement en pâtir.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFGHANISTAN : Radio-Kaboul fait état de bombardements russes dans le nord du pays. – La radio gouvernementale a affirmé, mercredi 4 janvier, que des avions russes et d'autres pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) avaient récemment bombardé deux des provinces du nord de l'Afghanistan limitrophes du Tadjikistan, tuant une dizaine de civils et détruisant des bâtiments. Le gouvernement tadjik avait demandé, le 3 janvier, à la Russie et à d'autres Etats de la CEI, d'envoyer des renforts sur sa frontière avec l'Afghanistan après la mort de six gardes-frontières russes, tués dans des combats contre des rebelles islamiques tadjiks basés en Afghanistan. – *(Reuter.)*

INDONÉSIE : le gouvernement juge « très provocatrice » l'attitude du Portugal sur le Timor-Oriental. – Le ministre des affaires étrangères, Ali Alatas, a accusé, mercredi 4 janvier, Lisbonne d'avoir adopté un *« comportement très aggressif et particulièrement provocateur »* à l'égard de Djakarta sur la question du Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise annexée en 1976 par l'Indonésie. Le président portugais Mario Soares s'était prononcé, le 1er janvier, en faveur de l'autodétermination du Timor-Oriental après que de violents affrontements eurent éclaté entre forces de l'ordre et manifestants à Baucau, une ville située à l'est du Timor-Oriental. Des pourparlers entre le Portugal et l'Indonésie doivent débuter, le 9 janvier, à Genève, en présence du secrétaire général de l'ONU. – *(Reuter.)*

THAÏLANDE : le Parlement assouplit la Constitution issue du coup d'Etat militaire de 1991. – Le Parlement a adopté, mercredi 4 janvier, une série d'amendements constitutionnels destinés à favoriser la démocratisation du pays. Les textes abaissent de vingt ans à dix-huit ans l'âge minimal pour voter et réduisent à deux tiers la proportion de militaires dans la Chambre basse. Ces amendements assouplissent la Constitution rédigée par une junte militaire qui s'était emparée du pouvoir en février 1991. – *(Reuter.)*

INTERNATIONAL

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Newt Gingrich, héros controversé de la première séance du nouveau Congrès

WASHINGTON
de notre correspondant

« Historique » fut le mot le plus souvent prononcé, mercredi 4 janvier, au cours des innombrables reportages que les chaînes de télévision ont consacrés à la première séance publique du nouveau Congrès à majorité républicaine. Et le nouveau *speaker*, Newt Gingrich, fut, bien sûr, l'homme du jour.

Ce fut un véritable « one-man-show ». L'homme qui voyait son rêve d'enfant se réaliser et dont le prénom, « Newt », orne désormais les badges et les tee-shirts vendus aux touristes qui visitent la capitale fédérale, a saisi le marteau que lui tendait le démocrate Richard Gephardt, devenant ainsi officiellement le nouveau speaker de la Chambre des représentants, et le troisième personnage de l'Etat américain : *« J'ai l'impression d'être un acteur de l'Histoire et d'être associé au mythe romantique de ce pays »*, a-t-il commenté.

« Je clos quarante ans de règne démocrate sur cette Chambre... Vous êtes maintenant mon président, que le grand débat commence. » En réponse à cette adresse du speaker sortant, l'« homme de Georgie » a fait preuve, une fois n'est pas coutume, d'œcuménisme, et a souhaité que républicains et démocrates créent un *« partenariat »* et se mettent *« à la portée des Américains »*, notamment pour lutter contre la *« crise morale »* qui secoue l'Amérique. Pour preuve de son éclectisme politique, M. Gingrich s'est aussi bien réclamé du démocrate Franklin Roosevelt que du républicain Ronald Reagan. Il faut que nous fassions preuve d'un sens de l'*« ouverture »* et du *« dialogue »* auxquels les Américains n'ont pas, jusqu'à présent, été habitués, a-t-il souligné.

Hillary Clinton : « Une garce ! »

Mais, alors que la colline du Capitole était sous l'emprise de la fièvre politique de cette rentrée parlementaire, un « scoop » de CBS commençait à être repris sur toutes les chaînes de télévision. Répondant à une question (piège), Mme Gingrich (mère) faisait part des commentaires de son fils sur... la *first lady* Hillary Clinton : *« une garce ! »*. L'affaire a provoqué quelque émoi, et le nouveau speaker, sans pouvoir démentir, a mis en cause la déontologie de CBS. *« Ma mère est une femme simple qui aime son fils. Il est honteux de la part d'un journaliste de portée nationale de susurrer à l'oreille d'une personne :* « dites-moi tout » *et de le diffuser à l'antenne. »*

Le président Bill Clinton, de son côté, avait quitté Washington depuis deux jours, laissant la vedette aux héros de la nouvelle majorité républicaine. Mardi, on a vu le président revenir de la chasse, tenant deux canards par le cou ; mercredi, il a inauguré une école, à Little-Rock, son fief de l'Arkansas. Les télévisions étaient présentes, au moment de cette réponse qu'il a donnée à une petite fille qui l'interrogeait sur... la critique. Conseil du chef de exécutif : *« Ne laissez personne vous rabaisser sur le plan personnel. Trop de critiques de nos jours ont pour but de blesser les gens personnellement et de les blesser aux yeux des autres. C'est mal ! »* La Maison Blanche, de son côté, a condamné mollement les propos « attribués » à M. Gingrich ; propos qui ne peuvent que renforcer l'image d'extrémiste que les démocrates s'efforcent de donner de lui.

Le speaker a cependant tenu son rôle, et ses promesses : la Chambre basse du Congrès devait poursuivre ses travaux jusqu'à une heure avancée de la nuit pour venir à bout d'une première fournée de textes législatifs, notamment liés au mode de fonctionnement du Congrès, destinés à montrer que la « révolution conservatrice » est effectivement en marche.

LAURENT ZECCHINI

Le programme législatif républicain laisse les Américains sceptiques. – Un sondage publié par le magazine *Newsweek*, cette semaine, montre que seulement 25 % des Américains pensent que le programme républicain pour les deux ans qui viennent constitue une *« promesse sérieuse »*, tandis que 24 % le considèrent comme une simple *« promesse électorale »*. Et 47 % des personnes interrogées en ignorent tout.

PROCHE-ORIENT

Paris fait un geste en faveur de l'Irak

Suite de la première page

Dans son dernier rapport, Rolf Ekeus déplore des lacunes dans les renseignements fournis par l'Irak à propos de ses armes biologiques. Il *n'en considère pas moins que* les autorités irakiennes ont coopéré avec la Commission des Nations unies et qu'elles ont fait *« beaucoup de progrès »* ces six derniers mois pour se conformer aux demandes de l'ONU.

Il constate aussi que le système de surveillance à long terme du désarmement irakien est désormais *« provisoirement »* opérationnel – le mot « provisoirement », selon des sources diplomatiques, ayant été soufflé à M. Ekeus par les Etats-Unis qui veulent différer autant que possible la fixation d'une période probatoire, au terme de laquelle l'embargo pétrolier imposé à l'Irak serait partiellement levé.

Pour la France – comme pour Moscou et Pékin –, l'Irak a donc fait des pas dans la bonne direction. Or le gouvernement français a toujours affirmé que dès lors que Bagdad se conformerait, même partiellement, aux exigences du Conseil de sécurité, il convenait que celui-ci en prenne acte et l'encourage à aller de l'avant.

M. Juppé l'avait répété à tous ses interlocuteurs, lors d'une tournée qu'il avait effectuée à la mi-octobre dans quatre pays du Golfe : le Qatar, les Emirats arabes unis, le sultanat d'Oman et le Koweït. Ses hôtes ont paru plus enclins à reconnaître d'éventuels « progrès » irakiens. A condition toutefois que le président irakien s'abstienne de ces déclarations provocantes dont il a la spécialité. Or, mercredi encore, Saddam Hussein n'a pas pu s'empêcher de dire que son pays était *« vital »* pour assurer la sécurité des Arabes – ce qui n'est pas nécessairement faux – mais il a ajouté que *« les régimes arabes sont psychologiquement effondrés à cause de leur faiblesse et de leur fragilité »*.

Le mérite de la clarté

En recevant Tarek Aziz à Paris aujourd'hui, la France est donc conséquente avec elle-même. Surtout si M. Juppé rappelle à son interlocuteur, que Bagdad doit encore respecter toutes les résolutions des Nations unies, pour voir lever les diverses sanctions que le Conseil de sécurité lui a imposées après la guerre du Golfe.

A ce stade néanmoins, le principal souci du régime irakien est la levée au moins partielle de l'embargo pétrolier qui le frappe, dans la mesure où il estime avoir rempli la condition *sine qua non* en acceptant la surveillance à long terme de son désarmement. Il est donc vraisemblable que ce sera la principale demande que Tarek Aziz formulera devant M. Juppé, avec lequel il s'était déjà entretenu à New-York au mois de septembre, en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le gouvernement français n'est certes pas mu par les seules considérations de droit international. Il a aussi le souci de favoriser les entreprises françaises, dans la perspective d'une levée à plus ou moins long terme de l'embargo imposé à Bagdad. Mais il a au moins le mérite de la clarté, au risque, du reste, d'irriter les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui continuent de tenir un langage très dur envers le régime irakien – ce qui, par parenthèse, n'empêche pas leurs propres entreprises de sonder l'avenir du marché irakien.

On est loin des incohérences qui avaient marqué le séjour, en octobre 1993 à Paris du même Tarek Aziz (*le Monde* du 21 octobre 1993). Officiellement, il avait été accueilli en France pour *« des raisons humanitaires »*, ce qui ne l'avait pas empêché de se rendre dans certains des meilleurs restaurants libanais de Paris, ni de s'entretenir avec Charles Pasqua.

Le ministère de l'intérieur s'était employé à préciser que ce n'était pas ès qualité que le ministre d'Etat l'avait rencontré. Mais l'argument était un peu court et dissimulait mal les maladresses et les dysfonctionnements au sein du gouvernement à propos de l'Irak. Il est vrai néanmoins que le régime irakien n'avait pas encore fait le minimum nécessaire pour être quelque peu considéré comme « fréquentable ».

MOUNA NAÏM

IRAN

Téhéran pourrait disposer bientôt de l'arme nucléaire

A en croire des officiels américains et israéliens, cités par le *New York Times* dans son édition du jeudi 5 janvier, l'Iran serait prêt beaucoup plus tôt que prévu à acquérir l'arme nucléaire : dans cinq ans au lieu de dix ans. Le pays dispose d'un centre de recherches et de production à Bushehr, à 750 kilomètres au sud de Téhéran, où deux réacteurs de 1 300 mégawatts sont en cours de construction. Des responsables israéliens ont indiqué au quotidien américain que l'Etat juif pourrait être contraint de détruire ce site si ce programme n'était pas arrêté, comme il l'avait fait, en 1981, en Irak.

A Gaza

Un nouvel accrochage a opposé des soldats israéliens et des policiers palestiniens

Aggravant la tension entre Israël et les Palestiniens, un nouvel accrochage armé a opposé, mercredi 4 janvier, à Gaza, des soldats israéliens et des policiers palestiniens.

Selon Israël, c'est un policier palestinien qui a tiré en direction d'un point de passage emprunté par les voyageurs entre l'Etat juif et Gaza, et les soldats en poste sur ce site ont riposté. Selon le chef adjoint des services de renseignements palestiniens, Rachid Abou Chabak, ce sont les soldats israéliens qui ont tiré les premiers, blessant légèrement deux passants. Cet échange de tirs est intervenu trois jours après que trois policiers palestiniens eurent été tués par des soldats israéliens, au point de passage d'Erez entre la bande de Gaza et l'Etat juif (*le Monde* du 4 janvier) dans des circonstances que l'enquête n'a pas encore élucidées.

En Cisjordanie occupée, près de la ville de Ramallah, quatre Palestiniens du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), ont été tués par une unité spéciale de l'armée israélienne. Selon la version israélienne, les quatre Palestiniens, qui circulaient à bord d'une voiture, ont tiré en direction de l'unité israélienne, laquelle a alors ouvert le feu. Le FPLP appartient à l'opposition hostile au processus de paix, mais l'incident de mercredi ne fait qu'accroître la tension entre les deux « partenaires » de ce processus.

Le ministère français des affaires étrangères a démenti des déclarations de Mounir Maqdah, un responsable palestinien au Liban, selon lesquelles l'OLP a demandé à la France d'organiser le départ de combattants palestiniens du Liban vers les territoires autonomes palestiniens. *« Ces informations sont dénuées de fondement. Aucune demande de cette nature n'a été sollicitée à la France »*, a-t-on affirmé au Quai d'Orsay. – (*AFP.*)

EN BREF

ÉTATS-UNIS : un député propose des coups de trique en guise de sentence. – Tom Cameron, représentant de l'Etat du Mississippi (sud des Etats-Unis), a déposé, mercredi 4 janvier, une proposition de loi visant à permettre aux magistrats de son Etat d'inscrire les coups de trique au menu des sentences qu'ils prononcent. Inspiré par le châtiment infligé l'an dernier à l'adolescent américain Michael Fay à Singapour, M. Cameron souhaite que la perspective de la trique dissuade les délinquants. – (*Reuter.*)

Des anciens combattants de la guerre du Golfe portent plainte contre des entreprises allemandes. – Quelque 2 000 anciens combattants américains de la guerre du Golfe ont porté plainte contre une vingtaine de firmes, dont des sociétés allemandes, accusées d'avoir illégalement permis à l'Irak de s'équiper en gaz de combat, a affirmé mercredi, 4 janvier L'hebdomadaire *Stern*. Ils réclament au total 1 milliard de dollars en dommages et intérêts à ces sociétés, dont les firmes allemandes Degussa, Thyssen, Preussag, Sigma et Heberger Bau, pour les séquelles qu'ils ont gardées. – (*AFP.*)

MALAWI : Arrestation d'un proche de l'ex-président Banda. – John Tembo, conseiller influent de l'ancien président Kamuzu Banda, a été arrêté par la police, mercredi 4 janvier, au domicile de ce dernier, qui a *été de facto* placé en résidence surveillée. Cette arrestation intervient au lendemain de la publication du rapport de la commission d'enquête formée pour établir les circonstances de la mort de quatre ministres du président Banda, en 1983. Selon ce rapport, ces quatre hommes avaient été assassinés à coups de marteau puis placés dans une voiture afin de faire croire à un accident, thèse officielle présentée par le gouvernement à l'époque. – (*AFP, Reuter.*)

PRÉCISION : Afars et Issas au gouvernement djiboutien. – Après la signature d'un accord de paix entre le gouvernement djiboutien et une fraction de l'opposition (*le Monde* du 28 décembre 1994), l'ambassadeur de Djibouti à Paris, Omar Farah, tient à préciser que *« le président de la République a toujours tenu à voir toutes les communautés nationales représentées »* au gouvernement. Il souligne que les postes de premier ministre et six portefeuilles ministériels *« ont été confiés à des représentants de la communauté afar* [et] *sept à la communauté issa »*, ajoutant que *« trois autres postes ministériels sont occupés par des représentants des communautés arabe, issak et gadabourcie, membres à part entière de la nation djiboutienne, qui ne se résume pas à la trop simple équation afarissa »*.

Lionel Jospin, ancien premier secrétaire du Parti socialiste et ancien ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, mercredi 4 janvier, par une brève déclaration devant le *bureau national du PS, qu'il est* « disponible » pour « être candidat à l'élection présidentielle » et « à mener campagne au nom [des socialistes] ».

■CALENDRIER. *La direction du* Parti socialiste a mal réagi à cette annonce, qui contrevient, selon elle, au calendrier fixé par le premier secrétaire Henri Emmanuelli, prévoyant l'ouverture de la période de dépôt des candidatures à compter du 18 *janvier. Cette annonce a provoqué*, aussi, de vives réactions chez les fabiusiens, qui réfléchissent à l'hypothèse d'une autre candidature. Sur RTL, jeudi matin, Jean Poperen a contesté cette candidature, « qui complique les choses » et qui risque, *selon lui, « d'ouvrir un* sous-congrès de Rennes ».



La candidature de M. Jospin suscite la méfiance des amis de M. Fabius

Par une brève déclaration devant le bureau national du Parti socialiste relayée dans le même temps par l'AFP, Lionel Jospin s'est mis le premier, mercredi 4 janvier, sur les rangs des candidats à la candidature socialiste pour l'élection présidentielle. Cette annonce-surprise contrevient au calendrier de sélection interne imposé par Henri Emmanuelli mais, d'un point de vue strictement tactique, elle ne manque pas d'astuce. Pas tout à fait imprévue, elle a été minutieusement préparée et, quoi qu'en dise aujourd'hui une direction du parti mauvaise joueuse, concertée.

Cinq jours après la défection de Jacques Delors, l'hypothèse d'une candidature de M. Jospin *était déjà envisagée par ceux qui* entendaient, notamment, tuer dans l'œuf les ambitions de Jack Lang (*le Monde* du 16 décembre). C'est juste avant Noël, cependant, que l'ancien premier secrétaire du PS a pris personnellement la résolution, comme il le dit aujourd'hui, *« d'occuper le vide »*.

Pierre Mauroy et Michel Rocard ont été rapidement mis dans la confidence. Le 20 décembre, Lionel Jospin s'en est ouvert à François Mitterrand ; le lendemain, à Henri Emmanuelli. Le fait que celui-ci ne lui ait plus donné signe de vie ensuite semble avoir décidé M. Jospin, flairant un piège, à sortir dès le début de cette année du bois socialiste. Ne voulant pas compromettre ses propres intérêts, M. Emmanuelli entendait imprimer sa propre cadence et imposer son propre système. Or, ce piège peut se refermer sur lui. Le choix final du candidat devant, le 3 février, revenir à chacun des militants, M. Jospin n'est pas, sur ce terrain de la démocratie interne, le moins bien armé.

Il a, de toute façon, de vrais arguments à faire valoir. Il symbolise *un socialisme authentique*, ainsi que l'a reconnu dès mercredi soir Daniel Percheron, responsable de l'importante fédération du Pas-de-Calais, qui juge que *« cette candidature honore le PS »*. C'est là un soutien de taille. Premier secrétaire du premier septennat, M. Jospin a su, également, incarner la phase héroïque du mitterrandisme sans en partager ensuite les dérives. Critique aussi bien sur le dossier africain que sur le passé du chef de l'Etat, sourcilleux, en bon protestant, sur les questions d'éthique, M. Jospin a toujours réussi cependant à garder le contact avec le chef de l'Etat.

Hésitation des « deloristes »

Sa loyauté n'a pu être mise en cause tant vis-à-vis de la candidature virtuelle de M. Rocard que de celle, espérée, de M. Delors. Au sein du parti, M. Jospin s'est encore scrupuleusement évertué à demeurer dans une attitude de synthèse entre l'axe majoritaire défini par M. Emmanuelli et le pôle rénovateur fixé autour de M. Mauroy et Martine Aubry. Enfin, M. Jospin peut se prévaloir d'avoir beaucoup fait pour un nouveau ras*semblement de la gauche*, en étant l'un des principaux gestionnaires des assises de la trans*formation sociale*.

Tous ces atouts ne dissimulent pas certains handicaps. Une faillite électorale dans sa région de parachutage de Midi-Pyrénées. Un style, comme en convient un de ses proches, *« horriblement sérieux »*, qui risque de gêner une campagne électorale. Depuis bientôt deux ans, M. Jospin a donné le sentiment de vouloir prendre de la hauteur par rapport à toutes les contingences internes et compliquées du PS.

Cette prise de distance n'a pas toujours été bien perçue, mais elle n'a pas été suffisante pour désarmer les vieilles haines des fabiusiens. Si menace il doit y avoir pour cette candidature de M. Jospin, elles viendront de ce côté. Pris de court mercredi, ceux-ci ne devraient pas tarder à réagir : d'une façon externe, en « sollicitant » la colère du partenaire Radical, qui n'admettrait pas la *candidature d'un homme* qui n'a jamais ménagé Bernard Tapie (en revanche, Georges Sarre, *l'un des dirigeants du* Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, se félicite de la candidature de M. Jospin, qui pourrait, selon lui, rassembler la gauche) ; d'une façon interne, en opposant une autre candidature, mais le choix s'est restreint. Pierre Joxe semblant avoir repoussé toutes les offres, il ne resterait que M. Lang.

« M. Jospin n'est pas le meilleur candidat pour rassembler. Je ne pense pas qu'on en restera à un seul candidat », confie Claude Bartolone, bras armé de *Laurent Fabius*. Cette première réaction faisait craindre une réédition du congrès de Rennes, le retour, comme le dit Ségolène Royal, *« du grand bazar »*. Chez les deloristes orphelins, on en était jeudi matin à envisager dans ce cas une candidature de Mme Aubry. *« Si elle veut y aller, on la soutient »*, assurait Mme Royal, présidente du conseil national du PS. M. Jospin saura-t-il apaiser tout le monde ? La consistance de sa candidature se jugera naturellement à cette aune.

DANIEL CARTON

« Rassembler la gauche et les écologistes »

Voici le texte intégral de la déclaration faite par Lionel Jospin devant le bureau national du Parti socialiste, mercredi 4 janvier :

« Nous voici en 1995. Il nous faut donc revenir sur la question de la désignation de notre candidat à l'élection présidentielle. Le premier secrétaire a procédé à des consultations. J'ai moi-même, comme vous, beaucoup réfléchi et écouté pendant cette période. Il me semble que nous devons maintenant sortir des non-dits, des suppositions ou des non-candidatures, pour amorcer ensemble un processus de réflexion à partir d'éléments réels.

» C'est pourquoi je crois souhaitable de vous informer de ce que j'ai dit à notre premier secrétaire et à François Mitterrand : je suis prêt à être candidat à l'élection présidentielle et à mener campagne en notre nom, si notre parti le décide.

» Sans doute, après Jacques Delors, aucune candidature ne s'est imposée d'elle-même, mais il faut un candidat socialiste dans cette élection difficile, un candidat qui puisse rassembler la gauche et les écologistes. Je suis disponible pour cela et je pense avoir la capacité de le faire, dans le respect de nos orientations communes.

» C'est à la fin janvier ou au début février que, selon le calendrier qui nous a été proposé, le processus de désignation doit s'achever avec le vote de nos militants et la réunion de l'instance nationale qui précédera l'investiture ; *nous avons donc encore* un peu de temps pour mener à bien notre réflexion collective ; mais celui ou celle qui sera notre candidat aura besoin rapidement de se préparer psychologiquement, intellectuellement, politiquement à la tâche et à la responsabilité qui seront les siennes, notre parti devant également se préparer et se mobiliser. C'est pourquoi j'ai voulu, dès aujourd'hui, vous faire part de ma conviction et de mon engagement. »

Le calendrier de désignation

Le bureau national du Parti socialiste a adopté, mercredi 4 janvier, le calendrier de désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle :

– 18 janvier : ouverture de la période de dépôt des candidatures, présentation de l'avant-projet de plate-forme présidentielle ;

– 25 janvier : clôture des candidatures ;

– 3 février : vote de tous les militants dans les sections de 18 heures à 22 heures ;

– 4 février : réunion des commissions exécutives fédérales ;

– 5 février : convention nationale extraordinaire, qui désignera le candidat et adoptera la plate-forme présidentielle.

L'heure de la synthèse

Revoilà Lionel Jospin ! L'ancien premier secrétaire est devenu, depuis bientôt deux ans, un dirigeant socialiste à *éclipses. Absent lors de la prise* de contrôle du PS par Michel Rocard en avril 1993 – il avait *annoncé, alors, son intention* de prendre du champ par rapport à la politique –, distrait lors du renversement du même Michel Rocard, en juin 1994, après les élections européennes, évasif pendant le congrès de Liévin, en novembre, pour lequel il avait déposé une hautaine contribution personnelle, M. Jospin semble chercher sa gauche à côté de la gauche.

Il n'est pas le seul. Beaucoup de Français, comme *l'avait* montré l'adhésion d'une moitié d'entre eux, selon les sondages, *à la candidature éventuelle de* Jacques Delors, aimeraient qu'à l'occasion de l'élection prési*dentielle, un parti de la « remise* de la société en mouvement » se forme face au maintien dans les lieux de la droite au pouvoir depuis vingt et un mois. Comme le relève modestement M. Jospin, après le refus du président de la Commission européenne, personne ne s'est imposé *« de lui-même »*. Faute de s'imposer, il est temps de proposer.

A cinquante-sept ans, celui qui avait dirigé le Parti socialiste pendant toute la durée du premier septennat de François Mitterrand, avant de se lancer à lui-même, en 1988, un surprenant *« au revoir, monsieur le premier secrétaire ! »*, tente une synthèse autrement délicate que celles auxquelles il devait s'atteler lors des congrès du PS. Il s'agit pour lui de tirer de son parcours de dirigeant de parti, puis de ministre, de ses idées, *de ses amitiés, de son* « image », un projet qui dessine un avenir possible pour la *gauche*.

Militant socialiste depuis le lendemain du congrès d'Epinay *de 1971, M. Jospin a longtemps* fait partie de la jeune garde du premier secrétaire d'alors, François Mitterrand, qui l'avait distingué en lui confiant, d'abord, les relations du PS dans le tiers-monde. Ancien élève de l'ENA, diplomate prometteur avant de bifurquer vers l'enseignement universitaire, il était devenu, en 1981, le troisième personnage du pouvoir de gauche, aux côtés du président de la République et du premier ministre.

Las d'apparaître comme le chef de « l'appareil » socialiste, il avait souhaité entrer au gouvernement après avoir, à son poste, travaillé à la réélection de *M. Mitterrand. Premier* des ministres, à l'éducation nationale, dans le gouvernement de *Michel Rocard, il avait dû se lan*cer, en 1990, non sans réticences, dans la bataille du *congrès socialiste de Rennes*, face à Laurent Fabius. Il en a gardé plus qu'un mauvais souvenir : le regret d'avoir partagé, alors, la responsabilité d'un affrontement ravageur pour le crédit des socialistes dans l'opinion.

Tour à tour distant, politiquement, de M. Mitterrand et personnellement fidèle à l'amitié du président de la République, M. Jospin avait toujours dit qu'un nouvel âge du socialisme ne pourrait commencer qu'avec la fin du règne du chef de l'Etat. Il tient parole.

P. J.

Les cérémonies de vœux à l'Elysée

M. Mitterrand regrette la suppression de l'autorisation administrative de licenciement

Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, a présenté les vœux des corps constitués au président de la République, mercredi 4 janvier, au palais de l'Elysée. Il a rappelé que c'était, pour lui, la dernière occasion de le faire, parce qu'il doit quitter ses fonctions à la veille de l'élection présidentielle. M. Mitterrand l'a chaleureusement remercié, pour les services qu'il a rendus. Le pré*sident de la République a défendu* l'indépendance de la justice, sans toutefois mentionner les « affaires » liées au financement des partis politiques. *« Rien n'est au-dessus de la loi, spécialement dans le domaine de la justice »*, a-t-il insisté, après avoir déploré, dans le domaine de la magistrature, *« des dérives »* qu'il *« faut corriger »*.

Le chef de l'Etat s'est étonné que certaines décisions concernant le logement social et le chômage aient été prises *« à chaud »*, alors que la législation aurait, selon lui, permis d'y faire face. Sans mentionner l'affaire des réquisitions dans la capitale, il a déclaré : *« Comment se fait-il qu'il ait fallu un commencement d'agitation pour qu'on se souvienne qu'un livre entier du code de l'urbanisme traite des mesures tendant à remédier aux difficultés exceptionnelles du logement ? Quant au chômage, je sais bien que l'autorisation administrative de licenciement a été supprimée – et je vous confierai que je crois qu'il y a lieu de le regretter –, mais pourquoi faut-il toujours attendre que le mal soit fait pour intervenir, quand se profilent quelque part des suppressions d'emploi ? »*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 4 janvier, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué, dont voici les principaux extraits.

Conventions internationales : le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1993 sur le cacao et un projet de *loi autorisant* l'approbation de l'accord entre la France et les Pays-Bas concernant le contrôle de personnes sur les aéroports de Saint-Martin.

Plans départementaux de sécurité : le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a présenté une communication sur les plans départementaux de sécurité. La décision d'élaborer dans chaque *département un plan départemen*tal de sécurité avait été annoncée à l'occasion d'une communication (...) au conseil des ministres du 30 juin 1993 (...). Depuis cette date, les plans départementaux de sécurité ont été arrêtés par les préfets et les procureurs de la République dans la totalité des départements.

Visant à rendre plus efficace la lutte contre la délinquance, les plans sont fondés sur un diagnostic précis de cette dernière au niveau local. Ils définissent les priorités à mettre en œuvre dans l'action des services de police, de gendarmerie et des douanes. Les collectivités locales, d'autres services publics, en particulier ceux de l'éducation nationale et les services gérants des transports *publics*, et divers organismes professionnels ont été associés à l'élaboration des plans départementaux de sécurité.

La mise en œuvre des plans permet de développer les opérations coordonnées et les échanges d'information entre les services. Elle a contribué largement à l'amorce du recul de la délinquance aujourd'hui constaté. Elle a préparé dans de bonnes conditions l'application de la loi *d'orientation et de programmation* relative à la sécurité récemment adoptée par le Parlement.

de l'élection présidentielle

Les balladuriens préparent l'annonce officielle de la candidature du premier ministre

De déjeuners en conclaves, l'état-major de la campagne présidentielle de M. Balladur se met en place. Les ministres, les uns après les autres, prennent position en faveur du chef du gouvernement. Lui-même, dans un entretien à Paris Match, explique que son programme de réforme sera plus facile à mettre en œuvre « après l'élection présidentielle ». Les dernières inconnues est la date et la forme que prendra l'annonce officielle de sa candidature.

« S'il est candidat, oui je soutiendrai Edouard Balladur ». Cet « aveu » de Nicolas Sarkozy, dans l'entretien qu'il accorde au *Figaro* du jeudi 5 janvier, ne peut que faire sourire. D'abord cela fait longtemps que nul ne doute du choix du porte-parole du gouvernement. Ensuite, il est bien le dernier à tenter de laisser planer le doute sur les intentions du premier ministre. En fait tout se passe comme si les appels à la candidature de l'hôte de Matignon étaient soigneusement programmés par une main « invisible » que M. Sarkozy doit bien connaître...

A peine officiellement relevés, lors d'un déjeuner du gouvernement mardi 3 janvier, de la consigne de silence présidentielle qui leur avait été donnée en avril 1993, les ministres, les uns après les autres, disent publiquement ce qu'ils expliquaient en privé depuis longtemps : Edouard Balladur est le plus apte à conduire la majorité à la victoire car lui seul peut la rassembler. Les uns profitent des traditionnelles cérémonies des vœux, les autres d'un micro qui se tend. C'est donc déjà le cas d'André Rossi, de Dominique Perben, d'André Rossinot, de Bernard Debré, d'Alain Lamassoure. Les autres, du moins presque tous les autres, devraient suivre.

La programmation de ces prises de position a pratiquement été établie au cours d'un déjeuner, mercredi 4 janvier à l'hôtel Matignon, qui rassemblait ce qui pourrait bien être l'état-major de campagne d'Edouard Balladur. Autour du premier ministre, il y avait là : les « deux Nicolas », Sarkozy et Bazire, qui depuis longtemps sont ses deux lieutenants ; François Léotard, président d'honneur du Parti républicain ; François Bayrou, président du Centre des démocrates sociaux ; et, surtout, Charles Pasqua qui, s'il n'a plus de fonction au RPR est l'homme qui peut encore défendre le premier ministre devant les militants néogaullistes, tant le ministre de l'intérieur en fut longtemps le « chouchou ». Pour le moins cela ressemblait fort à un rassemblement des « patrons » d'une nouvelle majorité.

« Les préoccupations morales » de « l'action politique »

Tous ces dirigeants de la droite ont donc parlé tactique, stratégie, calendrier. Un seul vrai point reste vraiment en discussion : quand et comment Edouard Balladur avouera aux Français ce qu'ils savent depuis longtemps, « oui », il est candidat à l'élection présidentielle. En tout état de cause cela ne devrait pas être après le 20 janvier, afin de profiter de la vague des sondages qui lui promettent une victoire facile.

En attendant, le premier ministre continue, mine de rien, à peaufiner son image d'homme d'Etat. Jeudi, il reçoit, paraît-il pour une « visite amicale » Helmut Kohl, dans son chalet de Chamonix, histoire de montrer qu'il peut, lui aussi, avoir des rapports de confiance avec le chancelier de la puissante Allemagne, comme en ont eu tous les présidents de la République française depuis Charles de Gaulle.

Un chef de l'Etat, en France, devant être capable de s'exprimer sur tous les sujets, M. Balladur a profité d'un entretien publié dans le numéro de *Paris Match*, daté du 12 janvier, pour parler de la morale, mais avec modération *(lire également en page 27 la chronique de Daniel Schneidermann)*. Comme on lui demandait comment on pouvait *« remettre à la mode des notions telles que l'amour, la fidélité, la tolérance, la charité au sens évangélique du terme »*, il a répondu : *« J'ai toujours pensé qu'il n'appartenait pas au pouvoir politique d'intervenir dans la sphère de la vie privée et des comportements intimes. Grâce au ciel, si je puis dire, ce n'est pas au pouvoir à prêcher l'amour ou la fidélité. En revanche, ce qui est de la responsabilité du pouvoir, c'est de favoriser les comportements permettant un fonctionnement juste de la société. »*

MADONNA, MADONNA, MADONNA,
AH, VOILÀ : BALLADUR EN COSTUME CROISÉ !

Revenant à plusieurs reprises sur ce thème, le premier ministre explique qu'il *« éprouve une méfiance instinctive envers tout pouvoir qui se transforme en prêcheur »*, que *« la vertu, c'est l'usage responsable de la liberté, envers les autres comme envers soi-même »*, qu'il attache *« une importance extrême au rôle que peut et que doit jouer la famille dans la cohésions morale et sociale de la société »*, *« on ne doit pas séparer l'action politique des préoccupations morales »*, *« je n'aime pas la sensiblerie, surtout lorsqu'elle est intéressée, comme dans les périodes électorales. »*

Dévoilant clairement ses ambitions, M. Balladur remarque enfin : *« La cohabitation est vécue comme une transition entre le passé et l'avenir, entre ce qui est possible immédiatement et tout ce qui serait souhaitable. Beaucoup plus sera possible après l'élection présidentielle. Alors le pouvoir retrouvera son unité, je l'espère, et l'échéance électorale cessera de peser sur les esprits et les comportements »*.

THIERRY BRÉHIER

Selon la SOFRES, M. Balladur l'emporterait dans tous les cas

Selon une enquête effectuée par la SOFRES du 26 au 28 décembre auprès de mille personnes et publiée dans *le Nouvel Observateur* (daté 5-11 janvier), Edouard Balladur l'emporterait au second tour de l'élection présidentielle dans tous les cas de figure. Face à *« un candidat socialiste »* – la SOFRES propose, entre parenthèses, les noms de Pierre Joxe, Henri Emmanuelli, Lionel Jospin et Jack Lang –, M. Balladur l'emporterait avec 58 % des intentions de vote contre 42 %. Face à Raymond Barre, il obtiendrait 60 % contre 40 %. Enfin, face à Jacques Chirac, son score serait de 64 % contre 36 %. Opposé à *« un candidat socialiste »*, M. Chirac ne l'emporterait que de 51 % contre 49 %.

Au premier tour, si M. Balladur et M. Chirac étaient candidats simultanément, le premier ministre devancerait nettement le président du RPR (25 % contre 14 % si M. Barre est candidat, 29 % contre 16 % s'il ce dernier ne l'est pas) qui serait donc éliminé, le *« candidat socialiste »* obtenant dans tous les cas plus de 20 % des suffrages exprimés.

M. Juppé prévoit « un deuxième candidat au sein du RPR »

« Nous avons déjà, au RPR, un candidat déclaré, Jacques Chirac, auquel j'ai apporté et j'apporte mon soutien. Il y aura vraisemblablement, d'ici quelques jours, un deuxième candidat au sein du RPR en la personne d'Edouard Balladur. » A la veille de la fête du premier ministre – saint Edouard est célébré le 5 janvier –, Alain Juppé, secrétaire général du RPR, dont il est président par intérim, a, en quelque sorte, officialisé, mercredi 4 janvier, en présentant ses voeux à la presse, la candidature du chef du gouvernement à l'élection présidentielle.

Le ministre des affaires étrangères a défendu la nécessité d'une *« règle du jeu claire »* et d'un *« code de bonne conduite »* entre les candidats de la majorité, affirmant qu'il plaçait *« au-dessus de tout le maintien de la cohésion et de l'unité du RPR »*. *« Le RPR a des idées à défendre, qui dépassent les personnes, et il faut faire en sorte que le message du gaullisme, quoi qu'il arrive, s'affirme et se maintienne »*, a déclaré M. Juppé, ajoutant : *« Il y aura en 1995, en toute hypothèse, des événements heureux pour les idées que nous représentons. »*

O. B.

Recevant les vœux du Conseil de Paris

M. Mitterrand raconte à M. Chirac ses expériences présidentielles

La dernière rencontre rituelle réunissant François Mitterrand et Jacques Chirac – le maire de Paris venant présenter les vœux de la municipalité au président de la République –, s'est achevée, mercredi 4 janvier, par une *« conversation à bâtons rompus »* de caractère privé qui a suivi la cérémonie officielle. Selon le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, le chef de l'Etat a *« récapitulé »*, pour M. Chirac, *« toutes ses expériences de candidat aux élections présidentielles »*.

M. Mitterrand a ainsi rappelé qu'il effectuait son service militaire, en 1939, dans un régiment qui assurait la protection des parlementaires réunis en congrès à Versailles pour l'élection d'Albert Lebrun, dernier président de la IIIᵉ République. Après l'intermède de l'Etat français, M. Mitterrand a indiqué qu'il avait participé à la désignation des présidents de la République, en qualité de parlementaire, sous la IVᵉ République. Il avait été un acteur direct de la première élection présidentielle au suffrage universel de la Vᵉ République, en 1965, mais il n'avait pas participé à la suivante, en 1969. Rappelant qu'il avait échoué en 1974, le président a évoqué sa victoire de 1981, à la troisième tentative, et sa réélection de 1988 face à son interlocuteur.

M. Chirac ayant utilisé l'expression de *« pacte républicain »* à l'occasion de ses vœux au président, M. Mitterrand a déclaré, en privé, qu'il s'agit d'une *« belle formule »*. Au cours de cet *« échange très chaleureux »*, dans un salon, *« autour d'un verre »*, le maire de la capitale a révélé que nombre d'interventions du « SAMU social » de Paris sont effectuées après des appels d'éboueurs ou d'employés des parcs et jardins.

Cette cérémonie informelle s'est déroulée en présence, notamment, de plusieurs ministres (Alain Juppé, Charles Pasqua et Daniel Hœffel), du premier adjoint au maire, Jean Tiberi, ainsi que du préfet de police et du préfet de région. La rencontre a duré une quarantaine de minutes.

O. B.

JUSTICE

La catastrophe de Furiani devant le tribunal correctionnel de Bastia

La colère silencieuse

A l'issue de la première journée de débats, qui s'est déroulée *dans le calme*, le tribunal correctionnel de Bastia a décidé, mercredi 4 janvier, que l'ancien préfet de Haute-Corse, Henri Hurand, comparaîtra aux côtés des douze autres prévenus. Le haut fonctionnaire, qui n'avait pas fait l'objet de poursuites pénales, est cité directement devant le tribunal par plusieurs parties civiles pour « homicide involontaire ». Il devra donc expliquer son rôle et celui de l'administration dans l'édification de la tribune du stade de Furiani qui s'est effondrée le 5 mai 1992, provoquant une catastrophe dont le bilan est aujourd'hui fixé à 17 morts et 2 357 blessés.

BASTIA

de notre envoyé spécial

Tous les prévenus sont là. Bernard Rossi, directeur départemental de la SOCOTEC, a même renoncé à la protection qui lui était offerte pour arriver à l'audience à pied comme le ferait n'importe quel prévenu libre dans n'importe quel tribunal. Depuis dix jours, n'avait-on pas parlé abondamment ici et là de tensions, de peur et d'absences scandaleuses ? A ce discours, qui a parfois pris des formes excessives, les victimes et leur famille ont repondu par le calme, le silence et la dignité.

Certes, il faudra attendre la fin du procès pour parler de sérénité, et les craintes suscitées par la colère d'une population meurtrie sont toujours présentes. Pour entrer dans le palais de justice, rendu presque neuf par d'importants travaux, les victimes, leurs familles, les avocats, la presse et même les magistrats doivent subir un sévère contrôle parmi les sifflements des portiques de sécurité. Dans la salle d'audience totalement refaite, les épaisses vitres blindées du box des prévenus rappellent qu'il y a dix jours Jean-François Filippi, ancien président du Sporting Club de Bastia, a été assassiné, même si les raisons de ce crime sont toujours confuses. Debout, face à face, un avocat et son client s'entretiennent par téléphone. Bras croisés, silencieuses, les victimes les plus gravement atteintes, accompagnées d'un membre de leur famille attendent en silence. Deux d'entre elles, les jambes paralysées, sont assises sur des fauteuils roulants. A l'instant où les juges entrent, Carine avance rapidement son fauteuil dans le prétoire, se fige quelques secondes face au box et rejoint sa place sans un mot.

L'audience est ouverte. Elle durera au moins trois semaines mais, d'emblée, le président Pierre Gouzenne estime nécessaire de lire une longue déclaration dans laquelle il insiste sur la nécessité d'un procès *« exemplaire de dignité, de sérénité, d'impartialité »*. Le magistrat explique ensuite que tout a été fait pour eviter que l'audience ait lieu sur le continent, afin notamment *« de ne pas priver la Corse et les Corses de ce procès, de leur procès »*. Et il précise : *« Les autorités judiciaires sont en effet persuadées que les victimes et les Corses sauront maîtriser la douloureuse émotion qui les étreindra au rappel des faits. »* Mais, à cette conviction, le président ajoute ce qui ressemble à une réserve : *« C'est donc un pari audacieux, mais aussi un pari d'honneur et de justice. »*

Une lancinante litanie

Il fallait aussi sans doute expliquer aux victimes pourquoi elles ne seraient pas toutes réunies dans la même salle. *« Ce prétoire, comme tous les prétoires, est relativement exigu »*, observe le président. Deux salles du palais sont équipées d'un écran géant où les débats sont retransmis en vidéo, et le même procédé permet à cinq cents personnes d'assister au procès depuis une salle du théâtre municipal tout proche. Au regard du nombre de victimes, la capacité totale des salles est insuffisante, mais le magistrat prévient que les conditions de sécurité seront strictement respectées. *« Quelle que soit la violence du refus qui sera ainsi opposé à certaines victimes, à certains publics désireux d'assister directement aux débats, le souvenir de Furiani doit nous rendre intransigeants, et, sur ce point, faisant fi des sirènes de la démagogie, le tribunal le sera. »* Et le président termine son propos sur ce second avertissement : *« Soucieux que ce procès permette un vrai débat, que toutes les paroles, mêmes les plus dérangeantes, s'y expriment librement (...), le tribunal n'acceptera pas les excès et les dérives. »*

Après ces explications et ces mises en garde exceptionnelles, le rituel judiciaire reprend ses droits. C'est l'appel des prévenus, celui des témoins et celui des parties civiles. Deux greffières se relaient pour l'interminable lecture des noms et prénoms de plus de deux mille blessés. La lumière s'éteint, se rallume, s'éteint à nouveau. Sur les écrans vidéo, l'image saute et se déchire, puis se stabilise sur un film muet. L'audience est suspendue le temps de résoudre l'incident technique. Puis la lecture reprend d'une lancinante litanie où chacun reconnaît les noms de ceux de son village.

Vient enfin l'instant où le débat s'installe. Mais il ne s'agit pas encore des faits. Pour l'heure, il s'agit de savoir si la citation directe pour homicide involontaire délivrée à l'ancien préfet de Haute-Corse, Henri Hurand, est recevable. Le fonctionnaire est déjà dans le box et son cas donne lieu à un débat très juridique. Son avocat, M[e] François Handérieux, plaide l'irrecevabilité comme un professeur de droit. Mais, derrière ses arguments souvent pertinents, perce une certaine résignation. Il annonce d'ailleurs qu'il n'en fera *« pas une maladie »* si le tribunal joint les nullités qu'il soulève au fond du dossier. D'ailleurs, si ses adversaires lui répondent en droit, ils insistent surtout sur des éléments plus inspirés par la logique morale que par le code de procédure pénale. *« Il ne serait pas sain que le préfet ne soit pas parmi ceux dont on examinera la possible responsabilité. Il s'agit d'avoir le procès le plus clair possible »*, soutenait M[e] Jean-Pierre Eon. M[e] Handérieux rétorque sur le même ton en évoquant l'efficacité du préfet, qui a fait *« son devoir »* dans l'organisation des secours. Mais les victimes protestent. Quelques cris s'élèvent. Le président s'insurge et demande si les victimes veulent que l'on *« bâillonne les avocats des prévenus »*. Et, brusquement, il prend la décision de se prononcer immédiatement, alors que le calendrier des débats prévoyait un délibéré jusqu'au lendemain. Après une demi-heure de suspension, le tribunal annonce que la recevabilité de la citation directe sera examinée à l'issue du procès dans le jugement final et que le cas de M. Hurand est donc joint au dossier principal. Le préfet est désormais le treizième prévenu, et même si sa situation juridique est très discutable, il apparaît à l'évidence que, tout au moins provisoirement, il accepte ce rôle qui lui est imposé dans un but de clarté sinon d'apaisement. Sur les marches du palais, un avocat, visiblement partagé entre le droit et une certaine conception de la paix publique, lâche : *« C'est une décision d'opportunité... »*

MAURICE PEYROT

Une dizaine d'interpellations après la fusillade du quartier de l'Ariane

Le meurtrier présumé du policier niçois a été mis en examen

Joseph Espinas, vingt-cinq ans, membre de la communauté gitane de Nice, a été mis en examen jeudi matin pour tentative d'homicide, homicide volontaire et association de malfaiteurs par le juge d'instruction Martine Auriol. Comme une dizaine de personnes, il avait été interpellé deux jours plus tôt dans le quartier de l'Ariane, juste après une fusillade entre habitants au cours de laquelle un policier avait été tué et un autre gravement blessé en tentant d'intervenir (*le Monde* du 5 janvier).

Les enquêteurs ont découvert, dissimulés dans un des appartements de la Cité, un fusil de chasse, qui semble être celui qui a tiré la chevrotine mortelle. Des expertises devraient être lancées dans les prochains jours.

En revanche, la dizaine de jeunes gens interpellés se cantonnent pour le moment dans un mutisme prudent sur le déroulé précis de la fusillade, craignant visiblement des représailles. Une vingtaine de membres de leur famille ont manifesté silencieusement mercredi au palais de justice de Nice, pour protester contre l'attitude de la justice et de la police envers la communauté gitane. *« Depuis toujours, on se fait contrôler* gratis *dès qu'on sort de chez nous*, dit le frère de l'un d'eux. *Et quand il arrive quelque chose, c'est forcément nous les coupables. »*

Le ministre de l'intérieur Charles Pasqua devait assister jeudi à Nice à la cérémonie civile des obsèques du policier Georges Janvier, mort à trente-deux ans, puis se rendre au chevet de son collègue Guy Deshayes, trente-six ans, toujours hospitalisé après une opération.

Le soir de la fusillade, prévenus par l'appel d'un riverain, quatre hommes en civil de la Brigade anti-criminalité de Nice sont arrivés dans la Cité Saint-Pierre vers minuit, en R19 banalisée. Laissant la voiture à l'entrée de la cour, Georges Janvier s'est avancé le premier, son arme à la main, suivi par Guy Deshayes. Leurs collègues affirment que tous deux portaient leur brassard et ont lancé les sommations d'usage, mais ils semblent avoir été pris pour de nouveaux participants à la rixe. *« Une bavure à l'envers »*, commentait un jeune de l'Ariane. *« Même si je remettais en cause les témoignages de policiers, ce que je n'ai de toute façon aucune raison de faire*, a déclaré de son côté le substitut du procureur de Nice, Paul-Louis Aumeras, *l'explication me semble un peu courte. »* D'autres mises en examen pourraient être prononcées.

F. A.

En marge de l'affaire des fausses factures de la région parisienne

Les gendarmes ont consulté des documents à la permanence de Didier Schuller

Cinq gendarmes de la section de recherche de Paris se sont rendus, mercredi 4 janvier, dans les locaux de la permanence de Didier Schuller, conseiller général (RPR) de Clichy (Hauts-de-Seine). Ils agissaient en vertu d'une *commission rogatoire des juges* d'instruction parisiens David Peyron et Jean-Pierre Zanoto, chargés de l'enquête sur la tentative d'extorsion de fonds attribuée au docteur Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Halphen.

Une semaine après s'être vu confier l'enquête dans laquelle le psychiatre Jean-Pierre Maréchal a été mis en examen pour *« extorsion de fonds et trafic d'influence »* (*le Monde* du 23 décembre), la section de recherche de Paris de la gendarmerie nationale s'est rendue, mercredi 4 janvier, dans les locaux de la permanence du conseiller général de Clichy, qui brigue également la mairie de cette ville. Les gendarmes y ont consulté des documents leur permettant de reconstituer l'emploi du temps de Didier Schuller dans les jours qui ont précédé la remise d'un million de francs au beau-père du juge Halphen, le 20 décembre au matin, à l'aéroport de Roissy. Les enquêteurs ont notamment examiné les registres d'appels téléphoniques du conseiller général, afin de s'assurer de leur similitude avec ceux déjà saisis par la PJ et aujourd'hui versés au dossier d'instruction, ainsi que nous l'a confirmé, jeudi 5 janvier, M[e] François Gibault, défenseur de M. Schuller.

C'est dans ce même local électoral, situé rue de la Villeneuve, en plein centre de Clichy, qu'une perquisition avait déjà été effectuée le 13 décembre. Mais il s'agissait alors, dans le cadre de l'enquête sur les fausses factures des HLM de Paris et des Hauts-de-Seine, conduite par le juge d'instruction Eric Halphen, d'étudier la comptabilité et les factures du *Clichois*, le journal électoral de Didier Schuller. A en croire le conseiller général, c'est même à la suite de cette perquisition qu'il aurait commencé à prendre au sérieux les propositions de M. Maréchal, au point de s'en entretenir, deux jours plus tard, avec Charles Pasqua, dont il est un proche. Cette entrevue avec le ministre de l'intérieur – président, en outre, du conseil général des Hauts-de-Seine – avait été le véritable point de départ de l'« affaire Maréchal ». Elle avait été immédiatement suivie d'une plainte de M. Schuller et d'une enquête préliminaire de la direction centrale de la police judiciaire, qui devait finalement aboutir à surprendre le beau-père du juge Halphen, le 20 mars, à l'aéroport de Roissy, lors de la remise du fameux million.

Outre les déclarations de M. Schuller et celles, contradictoires, de M. Maréchal, ainsi que les témoignages de deux avocats, M[es] Francis Szpiner et Jean-Yves Cavallini, qui attestent des contacts entre l'élu et le docteur Maréchal, une série de conversations téléphoniques entre les deux hommes, enregistrées par les policiers, donnent à l'accusation son fondement. Mais la légalité de ces écoutes, effectuées par la police avant même la désignation d'un juge d'instruction, est désormais sujette à caution. Le parquet de Paris a ainsi demandé à la chambre d'accusation de se prononcer sur la validité de ces transcriptions d'écoutes (*le Monde* du 31 décembre). Dans cette attente, il est probable que les gendarmes s'efforcent d'établir l'existence de ces conversations, au cas où la justice, en définitive, n'aurait plus le droit d'en connaître le contenu.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

JUSTICE : mandat d'amener contre un ancien député socialiste des Pyrénées-Atlantiques. – Jean-Pierre Destrade, conseiller général, ancien député socialiste des Pyrénées-Atlantiques et ancien porte-parole du PS, s'est rendu, jeudi 5 janvier, au tribunal de Pau à la suite d'un mandat d'amener délivré par le substitut du procureur, Franck Allary. Ce mandat d'amener a été délivré dans le cadre d'une enquête de la police judiciaire de Bordeaux.

A Villeneuve d'Ascq

Un animateur municipal marocain est menacé de reconduite à la frontière

Halim El Hazaoui, un Marocain de 28 ans installé à Villeneuve d'Ascq (Nord) depuis dix ans pour y suivre des études d'expertise comptable, a fait l'objet, le 8 décembre, d'une « invitation à quitter la France » de la part de la préfecture du Nord. Le jeune homme possède une carte de séjour d'étudiant et un emploi : depuis des années, il occupe, à temps partiel, les fonctions d'animateur municipal dans le quartier de la Résidence. Le maire (PS) de Villeneuve d'Ascq, Gérard Caudron, lui ayant proposé de travailler à temps complet, M. El Hazaoui a demandé à bénéficier du statut de salarié étranger. Mais la préfecture lui a refusé à la fois le renouvellement de sa carte de séjour, au motif qu'il *« ne justifie pas du sérieux de ses études »* et le passage au statut de salarié, en lui opposant la situation de l'emploi en France. L'administration lui a donné jusqu'au 8 janvier pour faire ses bagages.

Vaine intervention

La mairie de Villeneuve d'Ascq, qui estime que le jeune homme *« a apporté beaucoup à la ville »*, est intervenue auprès du préfet, de même qu'un comité de soutien. En vain. Halim El Hazaoui, qui souhaite ne pas se mettre dans l'illégalité, assure qu'il partira dimanche prochain, si aucune décision contraire n'a été prise d'ici-là. Comme de nombreux étudiants étrangers, le jeune Marocain se heurte à la loi Pasqua d'août 1993 sur l'immigration qui supprime les passerelles entre le statut d'étudiant et celui de salarié. Auparavant, un étudiant étranger ayant résidé en France pendant dix ans obtenait de plein droit une carte de résident de dix ans qui lui permettait de travailler.

ÉDUCATION

En grève le jour de la rentrée

Les instituteurs parisiens protestent contre la « déréglementation » du temps scolaire

Le mot d'ordre de grève lancé à l'initiative du Syndicat national unifié des instituteurs Force ouvrière (SNUDI-FO) dans les écoles primaires parisiennes pour le jour de la rentrée, mercredi 4 janvier, a été suivi par environ un quart des enseignants concernés selon l'académie de Paris, 30 à 35 % selon le syndicat. Le SNUDI-FO entendait ainsi protester contre le fait que la rentrée avait été avancée d'une journée dans la capitale. Depuis la rentrée 1993, les élèves n'ont cours qu'un samedi sur deux à Paris, d'où la nécessité de « rattraper » sur les petites vacances les heures de cours perdues.

« Le mercredi doit garder sa fonction traditionnelle de repos et loisirs, et non servir d'outil pour déréglementer le temps scolaire et remettre en cause son caractère national », estime le syndicat, qui dénonce aussi *« la multiplication des journées à statut variable et l'introduction d'une flexibilité des horaires »* pour les enseignants. Les horaires des instituteurs parisiens constituent déja une exception à la règle nationale puisque leurs élèves sont pris en charge, trois heures par semaine, par des professeurs de dessin, d'éducation physique et de musique payés par la Ville.

Interrogés par le Syndicat des enseignants (SE-FEN) en mai 1994, les instituteurs parisiens s'étaient prononcés à 86 % pour la *« semaine de quatre jours »*, avec samedi et mercredi libres. En revanche, l'idée défendue par l'académie d'étaler l'enseignement sur cinq jours, du lundi au samedi matin inclus, avec un allégement des rythmes journaliers des écoliers, avait rencontré une très vive hostilité.

SCIENCES

Arrêté depuis quatre ans à Grenoble

Le réacteur de recherche de l'Institut Laue-Langevin est prêt à redémarrer

LYON

de notre bureau régional

Trois mois après l'inauguration de l'Installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF), la communauté scientifique de Grenoble se prépare à fêter le redémarrage d'un autre « grand instrument » d'étude de la structure de la matière : le réacteur à haut flux (RHF) de l'Institut Max von Laue-Paul Langevin (ILL), associant la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Cette source de neutrons de 58,3 mégawatts, qui reste la plus performante au monde, avait été mise en service en 1971. Mais, au printemps 1991, une inspection de ses structures internes avait révélé des fissures sur une grille de « tranquillisation » de l'eau de refroidissement. Le comité de direction de l'ILL avait alors décidé de remplacer la totalité du bloc réacteur, une opération délicate entraînant un arrêt prolongé de presque quatre ans (*le Monde* du 10 mars 1993).

Techniquement prête depuis plusieurs mois, l'installation n'attendait plus que le feu vert des autorités : le décret d'autorisation, signé le 5 décembre par le premier ministre, le ministre de l'industrie et celui de l'environnement, puis l'aval, daté du 30 décembre mais reçu mardi 3 janvier, de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN).

Des moyens financiers limités

Selon les responsables de l'ILL, le réacteur, alimenté par une charge de 10 kilos d'uranium très enrichi, pourrait *« diverger »* dans la journée du vendredi 6 janvier. Il devrait ensuite fournir, pendant dix ans au moins, des neutrons à la communauté scientifique internationale. La renaissance de l'ILL est toutefois assortie d'un certain nombre de restrictions : diminution des effectifs d'une centaine de postes ; réduction du budget (280 millions de francs en 1995) en raison notamment des difficultés financières de la Grande-Bretagne, qui exploite une source de neutrons nationale (ISIS), près d'Oxford. Alors que dans le passé trente et une expériences pouvaient être menées de front, ce nombre devra être limité à l'avenir à vingt-cinq. Malgré les contributions déjà apportées par l'Espagne, la Suisse et l'Autriche, des ressources complémentaires devront donc être recherchées auprès de nouveaux pays.

PIERRE LE HIR

Prix Nobel 1963 et pionnier du nucléaire américain

Le physicien Eugene Paul Wigner est mort

Le physicien Eugene Paul Wigner, quatre-vingt-douze ans, est mort d'une pneumonie, samedi 31 décembre, à Princeton (New Jersey) a-t-on appris mercredi 4 janvier.

Prix Nobel de physique 1963 (avec Maria Goeppert-Mayer et Hans Jensen) pour ses travaux sur la théorie des noyaux atomiques et des particules atomiques, Eugene Paul Wigner est surtout l'un des pionniers du nucléaire américain. Avec Leo Szilard et Edward Teller, deux autres émigrés hongrois effrayés, comme lui, par la montée du nazisme, il écrit la fameuse lettre, cosignée par Albert Einstein, qui conduira le président Franklin Roosevelt à lancer le programme Manhattan destiné à réaliser la première bombe atomique américaine. En 1942, il dirige la section de physique théorique du fameux Metlab de Chicago où Enrico Fermi supervise la construction la première pile atomique. Après la guerre, il est, pendant un an, co-directeur du centre d'études nucléaires d'Oak Ridge (Tennessee), avant de retourner à l'université de Princeton pour reprendre son enseignement et ses travaux de recherche.

Homme courtois et modeste, Eugene Wigner était unanimement apprécié de ses collègues. Au contraire de Leo Szilard, d'Albert Einstein ou de Robert Oppenheimer, devenus d'ardents militants pacifistes, il demeurait, comme Edward Teller, un partisan de la force de frappe américaine.

[Né le 17 novembre 1902 à Budapest (Hongrie), Eugene Paul Wigner émigre aux Etats-Unis à l'âge de vingt-huit ans après des études à Berlin. Il enseigne la physique et les mathématiques dans de nombreuses universités américaines dont celles du Wisconsin et de Princeton (New Jersey), à partir de 1930. Naturalisé américain en 1937, il dirige la section de physique théorique du Metlab de Chicago de 1942 à 1945. Plus tard, il devient membre du comité de direction des laboratoires de recherches nucléaires d'Oak Ridge, puis conseiller de la commission américaine de l'énergie atomique. En 1963, il reçoit le prix Nobel de physique en 1963 pour ses travaux sur la structure du noyau atomique.]

NUCLÉAIRE : arrêt d'un réacteur russe et d'une centrale britannique. – Le réacteur numéro deux de la centrale nucléaire Leningrad, dans la région de Saint-Pétersbourg, a été arrêté, mercredi 4 janvier, à la suite d'un court-circuit dans un transformateur électrique extérieur à la centrale. Aucun changement dans le niveau de radioactivité n'a été enregistré, selon les autorités russes, qui affirment que le réacteur pourrait redémarrer dans les quarante-huit heures. Par ailleurs, la centrale nucléaire britannique AGR (advanced gas cooled reactor) d'Heysham-1 (2 x 660 MW), dans le Lancashire (ouest de l'Angleterre) devrait rester fermée pendant un mois pour contrôler l'état des fissures détectées sur l'un de ses réacteurs. – *(AFP, Itar-Tass, AP.)*

Dans la collection « Savoirs » du « Monde diplomatique»

Les conquêtes de l'espace

par Hubert Curien

Le Monde diplomatique édite une collection, nommée *Savoirs*, dont le numéro 3, « Les conquêtes de l'espace » (1), qui vient de paraître, a été élaboré en partenariat avec le Centre national d'études spatiales (CNES). La première livraison, réalisée avec l'IFREMER, s'intitulait « Les mers, avenir de l'Europe », et la deuxième, « Une Terre en renaissance », fruit d'une coopération avec l'ORSTOM, traitait du développement durable.

Pour parler d'espace, une cinquantaine d'auteurs expriment leur point de vue en deux ou trois pages élégamment illustrées. Eclairages rapides, mais denses et pertinents. Les uns parlent de science, d'autres de technique, d'économie ou de politique. Le maître d'œuvre a fait en sorte que la juxtaposition ne nuise pas à l'homogénéité. Les lecteurs trouveront, dans la liste des auteurs, bon nombre de noms familiers, mais quelques plumes nouvelles se glissent parmi les classiques. Et c'est heureux, car tel, à qui rien ne manque pour dire l'histoire, n'est pas impérativement le mieux armé pour la prédire.

Première question, toute naturelle, à propos de la conquête de l'espace : qu'y avons-nous gagné ? La troisième dimension, répondent sans hésiter les géopoètes : l'homme a prouvé qu'il pouvait s'échapper de son monde de surface. Il est peu d'exploits aussi marquants que la marche sur la Lune. Mais cette conquête nous a surtout apporté de nouveaux outils pour explorer l'univers et gérer notre planète. Des outils pour tout le monde, d'usage maintenant quotidien : les télécommunications et l'observation de la Terre, des mers et de l'atmosphère en sont d'évidentes démonstrations. Ne sommes-nous pas près d'avoir fait le plein en satellites de télétransmissions ? La question est discutée. Les systèmes d'observation, eux aussi, se multiplient : civils et militaires en sont, à juste raison, friands, et ils les aiment toujours plus précis et généreux en informations.

Mais s'est-on assuré que le déluge de données qui nous tombent ainsi du ciel soit une véritable manne, nourricière de notre savoir ? Car, si la part la plus visible d'un « système spatial » est le satellite, les installations au sol pour la réception, le traitement et la distribution des données sont, elles aussi, cruciales, onéreuses. L'espace, ce n'est pas *seulement* ce qui se voit, c'est aussi ce qu'on peut en faire ! Les auteurs qui s'expriment dans cet ouvrage ont été confrontés aux réalités techniques et financières : ils jugent en praticiens avertis. La confrontation avec la sévérité des faits n'a cependant pas érodé leurs enthousiasmes d'innovateurs.

Enthousiaste, *le Monde* l'était aussi dans son édition du 11 avril 1961, titrant sur six colonnes à la « une » : « Le premier vol d'un homme dans l'espace a duré 1 heure 48 minutes ». Le premier homme (soviétique) dans l'espace, puis le premier homme (américain) sur la Lune ont posé deux jalons spectaculaires de l'histoire de notre siècle. Ce sont aussi deux étapes essentielles de la confrontation américano-soviétique. Mais, en 1989, le mur *s'effondre à Berlin* : la politique de l'espace est fondamentalement remise en cause. Va-t-on passer de la compétition exacerbée à la coopération cordiale ? La convivialité ne naît pas si simplement de l'effondrement politique de l'un des partenaires.

Et l'Europe, que dit-elle, que fait-elle ? Elle avait su habilement construire son nid entre les aires des deux aigles. Sa place sur le marché des lanceurs est enviable, et enviée. Saura-t-elle se placer dans la nouvelle donne ? Elle le peut, et la France est au centre du jeu. Il y faudra de la fermeté, de la cohésion et de la souplesse. Et de l'argent, aussi, pensez-vous. Mais, plus encore que de l'argent, des idées, de la persuasion, de l'écoute et des propositions. Les Français sont crédibles dans l'espace, scientifiquement, techniquement, commercialement. De la crédibilité à l'efficacité, le pas n'est pas si difficile à franchir. Les quelques recettes proposées par *Savoirs* me paraissent mériter plusieurs étoiles.

► Hubert Curien est membre de l'Académie des sciences et ancien ministre de la recherche et de l'espace.

(1) *Savoirs 3*, « Les conquêtes de l'espace », édité par *le Monde diplomatique*, novembre 1994, 128 pages couleurs, 48 F. En vente en kiosque ou, comme les deux numéros précédents, au service de la vente au numéro, *le Monde*, 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15 (48 F port compris).

RELIGIONS

Mgr Eyt, nouveau cardinal, tend la main à « l'Humanité »

L'Eglise catholique et le Parti communiste ont l'un et l'autre bien changé. Mais l'histoire tumultueuse de leurs rapports retiendra que l'un des premiers entretiens accordés par le nouveau cardinal français, Mgr Pierre Eyt, l'aura été pour le quotidien du PCF, *l'Humanité*, dans son édition du 5 janvier.

Qui plus est, l'archevêque de Bordeaux y tient des propos inspirés par la tradition sociale de l'Eglise de France plus que par le souci de diplomatie des milieux romains, où l'on classe habituellement cet ancien recteur de l'Institut catholique de Paris, devenu l'un des théologiens préférés du pape, possible successeur, au printemps, du cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi.

Aussi découvre t-on, dans cet entretien à *l'Humanité*, un cardinal qui se dit *« proche des analyses de Proudhon sur l'argent et la société », « de certaines analyses de Marx sur le travail et l'argent, l'aliénation des personnes et de la société ».* Il estime qu'*« une société où la souveraineté de l'argent et de l'Audimat est la principale source de légitimité est une société qui ne peut pas durer ».* Il lance surtout un appel à une revalorisation de la fonction politique : *« La crise actuelle déstabilise tous les sytèmes de représentation, en particulier la représentation des salariés. (...) Il est temps que l'on puisse déconnecter, de façon durable, la politique elle-même et la participation critiquable, voire délictueuse à la vie publique. Il est important, pour tous les citoyens, que les responsables politiques puissent retrouver du crédit. »*

Mgr André Lacrampe nommé évêque d'Ajaccio

Le pape a nommé, jeudi 5 janvier, Mgr André Lacrampe, actuel évêque de la Mission de France, comme évêque d'Ajaccio. Il succède à Mgr Sauveur Casanova, atteint par la limite d'âge (soixante-quinze ans). Le nouvel évêque a aussitôt envoyé un message *« à tous les habitants de la Corse »*, les assurant de son désir de *« découvrir* [leur] *île,* [leur] *histoire,* [leurs] *réalisations et* [leurs] *projets,* [leurs] *inquiétudes et* [leurs] *initiatives,* [leurs] *constats et* [leurs] *souhaits ».*

Né le 17 décembre 1941 à Agos-Vidalos (Hautes-Pyrénées), André Lacrampe a fait ses études au grand séminaire de Dax, au séminaire du Prado à Limonest (Rhône) et aux facultés catholiques de Lyon. Ordonné prêtre du diocèse de Tarbes-Lourdes, il a été aumônier de lycéens et d'étudiants à Tarbes, aumônier national de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), vicaire épiscopal et curé de la cathédrale de Tarbes, avant d'être nommé, en 1983, évêque auxiliaire de Reims et, en 1988, prélat de la Mission de France. Président du Comité épiscopal France-Amérique latine (1987-1993), André Lacrampe a également participé en 1992, à Saint-Domingue, à la conférence des évêques d'Amérique latine.

SPORTS

VOILE : après le sauvetage d'Isabelle Autissier

Le président des comités olympiques européens s'élève contre « la folie » des courses en solitaire

Après la récente mésaventure survenue à la navigatrice française Isabelle Autissier lors du BOC Challenge, le docteur Jacques Rogge, président des comités nationaux olympiques européens, a dénoncé, mardi 3 janvier à Bruxelles, *« la folie des courses transocéaniques en solitaire ».* Membre de la commission médicale de la Fédération internationale de voile (FIV) et vice-président de la commission médicale du Comité international olympique (CIO), cet ancien régatier international belge estime que, si les secours portés à toute personne en détresse sont une obligation, il se pourrait que *« les pouvoirs publics soient amenés à présenter la facture aux organisateurs de telles courses. »* Pour lui, il y a *« antinomie entre la course au large en solitaire et la sécurité »,* et il déplore que la voile, en raison de ce type de course, cause *« plus de morts que la boxe et l'automobilisme réunis. » – (AFP.)*

BASKET-BALL : Pau-Orthez qualifié en Coupe Korac. – Pau-Orthez s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe Korac en battant les Espagnols d'Estudiantes, mercredi 4 janvier à Madrid (80-79). En revanche, Cholet est éliminé de la compétition après sa défaite à Bologne (72-80).

DAKAR : Ari Vatanen et Heinz Kirigadner confortent leur avance. – Le Finlandais Ari Vatanen (Citroën ZX), arrivé deuxième de l'étape Ouarzazate-Goulimine (646 km dont 380 km de spéciale), mercredi 4 janvier, derrière le Français Fontenay (Mitsubishi Pajero), a doublé son avance au classement général sur le deuxième, son compatriote et coéquipier Timo Salonen (désormais à 14 min 5 s). Dans la catégorie motos, l'Autrichien Heinz Kinigadner (KTM) a accru son avance grâce à un troisième succès en quatre jours. Les motards espagnol Carlos Mas (Cagiva) et français David Castera (Yamaha), victimes de chutes, ont été rapatriés.

FOOTBALL : Paris SG qualifié en Coupe de la Ligue. – Grâce à une courte victoire (1-0) sur l'AJ Auxerre, mercredi 4 janvier au Parc des Princes, Paris Saint-Germain s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, qui auront lieu le 24 janvier.

NOMINATION

Nicolas Theis, délégué général à la lutte contre la drogue et la toxicomanie

Nicolas Theis, cinquante-sept ans, directeur général adjoint du groupe français d'ingénierie Serete, a été nommé délégué général à la lutte contre la drogue et la toxicomanie par décret publié au *Journal officiel* du 28 décembre. M. Theis remplace à ce poste Jean-Louis Langlais, qui avait demandé à réintégrer l'inspection générale de l'administration en octobre (*le Monde* du 20 octobre).

[Né le 4 décembre 1937 à Paris, Nicolas Theis est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit public et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été administrateur civil à la direction générale des collectivités locales de 1966 à 1968, secrétaire général de la Haute-Loire puis sous-préfet de Lure (Haute-Saône) de 1968 à 1973, chef de cabinet d'Alain Peyrefitte, ministre des affaires culturelles et de l'environnement, de 1973 à 1974, directeur de cabinet de Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, de 1974 à 1977, puis secrétaire général de la Gironde de 1978 à 1983. M. Theis a rejoint le groupe Pechiney en 1983 comme directeur de la communication et, en 1985, il a été nommé directeur des affaires administratives et régionales du groupe. Depuis le 1er novembre 1989, M. Theis était directeur général adjoint chargé des affaires européennes et administratives du groupe d'ingénierie français Serete.]

ENVIRONNEMENT : le tracé du TGV est remis en question dans la Drôme. – La « coordination Drôme-Vaucluse », qui regroupe des opposants au tracé du TGV Méditerranée, a révélé, mercredi 4 janvier, que la nouvelle enquête publique demandée par le Conseil d'Etat a encore débouché sur un avis défavorable. Lors de la première enquête, en 1993, la commission avait émis un avis défavorable au tracé du TGV aux abords des sites nucléaires de Pierrelatte et du Tricastin, dans la Drôme, car elle les jugeait trop proches de la ligne projetée. Aussi le ministre des transports, Bernard Bosson, avait fait modifier le tracé en déplaçant la voie de 500 mètres pour sortir du périmètre sensible. Saisi le 9 mars 1994, le Conseil d'Etat avait approuvé cette modification, sous réserve d'une nouvelle enquête publique dans le secteur concerné, entre La Garde-Adhémar et Lamotte-du-Rhône.

Les « éco-guerriers » de Fontainebleau

Trois « écologistes » harcelaient l'ONF pour contester le plan d'aménagement de la forêt. Ils sont en prison...

Depuis le milieu de l'année 1994, la forêt de Fontainebleau est le théâtre d'une véritable guérilla entre un groupe de militants écologistes et l'Office national des forêts (ONF). Au point que trois de ces « éco-guerriers », ainsi qu'ils se baptisent eux-mêmes, ont été interpellés à leur domicile le 19 décembre et que, depuis, ils séjournent à la prison de Fleury-Mérogis, dans l'Essonne (*le Monde* du 27 décembre). Plusieurs élus écologistes de la région, dont Alain Rist, président du groupe des Verts au conseil régional d'Ile-de-France, s'indignent du traitement infligé à des militants jusqu'à présent « *honorablement connus* » dans le milieu des défenseurs de la nature. La pétition qu'ils font circuler mentionne de simples « *bombages sur des panneaux* », mais les magistrats de Fontainebleau ont estimé que le combat écologique avait dépassé les limites, notamment en portant atteinte à la sécurité d'autrui.

La contestation du plan d'aménagement du massif forestier, mis en œuvre depuis une quinzaine d'années par l'ONF, n'est pas nouvelle et certains défenseurs de la prestigieuse forêt des peintres de Barbizon avaient quitté (ou avaient été exclus) de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau, jugée trop « conciliante » à l'égard des options « productivistes » des agents forestiers. D'avril à juin 1994, l'hostilité aux plantations de résineux effectuées par l'ONF, en remplacement des parcelles déjà exploitées par les bûcherons, s'est manifestée par des « tags » sur les panneaux d'information du public, ainsi que sur les maisons forestières occupées par des responsables de l'ONF.

Des clous dans les arbres

Le 3 juin, les six mille quatre cents jeunes cèdres plantés en février pour reboiser une parcelle, ont été arrachés dans leur quasi-totalité. L'action a été revendiquée quelques jours plus tard par les « éco-guerriers » d'un groupe jusque-là inconnu, « Bleau-Combat » (Bleau étant la dernière syllabe de Fontainebleau).

Depuis, les actions se sont multipliées (environ vingt-cinq plaintes ont été déposées par l'ONF), dont certaines auraient pu se révéler dangereuses pour les forestiers et les exploitants forestiers concessionnaires des coupes de bois : sabotage de matériel ou cloutage d'arbres voués à la coupe, au risque de faire sauter les chaînes des tronçonneuses au visage de leurs utilisateurs.

Cette forme de « contestation » a incité le procureur de la République, en septembre, à ouvrir une information. Pendant que l'enquête suivait son cours, de nouveaux actes de vandalisme ont été commis, dont deux tentatives d'incendie, les 8 et 12 décembre. L'interpellation de Samuel Baunée, trente ans, président du comité pour la création d'un parc naturel à Fontainebleau, Christian Peccoud, trente ans, secrétaire du même comité, et Francis Guyot, vingt-cinq ans, est intervenue quelques jours plus tard. « *Au travers des plaintes, nous avons constaté une accélération des actions et une progression des techniques de dangerosité de ce groupe* », explique le procureur, estimant qu'« *on avait dépassé le cadre du vandalisme* ».

Les perquisitions effectuées par les policiers au domicile de chacune des personnes interpellées ont, semble-t-il, confirmé les craintes de l'ONF et des enquêteurs, à savoir que d'autres actions d'envergure étaient en cours de préparation. Ces éléments ont conduit le juge d'instruction à placer les trois « combattants » écologistes en détention provisoire, comme l'avait requis le procureur. Ceux-ci ont globalement reconnu les faits, mais le juge d'instruction doit maintenant déterminer avec exactitude, notamment en procédant à une confrontation, la part de responsabilité de chacun dans ces dégradations, dont le coût est évalué à 675 000 francs par l'ONF (y compris le système de surveillance de nuit instauré depuis le mois de mai).

Malgré son indignation contre le placement en détention des trois *ennemis déclarés* de l'ONF, M. Rist, qui semblait ignorer la gravité des faits reprochés aux vandales verts de Fontainebleau, convient que « *le combat sur le fond mené contre l'ONF ne justifie pas le massacre des plantations* ».

PASCALE SAUVAGE

A la Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Prolongation d'un mois de l'exposition des clichés de Charles Marville

Les cent cinquante clichés des transformations de Paris au Second Empire, signés Charles Marville et actuellement présentés dans les sous-sols de la *Bibliothèque historique de la Ville de Paris* (« le Monde » du 3 novembre et du 23 décembre), ont vu défiler en quelques semaines plus de dix mille amoureux de Paris. Du coup, l'exposition, qui devait s'achever avec l'année 1994, est prolongée *jusqu'au dimanche 29 janvier*.

Charles Marville a excellé dans le nouvel art que constituait alors la photographie, à une époque où, justement, la capitale était en pleine révolution urbanistique. Secondé par le préfet Haussmann et une cohorte d'ingénieurs enthousiastes et plutôt doués, Napoléon III s'était mis en tête de moderniser Paris, encore engoncé dans un bâti datant parfois du Moyen Age. En moins de vingt ans, livrée aux pics d'innombrables terrassiers mais aussi aux ciseaux d'une armée de tailleurs de pierre et aux bêches de nombreux jardiniers-paysagistes, la capitale rattrapa plusieurs siècles de retard et prit une confortable avance en matière d'équipements publics (mairies d'arrondissement, espaces verts, voirie, abattoir, adduction d'eau, égouts, etc.).

La candeur de l'objectif

Avec son énorme appareil à soufflet, son trépied et son voile noir, Charles Marville, dont la blonde barbiche et la moustache singeaient celles de l'empereur, était là. Les bâtisseurs de Paris comprirent vite le parti qu'ils pouvaient tirer de cette nouvelle technique. Dès 1858, Haussmann commandait à Marville soixante vues du bois de Boulogne en cours de réaménagement. Cela revenait à fixer pour la postérité les intentions impériales, puisque Napoléon III lui-même avait tracé de ses mains certaines allées. Les clichés de Marville furent si convaincants que le photographe fut attaché au service des promenades et des plantations, dont il devait suivre les travaux durant vingt ans.

Puis vint une nouvelle commande, dont nos modernes démolisseurs pourraient s'inspirer. On demanda à Marville de photographier les rues et les monuments condamnés par les percées haussmanniennes. On voulait stigmatiser la crasse du passé et glorifier l'extinction de ce paupérisme-là. Mais avec le recul, les clichés de Marville ont la candeur de l'objectif. Les misérables quartiers de Maubert, Saint-Marcel, Mouffetard, Turbigo ou Belleville apparaissent comme plutôt proprets et dignes d'être réhabilités.

Involontairement, les dignitaires du Second Empire ont, en quelque sorte, authentifié la valeur patrimoniale de ce qui allait disparaître. Il n'est pas impossible non plus que les iconoclastes aient compris quels crimes ils commettaient au nom de la salubrité, de la sécurité et de la bonne gestion urbaine. Au moins eurent-ils à cœur de garder, et de manière systématique, la mémoire de leurs victimes.

Grâce à ces « scrupules », on peut aujourd'hui revisiter, quasiment rue par rue, un Paris disparu depuis un siècle : celui d'Eugène Sue et de Victor Hugo. En regard des ruelles humides et pittoresques du centre et des chemins campagnards qu'étaient alors les sorties de la ville, on peut placer les autres vues prises par Marville : celles des nouvelles avenues à la stricte architecture et aux alignements végétaux quasi militaires. C'est la technique de l'« avant-après ».

Cela permet, entre parenthèses, de condamner à nouveau sans appel la destruction totale des quartiers historiques de l'île de la Cité, remplacés par le tribunal de commerce, le palais de justice, la caserne de la Cité et l'Hôtel-Dieu. A regarder les photographies de Marville, on donnerait bien toutes ces grandiloquences pour retrouver le cœur battant de la cité médiévale, berceau du pouvoir royal et de la France. Marville a portraituré aussi les parcs, aménagés à grands frais sur des friches urbaines. Pour la première fois, la nature pénétrait en ville : belle leçon d'écologie que la transformation de l'immonde décharge des Buttes-Chaumont en lieu de charme.

MARC AMBROISE-RENDU

▶ « Charles Marville en son temps, 1816-1878 ». Bibliothèque historique de la Ville de Paris. 44-59-29-40. Jusqu'au 29 janvier.

La première rétrospective démographique de l'INSEE

La population de la banlieue parisienne a plus que quadruplé depuis 1901

Un siècle de recensements (population en millions)

FRANCE — ILE-DE-FRANCE — PARIS

FRANCE : 0, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70 ; ILE-DE-FRANCE : 0, 2, 4, 6, 8, 10, 12 ; PARIS : 0, 1, 2, 3, 4

1900 30 60 90 — 1900 30 60 90 — 1900 30 60 90

Source : INSEE

Depuis le début du siècle, Paris et le centre de la France se sont régulièrement vidés de leurs habitants au profit du Midi et de la banlieue parisienne, où la population n'a cessé de gonfler. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) vient de publier la première rétrospective démographique de la France au XXe siècle, une série de tableaux couvrant, d'une part, la période 1901-1990 et, d'autre part, de façon plus détaillée, les années 1962 à 1990.

Sans discontinuer, les régions rurales du centre se sont dépeuplées sur la période longue (1901-1990), le mouvement s'accélérant à partir de 1962, selon la rétrospective démographique que vient de publier l'INSEE. La Creuse a ainsi perdu 53 % de ses habitants depuis 1901 et 19,7 % de 1962 à 1990, la Haute-Corse 23 % et 12,4 %, la Lozère 43 % et 11 %, la Meuse 31 % et 9,1 %, l'Aveyron 29 % et 7 %. A l'inverse, l'Ile-de-France, dans sa totalité, a plus que doublé sa population depuis 1901, de 4,7 millions d'habitants à 10,6 millions en 1990. Mais cette évolution dissimule, d'un côté, la perte de 21 % des habitants de Paris *intra muros* sur cette période et, de l'autre, la croissance de la banlieue : hors Paris, la population de l'Ile-de-France a plus que quadruplé en quatre-vingt-dix ans. De tous les départements français, Paris, qui comptait 2,7 millions d'âmes à l'aube de ce siècle, est *celui qui a subi la plus forte hémorragie de sa population* 22,9 %) de 1962 à 1990. Au contraire, entre 1962 et 1990, le nombre des habitants a grimpé de 90 % dans les Yvelines, de 105 % en Seine-et-Marne et jusqu'à 126 % dans l'Essonne.

Attirés par le soleil, les Français sont venus toujours plus nombreux s'installer dans le Midi, et tous les départements du Sud-Est ont connu une flambée de leur population depuis le début du siècle. Le Var a battu tous les records depuis 1962, avec une hausse de 74 % de sa population, et a fortement augmenté depuis 1901 (+ 150 %). Suivent la Haute-Savoie, dont le nombre d'habitants a augmenté de 72 % sur la dernière période et de 115 % depuis 1901, les Alpes-Maritimes (+ 57 % et + 226 % depuis 1901). Le Vaucluse et l'Hérault ont connu le même phénomène, ainsi que la Haute-Garonne.

Recul des naissances

La France, dont la population s'est accrue de 21,7 % entre 1962 et 1990, compte actuellement 56,6 millions d'habitants, soit près de 16 millions de plus qu'au début du siècle (+ 39 %).

Du fait des migrations et du vieillissement de la population, de nombreux départements voient leur population globale augmenter, « *masquant un important recul des naissances* », note l'auteur de cette rétrospective, Jean-Edouard Rochas, dont un des objectifs affichés est « *d'offrir aux hommes politiques et aux grands décideurs un outil pour prendre rapidement connaissance de l'évolution du potentiel démographique des départements* ». La prise en compte minutieuse des modifications territoriales subies par les départements durant la période couverte contribue à des résultats précis et à la visualisation de phénomènes démographiques dont l'ampleur avait pu échapper aux élus locaux et aux services administratifs.

Ainsi, parmi les dizaines de départements qui ont perdu plus de 35 % de leurs naissances annuelles de 1962 à 1990, « *deux seulement ont perdu plus de 10 % de leur population* » : la Creuse et la Lozère. Plusieurs départements qui ont perdu de 30 à 35 % de leur *natalité dans cette période* ont connu en même temps une hausse de leur population.

P. Se.

REPÈRES

LOGEMENT

Grâce fiscale pour les locataires d'une cité HLM d'Argenteuil

Le ministre du budget a accepté de supprimer le redressement fiscal infligé à cent vingt familles d'une cité HLM d'Argenteuil (Val-d'Oise). Celles-ci avaient indûment déduit de leurs impôts depuis 1991 l'augmentation de leur loyer consécutive à des travaux d'isolation thermique, ainsi que le leur avaient conseillé les responsables de l'office HLM d'Argenteuil-Bezons. Dans une lettre adressée, mercredi 4 janvier, à Georges Mothron, député (RPR) du Val-d'Oise, Nicolas Sarkozy affirme qu'en raison de « *l'entière bonne foi des locataires* » leur situation ne sera pas, à titre exceptionnel, *remise en question* pour les années fiscales échues.

RATP

Protestations des syndicats de police contre l'uniforme des agents de sécurité

Le Syndicat général de la police (SGP-FASP) a protesté, mercredi 4 janvier, contre un nouvel uniforme des agents du groupe de protection et de sécurité des réseaux (GPSR) actuellement testée par la RATP, qui ressemble à celui des policiers et porte notamment un écusson « police des chemins de fer ». Le syndicat souligne que « *les attributions qu'exercent les agents de cet établissement public (...) ne sauraient justifier qu'ils soient assimilés à un service de police* ». Une autre organisation, Différence, syndicat de la police nationale et des personnels affiliés, « *s'inquiète de l'apparition de sécurités privées dans les transports* »: La direction de la sécurité de la Régie rappelle qu'elle « *teste depuis la mi-décembre un nouvel uniforme – dont une centaine a été distribuée – pour ses agents de sécurité, mais se donne jusqu'à fin janvier environ pour tenir compte de toutes les remarques et apporter les éventuelles corrections* ». Alain Caire, directeur de la sécurité, reconnaît qu'« *à propos de l'écusson, une ambiguïté existe* ».

Des SDF dénoncent la violence des vigiles

Le Comité des sans-logis (CDSL) a dénoncé, mercredi 4 janvier à Paris, les « *mauvais traitements* » infligés, selon lui, à des personnes sans domicile fixe par « *des vigiles de la RATP* ». Au cours d'une conférence de presse dans le hall de la station Place-d'Italie, plusieurs personnes ont lu ou apporté leur propre témoignage d'« *exactions, tabassages, injures racistes* ». Pascal, vingt ans, a raconté qu'il avait été « *tabassé pendant que les vigiles tenaient leur chien démuselé près de sa tête* », parce qu'il n'avait pas de ticket. Franck a dit qu'on « *l'avait obligé, sous la menace, à se déshabiller dans un bureau* », tandis qu'un troisième SDF indiquait que des « *vigiles avec des chiens très agressifs* » l'avaient obligé à ramasser le contenu d'une poubelle qu'ils avaient eux-mêmes renversée, avant de l'asperger de gaz lacrymogène. Le directeur de la sécurité de la RATP, Alain Caire, a qualifié de « *calomnies* » les récits des SDF, et précisé qu'aucune plainte n'avait été déposée récemment.

PARIS

1 500e « classe Villette » à la Cité des sciences

La Cité des sciences et de l'industrie, à la Porte de la Villette (19e arrondissement), accueille sa 1 500e « classe Villette ». Trente collégiens de Douai (Nord) vont, du 9 au 13 janvier, se familiariser avec le thème de « la lumière et l'image ». Les « classes Villette », dernières-nées des classes de découverte, ont été organisées dès l'ouverture de la Cité des sciences, en 1986. Durant une semaine, des jeunes de six à dix-huit ans se frottent aux sciences et aux techniques tout en faisant l'apprentissage de leur rôle dans la société et la vie quotidienne. Avant l'arrivée des scolaires, le personnel de la Cité assure aux enseignants une formation de quatre jours, les initiant à la pédagogie-Villette. Depuis 1986, la Cité a formé 3 000 enseignants et reçu 37 000 élèves à raison de 200 classes par an venues de toute la France. On a même compté 24 classes étrangères accueillies pour une semaine de « science en français ».

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

FLESH AND BONE. Film américain de Steve Kloves, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA. Film américain de James Gray, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).

NAKED IN NEW YORK. Film américain de Daniel Algrant, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OR DE CURLY. Film américain de Paul Weiland, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT. Film australien de Stephan Elliott, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

SIRÈNES. Film australien de John Duigan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

TERMINAL VELOCITY. Film américain de Deran Sarafian, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

3615 LE MONDE (Minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-province) 2,19 F TTC/min

Le théâtre

Le grand retour de



MIDORI

La reprise de la trilogie des « Pièces de guerre », d'Edward Bond, au Théâtre national de l'Odéon

Créée les 15 et 16 juillet 1994 lors du 48e Festival d'Avignon, l'intégrale de la trilogie des « Pièces de guerre », de l'auteur anglais Edward Bond, dans une traduction de Michel Vittoz et une mise en scène d'Alain Françon, marquera pour longtemps la création théâtrale en France. *(Lire l'entretien avec Alain Françon page 14).*

■ TRILOGIE. Présentée en deux soirées ou en intégrale, la trilogie formée par « Rouge, noir et ignorant », « la Furie des nantis » et « Grande paix » est reprise jusqu'au 29 janvier au Théâtre national de l'Odéon. Elle permettra au public français de mieux connaître un auteur vivant parmi les plus considérables, et aussi parmi les plus dérangeants de la scène théâtrale internationale.

■ CONTROVERSE. L'obsession d'Edward Bond à dire, pour mieux les combattre, la violence et l'iniquité de nos sociétés suscite presque autant de prévention, principalement en Grande-Bretagne, où il vit et où il travaille, que d'adhésion, essentiellement en France et en Allemagne, où il est servi par les meilleurs interprètes.



Le théâtre en éclats

Suite de la première page

Le Fils revient chez ses parents, qui lui conseillent d'aller tuer un mourant, vieux voisin malade, à bout de forces. Le Fils choisit d'abattre plutôt son père, d'un coup de fusil. Le père, mort, approuve son fils : *« Aucune loi naturelle, aucun code civil, ne sera là pour nous guider. »*

Plus tard, chaque engagé va être renvoyé chez lui avec ordre d'abattre cette fois un nouveau-né, toujours au motif de bouches excédentaires. La Mère incite son Fils à aller tuer un bébé qui vient de naître pas loin, la rue à côté. Le Fils fait le tour des hôpitaux, des morgues, des poubelles : tous les mort-nés sont déjà pris. Il tue son propre petit frère, dans son berceau. *« Ils grandissent dans un ventre pendant trois saisons, et dans ce temps le monde peut vieillir de dix mille ans »* : Edward Bond montre ici du doigt les enfants qui furent conçus dans les mois qui précédèrent la première bombe nucléaire. Il dit : *« L'enfance du genre humain a pris fin le jour des armes nouvelles. »*

La Mère dit : *« Les douleurs pour avoir l'enfant sont peut-être les douleurs les plus faibles qu'il donne... A quoi ça sert, les enfants ? A soulager la souffrance qu'ils vous causent ?... Ils ne savent pas s'ils marchent sur de la saleté ou sur de la cendre humaine. »*

Comme par un fait exprès, les *Pièces de guerre*, à Avignon, furent jouées dans l'une des cours de récréation du collège Saint-Joseph. Un agglomérat de bâtiments sombres, architecture typique des grands lycées de la République autrefois, pierre grise, façades froides, arbres maigres les pieds dans l'asphalte, longs couloirs dans l'ombre. Aucun lieu loué par le Festival n'est aussi insensible, aussi peu provençal. Et tous les enfants à qui Edward Bond voue sa pièce se retrouvent là comme chez eux tout au long des années de classe.

Dans la cour de ce collège, un écho de la première phrase d'un livre archétype qu'Edward Bond a lu : *« Nous étions à l'étude quand le proviseur entra »*, et l'un des mystères de ce livre, c'est que Flaubert confie ainsi à un enfant le soin d'ouvrir, de sa petite voix claire d'écolier, l'histoire d'Emma Bovary, et cet enfant, mission accomplie, disparaît, jamais nous ne saurons qui fut ce narrateur inconnu, c'est un tour de passe-passe de Flaubert, et nous rejoignons Edward Bond à la *dernière page du roman* : la petite Berthe, l'enfant d'Emma, n'ira jamais, elle, à l'école, elle est *« envoyée dans une filature de coton »*, pour gagner son pain. *« Prends le fils du riche et ne le renvoie pas à son père avant que le fils du pauvre ne soit nourri tous les jours »*, écrit Bond dans la deuxième des *Pièces de guerre : la Fureur des nantis.*



MARC ENGUERAND

Clovis Cornillac dans « Rouge, noir et ignorant », première partie de la trilogie des « Pièces de guerre » créée en intégrale les 15 et 16 juillet 1994 au Festival d'Avignon.

Grand écrivain, Edward Bond prête aux figures de son théâtre des voix de poètes habités : *« Le ciel est resté rouge longtemps – et des nuages blancs ont flotté dessus, c'était une blessure qui se fabriquait des pansements. »* Trop grand écrivain, presque, pour le théâtre, parce que la densité de trop de paroles oblige la conscience de l'auditeur à prendre un temps pour les « recevoir », mais, sur le temps de ce temps, d'autres paroles surgissent, qui sont alors perdues, et cela d'autant plus que le texte de la traduction française (de Michel Vittoz) est d'une beauté égale, c'est de la vraie grande écriture, pas du « traduidu ».

Fils et Mères du genre humain, avant et après les armes nouvelles, avant et après les camps. *« Nous ne pouvons que vous dire : vous devez créer la Justice »*, nous dit Bond en nous quittant. Le Fils, qui choisit de tuer son frère plutôt qu'un innocent d'autrui, s'ôte par là toute raison de vivre : il décide à la même seconde de rejoindre son corps pour s'y faire fusiller, c'est facile, il commet un acte de désobéissance. La Mère ne le devine pas. Quand le Fils ouvre la porte de la maison, pour s'en aller mourir, elle voit – son œil de mère voit – que l'un des boutons du blouson du Fils commence un peu de pencher, de travers. Elle dit : *« Il faudra le recoudre, quand tu reviendras »*.

MICHEL COURNOT

▶ Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place de l'Odéon, 75006 Paris. Métro : Odéon. Partie 1 : *Rouge, noir et ignorant* et *la Furie des nantis*, les mardis et jeudis à 19 h 30. Partie 2 : *Grande paix*, les mercredis et vendredis à 19h 30. En intégrale, les samedis et dimanches à 15 heures. Durée de l'intégrale : sept heures. Tél. : 44-41-36-36. De 100 F à 200 F pour l'intégrale, de 90 F à 170 F pour chaque partie.

Prévenir la catastrophe

Reconnu chaque jour un peu plus comme l'un des auteurs dramatiques vivants les plus provocants et les plus considérables, Edward Bond s'est presque totalement soustrait à la scène anglaise, préférant que ses *pièces soient mises en scène en* France ou en Allemagne. Le *Centre dramatique de Savoie a* créé *la Compagnie des hommes*, une pièce qui, comme la production actuelle des *Pièces de guerre* à l'Odéon, fut mise en scène par Alain Françon ; en Allemagne, plus de vingt productions de Bond sont ou seront jouées, dont une commande de la BBC devenue un film, *Maison d'arrêt*, pièce créée en France par Jorge Lavelli en 1992, à l'affiche du Berliner Ensemble depuis le 23 septembre 1994 (*le Monde* du 4 octobre 1994).

L'aversion de la plupart des professionnels anglais pour le travail d'Edward Bond s'est traduite dans les dernières années par la reprise de deux – et de *deux seulement – de ses pièces* : *Restoration* (par la Royal Shakespeare Company en 1988-1989) et *The Sea* (par le Royal National Theatre en 1991-1992).

Bien que *Restoration* fût écrite et mise en scène en 1981 pour répliquer à la victoire des conservateurs aux élections législatives de 1979, aux conflits raciaux de Toxteth et Brixton et au mariage du prince Charles et de Lady Diana Spencer, le cadre de la pièce n'est pas la Grande-Bretagne contemporaine mais l'Angleterre du XVIIIe siècle. Plutôt que d'enfermer la pièce dans des situations empruntées à l'air du temps, Bond choisit le monde lointain de la comédie historique pour mener une attaque vigoureuse contre notre société.

La pertinence universelle de la pièce tient en ce qu'elle démontre comment les thèmes de *l'inégalité raciale et de la* domination de la classe ouvrière par la classe dirigeante sont intemporels. Selon Nicholas de Jongh, critique dramatique du quotidien *The Guardian*, la production inégale de Roger Michell *« a manqué l'occasion de situer la pièce dans un univers surréel ou expressionniste »*. On peut croire que Bond serait content que *Restoration* n'entre dans aucune de ces deux catégories. Au contraire, la pièce suggère que c'est *la structure de la* société qui est en faute : le système capitaliste échoue à édicter ses propres règles et bénéficie seulement à une minorité d'individus.

Située sur la côte est de l'Angleterre en 1907, *The Sea*, une comédie écrite en 1973, met *en parallèle le choc créé dans* une communauté villageoise par la noyade d'un jeune homme et le conflit qui oppose Mrs Rafi, « first lady » du coin, et Hatch, marchand de tissus et garde-côte bénévole. Mise en scène par Sam Mendes, *cette production* de *The Sea* mit en lumière plusieurs des incompréhensions entre Bond et la scène britannique.

Plutôt que d'essayer d'obtenir de l'auteur l'autorisation de produire ses œuvres les plus récentes et de les mettre en *scène en tenant compte de son* avis, le National Theatre a choisi une pièce qui était de longue date, un succès. Plutôt que de décrire la situation sociale, économique et politique, ce qu'un théâtre utile, tel que le conçoit Bond, pourrait et devrait faire, le National Theatre se *contente désormais de présenter* les pièces dans un *« emballage séduisant »* et comme *« une chance opportune »* pour un acteur. Selon Bond, ces falsifications détruisent le théâtre : *« La cause et l'effet sont remplacés par l'effet et l'effet. »*

Le travail dramatique d'Edward Bond est souvent amenuisé par des metteurs en scène *qui en font une mauvaise interprétation*. La relation de Bond et d'Alain Françon est, *elle*, d'un autre ordre. La mise en scène des *Pièces de guerre* par Françon permet au spectateur de comprendre pourquoi cette trilogie s'inscrit parmi les œuvres les plus fortes et les plus utiles du *répertoire dramatique du XXe* siècle. La Royal Shakespeare y avait échoué en 1985.

La production actuelle des *Pièces de guerre* est le triomphe de la simplicité ; Françon parvient à éviter l'un des écueils majeurs dans la mise en scène des pièces de Bond : un excès d'indulgence pour le décorateur et pour l'éclairagiste. Beaucoup de metteurs en scène seraient tombés dans le piège de l'esthétisme par la mutiplication des effets de lumière criards et le recours à une bande sonore *impitoyablement bruyante*. De telles supercheries sont supposées stimuler le public. Sous prétexte de le distraire, de l'éduquer même, on le dépossède de son jugement et même de son plaisir. Les *Pièces de guerre*, particulièrement *dans la mise en scène* d'Alain Françon, atteignent à la vérité de la relation du public avec la société qui l'entoure.

Cette production terrifiante est une parfaite traduction de l'imagerie des pièces et, ce faisant, montre comment, selon Bond, l'architecture de notre société conduira, inévitablement, à l'anéantissement nucléaire ou à d'autres catastrophes tout aussi terribles.

IAN STUART

(Ian Stuart est l'éditeur des trois volumes de la Correspondance d'Edward Bond, *qui viennent de paraître chez Harwood Academic Publishers, à Londres. Il est professeur à l'école de théâtre de l'université de Californie du Sud).*

VIDEO

POINTS DE VUE (IMAGES D'EUROPE) au Centre Georges-Pompidou

Le grand retour de l'ennui et du répétitif

Plus que jamais, le Centre Pompidou fourmille de petits écrans. Après avoir parcouru l'exposition « Hors limites », où les œuvres vidéo se comptent par dizaines, on ne peut plus douter que c'est la télévision – et *elle seule* – qui trame depuis quarante ans toutes ces expériences, ces happenings, ces *mises en scène sauvages*, agressives, répétitives, des objets et des corps.

« Hors limites » (*le Monde* daté 20-21 novembre 1994) éclaire crûment la dépendance de l'art à l'égard de la télévision. On parcourt cette exposition sans quitter des yeux les écrans troués de Paik, Vostell, Acconci, Nauman, Journiac, Abramovic-Ulay, Viola, Hubault, Sorin. Ce sont autant d'actes rebelles contre l'empire de l'immédiat. Mais aussi autant de réponses positives, lumineuses, au défi de la télévision en direct.

Face-à-face solitaire avec la télévision

A quel défi répondent les jeunes artistes – belges, écossais, allemands, hollandais, français – choisis pour composer le programme spécial « Points de vue (images d'Europe) » que la vidéothèque du Musée national d'art moderne propose en ce moment ? Non plus, semble-t-il, à celui de la télévision en tant que telle, mais au défi de leurs aînés vidéastes, au défi d'un art contemporain déjà saturé d'effets de direct.

Ils paraissent tous bien seuls face à cette lourde charge. Alors que la génération précédente opérait en troupes joyeuses, pour *mieux résister à la déferlante* cathodique, eux bricolent des pétards dans leur petit coin, dans un face-à-face solitaire et désespéré avec la télévision.

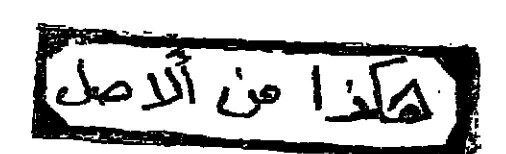
C'est le grand retour de la vidéo ennuyeuse, du répétitif pour le répétitif, sans qu'aucune stratégie justifie de si pénibles expériences (déjà faites et bien faites). Douglas Gordon ralentit *Star Trek* à *n'en plus finir* ; *Martin Arnold* renverse bêtement, fort mécaniquement, image par image, les mouvements d'un fragment de fiction. Matthias Müller juxtapose toutes les situations qu'il peut trouver dans le corpus hollywoodien (se réveiller en sursaut, ouvrir craintivement une porte, *marcher dans un couloir, tirer un* rideau) et croit crucifier des clichés ; en fait, il rend hommage sans le savoir au montage (un plan ne signifie rien sans ce qui le précède et ce qui le suit).

Il y a aussi une jeune femme (Stéphanie Smith) qui trace des mots sur son visage avec du rouge à lèvres et se macule de leur effacement. Quand ils ont fini de se regarder dans un miroir danser salement sur un air des Beatles (Michel Curran), et qu'ils sortent enfin de chez eux, c'est pour compter les lapins écrasés sur une route *(Keith Stutter)*...

Seul Joël Bartoloméo et ses petits récits familiaux, intimistes, *tournés en vidéo Hi-8 avec un* sens aigu de l'instant vrai, du mot juste, de l'à-peu-près fortuit, du silence bien placé, dessine une œuvre aérienne, légère, et pour *tout dire bien française (on pense* à Eustache, à Rouch, à Renoir). Les instants uniques captés par Bartoloméo forment un contrepoint salutaire aux angoisses à répétition de ses confrères européens.

JEAN-PAUL FARGIER

▶ « Points de vue (images d'Europe) », jusqu'au 30 mars, à l'Espace vidéo du MNAM-Centre Georges-Pompidou. Tél. : 42-78-37-29.



THÉÂTRE

Un entretien avec le metteur en scène de la trilogie des « Pièces de guerre »

Alain Françon : « Edward Bond nous fabrique une mémoire du futur »

« Vos mises en scène du théâtre d'Edward Bond donnent l'impression qu'en lui vous avez rencontré « votre » auteur, un peu comme Patrice Chéreau avait rencontré Bernard-Marie Koltès.

– Je serais très touché si c'était le cas. Je considère Edward Bond comme un géant de l'écrit. J'ai le sentiment, avec lui, de faire du théâtre comme je pourrais en faire avec Shakespeare. C'est en travaillant sur ses pièces que j'ai le plus appris. Je retrouve des préoccupations que j'ai toujours eues, sans avoir pu jusque-là les formuler ou les théoriser.

– Lesquelles ?

– Quand on a fondé le Théâtre éclaté avec André Marcon, Evelyne Didi et Christiane Cohendy, on avait des préoccupations « politiques ». Je mets des guillemets parce que, aujourd'hui, ces préoccupations militantes feraient sourire. N'empêche que, sur le fond, ce qui nous importait, c'était le souci du public, de sa place dans la représentation. Après, vers la fin des années 70, j'ai eu ma « période Folies bourgeoises », comme tout le monde. Je suis allé jusqu'à Feydeau *[Alain Françon a monté* la Dame de chez Maxim's *et* Saute, marquis*]*. Je ne dis pas que c'était dérisoire, mais il est certain que dans ces années-là, le souci de la fonction du théâtre s'était un peu estompé.

» Quand je monte les pièces de Bond, ces préoccupations de mes débuts me reviennent d'une manière presque violente. Simplement, il faut que je décrypte tout très précisément pour comprendre, parce que son théâtre n'est pas manipulé par une quelconque naïveté, comme celui de nos débuts. Nous croyions alors avoir des réponses. Avec Bond, nous avons les questions. Il n'écrit pas en essayant d'apporter au public des solutions, il lui donne l'imagination pour penser à des solutions.

– Croyez-vous que le théâtre puisse agir ?

– Oui. En tous cas comme un des derniers lieux de l'imagination. Ce qui est fort dans les *Pièces de guerre*, c'est ça. Edward Bond nous fabrique une mémoire du futur, en écrivant des scènes qui se passent dans un désert post-nucléaire, dix-sept ans après une explosion atomique. Il le fait avec une imagination colossale, qui est exactement le contraire de l'imagination télévisuelle. A un moment, chaque soldat reçoit l'ordre de tuer un enfant de la rue où il habite, parce qu'il y a pénurie alimentaire. L'un des soldats va chez une voisine qui a un bébé. On peut alors supposer qu'il va tuer cet enfant. Mais il revient sans l'avoir fait, parce que, dit-il, il n'a pas trouvé l'endroit juste. Ce soldat aurait pu tuer l'enfant, il avait pour lui toutes les justifications : l'état de guerre, l'ordre donné. Le fait qu'il n'ait pas trouvé l'endroit juste, voilà ce que Bond appelle l'imagination.

– De ce point de vue, y a-t-il, selon vous, des liens entre Edward Bond et Bertolt Brecht ?

– Edward Bond est proche du dramaturge allemand dans la place qu'il donne au spectateur. Mais il s'en éloigne sur les méthodes. Il s'oppose à la distanciation dans le jeu. Je me souviens d'un point sur lequel nous avons beaucoup discuté, à Avignon. A un moment de la représentation, Valérie Dréville se trouvait devant la porte de sa voisine, chez qui elle voulait absolument entrer. Elle sonnait, il n'y avait pas de réponse, puis elle se mettait à côté du décor, pour jouer à vue une scène qui se passait derrière la porte. Edward Bond m'a énormément attaqué sur ce point. Il m'a dit : *« Ça ne peut pas être comme ça, c'est faux, c'est une technique post-brechtienne. Cette femme doit se trouver vraiment derrière la porte, on doit sentir la pression qu'elle exerce pour entrer. Elle est comme un loup, un animal. »*

« Brecht est beaucoup plus linéaire »

» Edward Bond pense qu'il y a dans la représentation des moments très précis où il faut que chacun, dans le public, se sente complètement déstabilisé, agressé même. Jamais sans raison, mais pour en venir à comprendre une situation, ou un personnage. Ces moments, qu'il appelle « faits d'agression », ou « ET », « événements théâtraux. », le séparent nettement de Brecht, qui est beaucoup plus linéaire dans ses pièces.

– Edward Bond a mis en scène lui-même plusieurs de ses pièces. En avez-vous vu des représentations ?

– Non, mais il m'a parlé de ce qu'il demande aux acteurs. Il leur donne des indications que je ne pourrais pas donner. Il leur dit par exemple : *« Imaginez que vous êtes en train de marcher sur le cadavre de votre enfant. »* Puis il s'amuse à faire des renversements. Si une comédienne marche tout doucement, pour ne pas écraser le corps, il lui fait remarquer que la tête d'un enfant résiste plus que le globe terrestre, et que donc, elle peut marcher en appuyant très fort.

– Et vous, comment faites-vous ?

– La difficulté vient de l'habitude qu'on a de travailler les pièces de théâtre, en se fondant sur la psychologie. Avec les textes d'Edward Bond, cette méthode ne marche pas. Elle empêche de voir ce qui devrait être évident. Parfois, on cherche, on se complique la vie, on fait des efforts énormes pour faire exister une scène et on tombe à côté, parce qu'on ne l'a pas abordée d'une manière « immédiate ». Pendant les répétitions du premier volet des *Pièces de guerre (Rouge, noir et ignorant)*, Edward Bond me disait souvent : *« Pensez que les personnages sont comme des gens qui conduisent une ambulance. Ils arrivent sur les lieux de l'accident, il y a une femme prise sous une carrosserie, il faut la dégager, et en plus faire attention à ne pas la blesser en coupant les tôles. »*

– L'avez-vous revu, depuis Avignon ?

– Oui, je suis allé à Cambridge, où il habite. Il m'envoie des télécopies disant : *« Pouvez-vous venir ? Je sais que je demande beaucoup, mais le spectacle est si bien que je peux demander ce que je veux. »* Il est très touchant, parce qu'il a été profondément marqué et déçu par beaucoup de représentations qu'il a vues de son théâtre. Ça l'a rendu méfiant. Il n'était pas venu voir *la Compagnie des hommes*, quand nous l'avions jouée à Paris *[en 1992, au Théâtre de la Ville]*, mais il avait envoyé des amis, qui l'avaient rassuré. Depuis, il a confiance. C'est déterminant, parce que ça nous permet de travailler ensemble.

– Envisagez-vous de mettre en scène d'autres pièces d'Edward Bond ?

– Oui, sa dernière pièce, *Coffee*. Elle est vraiment comme une quatrième *Pièce de guerre*, mais centrée sur la chute du mur de Berlin. Avant de la créer, je vais attendre un an ou deux. D'ici là, j'aimerais bien monter une pièce de Tchekhov. Mais je voudrais le faire avec les comédiens qui ont joué les *Pièces de guerre*. On a travaillé ensemble six mois, j'ai envie d'une suite. Je vais choisir une pièce de Tchekhov dans laquelle au moins les quatre ou cinq comédiens principaux pourront jouer. *La Mouette*, peut-être. Si je le fais, j'irai voir Edward Bond, pour qu'on en parle. J'aimerais bien poursuivre avec lui une sorte d'entretien continuel. Parce que depuis les *Pièces de guerre*, cet homme sur son île est mon point de repère. »

Propos recueillis par BRIGITTE SALINO

CLÉS/*Biographie*

■ **Itinéraire.** *Alors qu'il appartient à la génération de Patrice Chéreau et de Jean-Pierre Vincent, Alain Françon s'en distingue par son itinéraire. Ce Stéphanois a mis vingt ans pour aller d'Annecy à Annecy, avançant avec une sage et énergique lenteur qui l'a conduit de Bertolt Brecht (l'Exception et la Règle,* son premier spectacle, en 1972), à *Edward Bond, dont il a fait triompher les Pièces de guerre,* l'été 1994, au Festival d'Avignon.

■ **Engagement.** *C'est avec Evelyne Didi, André Marcon et Christiane Cohendy, trois grands comédiens d'aujourd'hui, qu'Alain Françon a fondé en 1971 le Théâtre éclaté d'Annecy, où il est resté jusqu'en 1989. Un théâtre engagé, sur la double voie de la politique et des auteurs* – en particulier Michel Vinaver, dont Alain Françon a créé *les Travaux et les jours, l'Ordinaire* et *les Voisins.*

■ **Direction d'acteurs.** Après un détour de trois années – 1989 à 1992 – *au Centre dramatique de* Lyon, Alain Françon est retourné en Savoie, où il dirige un Centre dramatique à deux têtes – Chambéry et Annecy. Le pari n'est pas facile, la réussite certaine. En quelques spectacles, dont *la Remise* de Roger Planchon, Alain *Françon a définitivement affirmé* son talent de directeur d'acteurs. C'est l'éditeur Rudolph Rach (à l'Arche), qui lui a fait connaître Edward Bond, dont il est devenu l'ami. Il a créé *la Compagnie des hommes,* en 1992, avant de mettre en scène les *Pièces de guerre,* en 1994.

EN BREF

CINÉMA : Marin Karmitz achète le Ciné Beaubourg. – Le groupe MK2 de Marin Karmitz vient d'ajouter un bâtiment à son patrimoine de salles de cinéma parisiennes, en rachetant le complexe Ciné Beaubourg, qui s'appellera *désormais* le 14 Juillet Beaubourg. Situées face au Centre Georges-Pompidou, ces six salles viennent s'ajouter aux vingt-deux salles du groupe MK2 réparties en cinq complexes : 14 Juillet Odéon, 14 Juillet Beaugrenelle, 14 Juillet Bastille, 14 Juillet Parnasse et 14 Juillet Hautefeuille. Un programme important de rénovation est prévu pour le 14 Juillet Beaubourg, a également indiqué MK2.

MUSIQUE : mort du pianiste de jazz Jess Stacy. – Le pianiste américain Jess Stacy est mort, dimanche 1er janvier, à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Après des débuts dans les bateaux à aubes du Mississippi, il avait participé à plusieurs formations du jazz des origines, dans les années 20, notamment avec Muggsy Spanier. Il était entré en juillet 1935 dans l'orchestre de Benny Goodman – il participe au concert historique de Carnegie Hall qui voit le sacre du clarinettiste en 1938 – tout en collaborant aux formations de Gene Krupa, Harry James ou Bud Freeman avant de rejoindre Bob Crosby en 1939. Dans les années 40, Jess Stacy rejoue avec Benny Goodman tout en dirigeant son propre big band ou des petites formations. A la fin des années 50 il quitte la scène et ne réapparaîtra en public que de manière occasionnelle.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Mort du réalisateur de télévision Hubert Knapp

L'« école des croquis »

Le réalisateur de télévision Hubert Knapp, auteur de documentaires, est décédé mercredi 4 janvier à Paris des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix ans.

Prolifique, inventif, généreux et chaleureux : les épithètes ne manquent pas pour célébrer Hubert Knapp, l'un des monstres sacrés du petit écran, qui fit les riches heures d'une ORTF défunte il y a précisément vingt ans.

Hubert Knapp commence sa carrière en 1948, en tant qu'assistant-réalisateur d'un des pionniers de la télévision, Jacques Armand. Il devient rapidement réalisateur à part entière. Après des courts métrages, il collabore à l'émission de cinéma « Cinéastes de notre temps », mais son domaine de prédilection est le documentaire et le portrait, *où il devient vite un* maître. Il en trace un de Jean-Luc Godard. En 1956, il est l'auteur remarqué de la série télévisée « les Conteurs », qui assure sa renommée. Son style favorise la quête des mémoires populaires, et notamment la culture orale, *« notre gisement aurifère le plus précieux »*.

Comme son ami Jean-Claude Bringuier, qui devient son compagnon de réalisation, Hubert Knapp appartient à l'école de la « caméra-subjective », également appelée « école des croquis », dans la ligne de l'école Leacock. D'autres auteurs-réalisateurs comme Jean-Marie Drot ou Danièle Hunebelle s'y rattachent. Aujourd'hui, certains – comme Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont (agence Interscoop) – font figure d'héritiers.

Rompant avec le style des documentaires télévisés d'alors – alourdis par des commentaires d'*inspiration souvent touristisque* –, Hubert Knapp inaugure une nouvelle façon de filmer en laissant parler les interviewés. C'est le résultat d'un important travail de préparation, notamment dans l'approche des personnes (dont il devient parfois l'ami), et d'une véritable complicité du regard et de l'écoute.

Hubert Knapp est de ceux qui croient que la grande histoire est aussi faite de l'accumulation de petites histoires. Sollicitant les confidences ou les souvenirs, il donne la parole, souvent à des « *petites gens* », dans des entretiens qui relèvent de la conversation, au ton parfois intime, traversés par l'amertume du souvenir des jours sans pain, des chaussures neuves de la première communion, du départ à l'armée des conscrits, etc., mais également teintés d'humour et d'énergie.

Après la série des « Conteurs », Hubert Knapp et Jean-Claude Bringuier réalisent de nombreux documentaires, dont « Cinq Anglais pour Noël » qui leur vaut, en 1962, d'être couronnés « meilleurs réalisateurs » par l'Association française de la critique de cinéma et de télévision. Tous deux signent et produisent ensuite pour la télévision publique leurs fameux « Croquis » (dont un consacré à la vie à l'ÉLysée et au *portrait de Georges Pompidou*, en 1970) et les « Provinciales ».

Hubert Knapp témoignait d'une immense curiosité, d'une incapacité à rester en place et d'un goût de la vie qui l'ont incité à tourner, plus récemment, des documentaires qui sont aussi des enquêtes et des reportages de société, sur l'Allemagne de Cologne à Berlin, sur les quartiers et les villes, de *1979* à *1981*. Tout en signant ses « Choniques de France », dont la dernière, « Les Alsaciens », portrait de l'Alsace et de ses habitants, a été diffusée par France 3 (« le Monde radio-télévision » daté 9-10 septembre 1990).

Y.-M. L.

DANS LA PRESSE

Lionel Jospin dans la pré-campagne présidentielle

Libération (Jean-Michel Helvig) : « Sur le plan de l'intégrité personnelle, [Lionel Jospin] ne craint pas grand monde, au plan politique, il peut provoquer un débat, sinon un déballage, sur l'héritage des années Mitterrand plus gênant pour ses adversaires du PS que pour lui-même. Finalement, il ne prend que deux risques : sa faible présence médiatique n'en fait pas une star des sondages, et son antitapisme de *principe devrait susciter* une candidature Radicale, que ce soit Tapie lui-même ou une doublure. »

Le Figaro (Christine Fauvet-Mycia) : « Lionel Jospin a estimé avoir la voie libre d'autant que son éternel rival, Laurent Fabius, juge qu'il n'est pas en situation de se présenter tant que pèse sur lui l'affaire du sang contaminé. Mais il y a fort à parier que les fabiusiens ne se résoudront pas à se placer derrière Lionel Jospin. Ils devraient inviter Jack Lang à se présenter et le PS aura bien du mal à éviter de retomber dans les querelles fratricides qui ont provoqué au congrès de Rennes l'éclatement de la famille mitterrandiste. »

RTL (Richard Arzt) : « Après quatorze ans de mitterrandisme, les « éléphants » du PS sont devenus timorés face au pouvoir, et cultivent, par leurs divisions et leurs soupçons réciproques, tous les blocages possibles pour ne pas s'en approcher. Leur choix est entre approuver Lionel Jospin faute de mieux, ou le contrecarrer sans avoir de *solution de* rechange. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Lionel Jospin voudrait ressusciter l'ancrage à gauche, l'éthique, confirmer l'engagement européen, ne pas oublier la culture de gouvernement, mais *démontrer que le Parti socialiste*, c'est le cœur traditionnel de la gauche, ce qui, dans l'esprit de beaucoup, à commencer par ses électeurs, s'était passablement estompé. (...) Lionel Jospin a des avantages et des handicaps. (...) S'il fallait résumer les choses, je dirais qu'il a une légitimité personnelle incontestable, mais qu'il a une base politique étroite. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « En politique, rien n'est coulé dans le bronze. Des obstacles imprévus peuvent à tout moment se dresser sur le boulevard d'Édouard Balladur. Son entrée prochaine dans la mêlée, même si elle est soigneusement préparée, le rendra plus vulnérable aux coups de ses assaillants et aux accidents de gouvernement. De Matignon à l'Élysée, il n'y a qu'un fleuve à traverser, encore faut-il savoir éviter jusqu'au bout les sables mouvants et les bancs de crocodiles. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « A ne s'en tenir qu'aux indicateurs d'opinion, l'élection d'avril 1995 n'est déjà plus [pour Édouard Balladur] qu'une formalité. Qu'il aille jusqu'au bout de son ambition ou déclare forfait avant l'heure, Jacques Chirac paraît engagé sur la voie fatale de *la marginalisation. Rien n'y fait.* Pire, *plus le maire de* Paris s'agite, plus il paraît promis à la noyade. Quant au candidat socialiste, qui s'appellera peut-être Lionel Jospin, rien n'interdit de penser qu'il sera présent au second tour et y fera un score honorable. Mais tout porte à croire, cependant, que le succès est hors de portée. »

EN BREF

PRISMA PRESSE : lancement en mars de *l'Essentiel du management*. – Le groupe d'Axel Ganz, Prisma Presse, lancera en mars son deuxième mensuel économique, *l'Essentiel du management*. Préparé depuis un an, connu sous le nom de projet Mercure, ce mensuel destiné aux cadres d'entreprises, veut informer *« sur tous les aspects concernant l'entreprise et la gestion »*. *L'Essentiel du management* vise une diffusion d'environ 80 000 exemplaires, il comportera une centaine de pages et sera vendu 15 francs. Il est dirigé par Rémy Dessarts, ancien responsable du précédent magazine économique du groupe, *Capital*, lancé en septembre 1991 et qui est devenu le premier magazine économique français avec une diffusion totale payée en 1993 de 335 700 exemplaires. L'objectif de Prisma est de constituer autour de *Capital* un petit groupe de deux ou trois titres économiques spécialisés.

RADIO : Canal Plus souhaite entrer dans le capital de RFM. – La chaîne cryptée Canal Plus négocie le rachat de la part de 13,49 % détenue par *l'Événement du jeudi* dans le réseau radiophonique RFM. *L'Événement*, qui a déposé son bilan en novembre, est actuellement en redressement judiciaire. Son repreneur, Thierry Verret, avait souhaité que l'*Événement « renonce à ses diversifications – RFM, salles de cinéma, etc. »* – pour se recentrer *sur* l'hebdomadaire (*le Monde* du 23 décembre). Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a avalisé cette prise de participation, mais elle dépend aussi du feu vert de l'administrateur judiciaire de l'*Evénement*. Le réseau RFM (110 émetteurs) est aujourd'hui détenu, à hauteur de 29 %, par Europe 1 qui contrôle sa régie publicitaire, Régie radio Music.

CÂBLE : Viacom veut vendre ses réseaux câblés pour 2 milliards de dollars. – Le groupe américain de communication Viacom Inc. veut céder ses réseaux câblés de télévision pour plus de 2 milliards de dollars (un peu plus de 11 milliards de francs). L'acquéreur, une société contrôlée par des membres de minorités ethniques américaines et dont Telecommunications Inc. (TCI), premier câblo-opérateur mondial, est actionnaire minoritaire, pourrait permettre à Viacom de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les plus-values de 400 millions de dollars. La société acheteuse est dirigée par un homme d'affaires noir qui est à *l'origine de cette disposition fiscale*. Viacom pourrait aussi abandonner les poursuites qu'il avait engagées contre TCI.

PUBLICITÉ : Maurice Saatchi refuse la présidence d'une filiale de Saatchi and Saatchi. – Maurice Saatchi, ex-président du groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi, a refusé, mardi 3 janvier, la présidence de filiale que lui proposait le conseil d'administration de la société holding (*le Monde* du 4 janvier). Fondateur de Saatchi and Saatchi en 1970, avec *son frère Charles, Maurice Saatchi* a été démissionné le 16 décembre 1994 par des actionnaires américains qui lui reprochaient, entre autres, de s'être fait attribuer un important paquet d'actions. Le publicitaire devrait empocher des indemnités de départ d'environ 5 millions de francs. Il reste maintenant au groupe Saatchi and Saatchi à changer de nom, selon le désir des actionnaires rebelles.

VIDÉO : Warner Home Video France commercialise le catalogue de France Télévision Distribution. – Warner Home Video France, filiale française de la compagnie américaine Time Warner, commercialise, depuis le lundi 2 janvier, le catalogue vidéo de France Télévision Distribution (FTD). Cet accord de distribution *« permettra à FTD d'accroître sa pénétration du marché français de la vidéo en bénéficiant du savoir-faire technique et commercial de Warner Home Video France »*. Le catalogue de FTD propose des fictions (*les Maîtres du pain, l'Instit*), du sport (Roland-Garros, Tour de France), et des documentaires centrés sur des personnalités des sciences ou du spectacle (commandant Cousteau, Haroun Tazieff, Jean-Michel Jarre, etc.).

CARNET

Naissances

– Le 20 décembre 1994.

Anna et Clara GRIOT

sont nées avec le jour pour la plus grande joie de leurs parents.
Martine COHEN-SALMON
et Frédéric GRIOT.
et de leurs grands-parents
Ginette et Didier COHEN-SALMON.

Mariages

Charlotte RAAB
et
Manuel Luis de MIRANDA

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré le 31 décembre 1994.

9Aa Monarch Park Ave.,
Toronto, Ont. M4J 4RZ Canada.

Décès

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les membres de la Société française d'étude du seizième siècle,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Enea BALMAS,
directeur de l'Istituto di lingua
e letteratura francese e dei paesi
francofoni de l'université de Milan,
leur éminent collègue et ami.

1, rue Victor-Cousin,
75230 Paris Cedex 05.

– Claude Bérard,
Anne et Dominique Besse,
leurs enfants, Véronique, Valérie, Christian,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

Eugène BÉRARD,

survenu le 2 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 janvier, dans la plus stricte intimité, à Berthenonville (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Claude Bérard,
54, boulevard de l'Impératrice,
B-1000 Bruxelles.
Anne et Dominique Besse,
92, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Paris. Fenain.

M. Victor Canyn,
son époux,
Le docteur Louis Robinet
et Françoise Robinet,
ses enfants,
Pierre, Mathieu et Anne Robinet,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor CANYN,
née Paule Millon,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 31 décembre 1994, dans sa soixante-quinzième année.

Selon la volonté de la défunte, ses obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière de Fenain (Nord) dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

145, boulevard Serurier,
75019 Paris.
6, rue Mizon,
75015 Paris.

Mme Alice CUNNACK WEMYSS,

épouse de feu Frank Cunnack
et fille de l'amiral de la flotte
lord Wester Wemyss,
est décédée le 31 décembre 1994, à *l'âge de quatre-vingt-huit ans.*

Les funérailles auront lieu au cimetière Chapel Gardens, West Wemyss, le lundi 9 janvier 1995, à 11 h 30.

– Claire et Jean-Pierre Delpont,
Marthe et *Roger Catala,*
et leur famille,
Patricia et Jean-Claude Malvesin,
font part du décès de leur mère et tante,

Mme Germaine DELPONT,
née Dimajo,

survenu le 4 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 7 janvier, à 11 heures, en la cathédrale de Strasbourg.

Hôtel du Préfet,
Petit Broglie,
67000 Strasbourg.

– Dominique,
son épouse,
Laurent et Annie Desmoulins,
Céline Desmoulins et Bruno Lacoste,
Germain Desmoulins,
ses enfants et leurs conjoints,
Deborah et Paul Desmoulins,
Valentine Lacoste,
ses petits-enfants,
Marianne et Pierre Mouton,
sa sœur et son beau-frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre DESMOULINS,
agrégé de lettres,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
pharmacien honoraire,

survenu le 2 janvier 1995, à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 9 janvier,* à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière de Ruelle (Charente), dans la sépulture familiale.

La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

– Mme Louis Girard,
son épouse,
M. et Mme Michel Hardel,
M. et Mme Jean-Louis Girard,
M. et Mme Philippe Girard,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part à tous ceux *qui l'aimaient et le connaissaient* du décès du

docteur Louis GIRARD,
croix de guerre avec palmes,
chevalier de l'ordre du Mérite
de la santé publique,

survenu le 4 janvier 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 9 janvier, à 9 heures, en l'église* Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, chemin des Marronniers,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Mme Brigitte Jourquin,
son épouse,
Dominique et Laurent Jourquin,
ses fils,
Thérèse Jourquin,
sa sœur,
Bernard et Jacqueline Jourquin,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Jourquin et Darré,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent JOURQUIN,
ancien combattant 1939-1945
et Indochine,
ancien des TAP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et TOE.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Flaucourt (Somme) dans le caveau familial, le vendredi 6 janvier 1995, à 14 heures.

Costemale,
40140 Soustons.

Les anciens commandos de France
et les parachutistes d'Indochine,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine Laurent JOURQUIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et TOE.

– Guy Seligmann,
président de la Société civile des auteurs multimédias,
Paul Fournel,
président de la Société des gens de lettres de France,
Les membres des conseils d'administration,
Laurent Duvillier,
délégué général,
Les sociétaires,
font part du décès de

Hubert KNAPP,

survenu le 4 janvier 1995, dans sa soixante et onzième année.

Ils s'associent à la douleur de la famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

(Lire page 15.)

– Aïda Laufer,
son épouse,
André, Sylvie, Jean-Pierre, Lucie,
ses enfants et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Samuel LAUFER,

survenu à son domicile, le 1er janvier 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Pau.

Les Jardins de Trespoey,
4, rue des Hauts-Champs-de-Trespoey,
64000 Pau.

– La Fondation santé des étudiants de France
Et le centre médical Jacques-Arnaud,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 3 janvier 1995, du

docteur Gilbert LEBRETON,
ancien médecin de la fondation,
ancien médecin-directeur
du centre *médical Jacques-Arnaud.*

Fondation santé des étudiants de France,
8, rue Emile-Deutsch-de-la-Meurthe,
75014 Paris.
Centre médical Jacques-Arnaud,
5, rue Pasteur,
95570 Bouffemont.

– Mme Yvon Linant de Bellefonds,
son épouse,
M. et Mme Xavier Linant de Bellefonds,
M. et Mme Denis Bougnoux,
M. et Mme Antoine Loubeyre,
ses enfants,
Ses neuf petits-enfants,
Mme Gaston Caby,
sa sœur,
Les familles Serieyx, Boulouis, Horn, Perroux, Colao,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yvon LINANT de BELLEFONDS,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,

survenu le 29 décembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu le 2 janvier 1995.

7 bis, boulevard Rocheplatte,
45000 Orléans.

Né en 1904 au Caire, Yvon Linant de Bellefonds fut avocat général aux *juridictions mixtes d'Egypte, professeur* à l'Ecole française de droit du Caire, puis directeur de recherche au CNRS. Spécialiste des questions de droit musulman et de droit international privé, il est l'auteur, entre autres ouvrages, d'un important *Traité de droit musulman comparé.*

– Michèle voudrait faire savoir, à tous ceux qui appréciaient le dynamisme, l'humour et la générosité de

Jean-Pierre MALAUSSENA,

qu'il a décidé de nous quitter le *10 août 1994, à Nouméa.*

– Annecy-le-Vieux.
Boulogne-Billancourt. Nîmes. Meudon.

Paul, Mireille, Claudine et *Philippe* Martin, et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Marie-Louise MARTIN,

survenu le 30 décembre 1994, dans sa soixante-treizième année, un mois après celui de son époux,

Jean Emile MARTIN.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 3 janvier 1995, à Draguignan (Var).

Résidence Le Parc,
4, rue Jean-Aicart,
83300 Draguignan.

– Ses parents,
Ses frères et sœurs, leurs conjoints,
Sa filleule,
Ses neveux et nièces,
font part du décès de

Isabelle MEYER,

survenu à l'âge de trente-cinq ans, à Rieux (Haute-Garonne), le 26 décembre 1994.

8, rue de Colmar,
68270 Wittenheim.

– M. et Mme François Toutain,
et leurs enfants, Christophe, Cécile et *Marianne,*
Les familles Toutain, Dahlem, Despagnet, André, Chauveau,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André TOUTAIN,

survenu à Toulouse, le 3 janvier 1995, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

64, rue des Chalets,
31000 Toulouse.

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Simonne KLEIN,
née Declerk,

nous a civilement quittés, mais pas en esprit.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans,

Christine DURON

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Une messe sera célébrée samedi *7 janvier 1995, à 11 h 30,* en la chapelle Royale, Notre-Dame-de-la-Compassion, place du Général-Kœnig, Paris-17e.

– Pour le quatorzième anniversaire du rappel à Dieu de

Joël LE THEULE,
ministre de la défense,
maire de Sablé,

une messe sera célébrée le dimanche 8 janvier 1995, à 11 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire.

Souvenirs

– L'officier-interprète

Sylvain LEVY,

son épouse, née

Simone GRUMBACH,

leur fils de dix-sept ans,

Claude LEVY,

ont été enlevés, en *1944, à Sarlat* (Dordogne), puis livrés au camp de Drancy.

Ils ont disparu au camp d'Auschwitz-Birkenau.

Leur souvenir ne périra pas.

Conférences

Les conférences de l'Etoile :
« Dieu et la mort »

Six mini-conférences de midi, de *12 h 45 à 13 h 15* précises.

Avec Xavier de Chalendar, prêtre catholique, ancien responsable du Centre pastoral de Saint-Merri, et Alain Houziaux, pasteur, docteur en philosophie et en théologie.

Jeudi 12 janvier 1995 : « Dieu décide-t-il de notre mort ? »
Jeudi 19 janvier : « Tu ne tueras point ».
Jeudi 26 janvier : « Qui a tué Jésus ? »
Jeudi 2 février : « Le suicide ».
Jeudi 9 février : « Le problème du mal ».
Jeudi 16 février : « L'au-delà ».

Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro : Argentine. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Soutenances de thèses

– Pierre Sesmat soutiendra sa thèse *de doctorat d'histoire de l'art sur « Les* églises-halles en Lorraine aux quinzième et seizième siècles », le lundi 9 janvier 1995, à 14 h 30, à l'université Paris-X-Nanterre. Le jury sera composé de MM. Carol Heitz (Paris-X), Michel Bur (Nancy-II), Mme Anne Prache (Paris-IV), M. André Vauchez (Paris-X).

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

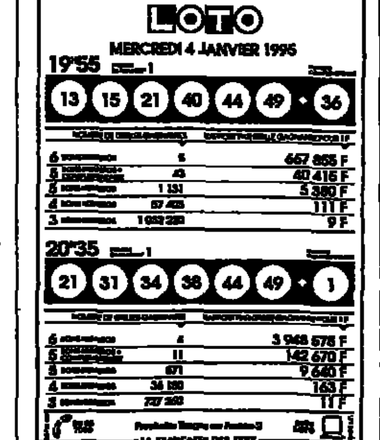
Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Communications diverses ....110 F
Thèse étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

RECTIFICATIF. – M. Georges Beaurain, directeur à l'Association française des *banques et non Beaurum,* comme il avait été écrit par erreur dans *le Monde* du 4 janvier, a *été* promu officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.



MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 6 JANVIER 1995 VERS MIDI

METEO FRANCE

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Vendredi : perturbation neigeuse. – *Sur le quart* nord-ouest du pays – Bretagne, Pays-de-Loire, Normandie et Pas-de-Calais – le temps sera incertain, alternant éclaircies et passages très nuageux : ceux-ci seront accompagnés d'averses, parfois *mêlées de flocons.*

En Aquitaine, Poitou-Charentes, Centre, Bassin parisien et Picardie, la neige de la nuit tournera à la pluie, ou à la pluie et neige mêlées ; une amélioration se produira dans la matinée. Le vent de nord-ouest soufflera assez fort sur la côte atlantique (rafales jusqu'à 60 km/h).

Sur le Midi-Pyrénées, le Massif central, l'ensemble du Nord-Est et du Centre-Est, il neigera dès les premières heures de la matinée ; ces chutes, faibles, dureront toute la journée.

Sur le Languedoc-Roussillon et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ciel, déjà voilé le matin, finira de se couvrir dans la journée ; il neigera un peu sur les hauteurs du Languedoc, du Roussillon et de la Provence dans l'après-midi, tandis que quelques gouttes tomberont sur le Golfe du Lion en soirée. Mistral et Tramontane se lèveront en fin de journée. En Corse, nuages et soleil se partageront le ciel tout au long de la journée.

Les minimales descendront encore entre -8 et -15 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, entre 0 et -4 degrés sur le Nord, le Bassin parisien, le Massif central et l'intérieur du Sud-Est, et entre 3 et 7 degrés ailleurs ; les maximales ne dépasseront pas 0 degré en Lorraine et Alsace, 2 à 4 degrés sur le Nord, le Bassin parisien, le Massif central et la région Rhône-Alpes, *tandis qu'elles seront comprises entre 5 et 10 degrés* sur les autres régions.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

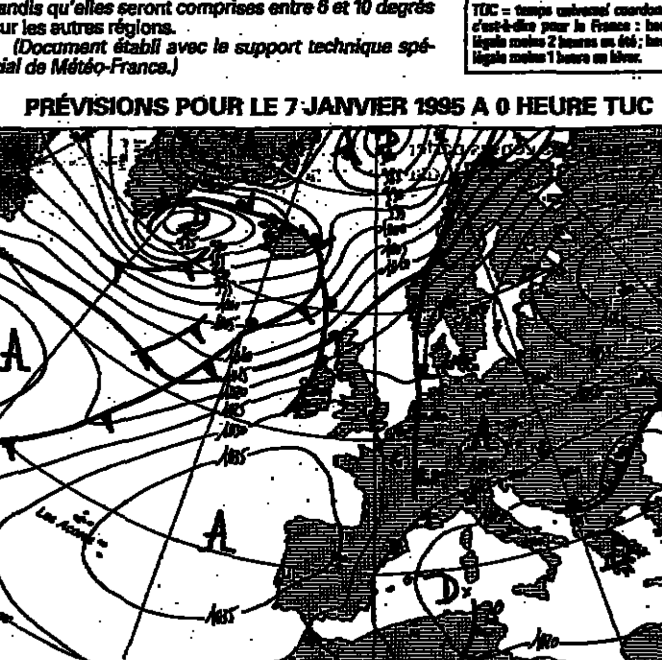
FRANCE	
AJACCIO	9/-4
BIARRITZ	5/-3
BORDEAUX	5/-4
BOURGES	1/-7
BREST	9/8
CAEN	3/-1
CHERBOURG	4/1
CLERMONT-FER.	-1/-11
DIJON	0/-9
GRENOBLE	-1/-5
LILLE	2/-5
LIMOGES	2/-6
LYON, BRON	0/-7
MARSEILLE	6/-5
NANCY	-1/-10
NANTES	4/0
NICE	11/0
PARIS	3/-4
PAU	4/-5
PERPIGNAN	7/-5
POINTE-A-PITRE	30/20
RENNES	3/0
ST-ETIENNE	-2/-11
STRASBOURG	-1/-8
TOULOUSE	3/-6
TOURS	0/-4

ÉTRANGER	
ALGER	12/6
AMSTERDAM	1/-5
ATHÈNES	13/7
BANGKOK	36/24
BARCELONE	8/0
BELGRADE	-1/-5
BERLIN	-1/-7
BRUXELLES	1/-4
COPENHAGUE	2/-4
DAKAR	26/19
DUBLIN	11/7
GENÈVE	-2/-8
ISTANBUL	10/7
JÉRUSALEM	16/8
LE CAIRE	21/10
LISBONNE	16/12
LONDRES	6/3
LOS ANGELES	16/10
LUXEMBOURG	-2/-11
MADRID	9/2
MARRAKECH	19/5
MEXICO	20/11
MILAN	7/-11
MONTRÉAL	-4/-18
MOSCOU	-8/-9
NAIROBI	25/14
NEW-DELHI	19/6
NEW-YORK	1/-7
PALMA-DE-MAJ.	12/-1
PÉKIN	5/-2
RIO-DE-JANEIRO	—/—
ROME	7/2
HONGKONG	17/9
SÉVILLE	15/4
SINGAPOUR	33/25
STOCKHOLM	-3/-5
SYDNEY	27/22
TOKYO	8/6
TUNIS	9/3
VARSOVIE	-3/-7
VENISE	5/-2
VIENNE	-2/-7

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-1-1995 à 6 heures TUC et le 5-1-1995 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER 1995 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6469

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■					■	■
V						■			
VI			■						
VII									
VIII		■		■					
IX					■		■		
X								■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. A beaucoup de trous. – *II.* Arachnides aux longues pattes. – III. Attirait par son regard. – IV. Préposition. Le plus rapide des transports. – V. Homme d'Etat anglais du XVIe siècle. Mauvaise *habitude. – VI. Symbole. Quand il* est grand, n'a pas beaucoup de contenance. – VII. Un roi d'Egypte mystique. – VIII. Peut inquiéter celui qui a des boutons. – IX. Coule de source. Article étranger. – X. Utile pour doubler. – XI. Apparus. Puissamment armée contre les faiblesses de la chair.

VERTICALEMENT

1. Souvent observée chez les spécialistes de la recherche. – 2. Sur la Meuse. Déchiffrée. – 3. Qui ont tout quitté. Un mot pour exprimer des regrets. – 4. Ce qui fait qu'on n'est pas un autre. Conjonction. – 5. Une parcelle de livre. Rejoignit le troupeau. – *6. Ville d'Allemagne.* Les gars du bâtiment. – 7. Pour le pharmacien, il suffit qu'elle soit suffisante. Préposition. – 8. En Suisse. Objet de culte. – 9. D'un auxiliaire. *Fruit d'une rosacée.*

Solution du problème n° 6468

Horizontalement

I. Arbitrage. – II. Haineuse. – III. Ustensile. – IV. Reuss. Net. – V. Osier. – VI. Soignée. – VII. Sage. Anon. – VIII. Aser. In. – IX. Nis. Etole. – X. Té. Bresle. – XI. Entassées.

Verticalement

1. Ahurissante. – 2. Rase. Oasien. – 3. Bituriges. – 4. Inès. Ger. BA. – 5. Tenson. Ers. – 6. Rus. Séantes. – 7. Asinien. Osé. – 8. Gelée. Oille. – 9. Etrennées.

GUY BROUTY

Le Monde

DES LIVRES

Folies canadiennes

Timothy Findley dresse le portrait angoissant d'une famille pétrifiée par la déraison. Margaret Atwood conte avec ironie la guerre que se livre un quatuor féminin. Deux tonalités, deux modes pour décrire un même sujet : la folie

LE DERNIER DES FOUS
(The Last of the Crazy People)
de Timothy Findley.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Nadia Akrouf.
Le Serpent à plumes,
320 p., 110 F.
LA VOLEUSE D'HOMMES
(The Robber Bride)
de Margaret Atwood.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Anne Rabinovitch.
Robert Laffont, 488 p., 139 F.

Ils sont tous deux canadiens, tous deux anglophones, tous deux déterminés à dire ce que bon leur semble, quitte à faire peur. Ils appartiennent à la génération dite « post-coloniale » des romanciers qui ont renouvelé la littérature de leur pays, ils militent en faveur de l'écologie, ils passent tout ou partie de leur temps dans des fermes, non loin de Toronto... et ils viennent de faire paraître, en France, deux romans fondamentalement différents. Preuve que la création littéraire échappe aux similitudes de l'existence, Timothy Irving Frederick Findley – communément appelé « Tif » – et Margaret Atwood offrent aux lecteurs deux livres originaux dont le seul point commun semble être la description de la part maudite qui existe en chaque être, en chaque société.

Tif, puisque tel est son nom de guerre, se présente comme un *« aimable misanthrope »* de soixante-quatre ans, très tôt parti de l'école pour devenir comédien. A l'époque, se souvient-il, son rêve était de *« jouer des personnages diaboliques »* pour se dissimuler derrière le masque de la vilénie. Au théâtre, il apprend à manipuler le langage, à brosser des portraits et aussi à *se « cacher »* derrière les protagonistes censés parler à sa place. *« Un procédé très lâche*, reconnaît-il dans un grand sourire, *mais tellement commode pour pouvoir tout dire sans être vraiment là. »* Lorsque vient le désir d'écrire, il travaille longtemps, en solitaire, avant de publier son premier roman, en 1964. *Le Dernier des fous* essuiera d'abord un refus des éditeurs canadiens, horrifiés par l'image que ce texte renvoyait de leur pays.

C'est une maison nord-américaine qui éditera finalement ce livre splendide où se lisent les effrois d'une société en cours de désagrégation. Autour de Hooker, l'enfant de onze ans dont le regard donne au récit son centre de gravité, Findley construit le tableau glaçant d'une famille pétrifiée par la folie. En dépit de quelques faiblesses minimes, dues sans doute à la jeunesse de l'auteur, le roman réussit à rendre une atmosphère parfaitement étouffante dans une langue mouvante, élastique, chaude, où passe un vent brûlant qui rappelle la littérature du sud des Etats-Unis. Sans jamais s'égarer, sans défaire un seul instant le nœud coulant d'angoisse qui enserre chaque paragraphe, l'écriture de Timothy Findley épouse les méandres de la peur et de l'obsession dans une suite de chapitres aussi visuels et presque palpables que des scènes de théâtre.


LOUIS MONIER

Timothy Findley : « Aimable misanthrope ».

Comme au théâtre encore, le roman est tout entier suspendu à l'attente d'un dénouement qui ne peut être que sanglant, chacun des personnages flottant en suspension dans un air de plus en plus raréfié. De cette famille Winslow, condamnée au désespoir, le lecteur découvre progressivement les protagonistes sans que soit formellement précisée l'origine de leur mal. La folie de la mère, barricadée dans sa chambre à coucher, celle du père, retranché en lui-même, celle du fils aîné, qui meurt de ce que la vie ne soit pas un poème, celle de Hooker, enfin, se rattachent en partie à la mort, jamais vraiment explicitée, d'un enfant. Mais, au-delà, c'est un destin tragique, une antique fatalité qui les enveloppe, le symptôme ultime d'une société coloniale en train de se défaire.

Tous, ils errent dans une sphère en rupture de réalité, un univers de cauchemar où les seuls êtres à peu près vivants sont les servantes noires, celles qui n'ont pas de monde à défendre. Parlant de ses patrons, l'une d'elles s'écrie : *« Ces gens-là dorment, ils dorment tous. (...) Ils dorment le jour et la nuit. Ils sont enfermés dans une infinité de vieilles chambres. Toute leur vie tourne autour de choses mortes. »* La mort, bien sûr, aura le dernier mot ; pas même un cri mais un souffle, un soupir de soulagement dans cette famille où rien ne pouvait se dire en dehors de la fuite et des imprécations.

Le difficile accès au réel figure aussi au centre du roman de Margaret Atwood, mais de façon radicalement différente. L'imposant récit – qui aurait sans doute gagné à plus de concision – trace l'histoire de trois femmes hantées par la présence récurrente et maléfique d'une quatrième figure, celle de la démoniaque Zénia, la « voleuse d'hommes ». Tony, Roz et Charis subissent les tempêtes imposées par les revirements, les trahisons et les mensonges de cette femme qui incarne le mal en les renvoyant à leurs insuffisances, à leur pénible appréhension de la réalité. Car toutes trois connaissent cette faiblesse, bien qu'à des degrés divers, toutes se battent avec leur propre substance, celle de leur corps et celle de leur esprit : Tony, enfermée dans la bulle étanche de sa fascination pour la stratégie militaire, Roz dans le confort de sa chambre blanche et de sa vie de femme d'affaires, Charis dans les limbes vaguement ésotériques d'un monde empli d'*« auras »* multicolores et de magie fumeuse.

Au-delà de l'intrigue proprement dite, l'intérêt principal de *la Voleuse d'hommes* tient dans l'analyse sociologique, parfois brutale et souvent très drôle, du malaise que peuvent éprouver les femmes dans une société où les combats féministes ont été remisés sans avoir vraiment abouti. Pionnière dans son acharnement à faire savoir que la littérature canadienne existait par elle-même, Margaret Atwood a aussi longtemps été critiquée pour son attitude jugée féministe à l'excès. *« J'ai été perçue comme une militante, une méduse, on m'a diabolisée, représentée comme une sorcière »*, explique cet écrivain de cinquante-cinq ans qui voudrait tellement *« vivre dans un pays, un monde où les débats et les bagarres ne seraient pas si nécessaires »*, tout en reconnaissant la chose impossible.

Peut-on voir dans son roman la mise à distance romanesque et toujours ironique de ces combats sans cesse recommencés ? *La Voleuse d'hommes* est, en tout cas, la représentation d'un microcosme régi par la guerre, où règnent les décombres, le désastre, l'idée que peut-être seuls survivront *« le sang, la violence et la rage »*. Dotée d'un puissant humour noir, l'auteur peint un univers d'où les hommes sont à peu près absents, qu'ils soient manipulés, égarés, enfuis, incapables ou tout simplement plongés dans un profond sommeil. Comme dans une version retournée de *la Belle au bois dormant*, chacune des trois femmes trahies regarde son compagnon dormir avant que Zénia ne vienne le lui subtiliser. De cette guerre, Zénia est peut-être le vainqueur, mais aussi les filles de Roz et de Charis, nées toutes armées pour la bataille. L'invention désopilante, par deux jumelles de sept ans, d'un monde où *« les personnages de toutes les histoires devaient être féminins. Winnie l'Ourson, Porcinet, Jeannot Lapin »* fournit un clair avertissement à la génération suivante : la lutte continue.

Raphaëlle Rérolle

Lointaine étoile

Trajectoire particulière que celle de François Augiéras. L'essai de Philippe Berthier tente d'en saisir le sens

FRANÇOIS AUGIÉRAS, L'APPRENTI SORCIER
de Philippe Berthier.
Ed. Champ Vallon.
220 p., 110 F.

Provocateur, rebelle, illuminé, François Augiéras a soigné son image d'écrivain maudit, inclassable, irrécupérable. Et pourtant, comme le note justement Philippe Berthier, qui à la suite de Paul Placet (1) consacre un essai riche et stimulant à l'auteur du roman *le Vieillard et l'Enfant*, il n'a pas manqué de soutiens, d'admirateurs, d'éditeurs et, au fond, de lecteurs. Son œuvre constamment disponible et rééditée, entre autres chez Minuit, Flammarion et Fata Morgana, dont le directeur, Bruno Roy, possède de nombreux documents inédits, ici largement cités, n'a jamais été oubliée. Jean Chalon l'a fait largement connaître. Il faisait toutefois observer (2) : *« Qui connaît François Augiéras ? Personne. Pas même moi qui ai la prétention d'en parler. Je ne l'ai jamais rencontré. J'ai lu simplement ses livres. Le coup de foudre a commencé en 1964 avec* l'Apprenti sorcier *(3) paru chez Julliard. »* Augiéras lui écrivait : *« Il me semble parfois être une lointaine étoile.* (...) *Disons si tu veux, un quasar : ces étoiles difficiles à situer, aux signaux très énigmatiques, et sur le compte desquelles toutes les hypothèses sont possibles. »*

J.M.G. Le Clézio, comme d'autres avant lui, l'a comparé à Rimbaud. A vrai dire, c'est Augiéras lui-même qui écrivait, dans une lettre : *« (...) je suis un peu le Rimbaud de ce temps. »* C'est en effet à vingt-quatre ans que l'écrivain entre en littérature avec un livre signé sous un nom arabe, imprégné d'Orient, de misanthropie, de sensualité, de haine sociale. Le bref roman révèle une passion sexuelle entre un vieux colonel et son neveu, qui n'est autre que François Augiéras lui-même. Le vieillard devait toujours nier l'authenticité du récit, comme en témoigne une lettre à l'éditeur publiée en appendice du présent essai : *« Quant à la valeur morale du personnage, j'ose à peine en écrire. Intelligent certes, mais âme vile. Il est déséquilibré, morbide et sadique, menteur et sournois, maître chanteur et sans scrupule, très dangereux. Pour tout dire c'est hélas, une canaille, dont vous vous faites inconsciemment le complice... »*

Délires sur la décadence

Sans se placer sur le mouvant terrain des *« valeurs morales »*, on peut cependant, avec Philippe Berthier, s'interroger sur les conceptions fluctuantes qu'Augiéras avait de la civilisation. Antiraciste indubitable, il cédait pourtant à des délires sur la décadence, qui l'amenaient à développer des raisonnements confus et embarrassants. De même, les épisodes racontés dans *la Trajectoire* (4) peuvent faire naître chez ses admirateurs une certaine gêne, même si l'on ne peut douter de son hostilité déclarée au nazisme. Pour prendre sa défense, Philippe Berthier le compare à Maurice Clavel, qui, lui aussi, succomba aux charmes de *« l'aventure des Compagnons de France »*. De plus en plus mystique, Augiéras finira dans une sorte d'obscurantisme confinant à la folie. Mais c'est aussi dans ces textes de la fin – papiers personnels, lettres ou brefs récits, comme *Domme ou l'essai d'occupation* (5) – où le pansexualisme se mêle à une sorte de dispersion de l'identité, que l'originalité de l'écrivain éclatera dans une *« consomption acceptée du sujet »*, selon Philippe Berthier.

René de Ceccatty

(1) *François Augiéras, un barbare en Occident*, Pierre Fanlac éditeur, 1988.

(2) Dans *L'avenir est à ceux qui s'aiment*, Stock, 1979.

(3) Ce titre a depuis été réédité par Fata Morgana.

(4) Fata Morgana, 1990. Il s'agit de la réédition d'un ouvrage tout d'abord paru en 1968 chez Christian Bourgois sous le titre *Une adolescence au temps du Maréchal et de multiples aventures*.

(5) Première publication en 1982 chez Fata Morgana. Edition intégrale aux éditions du Rocher, 1990.

LE FEUILLETON *de Pierre Lepape*

Les seins de Pauline Littré

Alain Ferry appartient à cette étrange chevalerie des intoxiqués de la lecture. Il fait ivresse de tout ce qui lui tombe sous les yeux. Nourri au sein de cette ivresse, *la Mer des mamelles* est le fruit d'une recherche de huit ans sur toutes les citations relatives aux seins des femmes. Roman par les lettres sur les lettres, l'ouvrage de Ferry est une longue promenade nautique et tonique sur une mer aux formes infinies.

Page 22

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

L'automne et la saison des prix n'ont pas « effeuillé » les éditeurs. Pour cette rentrée hivernale, romans – français et étrangers –, essais, documents sont au rendez-vous en grand nombre.

Pages 18 et 19

ENQUÊTE

Angleterre, le roi poche

L'édition anglaise se porte bien. Soutenue par un des marchés les plus consommateurs d'Europe, la production ne cesse de croître. Mais cette abondance profite surtout à un type d'ouvrage : le livre de poche. Représentant 80 % des ventes, il détermine de plus en plus les politiques éditoriales des grands groupes. Celles-ci sont également marquées par une internationalisation toujours plus grande, notamment en direction de l'énorme marché américain. Face à ces deux tendances, certains petits éditeurs tentent de faire entendre leur différence.

Page 21

ROMANS FRANÇAIS

Moisson d'hiver

Les auteurs reconnus sont, comme d'habitude, au rendez-vous de la nouvelle annnée

Comme toujours, la rentrée d'hiver a son lot de vedettes, et, cette année, on citera en tout premier lieu un écrivain de quatre-vingt-quatorze ans, Julien Green, qui donne un nouveau roman, *Dixie* (Fayard). Milan Kundera revient avec un bref texte, *la Lenteur*, et Claude Roy avec un essai autobiographique, *les Rencontres des jours* (tous deux chez Gallimard), tandis que Tahar Ben Jelloun publie des nouvelles, *Le premier amour est toujours le dernier* (Seuil), et Pascal Quignard une nouvelle série de « petits traités », *Rhétorique spéculative* (Calmann-Lévy).

Les talents reconnus, déjà couronnés par des prix ou ne s'en souciant guère, sont aussi au rendez-vous, en grand nombre. Parmi eux : Frédérick Tristan, *l'Enigme du Vatican* (Fayard) ; Jean Raspail, *l'Anneau du pêcheur*, et Claire Gallois, *la Nuit dernière quand j'étais jeune* (tous deux chez Albin Michel) ; Daniel Boulanger, *Caporal supérieur* (Gallimard, avec en même temps un livre de poèmes, *Sous main*) ; Remo Forlani avec une autobiographie, *Remo* (Denoël) ; Bruno Gay-Lussac, *Arion* (Gallimard) ; Jacques Chessex, *le Rêve de Voltaire ;* Suzanne Prou, *l'Album de famille ;* André Stil, *le Mouvement de la terre ;* Edmonde Charles-Roux, *Nomade j'étais* – la suite de son travail sur Isabelle Eberhardt ; Christine de Rivoyre, *Racontez-moi les Flamboyants* (tous chez Grasset) ; Anne Hébert, *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le lieutenant anglais* (Seuil) ; Agustin Gomez Arcos, *l'Ange de chair* (Stock).

On retrouvera avec plaisir le Haïtien Emile Ollivier, avec *les Urnes scellées* (Albin Michel), tout comme Pierre Bergounioux, avec *Miette* (Gallimard), Frédéric Boyer, avec *Est-ce que tu m'aimes ?* (POL), Pierre Dumayet, avec *le Parloir* (Verdier). Ceux qui aiment les nouvelles auront certainement du plaisir avec *le Jardin de Dima*, de Sylvie Weil *(Flammarion)* ou le troisième recueil d'Anne Delmer, *Nus et masques* (Jacqueline Chambon). Etienne Roda-Gil, dont on connaît les chansons, publie son troisième roman, *Ibertao* (Stock). Armande Gobry-Valle, qui reçut le Goncourt du premier roman pour *Iblis ou la défroque du serpent*, revient avec *le Puits d'exil* (Viviane Hamy). L'éditeur Hubert Nyssen, fondateur d'Actes Sud, arrive chez Gallimard avec *l'Italienne au rucher*. Yves Pagès, auteur d'un essai passionnant *sur Céline (Seuil), publie Plutôt que rien* (Julliard).

Pierre Lepère, poète et auteur de *l'Age du furieux* (Hatier), est aussi au rendez-vous de cette rentrée avec *l'Héritage de la nuit* (La Différence). Tout comme Adélaïde Blasquez, *le Prince vert* (Belfond) ; Marc Bressant, *Un siècle sans histoire* (de Fallois) ; Michel Grisolia, *l'Excelsior* (Flammarion) ; Jean-Noël Pancrazi, *Madame Arnoul* (Gallimard, coll. « Haute Enfance ») ; Daniel Zimmermann, *Monsieur et Madame Chaussette* (Julliard) ; Marcel Moreau, *Bal dans la tête* (La Différence) ; Frédéric Lenormand, *l'Odyssée d'Abounaparti*, et Jean-Guy Soumy, *le Bouquet de Saint-Jean* (tous deux chez Laffont) ; Gérard Guégan, *Euridyce ne répond plus* (L'Olivier) ; Marc Trillard – prix Interallié 1994 pour *Eldorado 51* –, *Tête de cheval* (Phébus) ; Natacha Michel, *Ciel éteint*, et Michèle Gazier, *Naïvités* (toutes deux au Seuil, coll. « Fiction & Cie ») ; Marc Nacht, pour son deuxième roman, *la Traversée de l'Alkar* (Stock).


CAGNAT

Au chapitre des essais littéraires et des biographies, relevons : *Tombeau de Romain Gary*, de Nancy Huston (Actes Sud) ; *Louis-René Des Forêts*, de Jean Roudaut (Seuil, coll. « Les contemporains ») ; *Philippe Sollers*, de Catherine Clément (Julliard, coll. « Ecrivain/Ecrivain ») ; *Eluard*, de Violaine Vanoyecke (Julliard) ; Jérôme Garcin propose *Littérature vagabonde*, une suite de portraits d'écrivains (Flammarion) ; Jean Borie un intéressant essai sur Flaubert – singulièrement sur *l'Education sentimentale* –, *Frédéric et les Amis des hommes* (Grasset) ; Roger Munier livre des carnets, *Opus Incertum* (Deyrolle éditeur).

Enfin, au cours du trimestre, sortiront des premiers romans. Une quinzaine. A défaut d'en dresser la liste, on ne saurait trop inciter les lecteurs à aller vers ces inconnus, à ne pas se priver de les découvrir. Les bonnes surprises ne sont pas aussi rares qu'on le croit.

Jo. S.

ESSAIS

Une foule d'idées

Des programmes abondants et des titres de qualité confirment la vitalité retrouvée de ce secteur

Dans la série des grandes commémorations, « l'année Pasteur » commence déjà. Le grand homme est mort le 28 septembre 1895, mais son centenaire, qui suscitera des expositions, colloques, et manifestations de tous ordres, donne déjà lieu à la publication de plusieurs livres, parmi lesquels une biographie de Patrice Debré (Flammarion), un essai de René Dubos, *Louis Pasteur, Franc-Tireur de la science* (La Découverte), un volume de première initiation de Daniel Raichvarg (Gallimard-Découverte). Une autre figure légendaire de la connaissance scientifique du XIX[e] siècle, Charles Darwin, s'est vue consacrer de multiples travaux. Deux biographies du savant font l'objet de traductions françaises : l'une de Peter J. Bowler (Flammarion), et l'autre de John Bowbly (Presses Universitaires de France).

D'autre part, le 50[e] anniversaire de la libération des camps d'extermination nazis (les Russes arrivèrent à Auschwitz le 27 janvier 1945) coïncide avec une série de publications comme *l'Etat criminel. Les génocides au XX[e] siècle*, d'Yves Ternon (Seuil), le *Cahier d'Abram Cytryn. Récits du ghetto de Lodz* (Albin Michel), *l'Europe en ruines. Témoignages oculaires 1944-1948*, articles de l'époque réunis par Hans Magnus Erzenberger (Actes-Sud), *l'Insurrection du ghetto de Varsovie*, de Raul Hilberg (Complexe), *la France à l'heure allemande* de Philippe Burin (Seuil), la traduction de l'ouvrage de l'historien américain Eugen Weber, *la France des années 30. Tourments et perplexités* (Fayard) et l'étude de Thomas Ferenczi, journaliste au *Monde*, sur le rôle de la presse dans l'affaire Salengro, *Ils l'ont tué !* (Plon, février). A ces travaux d'histoire, il convient de joindre la méditation du philosophe Jean Améry, qui a été déporté, et qui, avant de se suicider, situe les meurtres nazis *Par-delà le crime et l'expiation* (Actes Sud).

Comme à l'accoutumé, sont au rendez-vous de janvier des auteurs renommés, qui n'ont d'ailleurs rien d'autre en commun. Jean Baudrillard publie un essai sur la disparition de la réalité intitulé *le Crime parfait* (Galilée), François Furet, avec *le Passé d'une illusion* (Laffont) tire les leçons de ce que fut « l'idée communiste au XX[e] siècle », Emmanuel Le Roy Ladurie scrute l'Europe du XVI[e] siècle à travers les témoignages laissés par trois générations de Bâlois, *les Platter* (Fayard), tandis que Jacqueline de Romilly publie deux recueils d'études en février : *Rencontres avec la Grèce antique* (Ed. de Fallois) et *Sur la tragédie grecque* (Les Belles Lettres).

Parmi les autres études historiques, Bertrand Levergeois retrace la vie nomade, dans l'Europe de la Renaissance, du philosophe Giordano Bruno (Fayard, février), Lynn Hunt étudie *le Roman familial de la Révolution Française* (Albin Michel), Jacob Katz enquête sur les relations entre *Juifs et francs-maçons en Europe* de 1723 à 1939 (Cerf), Herbert R. Lottman retrace à partir d'archives inédites le développement de *la Dynastie des Rotschild* (Seuil), tandis que Gabriel Merle se fait biographe d'Emile Combes (Fayard).

En philosophie, Gilles-Gaston Granger poursuit son travail sur les modalités de la connaissance scientifique avec *le Probable, le possible, le virtuel* (Odile Jacob, février), tandis qu'un ouvrage intitulé *la Connaissance philosophique*, sous la direction de Joëlle Proust et d'Elisabeth Schwartz, est consacré à l'ensemble de son œuvre (PUF, février). Proche de Gilles-Gaston Granger, Jacques Bouveresse publie le premier tome, intitulé *la Perception et le Jugement*, d'un ouvrage en deux volumes, ayant pour titre général *Langage, perception et réalité* (Jacqueline Chambon, mars) Vincent Descombes soutient que l'esprit se trouve « à l'extérieur » dans *la Denrée mentale* (Minuit, février). Sur un autre registre, Barbara Cassin analyse, depuis les Grecs jusqu'à nous, *l'Effet sophistique* (Gallimard, février). Enfin, le regain d'intérêt pour les philosophes chrétiens français se confirme, avec notamment le premier volume des *Œuvres complètes* de Maurice Blondel (PUF, février), et une biographie de Jacques Maritain par Jean-Luc Barre (Stock, février).

La réflexion politique est également bien représentée, avec entre autres l'ouvrage de Jacques Rancière, *la Mésentente* (Galilée), qui s'interroge sur le sens même de l'expression « philosophie politique » et sur la compatibilité de ces deux termes et un nouveau livre de Bernard Manin, *les Principes du gouvernement représentatif* (Calmann-Lévy, février). Il convient d'y ajouter le *Dictionnaire de la vie politique française au XX[e] siècle*, sous la direction de Jean-François Sirinelli (PUF), un classique de l'histoire des idées comme *l'Histoire du scepticisme d'Erasme à Spinoza* de Richard H. Popkin (PUF, février), et les carnets posthumes de Michel Viley, rassemblés sous le titre *Réflexions sur la philosophie et le droit* (PUF, février).

Entre philosophie et littérature.

Au carrefour de la recherche philosophique et de la littérature, se trouvent des essais aussi dissemblables que ceux de Michel Onfray, *la Raison gourmande* (Grasset, février), de Pascal Bruckner, *la Tentation de l'innocence* (Grasset, février), d'André Comte-Sponville, *Petit traité des grandes vertus* (PUF, février) ou d'Antoine Berman, dont on publie à titre posthume un livre remarquable, *Pour une critique des traductions : John Donne* (Gallimard). De Sartre, une nouvelle édition des *Carnets de la drôle de guerre*, augmentée de chapitres inédits, prolonge la série des posthumes du philosophe-écrivain (Gallimard).

Dans le domaine de la psychanalyse, la correspondance de Freud avec Binswanger est annoncée chez Calmann-Lévy (février) : l'historien américain Phyllis Grosskurth, dans *Freud, l'anneau secret*, étudie le comité de sept membres constitué par le père de la psychanalyse pour diriger souterrainement le mouvement international (PUF) ; *les Mères de la psychanalyse* (Hélène Deutsch, Karen Horney, Anna Freud, Melanie Klein) sont étudiées par Janet Sayers (PUF, mars) ; enfin des écrits littéraires du psychanalyste Didier Anzieu, *Monsieur Couah ou la bifurcation* et *Mon abécédaire* sont réédités (Les Belles Lettres, février).

Enfin le renouveau d'un intérêt intellectuel véritable pour les manières de penser de l'Orient se confirme. Le sinologue François Jullien prolonge et approfondit, avec *le Détour et l'Accès*, ses travaux précédents (Grasset), une étude de Jean Lévi, sinologue également, *la Chine romanesque*, analyse les différences entre les fictions d'Orient et d'Occident (Seuil) et un numéro de la revue *Philosophie* est consacré à la pensée chinoise (Minuit). Le bouddhisme fait également l'objet de plusieurs publications de natures diverses, avec des entretiens entre le Dalaï-Lama et l'écrivain Jean-Claude Carrière, *la Force du bouddhisme* (Laffont), une étude de Louis Frédéric, *Bouddha en son temps* (Ed. du Félin) et un reportage de Paul Dreyfus en Asie, *le Bouddha* (Bayard Presse, mars).

Roger-Pol Droit

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le goût des classiques

De Faulkner à Jünger en passant par Stevenson

Toujours plus représentés dans les catalogues des éditeurs, les écrivains anglo-saxons ne manquent pas leur rendez-vous pour cette rentrée d'hiver. Parmi les plus attendus des auteurs venus d'Amérique : Russell Banks, avec *les Jours de mon emprisonnement* (Actes Sud), John Hawkes, *Autobiographie d'un cheval* (Seuil) Anaïs Nin, *Incest* (Stock), Susan Minot, *la Vie secrète de Lilian Eliot* (Gallimard, février), ou Charles Bukowski, mort cette année, *Pulp* (Grasset, février). En même temps que le deuxième tome des œuvres de William Faulkner, « La Pléiade » publiera en mai un album consacré à cet écrivain. Retenons encore Barbara Kingsolver, *l'Arbre aux haricots* (Rivages), Edmund Wilson, *Mémoires du comté d'Hécate* (Bourgois, février), Kaye Gibbons, *Une sage-femme* (Flammarion) ; des nouvelles enfin de Katherine Anne Porter, *la Tour penchée* (Ombres), et de James Salter, *American Express* (l'Olivier).

Du côté des Anglais, les éditions Nil poursuivent la publication de la correspondance de Robert-Louis Stevenson, *Lettres des mers du Sud*, accompagnée du second volet de la biographie de l'écrivain par Michel Le Bris (avril), tandis que Phébus propose un roman de Daphné du Maurier, *le Général du roi* (février). On trouvera chez Bourgois *Quelle importance ?* d'E. M. Forster (mars), et une édition bilingue de *Quatre lettres cachées* de Virginia Woolf (février). De Graham Swift, Gallimard publie un nouveau roman, *la Leçon de natation*. Et aussi : un nouveau livre d'Anita Brookner, *Romance* (Belfond), *Jeux au crépuscule* d'Anita Desai (Denoël), *l'Oiseau crocodile* de Ruth Rendell (Calmann-Lévy), *Je me souviens de Babylone* de l'Australien David Malouf (Albin Michel, mars).

Les lettres allemandes, classiques et modernes, sont également bien représentées : avec Ernst Jünger fête cette année ses cent ans avec plusieurs rééditions et un inédit (Bourgois, mars) ; avec aussi Franz Werfel, *le Paradis volé* (Jacqueline Chambon, mai), Siegfried Kracauer, sur lequel un essai a paru en 1994 à La Découverte, *Rues de Berlin et d'ailleurs* (Le Promeneur, février), le romantique Clemens Brentano, *les Troix Voix et autres récits* (Aubier), Anna Seghers, *Les morts restent jeunes* (Autrement, février). Chez Ombres, en février, on retrouvera Heimito von Doderer (*la Dernière Aventure*). Un nouveau roman de Gert Jonke, *la Guerre du sommeil*, est publié chez Verdier (février).

Les Espagnols, qui seront à l'honneur au Salon du livre de Paris, ont la part belle chez Christian Bourgois (mars) : entre autres, Manuel Vazquez Montalban (*Sabotage olympique*), Javier Tomeo (*Problèmes oculaires*) ou Juan Marse (*les Nuits de Shanghaï*). Par ailleurs, Gabriel Garcia Marquez sera présent avec *De l'amour et autres démons* (Grasset, février), Mario Vargas Llosa avec ses mémoires, *le Poisson dans l'eau* (Gallimard, février), Eduardo Galeano avec des chroniques, *le Livre des étreintes* (La Différence) et la romancière Sonia Garcia Soubriet avec *Bruna* (Verdier, mars). Enfin, un roman de Miguel de Unamuno datant de 1917, *Abel Sanchez* (L'Age d'homme, mars).

Du côté des Italiens, on pourra lire, de Lalla Romano, *le Silence partagé* (L'Arpenteur, février), de Guido Ceronetti, *la Patience du brûlé* (Albin Michel), de Salvator Manuzzu, *la Fille perdue* (Plon), de Vitaliano Brancati, *Journal romain* (Fayard), de Cristina Comencini, la fille du cinéaste, *les Pages arrachées* (Verdier), ou de Maria Rosa Cutrufelli, *la Briganta* (Viviane Hamy, février).

Les *Carnets*, qui comportent une part d'inédits, de Vaslav Nijinsky (Actes Sud), représentent les lettres russes ; Slawomir Mrozek, *les Porte-plumes* (Albin Michel), ou Andrzej Sczypiorski, *Whisky américain* (de Fallois, février), les lettres polonaises. Laffont traduit du tchèque *les Chrysalides*, de Daniela Hodrova, et Albin Michel *les Braises*, du grand écrivain hongrois Sandor Marai (février). L'Europe du Nord n'est pas en reste. Du néerlandais sont traduits, d'Hugo Claus, *Gilles et la nuit* (Calmann-Lévy), et de Hella S. Haasse, *Une liaison dangereuse, Lettres de La Haye* (Seuil). Du norvégien, une pièce de Henrik Ibsen, *Etre soi-même* (Les Belles Lettres) et du danois, Henrik Stangerup, *Vipère au cœur* (l'Olivier, février). Du Japon viennent deux livres de Yasushi Inoué, *Kôsaku* (Denoël, février) et *le Maître de thé* (Stock). Du Prix Nobel Kenzaburô Oe, Gallimard publie *Une existence tranquille* (février) ; Le Serpent à plumes, enfin, propose *A l'équinoxe et au-delà* de Natsume Soseki (avril).

Pour ce qui est des contrées linguistiques moins souvent explorées, les éditeurs manifestent aussi leur curiosité : de l'écrivain turc Ohran Pamuk, *le Livre noir* (Gallimard) ; de l'Islandaise Steinuum Sigurdardottir *le Voleur de vie* (Flammarion, février) ; Helena Kadaré, femme de l'écrivain albanais, publie *Une femme à Tirana* (Stock, février) : traduit de l'arabe (Liban), Actes Sud publie *Poste restante, Beyrouth* de Hanan El Cheikh (février), et Arléa, *le Petit Homme et la Guerre* d'Elias Khoury. Stock, enfin, *Retour* et *Revanche*, deux récits de l'écrivain bangladais Taslima Nasreen (février).

Marion Van Renterghem

RENTRÉE LITTÉRAIR

pération Elysée

DOCUMENTS

Opération Elysée

L'édition prépare activement l'élection présidentielle

Rentrée sans surprise au rayon des documents : c'est la perspective de l'élection présidentielle qui structure largement le catalogue des prévisions éditoriales.

Pour François Mitterrand, c'est l'heure des bilans. *Dernier inventaire. Bilan d'un double septennat*, c'est précisément le titre d'un ouvrage de Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, et Hugues Portelli (Grasset, février), cependant que Jane Jenson et Mariette Sineau analysent le *« rendez-vous manqué »* entre *Mitterrand et les Françaises* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques), et Alexandra Schwartzbrod *le Président qui n'aimait pas la guerre* (Plon). Citons encore *Mitterrand en toutes lettres*, d'Edith Boccara (Belfond), *Il faut laisser du temps au temps, les mots de Mitterrand*, de Michel Martin-Roland (éd. Hors collection, février) et *la Parole de Dieu*, regard d'un publicitaire – Jacques Séguéla – sur la communication présidentielle (Albin Michel).

Celui qui part, celui – mais lequel ? – qui arrive. Thierry Desjardins signe une biographie de Jacques Chirac (Edition n° 1), Eric Zemmour évoque *Balladur, immobile à grand pas* (Grasset, février), tandis que Claude Angeli et Stéphane Mesnier ont choisi, pour leur enquête sur les relations entre les deux présidentiables du RPR, un titre sans ambiguïté : *le Nid de vipères* (Grasset, février). Notre collaborateur Daniel Carton propose, de son côté, une biographie du ministre de l'intérieur, *la Double Vie de Charles Pasqua* (Flammarion, février). Jacques Delors, on le sait, « n'ira pas ». Ce qui ne l'empêchera pas d'être présent sur le front éditorial, avec une biographie due à Gabriel Milesi (Edition n° 1) et *Jacques Delors, la seconde gauche chrétienne*, de Jean-Michel Cadiot (Ramsay). Pour leur part, Bernard Kouchner, avec *Ce que je crois* (Grasset), Charles Millon, avec *Reconstruire la République* (Belfond), et Marie-Noëlle Lienemann, avec une *Lettre ouverte au candidat de la gauche* (Ramsay, février), prendront date.

La corruption et le chômage

Difficile, s'agissant du « climat » en France, de faire abstraction des « affaires » et de la crise de la représentation politique. Les premières nourrissent *Main basse sur l'Europe*, du député UDF François d'Aubert (Plon), *la Grande Lessive*, de Denis Jeambar et Jean-Marc Lech (Flammarion), *les Nouveaux Réseaux de la corruption*, de Fabrizio Calvi et Leonardo Sisti (Albin Michel), *Corruption et imposture*, d'un haut fonctionnaire qui conserve l'anonymat (Balland), un essai du philosophe Alain Etchegoyen, *le Corrupteur et le Corrompu* (Julliard), ou même *Crazy Lyonnais*, de notre collaborateur Eric Leser, histoire des déboires récents de la grande banque nationalisée (Calmann-Lévy). La seconde justifie les essais d'Alain Duhamel, *la Politique imaginaire (Flammarion)*, Jean-Claude Guillebaud, *la Trahison des Lumières* (Seuil), Jean-Pierre Jouyet, *les Populismes en France* (Flammarion, février), René Lenoir, *Quand l'Etat disjoncte* (La Découverte) ou Alain Minc, *l'Ivresse démocratique* (Gallimard).

Crise du politique, crise du social. Pierre Rosenvallon suggère de repenser l'Etat-providence dans *la Nouvelle question sociale* (Seuil), le sociologue Robert Castel étudie les *Métamorphoses de la question sociale*, à travers une *« chronique du salariat »* (Fayard), cependant que Gérard Filoche propose ses remèdes *Pour en finir avec le chômage de masse* (La Découverte, février) et que Pierre Larrouturou donne un *32 heures mode d'emploi* (Flammarion). Bouleversement des valeurs aussi. Dominique Pélassy tente d'en faire l'inventaire avec *Sans foi, ni loi ?* (Fayard, février), Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar s'interrogent, plus spécifiquement, sur *le Foulard et la République* (La Découverte, février), Claude Lelièvre et Christian Nique sur *l'Ecole des présidents* – de De Gaulle à Mitterrand – (Odile Jacob, février), Geminello Alvi sur l'influence de la culture d'outre-Atlantique avec *le Siècle américain en Europe* (Grasset, février), Jean-Marie Pelt sur *la Science et la Foi* (Fayard), et Gabrielle Rolland se demande, s'agissant des femmes : *Seront-elles au rendez-vous ?* (Flammarion).

Il est aussi des auteurs qui aspirent à sortir du cadre hexagonal pour penser la « complexité » à l'échelle mondiale. Et d'abord... Michel Rocard, qui cosigne avec Félix Damette, « rénovateur » communiste, et Aline Archimbault, responsable des Verts, une réflexion sur *la Nation, l'Europe, le Monde* (éd. de l'Atelier, mars). Avec *le Bouleversement du monde*, Marisol Touraine, qui fut conseillère à Matignon d'un certain... Michel Rocard, entend rien moins que proposer une *Géopolitique du XXIe siècle* (Seuil), ambition partagée par Gabriel Robin, avec *D'un monde à l'autre* (Odile Jacob, février), et par le groupe de Lisbonne, qui se prononce « pour un nouveau contrat mondial » dans son manifeste, *les Limites de la concurrence* (La Découverte, février). Deux ouvrages collectifs – *le Déchirement des nations* (sous la direction de Jacques Rupnik, Seuil) et *Fractures de l'Etat-nation* (sous la direction de Noëlle Burgi, Kimé) –, ainsi que *les Nations contre la Société des nations*, de Pierre Hazan et R. Labévière (Stock), tentent, par ailleurs, de faire le point sur l'une des contradictions majeures de cette fin de siècle.

Pour rester au-delà de nos frontières, on annonce les « Mémoires » de Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté* (Fayard), une biographie de Deng Xiaoping par l'une de ses filles, Deng Maomao (Fayard), et une autre du leader nationaliste algérien Ferhat Abbas, due à Benjamin Stora (Denoël). Sous le titre générique *la Paix pour destin*, Daniel Morgaine évoque, pour sa part, les parcours des prix Nobel Martin Luther King, Anouar El Sadate, Willy Brandt et Elie Wiesel (Denoël). Le chanteur berbère Matoub Lounès revient, avec *l'Enlèvement*, sur son kidnapping par les islamistes (Stock). Michel Korinman et Lucio Carraciolo évoquent *l'Italie éclatée* (La Découverte, février), Marie-José Nadal – avec *A l'ombre de Zapata* (éd. du Félin, février) – et les éditions Ethnie – avec *Feu maya* – reviennent sur la révolte mexicaine du Chiapas. Doris Bensimon signe *Israéliens et Arabes : vers la paix* (Complexe, février), tandis que Zeljko Vukovic propose une *chronique quotidienne* de la vie dans la capitale bosniaque assiégée avec *l'Assassinat de Sarajevo* (Zulma) et que l'association Médecins sans frontières publie *Lettres de Sarajevo, Mogadiscio, Kigali...* (Complexe), ainsi que son rapport annuel, *Populations en danger* (La Découverte).

Terminons aux extrêmes : avec *Eve était noire*, c'est aux origines de l'humanité que remonte Gérard Lucotte (Fayard), tandis qu'avec *l'Air du temps*, une étude sur le climat et les hommes, ce sont les conditions de notre avenir sur cette planète qu'examine Gérard Lambert (Seuil).

B. A.

Genette sur les chemins de l'art

Le théoricien de la littérature élargit son champ de réflexion. Il « monte à l'étage supérieur », celui de l'œuvre d'art

L'ŒUVRE DE L'ART
Tome I : Immanence et transcendance
de Gérard Genette.
Seuil, coll. « Poétique ».
301 p., 150 F.

Dans un article bref et mémorable du « Monde des livres », en 1971, Roland Barthes saluait, sous le titre « Un très beau cadeau » l'apport de Roman Jakobson à la littérature : la linguistique. Les années 70 ont été dominées par ce modèle, qui a inspiré les recherches dont Gérard Genette est aujourd'hui le patron : la poétique, ou l'étude, dans le domaine littéraire, du « comment ça fonctionne ». A l'horizon de cette recherche, tournée d'abord vers la narratologie, il y avait la question même de Jakobson, non pas « Qu'est-ce que la littérature ? » mais « Qu'est-ce que la *littérarité* ? » Qu'est-ce qui fait qu'un texte est littéraire ?

S'il fallait désigner aujourd'hui ce que Gérard Genette a apporté à la littérature, il ne suffirait pas de dire : la poétique. Mais bien le développement continu de celle-ci. *Fiction et diction*, son livre précédent (1), affinait son interrogation sur les actes de langage : il établissait une distinction entre le récit fictionnel et le récit factuel pour pouvoir envisager plus tard les critères de littérarité de l'un et de l'autre, et il débouchait provisoirement sur la question du style, pour en donner une définition nouvelle, qui semble jusqu'ici ne pas avoir été reprise par les spécialistes de la stylistique. C'est sans doute que leur objet n'est pas le même. Genette n'analyse pas le texte ni les conditions de sa production, il cherche, cette fois en philosophe, à établir son statut ontologique d'œuvre d'art.

Sans hiérarchie

Mais c'est pour lui un projet à long terme. Avec son nouveau livre, intitulé énigmatiquement *l'Œuvre de l'art* (symétrie et contraste avec le récent *les Règles de l'art* de Pierre Bourdieu ?), il procède en élargissant le champ de sa réflexion et, selon son expression, il *« monte à l'étage (logiquement) supérieur »*, pour inclure la question de la *« littérarité »* dans la question plus générale de ce qu'il propose d'appeler *« l'articité »*, d'un mot qui ne risque pas de faire fortune. La question posée, avec et au besoin contre le philosophe américain Nelson Goodman, est celle-ci : *« Quand y a-t-il art ? »*

On le sait, il y a, en gros – très en gros – deux types de réponses à une telle interrogation. Le premier est « métaphysique » et absolu (l'art relève de l'Esprit), le second est « culturaliste » et relatif (l'art est dans le regard de qui le contemple). Ne nous hâtons pas de ranger Gérard Genette du côté de la culture dans le débat – qu'il tient probablement pour un faux débat – qui fait surface depuis quelque temps entre « art » et « culture » et qui concerne le rapport de l'une et de l'autre au monde (2). Est-ce l'art (l'exception) ou la culture (la règle) qui dit la vérité sur le rapport de l'homme au monde ? L'art serait du côté de l'individu et de l'éthique, la culture du côté de la collectivité et de la morale. Ce n'est pas la problématique de Genette.



Gérard Genette : « Quand y a-t-il art ? »

MARTINE SIMON

La philosophie de l'art, telle qu'il la conçoit, à la suite de Nelson Goodman et en discussion avec lui et quelques autres, ne porte pas sur le rapport de l'art au monde mais sur celui des actes de langage entre eux, et sur le système symbolique qu'ils constituent (3). *« Une œuvre d'art*, pose Genette, *est un artefact (ou produit humain) à fonction esthétique. »* Savoir ce qu'est une œuvre d'art consiste d'abord à décrire comment elle fonctionne, quel est son effet, à l'intérieur du monde de l'art et de ses conventions. Mais avant d'arriver à décrire l'œuvre de l'art (comment l'art agit, comment il est *compris*), ce qui est le domaine propre de l'esthétique, il faut commencer par différencier et décrire les divers modes de l'art, sans établir entre eux de hiérarchies, contrairement à ce que fait la doctrine classique des beaux-arts, qui perdure. Ainsi Genette prendra ses exemples aussi bien dans la cuisine (une recette est un texte prescriptif dont le plat est l'exemplification) que dans la musique écrite (Beethoven) et la musique (au moins partiellement) improvisée (Parker), la littérature (de Homère à Kundera), la peinture (de Leonard de Vinci à Warhol), la sculpture (de Michel-Ange au *ready-made* signé Marcel Duchamp, et subtilement commenté), la chorégraphie, et il pousse même des incursions dans la haute-couture, ce qui lui vaudra immanquablement des accusations de « relativisme culturel ».

L'originalité et l'ambition du projet intellectuel de Genette dans ce premier volume de *l'Œuvre de l'art* ne tient pas à ses exemples (encore qu'ils fournissent au lecteur la part de plaisir éminemment « cultivé » d'un livre de théorie assez ardu). La myriade d'exemples dont il se sert, souvent avec humour et avec des connaissances qui paraissent sans limites, ne posent pas des jugements de valeur. Ils servent à différencier les productions esthétiques selon une distinction établie par Goodman entre les arts autographiques (à exemplaires uniques : la peinture, le dessin, la sculpture à taille, la « performance » au sens anglo-saxon et artistique de ce terme) et les arts allographiques (à exemplaires multiples).

Ce que Genette cherche à établir, ce sont les deux modes d'existence de ces objets d'art, qui sont l'*immanence* (les objets matériels eux-mêmes, leur présence) et la *transcendance* (terme qu'il ne faut pas entendre ici dans son sens spirituel, mais dans le sens d'idéalité qu'a, par exemple, la partition par rapport à son exécution par un musicien ou le livre par rapport à sa lecture, mentale ou orale). Que cette transcendance soit matérielle autant qu'idéale, on en aura la notion en pensant au mode d'existence qu'ont les quelque cent seize tragédies perdues de Sophocle. Elles n'existent pas en esprit, elles ont perdu leur transcendance autant que leur immanence en perdant leur matérialité (fût-elle humaine, comme dans le cas des hommes-mémoire-d'un livre imaginés par Ray Bradbury dans *Fahrenheit 451*).

L'histoire, le temps le lecteur

En rétablissant à nouveaux frais la notion d'œuvre contre celle, réductrice, de texte, qu'il avait contribué à asseoir dans les années 60, Genette, qu'on se rassure pour lui, ne cède à aucune tentation spiritualiste. Il reste sur le terrain des faits : une œuvre est un *« fait opéral »*, qui ne peut opérer que s'il a une existence matérielle et idéale. Une longue discussion avec Goodman sur l'exemple devenu canonique du *Don Quichotte* « récrit » littéralement par Pierre Ménard dans une des *Fictions* de Borges aboutit à contester le postulat goodmanien selon lequel deux textes identiques ont le même sens littéral pour deux lecteurs de compétence linguistique égale (à supposer qu'une telle égalité puisse exister). Genette lui oppose la conviction qu'*« on ne lit jamais deux fois le même livre »* et il réintroduit donc, au moins théoriquement, l'histoire, le temps, le lecteur individuel, la société (l'habitus du public) dans la perception de l'œuvre, dans son action en tant qu'œuvre. Mais ce sera l'objet du second volume, annoncé avec prudence par un théoricien qui n'avance rien qu'il n'ait d'abord minutieusement pesé, pensé, classé. Le présent tome 1 de *l'Œuvre de l'art* pourrait être sous-titré *Prolégomènes à une ontologie structurale de l'effet esthétique*. C'est dire si l'on attend la suite avec intérêt, car un tel traité, littéralement, fait défaut dans la réflexion contemporaine sur l'art.

Michel Contat

(1) Seuil, 1991.

(2) Voir par exemple l'article de Jean-Michel Frodon à propos du film d'Anne-Marie Miéville, *Lou n'a pas dit non* (« le Monde-Arts et spectacles » du 22 décembre 1994).

(3) La position de Nelson Goodman, fondée sur l'empirisme logique, se veut un nominalisme rigoureux ; voir *Langages de l'art* (Éd. Jacqueline Chambon, 1990). Genette a beaucoup contribué à faire connaître en France la problématique goodmanienne. Voir l'article de 1977, « Quand y a-t-il art ? », dans *Esthétique et Poétique*, textes réunis et présentés par G. Genette, Seuil, coll. « Points », 1992.

Barthes structuraliste

ŒUVRES COMPLÈTES
Tome II, 1966-1973
de Roland Barthes.
Edition établie et présentée par Eric Marty.
Seuil, 1757 p., 350 F.

En attendant la publication, l'automne prochain, du troisième et dernier tome des monumentales *Œuvres complètes* de Roland Barthes, qui permettra d'évaluer l'ensemble de cette production d'écriture, de réflexion critique et de théorie qui a marqué si fortement son époque, voici rassemblés les textes de la période 1966-1973, la période strictement structuraliste, qui se clôt avec *Plaisir du texte*, par lequel Barthes prend congé de son propre désir de scientificité (*Introduction à l'analyse structurale des récits, le Système de la mode, S/Z, Sade, Fourier, Loyola, Nouveaux essais critiques*). *L'Empire des signes*, l'ouvrage de Barthes sur le Japon, tout articulé qu'il soit sur la pensée structurale, annonce déjà le type d'écriture « désirante » qui sera celle des ouvrages de la dernière période. Seul inédit, des *Variations sur l'écriture* (1973) qui sont un questionnement adressé à l'écriture en général, dans une perspective historique, typologique, technique.

L'avant-propos d'Eric Marty répond, sans nommer leurs auteurs, aux critiques qui ont été adressées à la conception de cette édition pour son premier volume (1). Ce deuxième volume en a en partie tenu compte, sauf pour ce qui concerne les notes, qui continuent de manquer, peut-être à un degré moindre que pour les *Mythologies*. Si bien que le problème demeure : pendant combien d'années cette édition, si riche et commode qu'elle soit, va-t-elle en bloquer une pourvue d'un appareil critique ? C'est, au fond, poser la question du destin littéraire de Roland Barthes.

M. C.

(1) Voir notamment l'article de Philippe Roger, « Intégrité de Barthes », dans *Critique*, n° 559, décembre 1993. « Le Monde des livres » du 16 octobre 1993 avait longuement rendu compte du tome I des *Œuvres complètes* avec un article de Michel Contat et le feuilleton de Pierre Lepape.

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Signes japonais

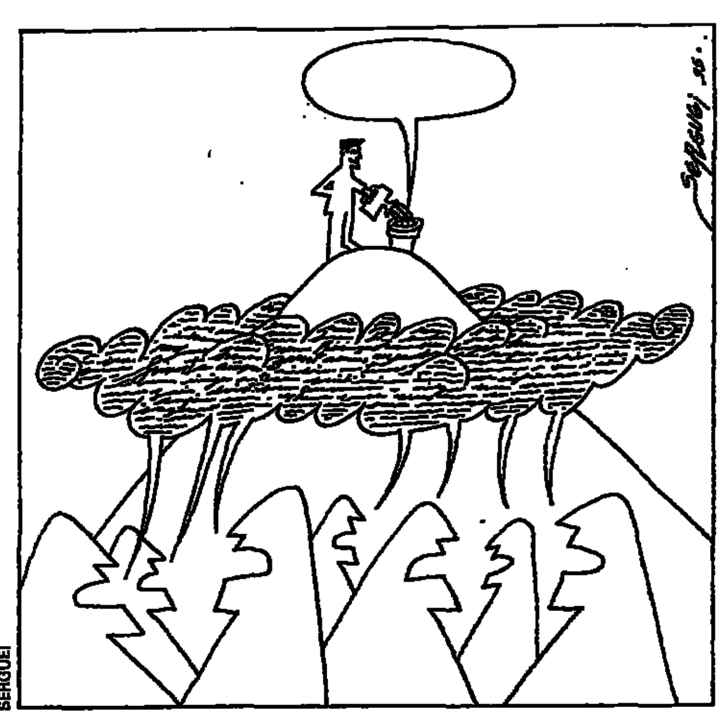
SI par hasard, en ce début d'année présidentielle vouée – c'est juré – à la vérité pour tous, vous avez soupé des fausses factures, des vrais mensonges, des manipulations présumées, des corruptions actives, des escrocs utiles, des malversations que l'exception excuse, pourquoi ne pas laisser pour un temps les ministres à leur intégrité, M. Balladur à Chamonix, M. Carignon en prison, M. Chirac sans logis, les jeunes crétins à leur Bi-Bop, M. Delors à madame, les socialistes barboter dans leurs courants et M. Rocard méditer sur les ruines ? Lâchons tout ; et partons pour le Japon, par exemple. Même si la corruption n'est pas tout à fait absente, le dépaysement est garanti et donne à penser : une manière de petite Garabagne que Michaux aurait pu inventer, disait déjà Roland Barthes (1).

Quel souci du détail ! *« Dans le moindre paquet japonais*, écrivait encore Barthes, *on peut déjà voir une véritable méditation sémantique. »* A paquet parfait – qu'on n'en finit pas de défaire –, objet *« futile »*, *« insignifiant »*, *« disproportionné au luxe de l'enveloppe : une confiserie, un peu de pâte sucrée de haricots, un souvenir vulgaire (comme le Japon sait malheureusement en produire) sont emballés avec autant de somptuosité qu'un bijou »*. Vingt ans après, un couple d'anthropologues – Américains sensibles – insiste encore sur l'art du paquet, dans un livre aussi ambitieux que son titre : *Comprendre les Japonais* (2). Ce qui implique, on va le voir, un peu plus que « comprendre le japonais ».

« Les emballages, disent Edward et Mildred Hall, *sont souvent magnifiques et de grande qualité. »* On évite, en effet, de présenter un objet *« nu et succinctement emballé »*. On veille aussi aux couleurs, dont le code *« diffère de celui des pays occidentaux »* : le jaune, par exemple, sera proscrit pour les parfums, car il *« évoque »* produits de lessive et détergents. Voilà qui défie l'imagination. L'avertissement s'adresse autant aux riches marchands qu'aux aimables galants. Pour un Français, le Japon c'est d'abord une énigme qu'une série de stéréotypes sur les Japonais tente en vain de résoudre.

L'énigme initiale peut se dire sous la forme d'une subordonnée de concession qui devrait ruiner la possibilité même de la principale : quoiqu'il s'agisse d'un petit pays (373 815 kilomètres carrés), où moins de 20 % du territoire sont *« cultivables ou habitables »* et qui doit faire vivre 122 millions d'habitants, le Japon est à la fois – les Hall enfoncent le clou – *« la première nation industrielle, le premier marché d'Asie, la troisième puissance mondiale et le deuxième marché »*. Comment donc *« parler du Japon »* ? (3)

ON imagine que les Français ne restent pas bouche bée : ils construisent *illico*, et comme de coutume, leurs discours sur un ramas de stéréotypes que Jean-Paul Honoré s'attache à décrire (4). Comme on sait, les stéréotypes ont d'abord pour mission de rassurer, et, pour le Japon, d'élaborer une représentation qui fasse office de *« modèle »* et de *« repoussoir »* tout à la fois. Et au diable les contradictions. Voici quelques aspects que chacun reconnaîtra aisément : on met en avant l'énergie, le dynamisme en même temps que la soif d'harmonie et la hantise du consensus. L'insistance sur le conformisme – il suffit, n'est-ce pas ?, d'observer un *« troupeau »* de touristes japonais – vient tempérer l'admiration ; et l'on se prend vite à regretter l'éclatement de la famille et les ravages de l'alcool, deux fléaux que nous ignorons.


SERGUEÏ

Dieu soit loué. La voix pourtant se raffermit pour condamner la duplicité des Japonais, si justement épinglés naguère par Mme Cresson : plus impénétrables qu'une vierge sage, ces gens-là *« réfléchissent au moyen de baiser l'Occident »* (*Libération* du 21 mai 1991). Bref, tous ces stéréotypes, flanqués de beaucoup d'autres, illustrent la conclusion de Jean-Paul Honoré : *« Ce qui est disqualifié, ce n'est pas seulement le Japon modèle ou repoussoir, c'est la possibilité même de la communication. »*

Il serait urgent, à toutes fins utiles, de suivre plutôt le conseil de cet homme d'affaires allemand, cité par les Hall : *« Ici* [au Japon], *il vaut mieux oublier tout ce qu'on sait, se dire qu'on ne sait rien et réapprendre à voir. »* Mais le Japon est-il vraiment seul en cause ? Quoiqu'il s'adresse d'abord aux Français (héroïques) désireux de *« s'engager sur le marché japonais »*, l'ouvrage des Hall expose quelques principes décisifs pour *« toute communication transculturelle »*. C'est-à-dire aussi pour le bonheur des honnêtes gens, plus nombreux sur la planète que les financiers voraces ou *« les trognes armées »*, dont parle Pascal.

ET le bonheur vaut bien le sacrifice de quelques illusions toujours prêtes à prendre les armes, pour un oui, pour un non. Tout le monde sait maintenant, semble-t-il, que la maîtrise de la langue ne suffit pas pour *« communiquer »* avec les membres d'une communauté linguistique : *« Suivant le type de civilisation, c'est souvent entre 50 % à 100 % d'un message qui est véhiculé* d'une manière non verbale. » Roland Barthes décrivait le Japon comme *« l'empire des signes »*, Edward et Mildred Hall montrent que toute société, à sa manière, vit sous l'empire des signes verbaux et non verbaux, utilisés *« automatiquement »*. Communiquer, c'est mettre en œuvre ensemble le langage parlé et ce qu'Edward Hall appelle joliment *« le langage silencieux »* (5) : gestes, mimiques, distances, positions, etc. Il faut s'y faire, ajoute-t-il : *« Le temps parle »*, *« L'espace parle »*.

Il est curieux que ce langage silencieux reste *« une dimension cachée »* (6) que beaucoup répugnent à analyser. On admet volontiers, la tendre enfance passée, qu'une langue est, comme disait Saussure, un système de signes arbitraires : rien au monde n'oblige, si ce n'est l'institution linguistique elle-même, à utiliser *cheval* plutôt que *horse*, ou *caballo* pour désigner le bel animal qui vient de remporter la course. Pourquoi faut-il s'étonner, rire ou s'irriter de l'arbitraire qui gouverne les façons de s'habiller, de manger, de se présenter, etc. ? La leçon vaut pour tous. Méfiez-vous, disent les Hall, les Japonais savent *« lire »* les signes d'impatience : pianoter sur une table, jouer avec un stylo, battre du pied, croiser, décroiser les jambes, hausser les épaules, soupirer, etc., *« peuvent être interprétés (...) comme un aveu (involontaire) de faiblesse, un manque d'éducation »* ou une marque d'ennui.

Tout de même, un Japonais silencieux n'est pas nécessairement irrité, ou indisposé : *« Le silence est une partie importante de la communication. »* Et tous les Japonais qui réfléchissent n'ont pas pour rêverie de *« baiser l'Occident »*. Rien de moins universels, donc, que *« les langages silencieux »*, ces systèmes sémiotiques aussi arbitraires que les autres langues humaines. Rien de plus difficile à interpréter qu'un sourire. Pourquoi les Japonais ne l'utiliseraient-ils pas pour signifier, aimablement, un refus ? De quoi aussi prouver, s'il en était besoin, que *« les Japonais savent dire non »*.

(1) Dans *l'Empire des signes* (1970), Albert Skira éditeur.

(2) De Edward T. Hall et Mildred Reed Hall, Seuil (218 p., 130 F).

(3) Le thème est abordé dans le numéro de décembre 1994 (nº 41) de la revue *Mots* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 231 p., 95 F).

(4) « De la nippophilie à la nippophobie. Les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse (1980-1993) », dans *Mots*, décembre 1994.

(5) *Le Langage silencieux*, « Points », Seuil.

(6) *La Dimension cachée*, d'Edward T. Hall, « Points », Seuil.

Le « Michelet juif »

Porte-parole d'un nationalisme modéré, Simon Doubnov développe par le récit historique une critique de l'assimilation

HISTOIRE MODERNE DU PEUPLE JUIF
de Simon Doubnov.
Traduit du russe
par Samuel Jankélévitch,
avec une préface
de Pierre Vidal-Naquet,
éd. du Cerf-Les amis
de Simon Doubnov, 1792 p., 450 F.

Parce qu'elle a été extrême, l'histoire juive voit triompher, à la fin du XXe siècle, ses courants les plus radicaux, l'ultra-orthodoxie, par exemple. Le courant modéré, ceux qui ne souhaitaient ni l'émigration en Palestine, ni la révolution sociale, ni une définition purement religieuse de l'identité juive, ceux qui prétendaient faire vivre ensemble tous les juifs d'Europe, en respectant leur diversité, dans un cadre politique mais pas nécessairement étatique (1), ceux-là ont été les vaincus. L'historien Simon Doubnov (1860-1941), un des porte-parole de ce nationalisme bien tempéré, sorte de « Michelet juif » – bien qu'il se soit lui-même plutôt réclamé de Renan –, a vécu jusque dans sa chair la dérive de cette grande espérance.

Juif russe, Doubnov souhaite voir, de son vivant, la libéralisation de l'empire des tsars. Mais ne connaîtra que le *démantèlement* brutal, au cours de la première guerre mondiale, de la « zone de résidence » où s'entassent les « masses juives » de Russie. Historien, pour qui l'histoire juive se conçoit comme une succession de « centres hégémoniques » (palestinien, babylonien, est-européen), il a la douleur extrême d'assister à la décomposition du prestigieux foyer yiddishophone (11 millions de locuteurs au début du siècle, à peine quelques milliers aujourd'hui). Le coup de grâce, porté par la Shoah au « centre » est-européen, ne lui est pas même épargné. Simon Doubnov est, en effet, assassiné par un nazi letton, lors de la liquidation du ghetto de Riga, dans la nuit du 7 au 8 décembre 1941. La légende veut que le vieil homme, marchant dignement à la mort, ait lancé à la cantonade : *« Bonne gens n'oubliez pas, bonnes gens racontez, bonnes gens écrivez. »*

Pourtant, dès l'entre-deux-guerres, les partisans de l'autonomie nationale et culturelle juive paraissent avoir perdu la partie, dans une Europe des nationalités reconstituée sur les décombres des empires centraux et peu soucieuse de faire place aux revendications des « juifs de l'est ». Ce sentiment, le poète sioniste, Uri Tsvi Grinberg l'exprime crûment, avant de gagner la Palestine, dès 1923 : *« Nous, les juifs, sommes le seul groupe* (entendez : peuple) *qui soit né et ait grandi avec tous les autres en Europe, et parle une langue germanique* [le yiddish] *assez facile à comprendre, mais personne ne nous comprend car personne n'en ressent le désir »* (2).

Faut-il donc considérer cette réédition de *l'Histoire moderne du peuple juif* (enrichie, par rapport à la traduction française de 1993 due au père du philosophe Jankélévitch, d'un épilogue couvrant les décennies 1914-1938) comme le tribut émouvant, mais inutile, à un monde juif assassiné ? Cette dernière partie d'une œuvre qui en comporte trois représente, certes, la voix et la mémoire savante d'un univers disparu, un paysage riche et divers, dont, récemment encore, les auteurs de *Mille ans de cultures ashkénazes* (3) ont admirablement redessiné le contour. Monde du *shtetlekh*, laminé par les pogromes, par les flots d'émigration en direction des Etats-Unis ou du Foyer national juif. Univers précaire toujours menacé par le mouvement de pendule entre émancipation et contre-émancipation, qui, selon Doubnov, structure l'histoire moderne des juifs depuis 1789.

Mais l'*Histoire moderne* est bien plus qu'une chronique érudite. Doubnov, adversaire résolu de l'assimilation, entend développer par le récit historique son impitoyable critique de l'émancipation telle que la Révolution française l'a accordée aux juifs. En confessionnalisant à l'excès le judaïsme, en en faisant une simple affaire privée, en contraignant les juifs à renoncer à leurs caractères nationaux et historiques, en leur déniant toute dimension nationale, celle-ci les aurait, en effet, livrés affaiblis à la réaction antisémite qui se déchaîne dès le début du XIXe siècle. Même en France, elle n'a pas su en protéger les juifs les mieux assimilés – comme le capitaine Dreyfus pour lequel Doubnov a la dent quelque peu dure. Au plan européen, cette *émancipation aura été acquise au* prix d'un suicide identitaire sans contrepartie durable.

Pourtant, au rebours de l'historien allemand Henri Graetz, qui appartient au courant de la « Science du judaïsme » (*Wissenschaft des Judentums*), Simon Doubnov ne conçoit pas l'histoire et le rôle de la diaspora selon la formule « penser et souffrir ». Pour lui, l'activité historiographique n'est pas non plus, comme le pense aujourd'hui l'Américain Yoseph Yerushalmi, l'expression désolée d'une rupture sans retour avec la continuité de l'histoire juive. Elle témoigne au contraire d'un raffermissement du sentiment national. Un sentiment national juif que son caractère minoritaire et opprimé vaccine, selon Doubnov, contre les dérives anti-démocratiques et anti-humanistes. Derechef, Doubnov fait partie des vaincus. Mais les vaincus ont-ils systématiquement tort ?

Nicolas Weill

(1) Sur l'autonomie nationale et culturelle et le « nationalisme spirituel » revendiqués par Doubnov, on se reportera aux *Lettres sur le judaïsme ancien et nouveau*, traduit du russe et admirablement préfacé par Renée Poznanski (le Cerf, 1989).

(2) Cité par Delphine Bechtel dans *la Revue d'études germaniques* (avril-juin 1991).

(3) Ouvrage collectif dirigé par Jean Baumgarten, Rachel Ertel, Itzhok Niborski, Annette Wieviorka, paru aux éditions Liana Lévi (660 p., 350 F), qui éditent également un très beau recueil de photographies anciennes *Images de la mémoire juive, immigration et intégration en France depuis 1880*, avec une préface de Georges Charpak (319 p., 350 F).

★ Signalons également la sortie d'un numéro de la revue *Annales*, consacré à « Histoire juive, histoire des juifs » (septembre-octobre 1994), sous la direction de Sylvie-Anne Goldberg.

La ville aujourd'hui

Ville décriée et rêvée, banlieue-ghetto, « citadinité » africaine, flâneries urbaines. Quatre regards sur le citadin

CIVILISATION URBAINE OU BARBARIE
de Roland Castro.
Plon, 187 p. 110 F.

LES BANLIEUES FRANÇAISES
d'Hervé Vieillard-Baron.
Ed. de l'Aube, 155 p. 92 F.

DE LOMÉ À HARARE, LE FAIT CITADIN
de Philippe Gervais-Lambony.
Ed. Karthala, 400 p. 180 F.

CAEN, DES PAGES, DES PAS : PROMENADES LITTÉRAIRES
de François de Cornière.
Ed. Atelier du Gué,
11300 Villelongue-d'Aude.
160 p. 85 F.

Voici quatre livres sur la ville, quatre livres qu'en apparence rien ne rassemble, si ce n'est le thème, inépuisable, si ce n'est l'air du temps, lourd d'inquiétudes et d'interrogations, si ce n'est l'âge des auteurs, presque tous assez expérimentés pour regarder longuement derrière eux, et assez jeunes pour ne pas s'y arrêter... La ville est en crise, alors que de plus en plus d'hommes et de femmes habitent dans les villes, en Europe et dans le monde. Ainsi se poursuit la chronique d'une ville revisitée.

Roland Castro n'en décolère pas. Architecte, urbaniste, constructeur, soixante-huitard puis conseiller des plus hauts responsables de l'Etat, jadis délégué à la rénovation des banlieues (« Banlieues 89 »), il a refait la ville en pensée et il aurait aimé la refaire dans la réalité. Ses premiers chapitres constituent un réquisitoire sans appel contre l'urbanisme « fonctionnel » et « totalitaire », de 1930 (*« défaite de la pensée »*) aux années 1960 (*« le délire rationaliste de l'après-guerre »*). La suite, avec moins de rigueur et encore plus d'engagement personnel, décrit les espoirs, les quelques succès et surtout les échecs des vingt-cinq dernières années, de l'épopée créative des jeunes architectes français de la génération post-68 à l'impasse des politiques de la ville. Castro pourfend les énarques et les ingénieurs des Ponts, au nom des créateurs et des habitants. Contre le rationalisme *« barbare »*, et contre la *« connerie »*, il en appelle à une issue baroque. Son livre est un pamphlet et un cri. Il rêve de palais en banlieue. *« Cette ville-là dirait la folie des hommes dans leur dialogue avec Dieu. »*

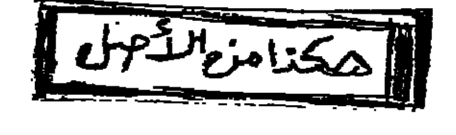
Hervé Vieillard-Baron, plus discret, plus secret, a été pendant de longues années professeur au lycée technique de Sarcelles. Il a écouté ses élèves et leurs proches. Il en a fait une thèse. C'est un de nos meilleurs connaisseurs de la banlieue de Paris, de cette banlieue du sida, de la délinquance, de la violence, de l'immigration, de cette banlieue qui fait toujours peur. Son dernier livre est une réflexion sur le « ghetto ». Le meilleur de cet ouvrage tient à la finesse de l'étude historique (le « ghetto » juif des villes arabes et catholiques) et géographique (les « ghettos » nord-américains) ainsi qu'à l'humanité des histoires de vie recueillies et restituées... Vieillard-Baron estime que la distance est considérable entre les ghettos nord-américains et la banlieue française. Il décrit celle-ci diverse, sensible, superpositions de pauvretés plus qu'agglomérat d'identités, entre intégration et exclusion. *« On y pressent l'ancrage intime de relégations qui s'entrecroisent, la nostalgie du village, la liberté en puissance et la quête d'une identité nouvelle... »*

Philippe Gervais-Lambony est chercheur et géographe, comme Vieillard-Baron. Sa thèse comparative sur Lomé au Togo et sur Harare au Zimbabwe analyse le fait citadin en Afrique, là où l'urbanisation devient galopante, où il n'y avait rien encore à la fin du XIXe siècle et où, cent ans plus tard, des villes immenses ont poussé, atteignant presque maintenant le million d'habitants laissant loin derrière nos Grenoble, Bordeaux ou autres Caen... Dans une ville de colonisation allemande puis française, Lomé, assez proche des ancrages africains, et dans une cité de fondation anglaise, Harare, l'ancienne Salisbury, duale dès l'origine, raciste et ségrégationniste de conception, Gervais-Lambony, avec une belle rigueur, analyse les traits communs d'une *« citadinité »* naissante, plus avancée à Lomé qu'à Harare.

François de Cornière est poète. Il est né à Caen. En un livre intimiste, comme une promenade tranquille, il parle de sa ville, mêlant ses propres souvenirs, le temps de l'histoire et les textes littéraires, comme si une ville devait être ainsi faite d'une sociabilité discrète, de rencontres furtives, de sensibilités aux nuages et aux pierres, aux hommes illustres et aux inconnus de l'histoire, à l'air du temps et à son immobilité. Avec de Cornière, on s'arrête devant la Prairie ou devant l'abbaye aux Hommes, mais on fait aussi une pause dans un cimetière inconnu, on croise Barbey d'Aurevilly, Simone de Beauvoir, Flaubert, Julien Gracq, Francis Ponge, Malherbe... On n'oublie pas pour autant la marchande de glaces du Grand-Cours...

Castro, le bâtisseur de rêves, Vieillard-Baron et Gervais-Lambony, les discrets géographes de la banlieue de Paris et de la ville africaine, ou François de Cornière, le poète intimiste d'une ville douce comme un long souvenir, tous traitent bien du même thème : être citadin aujourd'hui. Et Vieillard-Baron de conclure, pour une fois avec un rien de pompe, mais il le faut bien : *« Intervalle pour le moins méconnu, la banlieue est sensible – on pourrait aussi bien dire la ville –, c'est d'abord l'espace d'hommes et de femmes de chair et d'os qui aspirent à habiter, à travailler, à aimer et d'hommes et de femmes qui demandent simplement à vivre dignes. »*

Armand Frémont



ENQUÊTE

CAGNAT

Après l'Espagne la semaine dernière, le « tour d'horizon » de l'édition européenne se poursuit avec l'Angleterre.

Angleterre, le roi poche

Représentant 80 % des ventes, le livre de poche influence jusqu'aux choix éditoriaux des grands éditeurs. Mais, au jeu de la rentabilité du « produit », la qualité le cède souvent à la quantité

Le livre anglais se porte bien. Du moins en apparence. Il suffit de se promener dans Londres pour constater l'opulence des grandes chaînes de librairies : W. H. Smith, Hatchards, Dillons... On achète beaucoup (1), mais l'on n'emprunte pas moins : hérité du XIXe siècle, un exceptionnel réseau de bibliothèques irrigue le pays, de la Cornouailles à l'Écosse. Si bien qu'à en croire une étude du numéro un mondial de la communication, Bertelsmann, les Anglais se classent, en 1994, parmi les plus grands « consommateurs » de livres en Europe (74 % de lecteurs parmi la population) juste après les Hollandais (77 %), mais avant les Allemands (70 %), les Français (66 %), les Italiens (51 %) et les Espagnols (50 %).

Les chiffres fournis par l'Association des éditeurs britanniques (Publishers Association) corroborent ces données. Entre 1985 et 1992, l'édition anglaise a connu une croissance de près de 45 % en termes réels, alors que les dépenses de loisirs, dans leur ensemble, ne progressaient que de 28 %. Au total, près de 83 000 titres ont paru en 1993, contre moins de 41 000 en France.

Mais si, pour une population à peine supérieure, les éditeurs anglais publient deux fois plus de livres que leurs homologues français, ils ne produisent pas tout à fait les mêmes ouvrages. La vitrine de Dillons, au coin d'Oxford Street, est à cet égard éloquente : pour un roman de Cormac McCarthy et un essai de Gore Vidal, combien de *crime stories* et de *thrillers* – Tom Clancy, Stephen King, Jeffrey Archer, Dick Francis... –, de best-sellers sentimentaux – Catherine Cookson ou Barbara Taylor-Bradford –, de *how to do books* (livres pratiques), d'atlas des vins, ou de guides de la cuisine indienne ?

« La profession a beaucoup changé en dix ans, note Harriet Harvey Wood, qui dirigea longtemps le département de littérature au British Council. *Les éditeurs ne raisonnent plus en termes d'« auteur »* mais de *« livre »*. Et la production est envahie par ce qu'ils appellent sans honte les commercial books. » Peu d'essais et de documents : c'est la presse, surtout, qui alimente le débat d'idées. Encore moins de littérature étrangère : un livre venu d'Inde ou du Kenya suffit à étancher la soif d'exotisme, sans impliquer de frais de traduction. Les habitudes culturelles, elles aussi, jouent un rôle : *« La lecture est d'abord considérée comme un divertissement*, explique Kukla Mac Lehose, « scout littéraire (2) ». *Et pour un auteur, faire étalage de son savoir n'est jamais très bien vu. »*

Surtout, il y a fort à craindre que l'important mouvement de concentration intervenu dans l'édition depuis une dizaine d'années ne soit pour beaucoup dans l'actuelle médiocrité de l'offre. Depuis les années 80, en effet, quatre géants internationaux se disputent le gros du marché : l'anglo-hollandais Reed-Elsevier, l'américain Random House, le groupe Harper Collins, qui appartient à l'Américano-australien Rupert Murdoch, et Penguin, le seul à capitaux entièrement britanniques.Propriété du puissant groupe Pearson – que l'on retrouve aussi dans la presse, la banque, la télévision, la porcelaine, les vins de Bordeaux, et même le Musée de cire Madame Tussaud –, Penguin est présent partout.



NICOLAS GUILBERT

En témoigne, à la foire de Francfort, son stand aussi long qu'un quai de métro. Dès polars aux couvertures scintillantes aux ouvrages d'art et de littérature, des albums pour enfants – le célèbre « Peter Rabbit » de Beatrix Potter constitue une rente incomparable – à la collection orange des « Penguin classics », des CD-Rom aux livres-cassettes, c'est, au total, plus d'une vingtaine de marques différentes que le pingouin abrite sous son aile. *« Penguin, c'est au sens large, les loisirs »*, résume le directeur général, Peter Carson, comme pour souligner la parfaite cohérence du tout. Et d'ajouter avec un sourire entendu : *« En termes de taille, nous sommes les leaders... »*

Comme les autres, Penguin a fondé sa stratégie d'expansion sur les acquisitions. En quelques années, Hamish Hamilton, Michael Joseph, Sphere sont passées sous sa coupe, tandis que Random House absorbait des marques prestigieuses comme Jonathan Cape, The Bodley Head ou Chatto & Windus. Résultat : l'identité de ces maisons s'est diluée. Certaines sont devenues des coquilles vides. *« Même Jonathan Cape qui publiait jadis Barthes ou Lévi-Strauss est aujourd'hui contraint de sortir le livre du pape ! »*, s'indigne un éditeur. D'autres, comme The Bodley Head, l'éditeur de Graham Greene, ont complètement disparu. Et chez Penguin, le directeur éditorial, Tony Lacey, ne cache pas qu'Hamish Hamilton pourrait un jour se fondre dans la maison dominante, Viking.

Si ces marques fusionnent ou s'éteignent, c'est aussi que les groupes concentrent leurs efforts sur l'édition de poche (*paperback*) au détriment des ouvrages reliés (*hardback*) : *« S'ils pouvaient, ils publieraient directement en poche*, note Harriet Harvey Wood, *mais les bibliothèques et les critiques préfèrent encore travailler avec des éditions courantes. »* En Angleterre, en effet, 80 % des livres vendus sont des livres de poche, ce qui influe considérablement sur les choix éditoriaux.

« Quand je conclus un contrat pour un titre, je dois absolument avoir en tête les perspectives de ventes en poche, explique Jonathan Burnham chez Chatto & Windus. *Car celles-ci détermineront automatiquement plus des trois quarts de mon chiffre d'affaires. C'est pourquoi les éditeurs de Random House sont tous rattachés au directeur du secteur « poche ». C'est lui qui, finalement, a le dernier mot. »* Conséquence de ce système ? Il y a trois ans, Jonathan Burnham pouvait encore publier chaque année cinq à six titres de littérature étrangère ou de poésie. Aujourd'hui, on ne lui en « autorise » plus qu'un !

Minimiser le risque. Ce souci constant est également lié au rôle des agents littéraires. Intermédiaires puissants entre l'auteur et l'éditeur, ceux-ci peuvent faire monter les enchères à des niveaux records. Peter Ackroyd, l'auteur de la monumentale biographie de Dickens, a, par exemple, signé avec Reed-Elsevier un contrat portant sur huit ouvrages, pour un montant de 1,8 million de livres. Conséquence : les groupes se doivent de limiter leur « droit à l'erreur », en s'assurant qu'ils récupéreront rapidement leur investissement. Mais ce réflexe tient surtout à l'internationalisation de l'édition anglaise. Depuis le rachat de la maison américaine Viking, Penguin a un pied de part et d'autre de l'Atlantique. La moitié de son chiffre d'affaires (environ 370 millions de livres, soit 3,1 milliards de francs) provient des Etats-Unis où les effectifs sont plus importants qu'au Royaume-Uni, et où le PDG, Peter Mayer, passe autant de temps qu'à Londres.

« La place des Etats-Unis est primordiale, souligne Kukla Mac Lehose. *A cause de la langue, bien sûr, et parce que, de chaque côté de l'océan, on compte sur l'autre pour augmenter les tirages. »* Même chose avec les autres *sister companies* (« sociétés-sœurs »), implantées un peu partout dans l'ancien Commonwealth, et qui peuvent engendrer jusqu'à 50 % de ventes supplémentaires. *« Tout le groupe est un réseau de compagnies qui s'achètent et se vendent des livres*, renchérit Trevor Glover, directeur général de Penguin Grande-Bretagne. *Et ce qu'on cherche, dans l'idéal, c'est un titre qui sera apprécié à Toronto, Auckland, Johannesbourg et New Delhi. »*

Le groupe n'est pas peu fier de ses lancements mondiaux lorsqu'un ouvrage, imprimé simultanément au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Australie, sort *« partout à la fois »*. Ce fut le cas des *Versets sataniques* de Salman Rushdie. Ce le sera, cette année, de l'autobiographie de Bill Gates, numéro un de Microsoft. *« Ah !*, rêve Trevor Glover, *avoir un centre de production unique. Faire des économies d'échelle. Promouvoir une marque internationale, Viking ou Penguin, que vous vendez partout, sans avoir besoin d'y changer quoi que ce soit... N'est-ce pas ça l'idéal ? »*

Mais tous les éditeurs ne l'entendent pas de cette oreille. Las de cette logique uniformisatrice, Christopher Mac Lehose, qui dirigeait la maison Harvill au sein du groupe Harper Collins, vient de faire sécession. *« Un cabinet d'audit avait remis à la société un document inouï*, raconte-t-il pour expliquer son départ. *Deux mots n'y apparaissaient jamais : « livre » et « auteur ». La conclusion était que Harvill coûtait cher ; que traduire un roman du coréen ou de l'albanais était absurde ; et qu'il faudrait désormais une autorisation pour réimprimer. »* Christopher Mac Lehose a décidé de racheter le catalogue de Harvill, qui avait fait connaître, après guerre, Pasternak et Lampedusa au public britannique. Il dirige aujourd'hui une petite structure redevenue indépendante. Fera-t-il école ? Il l'ignore encore. Mais il rit maintenant de ses déboires avec les dirigeants de Collins : *« Songez*, dit-il, *que personne ne voulait rééditer* Une journée d'Ivan Denissovitch. *Jusqu'à ce qu'ils voient le livre. Ah, m'a dit l'un d'eux, surpris. Ça ne fait pas plus de 200 pages ? Alors, d'accord, vous pouvez y aller... »*

Florence Noiville

(1) Des cinq grands pays d'Europe (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Italie), la Grande-Bretagne est le seul où le livre ne supporte pas de TVA. Le prix moyen des ouvrages y est deux fois moins élevé que dans les quatre autres pays (Source : *la Lecture en Europe*.France-Edition, 1993).

(2) Chercheur de talents pour des éditeurs non britanniques.

Mini-conglomérat

A Soho, dans l'entrée de la demeure victorienne qui abrite Bloomsbury, trônent en bonne place les meilleures ventes de l'*Observer* et du *Sunday Times*. On y a même entouré les « ouvrages maison » : c'est dire l'importance que l'on attache ici aux performances commerciales de chaque parution. Et cela explique peut-être que Bloomsbury soit l'auteur du plus gros « coup » éditorial de la saison, avec les amours scandaleuses de lady Diana et du major Hewitt, *Princess in Love* (1). Un livre que l'éditeur aurait distribué secrètement, à sa sortie, dans des milliers de librairies, sans rien révéler, jusqu'au dernier moment, de son titre ni de son contenu, afin de faire monter simultanément le suspense et les ventes.

Pourtant, Bloomsbury n'est pas seulement un éditeur de best-sellers. Entre les recettes de Nostradamus et un guide du divorce heureux, on trouve dans son catalogue un fonds substantiel de littérature, comprenant certes des auteurs habitués des forts tirages – John Irving, Joanna Trollope ou Patricia Highsmith –, mais aussi des écrivains plus « rares » – comme Michael Ondaatje ou Irene Dische –, des romanciers débutants – comme Debra Daley – ou consacrés – comme Nadine Gordimer. Ce qui n'est guère surprenant lorsqu'on sait que la fiction est placée sous la houlette de la Néo-Zélandaise Liz Calder, directrice éditoriale réputée pour sa sensibilité et son goût littéraire.

Publier simultanément lady Di et Michael Ondaatje ? Rien de plus naturel pour Nigel Newton, l'actuel PDG de la maison. Lorsqu'il créa Bloomsbury en 1986, avec le soutien d'investisseurs de la City, il débaucha à la fois Liz Calder, qui officiait chez Jonathan Cape (2), et un homme de marketing venu de Penguin. Son objectif : éditer des livres *« de la plus haute qualité littéraire et commerciale »* ; *« combiner une attention personnalisée aux auteurs et à leurs ouvrages avec les méthodes de vente les plus agressives »* ; s'appuyer enfin sur *« un système de décision efficace et un contrôle financier serré »* ! Bref, les méthodes de Procter and Gamble revendiquées comme telles et appliquées sans complexe au « produit livre ».

Pour « fidéliser » les auteurs, Nigel Newton a même mis au point un système original d'intéressement aux bénéfices, le Bloomsbury Authors' Trust. L'ensemble de cette politique s'avère efficace. En huit ans, Bloomsbury, dont le chiffre d'affaires s'élève aujourd'hui à 8,5 millions de livres (environ 71 millions de francs), est devenu l'un des principaux éditeurs indépendants de taille moyenne. Son bénéfice (856 000 £) a cru, en 1993, de 40 % par rapport à l'année précédente. Et sa rentabilité explique certainement le succès, cette année, de son introduction en Bourse.

« Nous voulons être présents dans tous les secteurs de l'édition, explique elle-même Liz Calder, *pour pouvoir lutter contre la concentration avec les mêmes armes que les grands, tout en étant, grâce à notre taille, plus souples et plus rapides dans nos réactions. »* En 1994, Bloomsbury s'est offert à la fois un département de poche et un secteur jeunesse. Une sorte d'apothéose dans cette stratégie de « conglomérat miniature ». Mais pour Bloomsbury, il n'y en a pas d'autre possible, en Angleterre, pour un éditeur indépendant qui n'a pas, comme Faber and Faber, soixante-cinq ans d'âge.

Fl. N.

(1) Traduit en vingt-deux langues, *Princess in Love* d'Anna Pasternak s'était vendu à 200 000 exemplaires environ, selon l'éditeur, à la mi-décembre. Le livre a paru en France en octobre 1994 aux Presses de la Cité.

(2) Prestigieuse maison littéraire britannique, aujourd'hui propriété du groupe américain Random House.

Le « Gallimard anglais »

Singulier éditeur que Faber and Faber. Indépendant, possesseur du plus prestigieux catalogue d'Angleterre, son horizon rime avec Europe et multimédia

« Faber and Faber ? C'est l'équivalent anglais de Gallimard » : ainsi Matthew Evans aime-t-il à décrire au visiteur français la maison qu'il dirige, sur Queen Square, à Londres, depuis 1972. Les deux éditeurs ne « partagent »-ils pas, d'ailleurs, un certain nombre d'auteurs, de Milan Kundera à William Golding, en passant par Lawrence Durrell ou Jean Genet ? Créée en 1929, Faber and Faber est l'une des rares maisons littéraires encore indépendantes de Grande-Bretagne. Son capital, jusqu'alors entièrement contrôlé par la famille Faber, a été restructuré en 1990 : un tiers appartient désormais aux héritiers des fondateurs, un tiers à la veuve de T. S. Eliot – qui fut éditeur chez Faber pendant plus de vingt ans –, un tiers enfin au personnel et aux dirigeants. *« Mais aucun groupe d'actionnaires ne peut vendre ses parts sans l'approbation des autres »*, souligne Matthew Evans. Une manière de se protéger contre les appétits des grands conglomérats qui, à la première occasion, ne feraient qu'une bouchée d'une aussi séduisante proie.

Car Faber and Faber, qui réalise un chiffre d'affaires de plus de 10 millions de livres (environ 83,5 millions de francs), possède l'un des catalogues les plus prestigieux de l'édition anglaise. Dans le domaine de la fiction, d'abord, avec Golding, le grand best-seller (*Sa majesté des mouches* s'est vendu à plus de 3 millions d'exemplaires), James Joyce, Tadeusz Konwicki, Flannery O'Connor, Nikos Kazantzakis, Mario Vargas Llosa et beaucoup d'autres. Mais aussi en poésie, où Faber occupe une position unique. *« T. S. Eliot, qui fut notre éditeur de poésie jusqu'aux années 60, a créé au fil du temps un fonds que nous sommes les seuls à avoir »*, explique Matthew Evans. Cette richesse s'allie, d'après lui, à une *« tradition anglaise de lecture de poésie »*, ainsi qu'à un engouement des jeunes, depuis une dizaine d'années, pour cette forme littéraire. Si bien qu'un auteur comme Seamus Heaney atteint des tirages de 30 000 exemplaires, Omeros de 20 000, Derek Walcott de 10 000... : des chiffres à faire rêver de ce côté-ci de la Manche.

Autre singularité rare en Grande-Bretagne, la politique éditoriale de Faber est résolument tournée vers l'Europe. Non seulement parce que celle-ci constitue après les îles britanniques le marché le plus important pour la maison (35 % du chiffre d'affaires y est actuellement réalisé notamment dans les pays de l'Est, avec des ouvrages en langue anglaise : Paul Auster, Harold Pinter, John Osborne...) Mais aussi parce qu'une partie du catalogue est constitué d'auteurs tchèques, russes, grecs, français... : *« Notre fonds est culturellement beaucoup plus proche de l'Europe que des Etats-Unis »*, souligne, avec une pointe de fierté, Matthew Evans.

Pourtant, Faber a beau être l'un des rares à traduire abondamment cette « littérature venue d'ailleurs », et avoir reçu le Booker Prize, la plus haute distinction littéraire britannique, deux années consécutivement – avec Kazuo Ishiguro en 1990 et Peter Carey en 1991 –, ses rivaux lui reprochent volontiers de s'endormir sur ses lauriers. *« Le niveau baisse »*, dit-on, et surtout, *« les revenus énormes engendrés par le succès de* Cats *(1), n'auront servi à financer aucun projet neuf »*. *« Faux*, rétorque Matthew Evans. *Grâce à cela, nous nous sommes intégrés verticalement. Nous avons développé notre propre marque de poche. Si bien qu'au lieu de vendre Kundera pour un demi-million de livres à Penguin, nous l'éditons maintenant nous-mêmes au format de poche. »*

Quoi qu'il en soit, Faber and Faber ne manque pas, aujourd'hui, de dynamisme pour l'avenir. Tirant les conséquences du succès de *Cats*, Matthew Evans a commandé une adaptation de *Sa majesté des mouches* qui sera jouée cet été par la Royal Shakespeare Company. Un spectacle qui tournera dans toutes les écoles de Grande-Bretagne et du Commonwealth, et qui illustre bien la stratégie de la maison : parier sur les livres, bien sûr, mais aussi *« mieux exploiter, au théâtre, au cinéma, à la télévision, les droits y afférant »*. Faber a également l'intention de créer une société audiovisuelle, qui filmera les auteurs de la maison, sur vidéo ou CD-ROM, afin de produire, là encore, de nouveaux supports destinés au monde de l'éducation. *« Il faut se préparer rapidement à la révolution multimédia qui nous attend*, indique Matthew Evans, *et apprendre à investir dans nos auteurs d'une façon différente. En 1995, aucun éditeur ne peut se reposer en chemin et attendre seulement de la vente des livres les profits qui le feront vivre dans les dix ans qui viennent. »*

Fl. N.

(1) La comédie musicale tirait son argument d'une œuvre de T. S. Eliot, *Old Possum's Book of Practical Cats*, figurant au catalogue de Faber. Les droits dérivés ont ainsi rapporté à l'éditeur près d'un million de livres par an dans les années 80...

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Les seins de Pauline Littré

LA MER DES MAMELLES
Roman d'amour ès lettres
d'Alain Ferry.
Seuil, 600 p., 145 F.

LE jeu est connu de tous les amateurs de voyages : vous ouvrez votre grand Robert ou votre Littré à n'importe quelle page. Vous y choisissez un article, au hasard ; vous le lisez intégralement, exemples et citations inclus. Vous trouverez toujours à cette lecture un ou deux mots, une ou deux œuvres citées que vous ne connaissez pas, ou mal, ou trop vaguement. Vous allez vous reporter aux articles qui les concernent, ou au livre de l'auteur signalé, qui vous renverront à leur tour à d'autres articles et d'autres livres. Et ainsi de suite. L'expédition est sans fin, sauf celle qu'assigne votre appétit de littérature. A supposer cet appétit sans limite, votre vie tout entière y passe. Pour mieux dire : votre vie disparaît, absorbée, engloutie par les mots des autres. Vous voilà devenu un homme ou une femme-bibliothèque.

Cette mésaventure est plus ordinaire qu'on ne le croit. Elle fait peur et, comme toutes les grandes peurs, on la combat par le comique et le ridicule. La figure de l'érudit, de l'homme-bibliothèque incapable de comprendre la vie réelle, la vie hors les livres, est aussi vieille que la littérature. Tout encombré de savoir livresque, il n'est plus qu'un immense enchaînement de citations. Il n'a pas de corps, pas de cœur, pas de sens, pas de feu ni de lieu, il a des mots. A-t-il des idées ? la chose se discute, tant il paraît difficile d'avoir des pensées neuves quand on a si longtemps frotté son intelligence aux concepts contradictoires des uns et des autres.

Alain Ferry appartient à cette étrange chevalerie des intoxiqués de la lecture, des soûlographes de librairie, des gueuletonneurs de papier imprimé. Il fait ivresse de tout ce qui lui tombe sous les yeux, les dictionnaires, bien sûr, qui sont sa came de base, mais aussi les romans, les essais, les biographies, les traités, les poèmes, les récits, les correspondances. Et encore les missels, les journaux, les chansons, les scénarios, les prospectus, les catalogues, les almanachs. Sans compter les copies de ses élèves du prytanée militaire de La Flèche, où il s'efforce de répandre la contagion de sa maladie. Si demain nos officiers prennent d'assaut les bouquinistes et les forteresses du savoir, ce sera la faute à Ferry.

Imaginez un ivrogne qui n'oublie rien de ses milliers de cuites passées, pas même le plus petit verre d'un alcool sans caractère, et vous aurez une idée du gros bagage que doit traîner Alain Ferry le long des chemins de la création. Il semble se souvenir, au mot près, de tout ce qu'il a lu. Les ordinateurs, dit-il, ont de la mémoire, mais pas de souvenirs. Et, de fait, aucun fichier, aucune machine électronique ne pourraient suppléer à l'exercice joueur du souvenir d'écriture tel qu'il est pratiqué dans *la Mer des mamelles*. Avec Ferry, la citation cesse, comme chez Montaigne, d'appartenir au monde austère des obligations universitaires et de la cuistrerie savante. Elle est fleur presque sauvage qu'on cueille au hasard d'une promenade, ponctuation dans un chant, écho, matière à cristallisation, tremplin poétique, clin d'œil, figure de danse. Rien de pesant, rien de m'as-tu-vu, rien d'ennuyeux.

CALVINO, dans ses *Leçons américaines* – que cite Ferry, bien sûr –, disait que la littérature ne pouvait vivre que si on lui assignait des objets démesurés, voire impossibles à atteindre. *« Depuis que la science se défie des explications générales, comme des solutions autres que sectorielles et spécialisées, la littérature doit relever un grand défi et apprendre à nouer ensemble les divers savoirs, les divers codes, pour élaborer une vision du monde plurielle et complexe. »* Calvino écrivait cela à propos des grands romans-encyclopédies que sont *l'Affreux pastis de la rue des Merles*, de Gadda, *A la Recherche du temps perdu*, de Proust, ou *l'Homme sans qualités*, de Musil. *La Mer des mamelles* appartient de toutes ses phrases à ce genre d'écrits modernes et ambitieux où s'articulent les connaissances les plus diverses, les niveaux de langage les plus différents, les discours du corps et ceux de l'esprit, le politique et l'esthétique, le sensuel et le cérébral, le féminin et le masculin, l'anecdotique et l'historique. Le tout solidement préservé de la dispersion et de la pure perte par l'unité d'un style qui nous assure qu'Alain Ferry parvient à demeurer lui-même quand il est traversé par les mille écritures des autres.

La Mer des mamelles a l'apparence d'un roman. Il y a des personnages : l'auteur, Vincent Ferrigny, transparent comme il se doit ; un auteur-adjoint, Gilles Nabal, cul-de-jatte et bibliomane – *librique*, écrit Ferry ; Bethsabée Rembrandt et Gilles Watteau, qui échangent une voluptueuse correspondance amoureuse, et puis Marianne, la servante très convoitée de Nabal, M. et Mme Emile Littré, du dictionnaire, sans compter Malraux et Marilyn Monroe, dont on apprendra qu'ils furent amants. Roman par lettres sur les lettres que relie un fil rouge : pendant huit ans, nous dit-on, l'auteur a extrait de ses immenses lectures toutes les citations qu'il a pu y trouver relatives aux seins des femmes.

Le lecteur est donc prié de s'embarquer, en ferry, pour un périple sur cette mer des mamelles – l'image est de Michaux – qu'on imagine infinie, tant l'illustration des beautés du corps féminin semble avoir partie liée avec le geste même d'écrire. C'est une forme universelle du sacré qui, comme d'autres, connaît ses intégristes et ses hérétiques, mais ignore les guerres de religion. Le voyage est délicieux. Le capitaine est un navigateur de rêve. Plutôt que d'aller droit au but comme le ferait un commerçant *avide de rendement* ou un *amoureux guetté* par le plaisir précoce, il prend son temps, il flâne, il se déroute pour nous faire jouir d'une île inattendue ou pour prendre d'abordage un vaisseau chargé de pierres précieuses. Comme il connaît son Fontanier et son Dumarsais sur le bout du doigt, il peut, sans dommage et sans naupathie pour les passagers, affronter les plus rudes tempêtes du discours aussi bien que ses calmes plats : le plus étonnant dans ce livre qui paraît fait de bric et de broc est qu'il file sans à-coups ses six cents pages, sans un instant d'obscurité, sans une seconde de fatigue.

SI on aime la littérature – c'est la moindre des choses –, on peut donc se laisser porter sans crainte de la première à la dernière vague de *la Mer des mamelles*. Il est aussi possible de s'en nourrir autrement ; par incursions et soubresauts, par exemple, comme on le fait avec les *Essais* de Montaigne auxquels Ferry emprunte beaucoup : la liberté d'allure, la marqueterie, les incrustations, le maniérisme sans manière, l'humour, la pratique des *« allongeails »* que masque à peine l'utilisation du traitement de texte et qui souligne que Ferry est aussi un lecteur de Ferry.

Chaque chapitre du roman est un tableau dans lequel l'auteur *s'essaie*. Il *« parle au papier »* comme dit Montaigne ; il laisse sa plume courir et vagabonder – sans jamais perdre complètement de vue ses ports d'attache, les seins des femmes – jusqu'à ce que, abandonnées à leur pente, ses rêveries, savantes parfois, sensuelles souvent, littéraires toujours, dessinent son moi le plus secret, le plus intime ; jusqu'à ce que les livres des autres écrivent son propre portrait. Et celui de ses lecteurs en filigrane : *la Mer des mamelles* est une œuvre ouverte, et l'on regrette que son éditeur n'ait pas prévu de pourvoir le livre de vastes marges dans lesquelles chacun aurait pu poursuivre pour son compte l'exploration du grand bazar ferriesque.

Il arrive aussi que l'auteur se fourvoie, jamais bien longtemps. Ainsi, quand, aux prolégomènes de son roman, il range celui-ci dans la littérature dite « fin de siècle ». Les siècles auraient un âge ; dans la force de celui-ci, les auteurs inventeraient, créeraient des formes ; puis, à la fin, exténués, décadents, incertains, ils se rabattraient sur les accumulations, les gloses, les catalogues, les réécritures. Les fins de siècle *seraient* également *mélancoliques*, voyez Huysmans, que Ferry cite beaucoup, voyez Montaigne, encore, selon Starobinski.

Cette notion ne correspond à rien, pas même à la fin du XIXe siècle qui sert généralement de modèle à l'idée de décadence. Loti, Huymans, Daudet et quelques petits maîtres fripés et musqués nous feraient-ils oublier que *Tête d'or* a été publié en 1890, et *un Coup de dés* en 1897, de même que *les Nourritures terrestres* ? Nous voilà loin de l'exténuation.

De la même façon, *la Mer des mamelles* est un livre tonique, aventureux et d'une belle jeunesse. La littérature et la vie réelle – les seins – s'y livrent un combat sans merci et sans vainqueur. Beauté contre beauté, douceur contre douceur, un vrai combat amoureux d'où il ressort que l'une est la doublure indispensable de l'autre, son complément d'être. Lire et écrire, ce n'est pas vivre, mais ce peut être savoir vivre.

Conte ethnologique

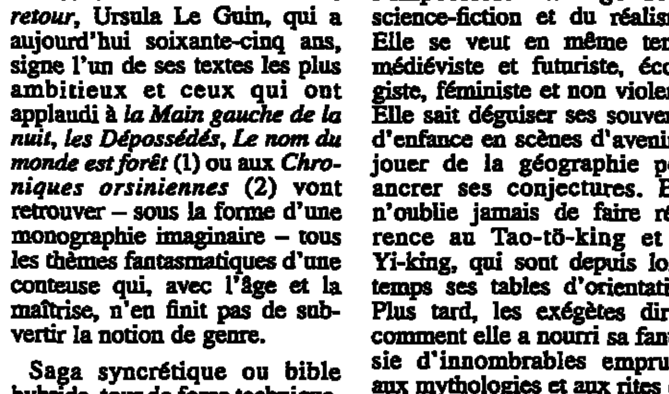
Créer un peuple et en dresser une monographie imaginaire n'est pas le moindre des exploits que réalise, dans son dernier roman, Ursula Le Guin

LA VALLÉE DE L'ÉTERNEL RETOUR
(Always Coming Home)
d'Ursula Le Guin.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Isabelle Reinharez.
Actes Sud, 687 p. 198 F.

Parler du futur au passé n'est pas la moindre ruse d'Ursula Le Guin. Se raconter soi-même sous prétexte de dresser le portrait d'un peuple inventé de toutes pièces et s'en faire l'ethnologue attentive pendant presque sept cents pages relève de l'exploit littéraire et trahit sûrement, en marge d'un goût affiché pour la totalité, une volonté testamentaire.

Avec *la Vallée de l'éternel retour*, Ursula Le Guin, qui a aujourd'hui soixante-cinq ans, signe l'un de ses textes les plus ambitieux et ceux qui ont applaudi à *la Main gauche de la nuit, les Dépossédés, Le nom du monde est forêt* (1) ou aux *Chroniques orsiniennes* (2) vont retrouver – sous la forme d'une monographie imaginaire – tous les thèmes fantasmatiques d'une conteuse qui, avec l'âge et la maîtrise, n'en finit pas de subvertir la notion de genre.

Saga syncrétique ou bible hybride, tour de force technique, *la Vallée de l'éternel retour* s'entretient dans l'illusion du roman total. Le Guin y tente l'impossible mélange de la science-fiction et du réalisme. Elle se veut en même temps médiéviste et futuriste, écologiste, féministe et non violente. Elle sait déguiser ses souvenirs d'enfance en scènes d'avenir et jouer de la géographie pour ancrer ses conjectures. Elle n'oublie jamais de faire référence au Tao-tö-king et au Yi-king, qui sont depuis longtemps ses tables d'orientation. Plus tard, les exégètes diront comment elle a nourri sa fantaisie d'innombrables emprunts aux mythologies et aux rites des Amérindiens qu'elle connaît bien...



Folkloriste new age

Fille d'Alfred et de Theodora Kroeber, dont l'un a donné sa cohérence à l'anthropologie américaine de son temps, et l'autre a, en journaliste, recueilli le poignant témoignage du dernier des Yanas (3), Ursula Le Guin a grandi dans le culte de la diversité culturelle. Sa propre passion pour le Moyen Age – en 1953, elle envisage de passer une thèse sur le poète Jean Lemaire de Belges – lui donne les ingrédients d'un étrange récit où le témoignage se trouve enchâssé dans des « explications » dignes de l'ethnographie mais où domine l'insolite coexistence des âges différents de l'humanité. Le lecteur devine alors ce que Le Guin a toujours été avant l'heure : une folkloriste *new age*.


MARIAN WOOD KOLISH

Ursula Le Guin, médiéviste et futuriste.

De fait, en inventant un « peuple charnière », les Kesh (nom probablement dérivé de Kishamish, où elle a une maison de famille), Ursula Le Guin donne corps à un type d'existence, à une manière d'être dans l'Univers. Elle conjugue l'archéologie au futur antérieur pour donner à sa vision « alternative » de la Californie du Nord – chamboulée par les tremblements de terre et envahie par les eaux – une épaisseur tellurique, une crédibilité. Elle chante le sens de la communauté des Kesh, leur solidarité avec la terre, l'eau, l'air et les créatures vivantes. Elle fabule. Elle pontifie à l'occasion. Sa prose se promène entre la science, le mythe et l'utopie. Cela nous vaut des phrases très paradoxales comme *« traduire un langage qui n'existe pas encore présente d'énormes difficultés mais n'exagérons rien »* ou *« ils n'avaient ni Dieu ni dieux ; ils n'avaient pas de foi. Ce qu'ils semblent avoir eu, c'est une métaphore qui fonctionnait »*.

Comme souvent chez Le Guin, à l'opposé des Kesh, se trouve le peuple du condor, les Dayaos, dominateurs et possessifs, guerriers invétérés, monothéistes et totalitaires, voués à la toute-puissance de l'Unique, dont Roche-qui-raconte (la narratrice métisse mais Kesh de cœur) dit : *« Quand j'en parle, cela paraît clownesque. Mais c'est moi, ma voix. Je suis le clown, puisque je ne peux m'empêcher les renversements. Le mode dayao n'avait ni clown, ni clownerie, ni renversement, ni volte, il était rectiligne, solitaire, effrayant. »*

Chef-d'œuvre d'illusion

La Vallée de l'éternel retour contient des poèmes kesh, des chants funéraires kesh, des contes et des pièces de théâtre kesh ainsi que des cartes du territoire et un glossaire. C'est dire qu'Ursula Le Guin pousse très loin la symétrie entre le roman et l'ethnologie. Elle va jusqu'à inventer un alphabet kesh, une grammaire kesh et dresse un tableau précis du système de parenté. Et, pour une fois, le critique peut inverser le cliché calamiteux qui court quelquefois les quatrièmes de couverture : *la Vallée de l'éternel retour* est un roman qui se lit comme de l'ethnologie. Tout y est, même le formalisme méthodique de certaines thèses. Les mythes d'origine y sont beaux comme de vrais mythes d'origine. Si bien que tout concourt à faire de ce livre un chef-d'œuvre d'illusion : les Kesh existent puisque Le Guin les a inventés.

Jacques Meunier

(1) Ces trois titres ont été publiés aux éditions Robert Laffont, respectivement en 1971, 1975 et 1979.

(2) Actes Sud, 1991.

(3) *Ishi*, Plon, coll. « Terre humaine », 1981, et Pocket, 1989.

DÉFIANCE. En dépit d'une hausse des taux d'intérêt mexicains de 2 %, le peso a continué à perdre du terrain le 4 janvier tandis que la *Bourse de Mexico* était également en baisse. Visiblement, les milieux financiers *ne pensent pas que le gouvernement* d'Ernesto Zedillo puisse venir à bout du déficit important de la balance mexicaine des paiements courants.

■ **« DÉCONTAMINATION ».** A l'unisson de son homologue *mexicaine*, la Bourse de Sao-Paulo a baissé au lendemain du plan d'austérité annoncé par le président Zedillo. Pour autant, le *Brésil* ne craint pas d'être « contaminé » par les difficultés financières que connait le *Mexique*. *De plus*, soulignent les experts gouvernementaux, le niveau atteint par ses réserves en dollars, lui permet de parer à toute éventualité susceptible d'affecter la monnaie nationale, le real.

■ **CARLOS SALINAS.** La crise monétaire mexicaine a singulièrement terni l'image du président sortant, Carlos Salinas de Gortari, l'un des trois candidats déclarés à la présidence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'organisme qui a pris la suite du GATT.

REPÈRES

ÉCHANGES

Les Etats-Unis et l'UE ont conclu un accord commercial transitoire de six mois

Les Etats-Unis et l'Union européenne sont parvenus à un accord transitoire de six mois sur *les conséquences commerciales de l'élargissement de l'Europe à trois nouveaux pays (Autriche,* Finlande et Suède), a annoncé, *mercredi 4 janvier,* le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor. Cet accord permettra un accès à des tarifs peu élevés de *« milliards de dollars d'exportations américaines »* vers ces trois pays, selon un communiqué des services de M. Kantor. Divers secteurs en sont exclus comme l'agriculture et le papier. Mais les Quinze ont accepté *« d'envisager ces secteurs sans préjugé pendant les négociations »* qui permettront de conclure un accord permanent dans les six mois à venir.

RUSSIE

Les autorités fixent un plafond de fluctuation quotidienne du dollar face au rouble

La chute du rouble sera désormais limitée par rapport au dollar qui ne pourra plus gagner face à la devise russe que 10 % de sa valeur au maximum par séance sur le marché interbancaire de Moscou, selon les nouvelles règles du marché diffusées, mardi 3 janvier, par l'agence ITAR-TASS. Ce plafond de fluctuation est entré en vigueur le mercredi 4 janvier. Si le cours de la monnaie russe s'effondre davantage, *« une pause technique sera décidée et la direction du marché interbancaire informera la banque centrale et se conformera à ses indications »*, précise ITAR-TASS. Cette décision a été prise presque trois mois après le mardi « noir » du 11 octobre au cours duquel le rouble avait perdu 21 % de sa valeur par rapport au dollar.

FONCTION PUBLIQUE

Les salaires nets des agents de l'Etat ont progressé de 0,5 % en 1993

Selon l'Insee, les agents de l'Etat ont perçu en moyenne en 1993 un salaire brut de 155 050 francs, ce qui *correspond à une* rémunération moyenne nette (hors prélèvements) de 132 180 francs et de 11 015 francs par *mois. Entre* 1992 et 1993, le salaire brut moyen des 1,8 million d'agents titulaires et non titulaires des ministères civils de *l'Etat, résidant* en *métropole*, a donc progressé de 2,3 % en francs constants (c'est à dire hors inflation) et de 1,6 % en net. Mais *cette augmentation* relativement forte tient compte des effets de structure (promotion, etc...).

Après une nouvelle baisse du peso

Le Mexique ne retrouve pas la confiance des marchés financiers

Le plan d'austérité, présenté mardi 3 janvier par le président Ernesto Zedillo, et l'annonce dans le même temps d'un soutien massif de 18 milliards de dollars (97 milliards de francs) apporté par la communauté internationale au Mexique *(le Monde* du 5 janvier) visaient à rassurer les marchés. Une condition *sine qua non* pour enrayer la chute du peso et la fuite des capitaux du Mexique. Mais, pour l'instant, l'objectif est loin d'être atteint.

La Bourse de Mexico a continué à perdre du terrain mercredi 4 janvier. Elle était même en chute libre avec un recul de près de 6 % lors des premiers échanges, avant de se reprendre et de limiter ses pertes à 1,9 %. En l'espace de deux semaines, la Bourse de Mexico a cédé 10 %. Les bons Brady de la dette mexicaine, du nom du secrétaire au Trésor de Ronald Reagan, institués pour permettre au Mexique de réduire sa dette externe par échange de titres mexicains contre des obligations libellées en dollars, étaient orientés à nouveau à la baisse. Ils ont vu leur valeur chuter de 20 % depuis le 19 décembre.

Du côté des marchés de changes, une nouvelle hausse de 2 % de ses taux d'intérêt par la banque centrale du Mexique n'a pas empêché le peso de continuer à perdre du terrain mercredi 4 janvier. Il s'échangeait en fin de journée à 5,57 pour un dollar contre 5,35 mardi 3 janvier. Il s'approche de ses plus bas historiques touchés le 28 décembre, à près de 6 pesos pour 1 dollar. En tout, le recul de la devise mexicaine face au billet vert atteint les 38 %. Et pourtant, les taux des certificats de trésorerie libellés en pesos ont atteint le niveau considérable de 33 % à un mois, et de 34,99 % à trois mois.

Mercredi 28 décembre, la banque du Mexique avait mutiplié par deux ses taux, les faisant passer à l'échéance d'un mois de 16 % à 31 %. Les analystes sont sceptiques sur la capacité du gouvernement mexicain a réduire le déficit de la balance des paiements courants (officiellement de 28 milliards de dollars en 1994) et à diminuer ainsi la dépendance du pays vis-à-vis des financements extérieurs.

Tensions sociales

Les mesures d'austérité annoncées *font craindre* des *tensions* sociales fortes et une montée de l'inflation avec une spirale de hausse des prix et des salaires. C'est la révolte des *paysans du* Chiapas qui a montré au cours des derniers mois les limites du « modèle » mexicain et a déclenché les mécanismes de la crise et de la défiance. En alimentant une pression permanente sur le peso, la révolte des zapatistes a littéralement vidé les réserves de change de la banque du Mexique, qui s'est retrouvée condamnée à laisser *flotter et... couler sa monnaie.*

Selon une étude du journal *La Jornada*, les sorties de capitaux du Mexique ont atteint 23,4 milliards *de dollars en 1994 (125 milliards* de francs), soit 7,2 % de son produit intérieur brut. Près de la moitié des capitaux qui ont fui le pays, 11 milliards de dollars, *ont quitté* le Mexique au cours des seuls mois de novembre et décembre. Les réserves de changes du Mexique ont diminué de plus de 10 milliards de dollars depuis le 1er novembre pour s'établir à un peu plus de 6 milliards de dollars. A la fin de 1993, les réserves de changes s'établissaient à 24,53 milliards de dollars et étaient même montées à 29,55 milliards en février 1994.

En dépit des sorties de capitaux, les créances sur le Mexique détenues par les banques, les gouvernements et les investisseurs institutionnels (fonds et compagnies d'assurances) ont atteint à la fin de 1994 *plus de 160 milliards* de dollars. Selon des chiffres publiés par American Express Bank en décembre 1994, les engagements bancaires de tout ordre étaient d'environ 95 milliards de dollars.

Selon la Banque de France, les banques françaises détiendraient 2,8 *milliards de francs de créances* sur le Mexique. D'après *la Tribune Desfossés* du jeudi 5 janvier, les investissements non bancaires réalisés par des fonds communs de placement et des institutionnels français seraient bien plus importants et sans doute supérieurs à 15 milliards de francs.

Au total, les pertes des investisseurs étrangers et notamment nord-américains, qui détiennent environ 60 % du marché obligataire et 30 % du marché des actions mexicains, sont estimées aujourd'hui à plus de 10 milliards de dollars.

ERIC LESER

Le Brésil ne voit pas de raison de dévaluer le real

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

L'onde de choc de la crise économique mexicaine commence à se faire sentir au Brésil. La Bourse de Sao Paulo a baissé mercredi 4 janvier de 3,1 % après avoir déjà perdu 5,1 % mardi. Les sorties de capitaux ont atteint l'équivalent de 4,3 milliards de francs entre le 28 décembre et le 2 janvier. Sur le marché secondaire des « obligations Brady » résultant de la restructuration des dettes extérieures latino-américaines, *les titres brésiliens ont* reculé de 1,2 point, nettement moins il est vrai que leurs homologues mexicains, qui ont perdu plus de 4 % de leur valeur. *Le Jornal do Brasil* révélait mercredi matin que huit banques supplémentaires pourraient passer, dans les semaines qui viennent, sous la tutelle directe de la Banque centrale pour éviter le dépôt de bilan. La banque de l'Etat de Rio de Janeiro et celle de l'Etat de Sao Paulo ont déjà connu le même sort, le 30 décembre.

Le Brésil est-il sur la même pente fatale que le Mexique ? La plupart des experts estiment que non. Le ministre des finances, Pedro Malan, a démenti mercredi soir les affirmations du *Jornal do Brasil*. Pour sa part, la banque d'affaires Salomon Brothers recommande à ses clients de transférer leurs investissements du Mexique vers le Brésil. Ce conseil n'est pas isolé et fait dire à Manuel Pires da Costa, président de la Bourse des marchés à terme de Sao Paulo, que *« le malheur des uns fait le bonheur des autres »*. Les arguments contre la thèse de la contagion sont de deux ordres, politique et économique.

Euphorie nationale

Le Mexique et le Brésil ont commencé l'année avec des gouvernements tout neufs mais dans un climat politique très différent. La persistance de la rébellion indigène au Chiapas, le malaise provoqué par l'assassinat du candidat officiel du parti au pouvoir à la présidence, Donaldo Colosio, puis de son secrétaire général, ont fragilisé le nouveau président mexicain Ernesto Zedillo, à la personnalité incertaine. Au Brésil, au contraire, Fernando Henrique Cardoso a pris ses fonctions le 1er janvier dans une atmosphère d'euphorie nationale à la suite d'une élection incontestée, dès le premier tour du scrutin.

L'état réel des deux pays plaide également contre la mécanique de l'entraînement. Les réserves en devises du Brésil sont de 42 milliards de dollars (225 milliards de francs), alors que le Mexique ne dispose que de 6,5 milliards de dollars. La balance commerciale mexicaine a connu en 1994 un déficit de 18 milliards de dollars, alors que la balance brésilienne a été en excédent de 11 milliards de dollars. On estimait, avant la crise, à 75 milliards de dollars les fonds spéculatifs étrangers placés au Mexique à très court terme. Ils n'atteignent que 12 milliards de dollars au Brésil, en raison des *restrictions imposées par le gouvernement* de l'ancien président Itamar Franco (1992-1994) pour éviter précisément des chocs trop brutaux.

« Le même continent, c'est tout »

« Le Brésil et le Mexique ont en commun d'être sur le même continent, un point c'est tout ». Telle est la conclusion à laquelle est parvenue l'équipe économique. du président Fernando Henrique Cardoso, après avoir entendu un long exposé du directeur des affaires internationales de la Banque centrale, Gustavo Franco, à propos de la crise mexicaine. Le nouveau gouvernement, qui a pris ses fonctions le 1er janvier en même temps que le président, a donc décidé, dans l'immédiat, de ne rien changer à la politique de change. Il n'est pas question de dévaluer le réal, la monnaie lancée le 1er juillet dernier, qui continue de garder, à la surprise générale, une surcote de l'ordre de 10 à 15 % par rapport au dollar. *« Le Brésil de demain ne sera pas le Mexique d'aujourd'hui »*, affirme le ministre des finances, Pedro Malan. Malgré les signaux inquiétants venus de la Bourse de Sao Paulo, et un début d'hémorragie des capitaux, les analystes financiers et les diplomates en poste à Brasilia ne sont pas loin de partager cette vision optimiste.

DOMINIQUE DHOMBRES

Mauvaises nouvelles pour M. Salinas de Gortari

La crise monétaire qui secoue le Mexique survient à un fort mauvais moment pour l'ancien président Carlos Salinas de Gortari. Hier porté aux nues, aujourd'hui bouc émissaire accusé d'avoir, par sa myopie, plongé le Mexique dans des difficultés sans nom, M. Salinas, qui a officiellement abandonné ses fonctions le 1er décembre 1994, se serait bien passé de cette publicité douteuse.

Car l'homme sur qui pleuvent désormais les critiques est candidat pour prendre la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), née le 1er janvier pour succéder au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Il n'est pas le seul en lice. Deux autres personnalités briguent le poste. Le mieux placé est l'ancien ministre italien du commerce, Renato Ruggiero. Soutenu par les Douze (aujourd'hui au nombre de quinze) et par de nombreux pays en développement, il a réuni sur son nom, en décembre, un peu plus de la moitié des quelque cent vingt pays membres du GATT. Au terme de ce tour de piste – informel –, M. Salinas arrivait en deuxième position, avec un nombre de suffrages proche de celui de M. Chul-su Kim, le candidat sud-coréen.

A l'époque, le retard de l'ancien président mexicain ne paraissait pas insurmontable. D'autant que, fonctions officielles obligent, M. Salinas n'avait pas vraiment commencé à faire campagne, à l'inverse de ses deux concurrents. Candidat du continent américain – les Etats-Unis et les pays latino-américains se sont prononcés en sa faveur –, M. Salinas a donc pris son bâton de pèlerin et s'est rendu dans plusieurs capitales asiatiques pour faire valoir sa candidature.

Mais les mauvaises nouvelles en provenance du Mexique risquent fort d'écorner l'image de marque de l'ancien président et de rendre son handicap de départ impossible à rattraper. Jusqu'à ces derniers jours, les diplomates en poste à Genève, siège de l'OMC, étaient persuadés que, dans cette course où le vainqueur est choisi par consensus, le premier à jeter l'éponge serait le candidat sud-coréen.

Un handicap de départ peut-être insurmontable

Les déboires mexicains ont brouillé les cartes. M. Salinas est en perte de vitesse. A l'inverse, M. Kim redouble ses *efforts. Le gouvernement sud*-coréen vient d'ailleurs de le décharger d'une partie de ses fonctions pour qu'il se consacre à sa campagne électorale, et à elle seule. Quant à M. Raimondi, il continue à tisser sa toile.

Directeur général du GATT, l'Irlandais Peter Sutherland a accepté de diriger l'OMC jusqu'à la mi-mars. Cela laisse *un peu plus de deux mois* pour lui choisir un successeur. L'attitude des Etats-Unis sera capitale. S'ils « lâchent » M. Salinas, ce *dernier n'aura d'autre* choix que de se retirer. Si, en revanche, ils récusent M. Renato, celui-ci devra s'effacer. *Au profit d'un homme nouveau ?* L'hypothèse est évoquée, mais aucun nom n'a encore été avancé. La question *sera abordée fin janvier au* cours des entretiens qu'auront à Washington Leon Brittan, le commissaire européen chargé *des relations économiques* avec les pays occidentaux, et Alain Juppé, le ministre français des affaires étrangères, avec leurs *homologues américains.*

J.-P. T.

En relevant ses taux d'intérêt

La Banque d'Espagne entend combattre les menaces inflationnistes

MADRID
de notre correspondant

La décision de la Banque d'Espagne de relever, mercredi 4 janvier, ses taux d'intérêt (*le Monde* du 5 janvier) n'a pas véritablement surpris les milieux financiers puisque son gouverneur, Luis Angel Rojo, avait évoqué cette possibilité à plusieurs *reprises. En revanche*, le montant de la hausse (0,65 %) a étonné. En faisant passer le loyer de l'argent de 7,35 % à 8 %, la Banque *d'Espagne* inaugure *sa* nouvelle indépendance par rapport au gouvernement et illustre aussi son souci de combattre l'inflation, qui, selon le communiqué officiel, *« offre une grande résistance à la baisse »*. Ce bel euphémisme est utilisé pour traduire les inquiétudes *d'une reprise* de l'inflation au cours des premiers mois de cette année en raison notamment de la hausse d'un point de tous les taux de TVA *ainsi que d'autres* impôts indirects. En principe, l'indice des prix pour l'année 1994 devrait légèrement dépasser les 4 %, c'est-à-dire un niveau supérieur à l'objectif de 3,5 % fixé par le pouvoir socialiste.

Une réponse à la crise politique

Cette forte hausse des taux d'intérêt vise donc à prévenir cette tendance marquée à un redémarrage de l'inflation. Mais rien n'indique, selon les milieux financiers, qu'elle sera suffisante. Les syndicats, le patronat et les partis d'opposition voient plutôt dans cette mesure une réponse à la crise politique. L'affaire des GAL – groupes antiterroristes de libération – *(lire aussi page 4)* a provoqué à la fin de l'année 1994 un *sentiment d'incertitude* sur les marchés financiers en raison de la possibilité d'élections anticipées. La peseta a été fortement attaquée et *est descendue à son niveau* le plus bas de l'année par rapport au deutschemark. La décision de la Banque d'Espagne de relever ses taux *d'intérêt* n'a *pas modifié* cette tendance et la peseta a continué à se déprécier légèrement, mercredi 4 janvier, par rapport au deutschemark et au dollar, tandis que la Bourse de Madrid enregistrait une hausse de seulement 0,20 point à 288,26.

Quoi qu'il en soit, le renchérissement du prix de l'argent en Espagne marque un inversement *plus que significatif de la tendance* à la baisse des taux d'intérêt observée depuis vingt-cinq mois. En novembre 1982, le taux de base était de 13,75 % et il n'avait cessé de décroître jusqu'à atteindre 7,35 % le 3 août dernier. Il s'agit donc d'une mauvaise nouvelle pour le gouvernement, qui se heurte de plus en plus à un manque de confiance alors que les indices de la reprise sont plus que présents et qu'ils permettent d'espérer un taux de croissance supérieur à 3 % pour l'année 1995.

MICHEL BOLE-RICHARD

A la recherche de 55 milliards de francs de recettes en 1995

Le gouvernement espère privatiser la Seita et les AGF au premier trimestre

Le décret de privatisation de la Seita a été publié jeudi 5 janvier au « Journal Officiel ». Le gouvernement peut donc désormais se désengager du fabricant de cigarettes, dès qu'il le jugera possible, vraisemblablement au premier trimestre. Avant les élections présidentielles, les pouvoirs publics aimeraient également céder les AGF (Assurances générales de France) et peut-être introduire sur le marché la CNP (Caisse nationale de prévoyance). Mais le temps compté pour réaliser ce programme et la faiblesse actuelle de la Bourse pourraient gêner l'objectif d'obtenir des recettes de 55 milliards de francs cette année.

« A cause de l'élection présidentielle, nous ne disposons que de deux fenêtres de tirs cette année pour réaliser notre programme de privatisations, le premier trimestre et l'automne. Il faut entamer la procédure au plus vite *si nous voulons atteindre notre objectif de 55 milliards de francs* en 1995 ». Au ministère de l'Economie, l'heure est à la prudence sur le nom de la première opération de l'année. Comme à son habitude, Bercy a *« deux fers au feu »* qui sont *« par ordre alphabétique les AGF et la Seita »*, auquel s'ajoute une possible entrée en Bourse de la CNP (Caisse nationale de prévoyance).

Le décret de privatisation du fabricant de cigarettes, publié le 5 janvier au Journal officiel, est certes un *« signal fort »*, *« nécessaire mais pas suffisant »* s'empresse-t-on d'ajouter par prudence en rappelant que celui des AGF a été publié du 19 mars 1994... La publication permet néanmoins au ministre de l'Economie de saisir la commission de privatisation qui va commencer à examiner le dossier. Le vrai compte à rebours débutera lorsque sera lancé l'appel d'offre pour la composition du groupe d'actionnaires stables (GAS).

Entre les AGF et la Seita, c'est cette dernière qui tiendrait actuellement la corde et le lancement de cette privatisation pourrait être annoncé prochainement. Cette dénationalisation apparait comme techniquement le plus facile même si elle comporte des risques de turbulences sociales. Les AGF sont victimes du marasme du secteur des assurances depuis plus d'un an, pâtissent actuellement des tensions à la hausse des taux d'intérêt et souffrent encore de la contre performance boursière de sa consœur UAP, cédée l'an dernier dans des conditions déjà difficiles.

Des déceptions à l'horizon

Au cours du premier trimestre, le gouvernement espère mener successivement ces deux opérations. Elles ne couvriront néanmoins pas la moitié des recettes escomptées (5 à 6 milliards pour la Seita, 12 à 15 milliards pour les AGF). La part la plus importante du programme restera à réaliser cet automne.

Les autres patrons d'entreprise publique dont le nom a été évoqué parmi les prochaines sur la liste gouvernementale (Renault, Thomson, Usinor-Sacilor, Pechiney...) risquent d'être déçus. Tous ne pourront entrer dans la deuxième fenêtre de tirs à l'automne. Il faudra vraisemblablement aux pouvoirs publics privilégier les cessions importantes pour pouvoir tenter d'assurer les recettes attendues comme la cession du capital détenu encore par l'Etat dans Elf ou dans Renault. Un redressement de la Bourse, faciliterait grandement la tâche.

DOMINIQUE GALLOIS

A l'approche des élections aux chambres d'agriculture

La FNSEA appelle les paysans à l'unité

« Il faut que le monde agricole se présente désormais plus uni pour être plus fort. Le contexte démographique, économique et international exige une réelle unité professionnelle. » C'est en ces termes que Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a lancé, mercredi 4 janvier, la campagne pour les élections aux chambres d'agriculture qui auront lieu le 31 janvier dans tous les départements. Comme lors des précédentes élections, la FNSEA, principal syndicat paysan, présentera des listes communes avec les responsables du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Un score attribuant à ces listes un peu plus de 60 % des suffrages serait, pour lui, *« satisfaisant »*.

Le leader agricole a reconnu que, *« depuis vingt ans, la sédimentation »* des divers organismes professionnels pouvait paraître pesante et qu'il fallait désormais *« rénover et alléger les structures »* des différents corps intermédiaires représentatifs de l'agriculture. Il s'est montré fort peu vindicatif vis-à-vis du gouvernement et des responsables de la politique agricole commune (PAC) à Bruxelles. *« Notre action syndicale a été payante, par exemple avec l'obtention de la diminution du taux de la TVA sur les fleurs, la baisse des charges sociales et fiscales des exploitants, la politique d'installation des jeunes »*, a-t-il déclaré.

Il ne faut pas renvoyer toujours la responsabilité aux hauts fonctionnaires de la Commission, dès qu'un problème apparaît, a indiqué en substance Luc Guyau. C'est ainsi que, lorsque le marché du porc est engorgé, ce qui provoque une forte baisse des cours sur le marché au cadran de Plérin (Côtes-d'Armor), ou lorsque les producteurs de volailles de l'Ouest sont pénalisés par la baisse des restitutions lorsqu'ils veulent exporter leurs poulets vers l'Iran, ils doivent s'en prendre d'abord à une insuffisante maîtrise de leur production par eux-mêmes. *« Plus que jamais, l'agriculture sera confrontée aux lois du marché. »*

F. Gr.

Repoussant une commande du ministère de la défense

La SNECMA récuse une baisse autoritaire de 2 % du prix des réacteurs de l'avion Rafale

Pour la première fois un bras de fer oppose le ministère de la défense et des industriels de l'armement : le groupe SNECMA (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation) vient de refuser la commande, par la délégation générale pour l'armement (DGA), de vingt réacteurs M. 88 aux conditions fixées, à savoir une diminution d'autorité de 2 % des coûts par an. Le M. 88 est le réacteur de l'avion de combat Rafale.

A la fin de 1994, François Léotard a réclamé un effort aux industriels de la défense afin d'obtenir de leur part des gains de productivité se traduisant par des baisses de prix de l'ordre de 2 % par an durant la durée d'application de la loi de programmation militaire (de 1995 à 2000). Dès l'annonce de cette nouvelle politique (*le Monde* du 9 novembre 1994), la quasi-totalité des organisations professionnelles du secteur ont affirmé que cette exigence était d'autant plus déraisonnable qu'elle n'avait pas été, au préalable, négociée entre l'Etat et les industriels concernés.

Le Conseil des industries de défense (CIDEF), présidé par Serge Dassault, PDG de Dassault-Aviation, a souligné, à cette occasion, qu'il était nécessaire d'ouvrir des négociations à trois – Etat (par l'intermédiaire de la DGA), états-majors et industriels – pour parvenir à des solutions acceptées de tous.

Aucun commentaire officiel à la DGA

Ouvrant probablement la voie à d'autres sociétés, le groupe SNECMA vient de faire savoir à la DGA qu'il ne pouvait donner son accord à une récente commande portant, pour le compte de l'aéronavale et de l'armée de l'air, sur vingt réacteurs M. 88 destinés à l'avion de combat Rafale conçu par Dassault. Le contrat en question – sur lequel la SNECMA refuse de donner davantage de précisions *« par respect envers un engagement vis-à-vis d'un client »* et pour éviter toute polémique – est en réalité un avenant définissant les nouvelles conditions tarifaires et modifiant les références de prix précédemment en vigueur. Il s'étale sur plusieurs années et il fait obligation au constructeur de moteurs d'avoir à baisser régulièrement ses prix de 2 % par an. Il représente 600 millions de francs.

A la DGA, on ne fait aucun commentaire officiel. On sait seulement que le délégué général pour l'armement, Henri Conze, prépare une réorganisation de la DGA (*le Monde* du 24 décembre 1994) afin notamment d'instituer une *« charte »* sur la maîtrise des coûts, qualifiée de *« véritable défi »* à relever entre le ministère de la défense, les états-majors et les industriels. A la DGA, on indique que les discussions continuent avec la SNECMA sur les modalités de la commande.

Levant l'hypothèque sur la mise en place de l'OMC

L'Inde et le Pakistan ouvrent leurs marchés aux produits textiles occidentaux

La guerre du textile n'aura pas lieu. Le conflit entre l'Inde et le Pakistan d'un côté, et l'Union européenne et les Etats-Unis de l'autre, laissé pendant depuis l'accord de Marrakech (Maroc) sur l'Organisation mondiale du commerce en mars 1994, a trouvé *in extremis* une solution. Les deux pays du sous-continent indien ont accepté d'ouvrir progressivement leurs frontières aux produits textiles occidentaux.

C'est fait. L'Inde et le Pakistan ont mis fin au conflit les opposant, depuis des mois, à l'Union européenne et aux Etats-Unis dans les difficiles tractations accompagnant le démantèlement de l'Accord multifibres (AMF) et l'insertion, – sans aucune restriction – du textile et de l'habillement dans le commerce mondial en 2005. Gros pourvoyeur de main-d'œuvre dans les pays riches, mais aussi industrie vitale des pays pauvres, ce secteur était géré depuis 1974 par un système – complexe – de quotas d'exportation, négociés pays par pays, produits par produits (*le Monde* du 27 janvier 1994).

L'accord ratifié à Marrakech le 15 mars 1994 prévoyait, avec la création de l'OMC, un démantèlement progressif des quotas protégeant jusqu'ici les Etats occidentaux des importations du tiers-monde et, parallèlement, l'ouverture des marchés des pays pauvres aux exportations de l'Europe et des Etats-Unis. Une ouverture jugée vitale par Washington et Bruxelles, mais refusée obstinément par l'Inde et le Pakistan, deux poids lourds du secteur.

L'accord avec New-Delhi jugé plus favorable

L'accord, trouvé dans les toutes dernières heures de 1994, lève l'hypothèque qui pesait sur la mise en place de l'OMC au 1er janvier. Le Pakistan accepte d'entrouvrir ses frontières, excluant toutefois l'importation de certains produits cotonniers. Ses droits de douane seront abaissés en 2005 de 70 % à 35 %. Des concessions jugées insuffisantes par l'European Clothing Association (ECLA) qui reconnaît toutefois que *« tout cela n'est pas trop grave, les possibilités d'exporter au Pakistan étant assez faibles »*.

Jugé plus favorablement, l'accord avec New-Delhi était, lui, beaucoup plus important. L'an dernier, les exportations indiennes de textile vers les Etats-Unis ont représenté 8 milliards de francs pour 40 millions de francs de produits importés seulement. Avec l'Union européenne, la dissymétrie était la même : 13 milliards de francs d'exportations, 100 fois plus que d'importations de produits textiles *made in* CEE.

Sous la pression de ses partenaires occidentaux, l'Inde a non seulement accepté d'ouvrir ses frontières aux exportations occidentales, mais aussi d'abaisser dans cinq ans, ses droits de douane de 70 à 35 %. En échange, l'Europe et les Etats-Unis ouvriront plus rapidement que prévu leurs frontières aux produits indiens. New-Delhi pourra ainsi exporter vers l'Europe 7 000 tonnes de produits textiles supplémentaires de 1995 à 1997, puis 8 000 de 1998 à 2004. Vers les Etats-Unis, les exportations devraient augmenter immédiatement de 360 millions de dollars (1,9 milliard de francs), selon le ministre indien du textile, Venkat Swamy.

« Nous sommes confiants », assurait encore Venkat Swamy, mercredi 4 janvier, en vantant les termes du compromis. *« Cet accord est une victoire pour le textile américain »*, assurait, le même jour, Mickey Kantor, représentant américain au commerce. Plus prudents, les Européens, par la voie de l'ECLA, estimaient que, *« si les problèmes laissés pendants à Marrakech sont réglés, le défi, lui, restait à relever »*.

PIERRE-ANGEL GAY

SOCIAL

Première prise de contact entre M. Gandois et M. Blondel, secrétaire général de FO

Le CNPF étudie son retour dans la gestion de l'assurance-maladie

L'accord semble avoir été total, mercredi 4 janvier, lors de la rencontre entre Jean Gandois, président du CNPF, et Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, qui inaugurait le cycle de prises de contact du nouveau patron des patrons avec les syndicats.

A l'issue d'une heure et demie de discussions, M. Gandois a précisé que les deux parties étaient tombées d'accord sur la liste des sujets à aborder et des méthodes à employer. *« Dans la situation de reprise économique et de chômage fort où nous nous trouvons, nous avons besoin de réformes structurelles et il ne peut y avoir de réformes sans un dialogue social revitalisé »*, a-t-il déclaré avant d'annoncer qu'il *« pourrait proposer une méthode pour une rencontre plus globale »* avec l'ensemble des organisations syndicales.

De son côté, Marc Blondel s'est félicité des points de convergence avec son interlocuteur. *« M. Gandois ne souhaite pas avoir de négociation sur l'ensemble des problèmes qui pourrait s'apparenter à un contrat social, et moi non plus »*, a-t-il dit. *« Comme nous, il pense que le débat salaires-emplois relève de la macro-économie et qu'il ne correspond pas à l'intérêt des entreprises. »* M. Gandois aurait dit à son interlocuteur qu'il fallait *« savoir augmenter les salaires »*. Le secrétaire général de FO s'est félicité que le CNPF ait décidé de reprendre sa place dans la gestion des organismes paritaires, et notamment dans l'assurance- maladie, qu'il avait délaissée en 1992, afin de *« sortir de la situation de rupture »*. L'objectif avoué de l'un et de l'autre est de *« dégager l'assurance-maladie de l'emprise de l'Etat »*.

EN BREF

La direction d'une filiale des Ciments français est séquestrée par des manifestants. – Le directeur général et deux directeurs de l'entreprise Calcia, filiale des Ciments français, sont séquestrés depuis mercredi 4 janvier au soir dans les locaux du siège social à Guerville (Yvelines) par 400 manifestants venus de toute la France. Dans l'après-midi devait se tenir une réunion du comité central d'entreprise au cours de laquelle la direction devait présenter son plan de suppression de 126 emplois, sur un effectif de 1 667 réparti sur cinq des dix usines du groupe.

Sollac supprimera 781 postes en 1995. – Lors du comité central d'entreprise, réuni mercredi 4 janvier, la direction de Sollac, l'une des filiales du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor, a confirmé son plan de réduction d'effectifs pour 1995. Celui-ci prévoit la suppression de 781 postes répartis en 485 départs et en 296 équivalents temps plein fournis par différentes mesures d'accompagnement, mais sans licenciement. Avec ce plan, 174 reclassements extérieurs volontaires devraient avoir lieu, ainsi que 174 départs en préretraite ou retraite et Sollac compte sur 141 départs « nets » qui seraient le solde entre les départs naturels et les embauches. Sollac, qui a déjà réduit ses effectifs de 1 106 en 1994, comptait 17 960 salariés au 31 décembre.

AGRICULTURE : les enveloppes de prêts bonifiés 1995 sont disponibles. – Les enveloppes de prêts bonifiés à l'agriculture pour 1995 sont disponibles et viennent d'être envoyées dans les directions départementales de l'agriculture et de la forêt, a annoncé mardi 3 janvier Jean Puech. Le ministre de l'agriculture et de la pêche précise que *« ces enveloppes ont été envoyées avec un mois d'avance par rapport à l'an dernier et trois mois par rapport aux échéances normales »*. L'enveloppe de prêts bonifiés pour les investissements s'élève à 12 milliards de francs au lieu de 9,3 en 1994. A ce chiffre, il convient d'ajouter 2,7 milliards consacrés à l'aménagement de la dette agricole sous forme de consolidation de prêts ou d'allongement de durée de prêts bonifiés.

VIE DES ENTREPRISES

Avec 11 % du marché en 1994

Renault a réalisé son meilleur taux de pénétration en Europe depuis dix ans

Avec 11 % du marché européen, Renault a réalisé en 1994 son meilleur taux de pénétration en Europe depuis dix ans, a souligné le 5 janvier Patrick Faure, directeur général adjoint du groupe automobile, en charge des affaires commerciales. En volume, les ventes de voitures particulières du groupe ont porté sur 1,307 million d'unités, soit une progression de 8,5 % dans une Europe occidentale où le marché n'a augmenté que de 5,8 %. Une décennie aura donc été nécessaire pour que le constructeur revienne au niveau des années folles, lorsque la Régie se préoccupait plus de volume que de rentabilité et que les véhicules étaient vendus en dessous de leur coût de fabrication, entraînant la société dans la spirale des déficits. Pour gagner des parts de marché, Renault creusait sa tombe. La ferme reprise en main engagée par Georges Besse pour enrayer cette dérive, et perpétuée par Raymond Lévy pour réintroduire des règles strictes de gestion, avait contraint Renault à réviser ses ambitions en parts de marchés, glissant même légèrement sous la barre des 10 % du marché européen. Dix ans ont passé. Le constructeur a retrouvé son niveau d'antan sans nuire, cette fois, aux conditions d'une gestion saine (Renault affiche l'un des meilleurs taux de rentabilité dans l'industrie automobile mondiale, avec BMW et Chrysler). Toutefois, des faiblesses demeurent. Si les 30 % de part de marché en France correspondent à peu près à l'objectif que s'est toujours fixé Patrick Faure, si les 11 % en Europe (contre 10,6 % en 1993) révèlent une progression de la marque, celle-ci demeure beaucoup trop cantonnée au vieux continent.

Sur un total de 1,836 million de voitures particulières et petits utilitaires vendus dans le monde en 1994, seulement 259 000 véhicules ont été commercialisés en dehors de l'Europe occidentale... dont plus des deux tiers en Turquie et en Argentine. C'est dire combien la marque est peu présente sur les autres marchés, lorsqu'elle n'en est pas totalement absente. En outre, une trop forte concentration géographique comporte des risques auxquels Renault a été confronté. A cause de la crise écomonique que traverse la Turquie, les ventes sur ce marché qui assurait 45 % des ventes hors Europe en 1993, ont baissé presque de moitié en 1994.

Ce dérapage n'a pu être totalement compensé par des progressions parfois spectaculaires sur d'autres marchés, mais portant sur de faibles volumes (comme un quintuplement au Brésil avec seulement... 7 340 ventes). Absent des Etats-Unis (sauf dans le poids lourd par le biais de sa filiale Mack Trucks), le constructeur n'a pu notamment profiter de la bonne santé du marché américain qu'il a quitté en 1987 pour avoir commis l'imprudence d'y financer ses investissements essentiellement par l'emprunt. Raymond Lévy, dont la priorité consistait à restaurer les comptes de la Régie, avait mit fin à l'aventure américaine dans laquelle un de ses prédécesseurs, Bernard Hanon, avait engagé l'entreprise. Et l'actuel président, Louis Schweitzer, ne révèle toujours aucun projet dans cette direction. « Le ticket d'entrée est trop élevé, nous continuons à penser que tout projet serait prématuré », affirme Patrick Faure en opposition avec Jacques Calvet, patron de PSA Peugeot-Citroën. Ce dernier a déjà déclaré qu'une réflexion était en cours sur la forme que pourrait prendre un retour de son groupe outre-Atlantique. Le PDG de Renault préfère cibler l'Amérique du Sud à partir de sa base argentine (109 000 véhicules vendus l'an dernier). Au Brésil, une mission est actuellement en cours pour déterminer le type de développement (industriel ou uniquement commercial) à envisager dans ce pays. La Chine a été définie comme une autre priorité. Toutefois, Renault n'y poursuit actuellement qu'un seul projet concernant la production d'utilitaires légers Trafic dont les premiers exemplaires sont en cours de montage, l'objectif consistant à atteindre 40 000 unités à l'horizon 1997.

GILLES BRIDIER

Après l'avis favorable du CSAM

Euralair compte desservir Orly-Toulouse dès la mi-février

La compagnie Euralair, détenue par Alexandre Couvelaire, son PDG, et Michel Seydoux, a reçu un avis favorable du Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM), mercredi 4 janvier, pour desservir Orly-Toulouse. Sous réserve de l'approbation du ministre des transports, Bernard Bosson, le transporteur compte assurer cette liaison dès la mi-février. Le ministre des transports, avait autorisé, le 12 décembre 1994, AOM à desservir Orly-Marseille, Air Liberté, Orly-Toulouse et TAT, ces deux lignes. Euralair avait alors reçu un avis favorable sur Orly-Toulouse, sous réserve que « des éléments complémentaires sur ses hypothèses d'activité et ses perspectives financières en 1995 » soient apportés.

Ce report avait suscité l'ire d'Alexandre Couvelaire, voyant là une « réponse du ministère à ses différentes actions ». Il avait notamment déposé une plainte, fin novembre, auprès de la Commission de Bruxelles, portant sur la réglementation de l'accès de l'aéroport d'Orly, jugé discriminatoire, et décidé de se joindre aux cinq compagnies aériennes qui contestent devant la Cour de Luxembourg la recapitalisation d'Air France par l'Etat à hauteur de 20 milliards de francs.

Le PDG d'Euralair compte lancer sa ligne Orly-Toulouse à raison de quatre fréquences quotidiennes, pour commencer, avec des Boeing 737-200 équipés de trois classes avec trois gammes de prix. Les prix aller-retour en première classe seront identiques aux prix les plus élevés d'Air Inter (1 900 francs) pour un confort supérieur, a annoncé M. Couvelaire.

La poursuite des concentrations dans l'industrie papetière

Le suédois SCA acquiert 60 % de l'allemand PWA pour 4 milliards de francs

Le groupe suédois Svenska Cellulosa Aktiebolaget (SCA), spécialisé dans le bois et le papier, a annoncé, jeudi 5 janvier, qu'il allait acquérir quelque 60 % des actions du groupe forestier allemand Papierwerke Waldhof-Aschaffenburg AG (PWA) pour un montant d'environ 1,2 milliard de marks (environ 4 milliards de francs). Cet achat fera de la nouvelle entité « le plus important groupe d'industries forestières d'Europe », avec un chiffre d'affaires d'environ 56 milliards de couronnes suédoises (41 milliards de francs), dont 21 milliards de couronnes pour PWA, affirme SCA dans un communiqué. Le papetier suédois va acquérir les actions de PWA auprès de la société allemande Bayernwerke, détenue notamment par VIAG et Hypobank. Après le rachat des activités papetières de Saint-Gobain par Jefferson Smurfit, l'acquisition de PWA par SCA est la seconde grosse opération de concentration dans le secteur papetier en quelques mois.

Les petits actionnaires du Credito Romagnolo réservés sur la contre-OPA menée par la Cariplo

Le conseil d'administration de la banque de Bologne, le Credito Romagnolo (Rolo), s'est réuni mercredi 4 janvier pour examiner la contre-OPA lancée sur son capital par un consortium bancaire mené par la Cariplo, en réplique à une première offre présentée par le Credito Italiano (le Monde du 23 décembre). La contre-OPA – approuvée lundi 2 janvier par la Commission des opérations de Bourse italienne (Consob) – porte sur 70 % du capital, à raison de 21 500 lires par action, contre une offre de 20 000 lires par titre portant sur 63,66 % du capital par le Credito Italiano.

Si le conseil d'administration a jugé « positive » à l'unanimité la contre-OPA menée par la Cariplo, certains petits actionnaires veulent encore se donner le temps de la réflexion. Avant le début de la réunion du conseil d'administration, le président d'un groupe de petits actionnaires appelé « Les amis du Rolo », Giorgio Stupazzoni, a indiqué que les détails de l'offre et les clauses de garantie « sont meilleurs » qu'avec le Credito Italiano. Mais il a ajouté qu'il était préférable d'attendre avant de rendre une réponse définitive : la Consob a en effet donné son approbation pour la contre-OPA de la Cariplo du 11 janvier au 3 février. « Jusqu'à présent, les actionnaires y ont gagné à chaque offre nouvelle », a affirmé ce défenseur de l'actionnariat « diffus », en s'estimant convaincu qu'« il y aura d'autres relances ».

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHAT

LE BOURGET (collants) racheté par la société financière lyonnaise EDI. – La Société financière européenne de développement industriel (EDI), basée à Lyon, a annoncé le 4 janvier avoir pris la majorité du groupe Le Bourget, dernière marque indépendante de collants et bas français, propriété de la famille Saltiel. Au premier semestre 1994, Le Bourget a enregistré une perte de 59 millions de francs (37 millions en 1993 et 41 en 1992) et ses ventes ont baissé d'un tiers. EDI et ses partenaires financiers – France-Vendôme, CFEP (Banque populaire), ACTIDEV – apporteront 42,5 millions de francs à la Financière Le Bourget, créée à cette occasion. La famille des fondateurs conserve 2 % du capital de la Financière Le Bourget.

TRANSPORTS

TGV-MÉDITERRANÉE : nouvelle péripétie. – Les opposants au TGV-Méditerranée viennent de gagner une manche dans la bataille qui les oppose aux pouvoirs publics et à la SNCF. La commission d'enquête a émis un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du TGV-Méditerranée, prise le 31 mai, pour la portion longeant les installations nucléaires du Tricastin, a-t-on appris le 4 janvier, considérant notamment « que les risques encourus par la population sont non seulement réels mais d'une gravité telle qu'il est impensable d'envisager de les multiplier d'aucune façon » et « qu'aucune réponse tangible n'est donnée concernant les risques et les mesures dans les zones inondables ». Le conseil d'Etat avait accordé, en mai, un avis favorable à la DUP du TGV-Méditerranée, tout en demandant un aménagement au passage de Tricastin, sur une dizaine de kilomètres. La voie ferrée avait été déplacée de 500 mètres et cette nouvelle portion de tracé soumise à enquête publique.

RÉORGANISATION

Philip Morris réorganise sa division « alimentation » en Amérique du Nord. – Philip Morris a annoncé le 4 janvier le regroupement de ses deux branches « alimentation » en Amérique du Nord, Kraft et General Foods, qui étaient restées sous des directions séparées depuis leur rachat par le géant américain de l'agroalimentaire et du tabac au début des années 1980. Les deux unités auront désormais les mêmes responsables, sous la houlette Kraft Foods, ce qui va entraîner la suppression d'une centaine de postes de cadres. (AFP)

Le Monde

Edité par la SA le Monde
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
président du directoire,
directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel,
Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

AUTOMOBILE

BMW : exit la 325i bonjour la 328i

A peine arrivée en France, la 750, sous sa motorisation à douze cylindres, un joujou de luxe (le Monde du 6 octobre) pour amateurs fortunés, dont on murmure qu'un exemplaire a été livré la veille de Noël, BMW annonce que la 325i va être remplacée par une 328i. Ce qui a de quoi surprendre les plus récents acquéreurs du modèle, particulièrement brillant sur la route. Bien entendu, il s'agit d'une évolution de la gamme alimentée à l'essence et non de la gamme qui prend dans le gazole son énergie. Les versions Diesel de la 325 (TD et TDS) continuent donc leur carrière, brillante et méritée. C'est au printemps prochain que les premières livraisons de la nouvelle 328i s'annoncent.

Pour l'essentiel, il s'agissait pour les ingénieurs chargés de l'opération, d'augmenter le rendement du moteur de la défunte 325i à essence, modèle de pointe de la série 3 du constructeur munichois, en allégeant le poids de la mécanique. Ce pari dont on vérifiera les résultats dans quelques semaines, apparaît comme un louable souci puisque la démarche devrait amener des consommations en baisse, encore que ce ne doit pas être la préoccupation principale de leurs propriétaires.

Quoi qu'il en soit, le six cylindres de 2 494 cm^3 donc désormais porté à 2 793³ mais dans l'affaire le poids du groupe perd plus de 31 kilogrammes, grâce à un carter-moteur en aluminium et à un allègement du mécanisme d'embiellage. Plus que la puissance maximale c'est le couple (effort de propulsion en l'occurrence) qui bénéficie, en même temps que la consommation, de cette évolution du moteur. Côté puissance fiscale, on n'en sait pas plus pour l'instant.

La marque allemande a profité des circonstances pour installer à bord de la nouvelle 328i et en série, un système antidémarrage du moteur qui fait appel à l'électronique. Une sage précaution qui réjouira les compagnies d'assurances.

C. L.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 janvier ▼ Recul

La reprise enregistrée au cours des deux premières séances de l'année a tourné court, jeudi 5 janvier, à la Bourse de Paris, où les prises de bénéfice se multiplient, en raison notamment de la faiblesse du dollar. En hausse de 0,42 % à l'ouverture, mais très vite en baisse, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un recul de 0,98 % à 1 883,58 points.

Le marché était un peu plus actif que les jours précédents, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 800 millions de francs sur le règlement mensuel. Le Matif était tout juste soutenu, avec un gain de 0,02 % à 109,56.

Mercredi aux Etats-Unis, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans reculait à 7,85 %, contre 7,91 % mardi soir. Les investisseurs attendent la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour décembre. Cette statistique, si elle reflète une croissance vive aux Etats-Unis, pourrait pousser la Réserve fédérale à relever ses taux directeurs.

Les opérateurs vont également s'intéresser aux évolutions monétaires en Allemagne. Jeudi se réunit le conseil de la Bundesbank. Les milieux financiers doutent que l'Institut fasse un geste lors de cette réunion qui ne sera pas suivie d'une conférence de presse.

Les gestionnaires signalent des ventes assez importantes d'investisseurs étrangers, perplexes sur l'évolution politique en France avec la multiplication des candidatures à l'élection présidentielle et les prises de position de plusieurs ministres en faveur d'Edouard Balladur.

La Bourse accueillait plutôt mal le rachat par Sidel de la firme Hema Technologies, le titre reculant de 4,35 % à 1 033 francs. Selon certains boursiers, la firme d'eaux minérales Perrier pourrait changer l'embouteillage de son eau, troquant le verre contre le PET, plastique embouti par les machines de Sidel.

NEW-YORK, 4 janvier ▲ Progression sans conviction

Wall Street a clôturé en hausse, mercredi 4 janvier, encouragée par une baisse des taux d'intérêt à long terme, due notamment à un raffermissement du dollar face au yen. Cette progression s'est toutefois effectuée, selon les experts, sans réelle conviction. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 19,17 points, soit 0,50 %, à 3 857,65 points. L'activité a été beaucoup plus soutenue que ces derniers jours, avec quelque 319 millions d'actions échangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,85 % contre 7,91 % la veille.

Les investisseurs attendent la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour décembre. Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, table sur un nombre de créations d'emplois allant jusqu'à 300 000. Ce chiffre pourrait fournir une raison supplémentaire à la Réserve fédérale (Fed) pour relever ses taux directeurs à la prochaine réunion du Comité de l'open market, le 31 janvier.

Du côté des actions, les valeurs mexicaines continuent à reculer, avec Telefonos de Mexico qui a cédé 3/4 à 37 7/8, Grupo Televisa 1 3/8 à 28 3/8 et Empresas La Moderna 1 1/8 à 13 7/8.

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 4 janv.
Alcoa	85 1/2	85 3/4
Allied Signal Inc.	34	33 7/8
American Express	29 1/4	29 1/2
ATT	50	50 1/8
Bethlehem Steel	18	17 3/4
Boeing	46 3/4	46 3/4
Caterpillar Inc.	55	54 7/8
Chevron	44 1/2	44 5/8
Coca-Cola	51 3/4	50 5/8
Disney Corp.	46 1/2	46 1/4
Du Pont de Nemours	55 7/8	56 1/2
Eastman Kodak	48 1/4	48 5/8
Exxon	60 3/4	60 7/8
General Electric	51	51
General Motors	41 3/4	43 1/4
Goodyear Tire	33 7/8	35 1/8
IBM	73 3/4	74 3/8
International Paper	75 1/8	75 3/8
Morgan (J.P.)	56 1/2	57 1/4
McDonnell Douglas	142 3/4	47 3/4
Merck and Co.	38 1/4	38 1/8
Minnesota Mining	53 3/4	53 3/8
Philip Morris	57 5/8	58 7/8
Procter & Gamble	62 3/8	61 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/2	47 3/8
Texaco	60 1/2	61
Union Carbide	28	29 1/2
United Tech.	62 7/8	63 1/8
Westinghouse El.	12 5/8	12 1/2
Woolworth	15 3/8	16

LONDRES, 4 janvier ▼ Léger recul

Les valeurs ont légèrement reculé, mercredi 4 janvier, à la Bourse de Londres, où l'activité reprend très lentement en l'absence de nouvelles pouvant réveiller le marché après les fêtes de fin d'année. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 14,1 points, à 3 051,6 points, soit un repli de 0,5 %. Quelque 399,7 millions d'actions ont changé de mains contre 294,2 millions la veille.

Les opérateurs s'attendent à une reprise graduelle de l'activité sous l'influence notamment de la publication, vendredi, des chiffres du chômage américain pour décembre et de l'encours des crédits à la consommation britannique de novembre.

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 4 janv.
Allied Lyons	5,33	5,33
BP	4,28	4,22
BTR	2,94	2,95
Cadbury	4,37	4,32
Glaxo	6,67	6,68
GUS	5,36	5,31
ICI	7,55	7,47
Reuters	4,62	4,59
RTZ	8,26	8,16
Shell	6,95	6,95
Unilever	11,53	11,53

TOKYO, 5 janvier ▼ Poursuite du repli

La Bourse de Tokyo a poursuivi, jeudi 5 janvier, son mouvement de repli amorcé la veille, notamment en raison de la faiblesse du dollar contre le yen. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a perdu 67,93 points, soit 0,35 %, à 19 616,11 points. Le volume des transactions a atteint quelque 150 millions de titres, contre 76 millions pour la demi-séance de mercredi.

Des achats liés aux arbitrages ont cependant permis au marché de terminer au-dessus de ses plus bas niveaux.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 700	1 700
Fuji Bank	2 180	2 180
Honda Motors	1 800	1 770
Matsushita Electric	1 630	1 610
Mitsubishi Heavy	701	707
Sony Corp.	5 680	5 680
Toyota Motors	2 100	2 110

CHANGES

Dollar : 5,3615 ▼

Le dollar perdait du terrain sur le marché des changes parisien, à 5,3615 francs contre 5,3755 francs la veille (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark reculait légèrement à 3,4452 francs contre 3,4470 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	4 jan.	5 jan.
Dollar (en DM)	1,5604	1,556

TOKYO	4 jan.	5 jan.
Dollar (en yens)	101,6	100,93

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 jan.) .... 5 1/4 % – 5 3/8 %
New-York (3 jan.) .... 5 7/16 %

BOURSES

PARIS

	3 jan.	4 jan.
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 885,91	1 901,79
(SBF, base 1000 : 31-12-90) Indice SBF 120	1 289,95	1 298,26
Indice SBF 250	1 252,58	1 258,62

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	3 jan.	4 jan.
Industrielles	3 838,48	3 857,65

LONDRES (indice « Financial Times »)

	3 jan.	4 jan.
100 valeurs	3 065,70	3 051,60
30 valeurs	2 364,60	2 348,20

FRANCFORT

	3 jan.	4 jan.
Dax	2 074,78	2 072,26

TOKYO

	4 jan.	5 jan.
Nikkei Dow Jones	19 684,04	19 616,11
Indice général	1 553,40	1 547,41

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3600	5,3620	5,3537	5,5567
Yen (100)	5,3016	5,3058	5,3488	5,3544
Ecu	6,5574	6,5626	6,5518	6,5591
Deutschemark	3,4423	3,4447	3,4488	3,4524
Franc suisse	4,0937	4,0963	4,1105	4,1146
Lire italienne (1000)	3,3002	3,3035	3,2756	3,2804
Livre sterling	8,3712	8,3798	8,3594	8,3702
Peseta (100)	4,0400	4,0431	4,0089	4,0137

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 3/4	5 7/8	6 5/16	6 7/16	6 13/16	6 15/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 3/4	5 7/8	6 1/8	6 1/4	6 1/2	6 5/8
Deutschemark	4 7/8	5	5	5 1/8	5 5/16	5 7/16
Franc suisse	3 7/8	4	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 3/4	9	9 7/16	9 11/16
Livre sterling	6	6 1/8	6 7/16	6 9/16	7	7 1/8
Peseta (100)	8 3/16	8 7/16	8 3/4	9	9 3/8	9 5/8
Franc français	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	6 1/4	6 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,90 % (1884,68)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
5250	EDF-GDF 3%	5200	6200	–
1015	B.N.P. (T.P.)	1020	1020	–
530	Crédit Lyonnais(T.P.)	531	532	+0,11
1550	Renault (T.P.)	1830	1830	–
1930	Rhône Poulenc(T.P.)	1953	1940	–0,51
1161	Saint Gobain(T.P.)	1150	1122	–2,43
1025	Thomson S.A (T.P.)	1035	1035	–
555	Accor 1	586	582	–0,68
730	Air Liquide 1	725	714	–1,52
485	Alcatel Alsthom 1	463	462,50	–0,11
435	Alcatel Câble 1	435	436,50	+0,34
372	Alspi 1	375	361,10	–3,71
220	AGF-Ass.Gen.France	212,30	210,70	–0,75
250	Axa 1	246,10	243	–1,26
910	Bail Invest. 1	905	913	+0,88
520	Bancaire (Cie) 1	524	513	–2,10
102	Bque Colbert CI#	110	110,30	+0,27
510	Bazar Hot. Ville 2	550	558	+1,82
1290	Berger (M) 2	1360	1362	+0,15
660	BIC 1	679	683	+0,59
315	BIS 1	330	328,20	–0,55
235	B.N.P. 1	247,40	244,20	–1,29
445	Bolloré Techno.1	447	449	+0,45
2800	Bongrain 1	2902	2900	–0,07
875	Bon Marché (Au) 1	894	890	–0,45
540	Bouygues 1	519	516	–0,58
585	Canal + 1	868	856	–1,38
171	Cap Gemini Sogeti	169,40	165,30	–2,42
182	Carnaudmetalbox 1	181	179,90	–0,61
2250	Carrefour 1	2263	2248	–0,66
162	Casino Guichard 1	155,20	152,60	–1,68
125	Casino Guich.ADP 1	128,10	126	–1,64
670	Castorama Dubois (Li)1	665	660	–0,75
225	C.C.F. 1	215,50	211,50	–1,86
60	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	60,50	–	–
420	Cegid (Ly) 1	419	419	–
460	CEP Communication1	468	472	+0,85
88	Cerus Europ.Reun 1	88	88,50	+0,57
970	Cetelem 1	950	945	–0,53
1210	CGIP 1	1161	1151	–0,86
1150	Chargeurs 1	1124	1136	+1,07
420	Christian Dior 1	417	414	–0,72
220	Ciments Fr Priv.B1	234	235	+0,43
445	Clarins 1	459,80	453	–0,39
440	Club Méditerranée1	443	442	–0,23
245	Coflexip	251	249	–0,80
900	Colas 1	889	885	–0,45
219	Comptoir Entrep. 1	219	–	–
1370	Comptoir Moder. 1	1327	1321	–0,45
355	CPR Paris Réesc. 1	356	349,30	–1,88
775	Créd.Fcn.France 1	770	771	+0,13
359	Crédit Local Fce 1	382,70	380	–0,71
445	Crédit Lyonn.CIP 1	439,90	435	–1,11
405	Crédit National 1	402	399,50	–0,62
345	CS(ex.CSEE)1	355	354	–0,28
5430	Damart 1	5550	5680	+2,34
790	Danone (ex BSN) 1	751	742	–1,20
415	Dassault-Aviation1	431,10	431	–0,02
355	Dassault Electro 1	396	395	–0,25
2850	De Dietrich 1	2810	2766	–1,57

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
415	Degremont 1	405	402	–0,74
67	Dév.R.N-P.Cal.Li 2	71,20	70,50	–0,98
300	DMC (Dollfus Mi)1	306	305	–0,33
665	Docks France 1	663	667	+0,60
137	Dynaction 1	136,50	137	+0,37
540	Eaux (Gle Des) 1	523	522	–1,14
855	E.B.F 1	890	889	–0,11
630	Ecco 1	625	621	–0,64
590	Eiffage 1	830	830	–
395	Elf Aquitaine 1	375,90	374,90	–0,27
715	Eridania Beghin 1	709	710	+0,14
750	Essilor Intl 1	734	719	–2,04
450	Essilor Intl ADP 1	498	490,20	–1,57
705	Esso 1	711	718	+0,98
1610	Eurafrance 1	1637	1650	+0,79
10,50	Euro Disney 1	11,75	11,60	–1,28
550	Euro RSCG W.W 1	548	540	–1,46
1470	Europe 1-1	1489	1485	–0,27
24	Eurotunnel 1	26,35	26,35	–
940	Filipacchi Medias1	960	935	–2,60
55	Finextel 1	94,50	94,90	+0,42
450	Fives-Lille 1	480	480	–
4460	Fromageries Bel 1	4700	4730	+0,64
2300	Galeries Lafayet.1	2300	2290	–0,43
275	GAN 1	280,30	273,60	–2,39
480	Gascogne (B) 1	489	489	–
1700	Gaz Eaux(Fin.Icd)1	1740	1738	–0,11
295	Géophysique 1	309,90	304	–1,90
395	G.F.C. 1	391	386,20	–1,23
510	Groupe André S.A.1	538	538	–
775	Groupe De La Cité1	757	760	+0,40
355	GTM-Entrepose 1	376,80	380	+0,85
455	Guilbert 1	450	452,10	+0,47
1370	Guyenne Gascogne 1	1367	1357	–0,73
435	Havas 1	420,80	413,40	–1,76
151	I.D.I.A 1	159,80	157	–1,75
515	Imétal 1	535	530	–0,93
410	Immeubl.France 2	410	407	–0,73
46	Immob.Phénix 1	48,20	48,10	–0,21
65	Ingenico 1	87	88,90	+2,18
385	Interbail 1	364	356	–2,20
490	Intertechnique 1	570	563	–1,23
330	Jean Lefebvre 1	340	341	+0,29
550	Klépierre 1	556	556	–
700	Labinal 1	714	691	–3,22
355	Lafarge Coppée 1	395	382,30	–0,70
130	Lagardère (MMB) 1	125	123,50	–1,20
275	Lapeyre C1	269	268	–0,37
280	Lebon 2	293,90	294,80	+0,31
6620	Legrand 1	6480	6430	–0,92
4350	Legrand ADP 1	4305	4385	+1,86
330	Legris indust. 1	328,50	322	–1,98
870	Locindus 1	879	887	+0,91
865	LVMH Moët Vuitton1	859	843	–0,82
470	Lyonnaise Eaux 1	459,50	455	–0,98
345	Marine Wendel 1	362	359	–0,83
120	Matra-Hachette 1	115,10	115	–0,09

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
73	Metaleurop 1	77,40	77	–0,52
14,50	Métrologie Inter.1	19,30	21,15	+9,59
190	Michelin 1	195,50	194	–0,77
104	Moulinex 1	100	98,50	–1,50
950	Navigation Mixte 1	978	964	–0,52
133	Nord-Est 1	127,50	127,40	–0,08
430	Nordon (Ny) 2	430	–	–
535	NRJ # 1	538	538	–
9	Olipar 1	9,80	9,50	–3,06
1130	Oréal 1	1112	1099	–1,17
370	Paribas 1	354,90	352,40	–0,70
355	Pechiney CIP 1	356,30	355	–0,36
160	Pechiney Intl 1	159	158,50	–0,31
330	Pernod-Ricard 1	312,10	308,90	–1,03
750	Peugeot 1	744	742	–0,27
945	Pinault-Prin.Red.1	965	948	–1,76
560	Plastic-Omn.(Ly) 1	550	535	–2,73
350	Poliet	359	360	+0,28
855	Primagaz 1	860	852	–0,93
1030	Promodès 1	1000	992	–0,80
435	Publicis 1	413	414	+0,24
515	Radiotechnique 1	528	525	–0,57
197	Rémy Cointreau 1	196,10	197,50	+0,71
178	Renault 1	175,90	175,50	–0,23
720	Rexel 1	693	683	–1,44
130	Rhône Poulenc A 1	128,90	125,50	–0,32
57	Rochette (La) 1	57,90	57,90	–
640	Roussel Uclaf 1	653	655	+0,31
3370	Rue Impériale(Ly)1	3465	3465	–
173	Sade (Ny) 1	188,20	183	–2,76
2860	Sagem 1	2638	2638	–
635	Saint-Gobain 1	619	613	–0,97
1400	Saint-Louis 1	1383	1366	–1,23
2090	Salomon (Ly) 1	2125	2115	–0,47
390	Salvepar (Ny) 2	404	–	–
250	Sanofi 1	250	247	–1,20
1950	Sat 2	1987	1980	–0,35
1200	Saupiquet (Ns) 1	1720	–	–
370	Schneider 1	368,40	362,90	–1,49
119	SCOR S.A 1	116,50	119,90	+2,92
525	S.E.B. 1	544	545	+0,18
375	Sefimeg 1	378,50	378,10	–0,11
155	Selectibanque 1	158	157,50	–0,32
810	SFIM 2	860	–	–
194	SGE 1	198	204,50	+3,28
1060	Sidel 1	1080	1015	–6,02
445	Simco 1	450	442	–1,78
665	S.I.T.A 1	692	689	–0,43
2000	Skis Rossignol 1	1940	1927	–0,67
340	Sligos 1	378	388	+2,65
585	Société Gale A 1	571	567	–0,70
880	Sodexho 1	901	895	–0,67
1700	Sommer-Allibert 1	1660	1680	+1,20
485	Sophia 1	425	424,90	–0,02
380	Sovac 1	366,20	365,50	–0,19
255	Spie Batignolles 1	274,60	274,20	–0,15
680	Strafor Facom 1	607	596	–1,81

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
255	Suez 1	244,70	243,10	–0,65
220	Synthélabo 1	213,50	213,10	–0,19
245	Technip S.A. 1	246	251,50	+2,24
158	Thomson-CSF 1	163,50	160,50	–1,83
330	Total 1	316,60	315,80	–0,19
151	UAP 1	139	136,60	–1,73
420	UFB Locabail 1	415	413	–0,48
195	UGC DA (M) 1	192	189	–1,56
370	Ugine S.A 1	375	375	–
285	UIC 1	285,50	285,20	–0,11
445	UIF 1	453	450	–0,66
220	UIS 2	218	215	–1,38
480	Unibail 1	492	483,10	–1,81
565	Union Assur.Fdal 1	576	571	–0,87
255	Valeo 1	251	254,90	+1,55
260	Vallourec 1	239,10	243	+1,63
385	Via Banque 1	389	380	–2,44
255	Worms & Cie 1	253	247	–2,37
147	Z Gr.Zannier Ly 1	150	148	–1,33
2290	Zodiac 1	2340	2348	+0,38
1000	Elf Gabon 1	1014	1050	+3,55
187	ABN AMRO Holding 1	190,10	190,60	+0,26
117	American Barrick 1	111,80	111,80	–
160	American Express 1	158,40	159,20	+0,51
310	Anglo American 1	303,10	298,30	–1,65
555	Amgold 1	520	510	–1,92
280	A.T.T. 1	269,20	–	–
215	Banco Santander 1	211,60	205	–3,12
1100	B.A.S.F. 1	1080	1073	–0,65
1270	Bayer 1	1231	1222	–0,73
21	Blenheim Group 1	28,65	–	–
49	Buffelsfontein 1	45,85	45,25	–0,88
186	Chase Manhattan 1	185,80	187,10	+0,70
2630	Daimler Benz 1	2631	2600	–1,18
124	De Beers 1	122,50	123	+0,41
2500	Deutsche Bank 1	2479	2450	–1,17
1390	Dresdner Bank 1	1382	1390	+0,58
78	Driefontein 1	76,25	76,90	+0,85
300	Du Pont Nemours 1	297,10	304,40	+2,46
255	Eastman Kodak 1	260	260,80	+0,31
7	East Rand 1	6,40	6,60	+3,13
57	Echo Bay Mines 1	54,15	53	–2,12
270	Electrolux 1	275	275	–
305	Ericsson 1	297,60	297,90	+0,10
335	Exxon Corp. 1	328	326	–0,61
146	Ford Motor 1	151,80	154	+1,45
79	Freegold 1	73,60	74	+0,54
19	Gencor Limited 1	18,80	18,60	–1,06
275	General Electric 1	274,60	274,80	+0,07
210	General Motors 1	228	233	+2,19
385	Générale Belgique1	358	358	–
35	Grd Metropolitan 1	33,50	33,50	–
38	Guinness Plc 1	37,40	37,40	–
19,50	Hanson Plc 1	20	19,85	–0,75
50	Harmony Gold 1	46,60	47	+0,86
535	Hewlett-Packard 1	549	–	–
52	Hitachi 1	53,30	52,65	–1,22

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
1130	Hoechst 1	1139	1115	–2,11
400	I.B.M 1	399,90	399	–0,03
64	I.C.I 1	63	63	–
455	I.T.T. 1	474,90	469,90	–1,05
280	Ito Yokado 1	281	287	–
86	Matsushita 1	87,55	85	–2,91
157	Mc Donald's 1	159	156,60	–1,51
210	Merck and Co 1	289,50	286	–1,21
285	Minnesota Mining 1	292,50	–	–
70	Mitsubishi Corp. 1	69,80	69,75	–0,07
455	Mobil Corporat. 1	458	–	–
300	Morgan J.P. 1	302,20	–	–
5100	Nestlé SA Nom. 1	5020	5020	–
71	Nippon MeatPacker1	68,10	69,60	+2,20
210	Norsk Hydro 1	208,30	208	–0,05
1570	Petrofina 1	1566	1557	–0,65
305	Philip Morris 1	312,30	316	+1,18
161	Philips N.V 1	169	168	–0,62
111	Placer Dome Inc 1	109	107,10	–1,74
340	Procter Gamble 1	334	–	–
235	Quilmes 1	237	240	+1,27
60	Randfontein 1	58	55,70	–0,54
199	Rhône Poul.Rorer 1	194	194,60	+0,31
580	Royal Dutch 1	583	579	–0,69
69	R T Z 1	69	68,30	–1,01
12	Saatchi & Saatchi1	11,50	11,70	+1,74
305	Sega Enterprises 1	306	299,50	–2,76
52	Saint-Helena 1	48,50	47,30	–2,47
275	Schlumberger 1	275,90	276	+0,04
119	SGS Thomson Micro.	129	129,50	+0,39
59	Shell Transport 1	58,20	57,10	–1,89
2220	Siemens 1	2246	2225	–1,07
300	Sony Corporation 1	299,60	290,70	–0,30
101	Sumitomo Bank 1	100	100	–
260	T.D.K 1	253	253	–
63	Telefonica 1	65,15	64,05	–1,69
38	Toshiba 1	37,40	37,40	–
625	Unilever 1	623	621	–0,32
335	Unit.Technologie 1	340	339,90	–0,03
480	Vaal Reefs 1	493	482	–2,38
1490	Volkswagen A.G 1	1422	1445	+1,62
98	Volvo (act.B) 1	95,35	103,50	+0,55
235	Western Deep 1	198,10	199,60	+0,76
110	Yamanouchi 1	109,10	109,10	–
3,95	Zambia Copper 1	4	3,96	–1
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,50	1,529
CEPME 8,5% 88 CA	101,69	4,378
CEPME 9% 89 CA#	103,20	3,427
CEPME 9% 92-06 TSR	–	4,833
CFD 9,7% 90 CB	105,75	8,876
CFD 8,6% 92 CB	101,55	7,752
CFF 10% 88-98 CA#	105,75	2,055
CFF 9% 88-97 CA#	102,72	2,318
CFF 10,25% 90 CB#	103,49	8,312
CLF 8,9% 88 CA#	102,25	5,413
CLF 9%88-93/98 CA#	102,90	8,334
CNA 9% 4/92 CB	101,75	6,066
CRH 8,6%92-93-94CB	100,50	4,477
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,42	7,126
EDF 8,6% 88-89 CA#	101,45	7,634
EDF 8,6% 92 CA#	101,27	6,385
Em.Etat10,26%86 CA	103,23	8,405
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,51	2,814
Finansder 9%91CB#	102,41	0,986
Finansd.8,6%92 #CB	101,86	8,082
Floral9,75% 90 CA#	106,01	4,408
OAT 8,70%5/95 CA#	100,50	5,363
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,66	9,129
OAT 8,50% 6/97CA #	102,20	4,518
OAT 9,90%12/97 CA#	105,73	0,624
OAT 88-98 TME CA	99,95	8,239
OAT 9/1998 TRA	–	1,787
OAT 9,50%88-98 CA#	104,94	5,049
OAT TMB 01/99 CA	99,36	5,497
OAT 8,125% 99 CA#	100,69	5,089
OAT 8,50%90/00 CA#	101,80	6,590
OAT 9/00 TRA CA	101,80	2,357
OAT 10% 5/00 CA#	107,69	6,110
OAT 01 TME CA	99	6,239
OAT 8,5%11/02 CA #	101,73	0,955
OAT 8,50% 19 CA #	98,25	1,877
OAT8,50%92-23 CA#	98	5,939
PTT 11,2% 85 CB#	103,80	1,132
SNCF 8,8% 87-94CA	101,25	8,125
Lyon.Eaux 6,5%90CV	883	–
	–	–
	–	–

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	458	447
Bains C.Monaco 2	631	643
B.N.P.Intercont.2	271,90	–
Bidermann Intl	110	–
B T P (la cie) 2	18,20	18,20
Cambodge	840	850
Carbone Lorraine 2	590	590
CBC 1	240	235
Centenaire Blanzy	309	300
Ceragen Holding	35,05	–
Champex (Ny)	21	–
CIC Un.Euro.CIP 1	355	350
C.I.T.R.A.M. (B)	4040	–
Cpt Lyon Alem.2	371	371
Concorde-Ass Risq2	840	805
Gpe Valfond ex.CMP	18	–
Credit Gen.Ind.	28,50	28,50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	655	–
Didot Bottin	610	610
Eaux Bassin Vichy	2591	–
Ecia 1	690	692
Ent.Mag. Paris	4598	4490
Eridania Beghin CI	643	642
Fidei(exImmofice)2	144	140
Finalens	320	–
F.I.P.P.	111	–
FNAC 2	3035	–
Foncière (Cie)	510	518
Foncière Euris	192	190,50
Fonciria #	458	497
France I.A.R.D	515	–
France S.A 1	790	796
From. Paul-Renard	2050	–
Gaumont 1	268	285
Genefim	185	–
Gévelot	1108	–
G.T.I (Transport)2	400	400
Immobail 2	301	309,90
Immobanque 2	780	786
Im.Marseillaise 2	5489	–
Invest.(Ste Cle.)	1460	1460
Lille Bonnières	1520	1520
Locafinancière	457,90	457,90
Louvre 1	216	214,80
Lucia	95	–
Machines Bull	22,10	–
Monoprix Uniprix	178	177
Métal Déployé	400	409,90
Mors 2 #	17,20	17,30
Navigation (Nle)	84	84
Origny-Desvroise	1345	–
Monoprix à échang.	1533	–
Paluel-Marmont	369	–
Pap.Clairefont(Ny)	840	–
Parfinance 2	200	200
Paris Orléans	242	241
Piper Heidsieck	825	–
Porcher	233	240,70
Promodès (CI)	780	709
Rochefortaise Com.	195	–
Rosario 2	210	210
Rougier #	799	797
S.A.F.I.C Alcan	300	315
Saga	459	–
Salins du Midi 2	440,10	454,50
Savoisienne M.	157	–
Sfic 2	715	691
S.I.P.H.	189	189
Sofal	380	–
Soffo	292	–
Sofitam act.à reg.	75	75,10
Sofragi	3670	–
Soudure Autogene	927	927
Sovabail	404	–
Taittinger 1	2395	2300
Tour Eiffel	300	–
Elyo 2	280	275
Vicat 2	502	502
Virax	132,40	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	658	–
Akzo Nobel Nv	625	615
Alcan Aluminium	134,90	–
Arbed	777	–
Asturienne Mines	135,80	–
Banco Pop. Espanol	621	–
Banque Regl.Inter.	37900	–
Chrysler Corp.	286	–
C.I.R SPA	5,10	–
Commerzbank AG	1065	–
Dow Chemical Co.1	367	364,10
Fiat Ord.	19,30	–
G.B.L.(Brux.Lamb.)	630	630
Gevaert	215,20	–
Glaxo Holdings Plc	55,10	55
Goodyear T.& R.Cy	190	–
Honeywell Inc.	161	–
Johannesburg Cons.	138	–
Kubota Corp.	35,70	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Noranda Mines	98,10	100
Pfizer Inc.	410,60	408,60
Ricoh Cy	51,20	–
Robeco	342,50	341,50
Rodamco N.V.	147,10	148,10
Rolinco	347,10	345,50
Saipem SPA	8,15	–
Sena Group Plc	34	34
SKF Aktiebolaget	91	90,10
Tenneco Inc.	222,60	220
Toray Ind.	35	–
West Rand Cons.	9,05	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	196	–
Bque Hydro Energie	326	–
BIE	80	–
Bénédictine* nom.	4125	–
Blanzy-Ouest*	999	–
Brasseries Maroc	391	–
Calciphos*	98,70	–
Canadien Pacifique	78,10	–
CGH Cogeshor ach.*	7	–
Coparex Inter.*	595	–
Cr.Universel (Cie)	522	–
Cycnos	3,20	–
CEAC*	112	–
Fiat Fce nom.	150	–
Table France*	297,10	–
Lecteurs Monde *	178	–
Off.Com.Pharm. *	980	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Olivetti Priv.	6,50	–
Orosi (Cl)	1048	–
Paris.Percier *	208	–
Rorento	254,60	–
Safaa	115,50	–
St-Dominique(Fin)*	151	–
St Gobain Embal.*	1890	–
SEPR *	1070	–
SPR "B" nom	225	–
Waterman *	1300	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	–
Boiron (Ly) 1 #	450	454,50
Boisset (Ly)#	283,90	283,90
C.A. Paris IDF 1	864	850
Calberson	359	361
Cardif SA 1	687	694
CEGEP #	165	165
CFPI	253	253,10
C.N.I.M 1	995	982
Codetour	257,50	265,10
Creeks	110	113
Dauphin OTA	300	299
Devanlay 2	990	865
Labor.Dolisos	184	190
Editions Belfond	99	–
Europ Propulsion 2	280	291
Finabail 2	138,80	132
Finacor 2	135	138
GLM S.A.	390	390
Gravograph	169,80	169
I.C.C. 2	185	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	70	–
Immob.Hotel. 2 #	193,40	194
Int. Computer #	150	159
IPBM 2	68	–
M6-Métropole TV 2	315	313
N.S.C Schlum.2 Ny	1050	1065
Rallye(Cathiard)Ly	160	156
Seribo 2	477	480
Sylea 2	418,50	419,80
Sofco (Ly)	160	160
Sopra 2	289,90	289,90
TF1-1	496	496
Thermador Hold(Ly)	400	400
Unilog 2	289,50	289,50
Viel et Cie #	171	174
Vilmorin et Cie#2	355	348,50
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Sicav (sélection) 4 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34360,47	34360,47
Actimonétaire B	30823,38	30823,38
Améri-gan	8016,24	7787,92
Amplia	107522,86	107522,86 ◇
Amplitude Monde D	723,21	702,15
Antigone Trésorerie	791839	791839
Arbitr. Court Terme	8757,19	8757,19
Austicia Première	34544,77	34544,77
Associc	1141,82	1141,82
Atout Amérique	100,40	97,95
Atout Asie	104,20	101,66
Atout Emergent	960,36	932,39 ◆
Atout Futur C	529,86	516,96
Atout Futur D	515,29	502,72
Aurecic	1536,72	1491,96
Avenir Alizes	1838,04	1802
Axa Capital	202,67	196,77
Axa Court Terme	9707,76	9707,76 ◆
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	996,77	967,74
Axa.Ep.Fr.Ex Agepurg	808,35	784,81
Axa Europe	127,16	123,46
Axa Investissements	115,88	112,50
Axa NPI	149,64	138,54
Axa Ob.Fr.Extrems	151,12	146,72
Axa.Ob.In.Ex.Mu.U.Se	148,08	136
Axa Prem.Ex.Agepre	117,37	113,95
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	153,77	149,29
Axa Valeurs PER	149,23	144,88
Cadence 1	1032,25	1022,03
Cadence 2	1024,77	1014,62
Cadence 3	1012,64	1002,61
Capimonétaire	7489,65	7482,17
Capioblig	7318,44	7245,98
Capitacic	1516,74	1494,33
Cicamonde	1161,47	1127,64
Coaxir	1542,74	1513,97
Comptavalor	4243,06	4236,70
Crédit Mutuel Capital	1448,07	1419,68
Créd.Mut.Ep.Cour.T	784,11	784,11
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	94,94	92,40
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	92,62	90,14
Créd.Mut.Ep.J	20676,67	20676,67
Créd.Mut.Ep.long.T	208,96	203,37
Créd.Mut.Ep.Monde	1131,42	1101,14
Créd.Mut.Ep.Quatre	1054,64	1026,41
Diezo	1582,37	1552,87
Drouot France	952,25	924,51
Drouot Sécurité	222,38	215,88
Ecocic	1182,29	1147,85
Ecupar	127,13	123,43
Ecur. Actions futur	192,10	186,50
Ecur. Capicourt	198,94	198,44
Ecur. Capitalisation	195,22	193,29
Ecur. Distrimonétaire	10102,74	10102,74 ◆
Ecur. Expansion	294405,69	293332,67
Ecur. Géovaleurs	2880,07	2802,01
Ecur. Investissement	160,79	158,11
Ecur. Monepremière	10165,89	10165,89
Ecur. Monétaire	11845,89	11845,89
Ecur. Trésorerie	291,47	291,47
Ecur. Trimestriel	1921,30	1902,28
Elancial D	120,46	116,95
Elicash	860920,95	860920,95 ◇
Emergence Poste D	100,33	97,41
Energia	347,23	331,48
Eparcic	4386,35	4386,35
Eparcourt-Sicav	202,22	201,72
Epargne-Unie	1456,55	1421,02
Eafi Cash capi.	9460,37	9460,37 ◆
Euro Solidarité	1138,88	1127,52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1241,44	1205,28
Eurodyn	1417,86	1383,28
Euro Gan	7838,72	7537,23
Fonsicav	17606,78	17571,64
France-gan	13191,11	12883,76
France Garantie	259,48	258,96
France Obligations	458,75	452,23
Francic	495,47	481,04
Francic Pierre	116,23	112,36
Francic-Régions	1399,18	1358,43
GAN Rendement	5895,14	4980,43
Gestilion	17880,38	17680,38
Horizon	1504,21	1468,48
HLM Monétaire	18921,13	18921,13
Indicia	1111,77	1084,46 ◆
Indosuez Fce.Court.T	1802,57	1793,60
Interasys D	107,36	107,09
Interepar	104509,94	101457,22 ◆
Interoblig	5588,34	5533,01
Intersélection Fce	538,51	527,95
Japacic	180,85	174,81
Jeunepargne	328,58	323,72
Latitude C	2699,81	2695,77
Lion Association	11354,18	11354,18
Lion Institution	35322,24	35234,15
Lionplus	1163,35	1140,54
Lion Trésor	2146,86	2125,70
Livret Bourse Inv.	595,93	578,57
Livret Portefeuil.	784,81	761,78
Méditerranée	215,99	209,70
Mensuel CIC	10096,78	9996,79
Monedan	82846,19	82846,19
Moné-Dis	10107,53	10107,53 ◇
Mone.J.	18619,23	18619,23 ◇
Monévalor	49761,73	49761,73
Mutualité dépôts	16249,07	16216,64
Natio Court Terme	12722	12722
Natio Court Terme2	346291	346291
Natio Epargne	21219,90	21008,80
Natio Ep. Capital	13896,62	12877,84
Natio Ep. Croissance	1953,38	1915,08
Natio Ep. Obligations	204,13	200,13
Natio Epargne Retraite	126,21	123,74
Natio Epargne Trésor	9251,13	9232,66
Natio Epargne Valeur	481,22	471,78
Natio France Index	1822,76	1802,71
Natio Immobilier	1250,88	1228,35
Natio Inter	1695,69	1652,64
Natio Monétaire	5013,11	5008,10
Natio Opportunités	142,15	139,36
Natio Patrimoine	1374,82	1347,86
Natio Perspectives	1160,26	1137,51
Natio Placements	71267,24	71267,24
Natio Revenus	1009,88	989,88
Natio Sécurité	11438,34	11438,34
Natio Valeurs	915,93	897,97
Nippon-Gan	7144,86	6870,06
Nord Sud Dévelop	1869,73	1865,98
Oblicic-Mondial	2949,08	2905,56
Oblicic-Régions	1987,83	1957,28
Oblifutur	3238,24	3175,98
Oblig. ttes caté.	205,43	202,39
Oblilion	1617,07	1601,06
Oblisécurité Sicav	15679,68	15679,68
Oblitys D	508,73	501,21
Oraction	1491,49	1465,11
Pervalor	598,79	575,28
Plénitude D	147,21	142,92
Poste Croissance C	3243,53	3240,29
Poste Gestion C	39985,51	39985,51

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11661,10	11661,10
Première Oblig. D	10054,81	10049,59
Prévoy. Ecureuil	97,80	96,83
Priv'Associations	35387,59	35387,59
Proficic	909,80	892,94
Rentacic	161,42	159,03
Revenus Trimestr.	5139,97	5089,08
Revenu-Vert	1118,40	1097,63
St Honoré Vie & Santé	1147,55	1090,74
St Honoré Bons du Tr.	13493,06	13428,73
St Honoré Invest	933,07	890,76
St Honoré Pacifique	817,91	780,82
St Honoré Réel	18060,49	17988,54
Sécuricic	2077,61	2077,61
Sécuri-Gan	12435,33	12191,50
Sécuritaux	1668,83	1668,83
Sensivalor	31470,49	31470,49
SEVEA	103,17	100,65 ◆
SFI-CNP Assur	730,52	709,24
S.G. France opport. C	1439,58	1411,35
S.G. France opport. D	1426,47	1398,50
S.G. Monde opport. C	978,58	959,37
S.G. Monde opport. D	978,56	959,37
Sicav Associations	2207,32	2207,32
Sicav 5000	480,38	467,52
S.I. Est	1314,54	1276,25
Silvafrance	765,89	744,61
Silvam	430,68	419,13
Silvarente	211,78	207,61
Slindeter	514,42	500,65
Sogenfrance C	1319,93	1294,05
Sogenfrance D	1255,04	1230,43
Sogépargne	293,97	291,05
Sogevar	1125,05	1102,99
Soginter	1584,37	1553,30
Soleil Investissements	670,79	644,99
Solstice D	2229,37	2223,81
State Street Act. Eur	12186,50	11813,17 ◆
State Street Act. Frce	11253,93	10989,20 ◆
St. Str. Act.Japon	1578,15	1481,12 ◆
State Street Emer. Mts	1709,85	1651,47 ◆
St.Street OAT Plus	12220,85	12099,85 ◆
Stratégie Actions	972,19	934,80
Stratégie Rendement	1539,89	1549,53
Synthesis	12781,63	12591,01
Techno-Gan	6573,92	6262,38
Thésora D	779,45	771,73
Trésor Plus	1526,96	1513,82
Trésor Trimestriel	998,78	998,99
Trésoricic	150831,49	150831,49
Trilion	5015,62	4952,24
Uni-Associations	119,12	119,12 ◇
Uni-Foncier	1275,29	1244,19
Unifrance	603,64	588,92
Uni-Garantie C	1395,87	1383,84
Uni-Garantie D	1380,74	1370,49
Uni Régions	1484,50	1449,29
Univar	200,26	200,26 ◇
Univers Actions	1568,14	1529,89
Univers Obligations	1921,83	1886
Valorg	2254,64	2252,39
Valrea	32125,70	32109,65
Winterthur St-Honoré	237,10	226,35
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 04/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3695	5,3755	5,05	5,65
Ecu	6,5815	6,5845	–	–
Allemagne (100 dm)	344,6900	344,7000	333	357
Belgique (100 F)	16,7705	16,7720	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	307,7800	307,7500	297	319
Italie (1000 lires)	3,3060	3,3040	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	87,7800	87,7800	83	93
Irlande (1 iep)	8,2975	8,2920	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,3855	8,3930	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2235	2,2215	1,95	2,45
Suisse (100 f)	408,1700	408,7900	394	418
Suède (100 krs)	71,9100	72,1400	66	76
Norvège (100 k)	78,9900	79,0200	74	83
Autriche (100 sch)	48,9920	48,9930	47,40	50,50
Espagne (100 pes)	4,0630	4,0585	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8422	3,8206	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,3615	5,3144	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 04/01
Or fin (kilo en barre)	65700	65100
Or fin (en lingot)	65950	65700
Napoléon (20f)	380	376
Pièce Fr (10 f)	400	–
Pièce Suisse (20 f)	380	378
Pièce Latine (20 f)	380	379
Souverain	484	484
Pièce 20 dollars	2460	2400
Pièce 10 dollars	1280	1300
Pièce 5 dollars	850	–
Pièce 50 pesos	2445	2430
Pièce 10 florins	396	392

Matif (Marché à terme international de France)

4 janvier 1995

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 115 950

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	109,52	108,90	108,36
Précédent	109,60	108,94	108,38

CAC 40 A TERME
Volume : 14 051

Cours	Janvier 95	Février 95	Mars 95
Dernier	1908	1918,50	1926,50
Précédent	1893	1903	1912,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 5 JANVIER

TF 1

16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël.
Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Punky Brewster ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Météo des neiges.
20.50 Série : Columbo.
Couronne mortuaire. Avec Peter Falk, James Read.
22.15 Magazine : Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, Mᵉ Didier Berges.
23.35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Obsession, d'Ernest Day.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.50 Tiercé.
16.05 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.20).
Les nouveaux rois de l'accordéon avec Georgette Lemaire.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal.
Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.55 ▶ Magazine : Envoyé spécial.
Parole de juge, de Jean-Pierre Métivet, Pascal Pons et Emmanuel Maquaire ; Les Aventurières de Dieu, de Maryse Burgot et Eric Malzy.
22.35 Cinéma : Les Amants du Pont-Neuf. ■■
Film français de Léos Carax (1990).
1.00 Journal et Météo.
1.20 Le Cercle de minuit : Portrait.

FRANCE 3

15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (4ᵉ épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Dictionnaire de la mode au XXᵉ siècle.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
A 20.40, journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.50 Keno.
20.55 Cinéma : Un dimanche de flic. ■
Film français de Michel Vianey (1982).
22.40 Météo et Journal.
23.10 Les Dossiers de l'Histoire.
L'Europe est loin, de Csaba Kardos et Martin Ledinsky.

M 6

17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 ▶ Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. La révolution russe.
20.50 Cinéma : Pour cent briques, t'as plus rien. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1982).
22.15 Téléfilm : Une étrange baby-sitter.
De Rick Berger.
23.50 Six minutes première heure.
0.00 Magazine : Fréquenstar (et à 3.25).
Présenté par Laurent Boyer. Carla Bruni.

CANAL +

13.35 Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish). ■
Film américain de John Sayles (1992).
15.45 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
16.15 Cinéma : Latcho Drom. ■■
Film français de Tony Gatlif (1992, v.o.).
17.55 Le Journal du art (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Friends and Enemies. ■
Film américain d'Andrew Frank (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Maman, j'ai encore raté l'avion. □
Film américain de Chris Columbus (1992) (v.o.).
0.15 Cinéma : Peau-d'Ane. ■
Film français de Jacques Demy (1970).

LA CINQUIÈME

15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol, leçon nº 7 ; anglais, leçon nº 7 (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
Le Journal du temps.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Chenonceaux.
18.30 Le Monde des animaux.
Isabelle et les orangs-outans.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Danser pour vivre.
De Claudia Wilkes.
20.15 Court métrage : L'Envol du cygne.
De Ngozi Onwurah.
20.27 ▶ Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : La Planète déchets.
Bilans, intérêts, solutions. Soirée proposée par Gerhard Vogel.
20.41 Documentaire : Mo Edoga, l'homme de l'art.
D'Harald Zandor.
20.50 Documentaire : Les Poubelles de l'Europe.
De Volker Koch.
21.25 Documentaire : Souvenirs d'avant le grand gaspi.
De Beate Veldtrup et Peter Franz Steinbach.
21.55 Documentaire : Une affaire en or.
De Volker Koch et Peter Franz Steinbach.
22.20 Documentaire : Quelles solutions pour les déchets ?
De Volker Koch.
22.50 Documentaire : Les Circuits du recyclage.
De Volker Persy.
23.35 Téléfilm : Des ombres au paradis.
D'Aki Kaurismäki (80 min.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
Clara Haskil (4).
20.30 Fiction.
La Caisse, de Pierre-Dominique Parent.
21.32 Profils perdus.
Albert Pigasse (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les griots de Paris. Avec Diaba Koïta, Ismaël Maïga, Aliou Diabate, Soninkara, Ali Wague et Philippe Conrath.
0.05 Du jour au lendemain.
Yves Charnet (Rien la vie).
0.50 Coda.
Le tour du monde en 50 Ocora, la France. 4. La Provence.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert
(donné le 5 juin à Stockholm) : Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Schéhérazade, de Ravel ; Maeterlinck Gesangeop. 13, Anne Sofie von Otter, soprano ; Trois pièces pour orchestre op. 13, de Berg, par l'Orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. Esa-Pekka Salonen.
22.00 Soliste.
Clara Haskil, piano. Concerto pour piano et orchestre nº 20, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Ferenc Fricsay.
22.30 Musique pluriel.
Etude pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Tehilim, de Reich ; Saudades pour guitare, de Dyens.
23.05 Ainsi la nuit.
Quintette pour piano et cordes op. 1, de Dohnanyi par Wolfgang Manz, piano, et le Quatuor Gabrieli ; Septuor pour trompette, piano et cordes op. 65, de Saint-Saëns, par Marc Bauer, trompette ; Minuetto pour quatuor à cordes, par le Quatuor Raphael.
0.00 Tapage nocturne.
Par Bruno Letort. Œuvres de Javinen et Tachalaev.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Le soutien scolaire aux élèves en difficulté » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Neige à la Saint-Edouard...

IL fait froid. Selon des informations glissées par le ministre du budget à un reporter, dans la cour de Matignon, on est en janvier, et il est désormais permis d'évoquer l'élection présidentielle. Il fait froid, ce qui n'empêche pas les socialistes de recommencer imperturbablement à se déchirer. Météo-France a publié un bulletin d'alerte au verglas. Il fait froid. Thierry Roland et Jean-Michel Larqué, les commentateurs foot-ballistiques de TF 1, ont enfilé des gants. Des gants bleus pour l'un, verts pour l'autre. Ils ont même manteau, même écharpe, mais pas les mêmes gants. Que se passe-t-il à TF 1 ? N'ont-ils plus les moyens d'offrir à leurs vedettes des gants au sigle de TF 1 ? Il fait froid, et il va faire plus froid encore. Il pourrait bien neiger le jour de la Saint-Edouard. On attend des commentateurs météo un de ces dictons qu'ils affectionnent habituellement, mais qui ne vient pas. « Neige à la Saint-Edouard... »

Délicieuse surprise de début d'année : le premier ministre nous attend sur une double page de *Paris-Match*. Il est photographié en pied, devant son bureau. Le pli du pantalon est impeccable, quasiment militaire. Le regard ne cherche avec nous aucune connivence. Déjà, cet homme ne s'appartient plus, il n'appartient qu'à son destin. Ce n'est plus le premier ministre, c'est déjà sa statue. Il n'a pas encore osé – ou bien cette timidité est-elle imputable au photographe ? – se faire photographier de face, ce qui eût constitué, avant l'heure, la photo officielle présidentielle des mairies. La main, en attendant mieux, triture une paire de lunettes.

Il n'est pour l'instant « que » de trois quarts, en position d'effectuer le dernier quart de la rotation qui le placera définitivement face à nous, face à la France, pour la solennelle demande. Dix, quinze jours pour un quart de tour : le mouvement sera imperceptible, comme celui de la grande aiguille d'une horloge. Simplement, à l'heure H, ce sera l'heure, la statue aura irrévocablement pivoté sur elle-même.

Aux journalistes qui le visitaient, il a cité une anecdote de l'antiquité latine, que les auteurs rapportent fidèlement dans l'introduction de l'entretien qu'il a accordé à l'hebdomadaire. Il confesse, par ailleurs, à la toute dernière ligne des six pages qui lui sont consacrées, qu'il ne peut s'empêcher de relire régulièrement Pascal, Voltaire, Proust et Rimbaud. Histoire antique, littérature : Calliope et Clio sont convoquées à se pencher sur la statue, que seul un dernier quart de tour sépare encore de l'Histoire de France. Cette noble allégorie, après tout, pourrait fournir la trame – au prochain millénaire – d'une future tapisserie, comme celle dont on entrevoit, derrière le premier ministre, le coin inférieur gauche.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 6 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Journal (et à 6.45, 7.00).
7.10 A tout'spip.
Croc-Blanc ; Biker Mice ; Pif et Hercule.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Série : Riviera.
10.15 Série : Le Destin du docteur Calvet.
10.50 Série : Quatre pour un loyer.
11.20 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël.
Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Punky Brewster ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Téléfilm : Charlotte et Léa.
De Jean-Claude Sussfeld, avec Véronique Jannot, Zabou.
Une jeune femme achète un manoir abandonné dont ses parents furent les gardiens vingt ans plus tôt. Un drame passé la lie à la fille des châtelains.
22.15 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Anémone. Reportages : Je parle avec mon animal ; Les survivants ; Ces hommes et ces femmes qui font scandale.
23.25 Série : Agence tous risques.
0.20 Journal et Météo.
0.30 Jeu : Millionnaire.
1.00 TF 1 nuit (et à 1.55, 3.35, 4.15).
1.10 Programmes de nuit.
Peter Ströhm ; 2.05, Constant Permecke ; 3.45, Histoires naturelles ; 4.25, Côté cœur ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin.
8.30 Les Films Lumière. Le Goûter des bébés (et à 19.50, 0.35).
8.35 Série : Secrets.
9.00 Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur.
Invité : Hugues Aufray.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.20 Tout tout rire.
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'information.
19.59 Journal. Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.55 Série : Nestor Burma.
L'Homme au sang bleu, d'Alain Schwartzein d'après Léo Malet, avec Guy Marchand.
22.25 Magazine : Bouillon de culture.
Spécial Comédie-Française. Invités : Jean-Pierre Miquel, administrateur général ; Catherine Samie, doyenne des sociétaires ; Noëlle Guibert, conservateur-archiviste ; Jean-Loup Rivière, conseiller artistique et littéraire ; Roger Planchon, metteur en scène d'*Occupe-toi d'Amélie*, de Feydeau.
23.30 Variétés : Taratata.
Invité : Nino Ferrer. Avec Oasis, Sherryl Crow, Cras Thest Summies, Enzo Enzo.
0.40 Journal et Météo.
1.05 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
2.00 Programmes de nuit.
Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 2.15, Studio Gabriel (2ᵉ partie, rediff.) ; 2.45, Dessin animé (et à 4.25) ; 2.50, Envoyé special ; 4.30, Portrait d'artiste : Cane.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.15 Bonjour Babar. Les Koalous ; Pingu ; Oui-Oui ; Souris, souris ; Max dans la rue ; Les Aventures de Tintin : le Crabe aux pinces d'or (4ᵉ épisode) ; Woof.
8.55 Documentaire : La Transamazonienne.
De Bernard Giraudeau. 2. Le Rêve blanc inachevé.
9.45 Série : Les Souvenirs de Sherlock Holmes.
10.45 Les Mystères de l'Ouest.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.55 Flash d'informations.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (5ᵉ épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Esprit de corps, de Lawrence Durrell.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport. A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar en direct.
20.45 INC.
20.55 Magazine : Thalassa.
Dans le sillage de Mandela. *Jane, une métisse d'Arniston.*
21.55 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Xavier Emmanuelli. Danemark : le roi des vagabonds ; France : sous le béton, des radis ; Portugal : Antonio le projectionniste.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Pégase.
Concorde, vingt-cinq ans de service.
0.15 Court métrage : Libre court.
Du silence plein la tête, de Patty Villiers.
0.35 Série : Les Incorruptibles.
1.25 Musique : Cadran lunaire.
My Fair Lady, extrait, de Loewe ; *Porgy and Bess*, de Gershwin, par l'Orchestre d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier (15 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
9.05 M 6 boutique.
Télé-achat.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 15.00, 1.00, 6.30).
10.50 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier.
10.55 Infoconsommation.
11.05 Série : L'Odyssée imaginaire.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Téléfilm : Equipe de nuit.
De Noel Nosseck, avec Yvette Mimieux, Diane Casanova.
Deux femmes se chargent de porter secours aux victimes d'agressions.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 ▶ Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Enquête sur un enlèvement présumé.
De Chris Thompson, avec Veronica Hamel, Lindsay Frost.
Une mère enlève sa propre fille confiée à son ex-mari. Celui-ci est accusé d'abus sexuel sur l'enfant.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
La Martingale.
23.25 Magazine : Sexy zap.
23.55 Six minutes première heure.
0.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.00 Boulevard des clips.
2.30 Rediffusions.
Fréquenstar ; 3.25, Espagne ardente et mythique ; 4.20, Coup de griffes (Emmanuel Ungaro) ; 4.45, Destination le monde (L'Australie) ; 5.40, E = M 6 ; 6.05, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.22, 0.49).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche.
Les Razmoket.
8.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
8.55 Le Journal du cinéma.
9.00 Cinéma : Traces de sang. □
Film américain d'Andy Wolk (1992). Avec James Belushi, Lorraine Bracco, Tony Goldwyn.
10.40 Flash d'informations.
10.45 Cinéma : Une famille formidable. ■
Film italien de Mario Monicelli (1992). Avec Paolo Panelli, Pia Velsi, Riccardo Scontrini.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille.
Présenté par Martine Mauléon.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : La Soif de l'or. ■■
Film français de Gérard Oury (1992). Avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob.
14.55 Documentaire : Courant d'airs.
Estelle à New-York.
15.45 Surprises (et à 17.50).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Stepping out. ■
Film américain de Lewis Gilbert (1991). Avec Liza Minnelli, Shelley Winters, Ellen Greene.
18.00 Canaille peluche.
Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Vengeance sur parole.
De Peter H. Hunt, avec Robert Conrad, William McNamara.
Un policier se fait aider par un médium.
22.05 Documentaire : Dario Moreno.
De Jean Rouzeaud.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Chute libre. ■
Film américain de Joel Schumacher (1992). Avec Michael Douglas, Robert Duvall.
0.50 Cinéma : Peter's Friends. ■
Film britannique de Kenneth Branagh (1992). Avec Kenneth Branagh, Emma Thompson, (v.o.).
2.30 Cinéma : Latcho Drom. ■■
Film français de Tony Gatlif (1992, v.o.).

LA CINQUIÈME

6.15 Opinions publiques.
6.20 Le Journal du temps.
6.30 Eurojournal (et à 8.30).
7.00 Jeunesse.
Téléchat (rediff.) ; Animaux superstars : T comme tigre ; Crobs livres : la Peur de Petit Jean ; La Vie devant moi : astrophysicien (rediff.).
7.30 Jeu : Ça déméninge (et à 13.00).
8.00 Magazine : Emploi (et à 15.00).
9.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre : la mémoire de la glace (5ᵉ partie) ; Les Grandes Inventions : le phonographe d'Edison ; Question de temps ; La Preuve par cinq : la première guerre mondiale ; Œil de lynx ; Langue : allemand, leçon nº 8 ; Au fil des jours (rediff.).
11.15 Embarquement porte nº 1.
Istanbul.
11.45 Magazine : Qui vive (et à 15.30).
L'actualité médicale.
12.00 Jeunesse.
Téléchat ; Animaux superstars : Z comme zoo ; Grimmy (reddif.) ; Le Journal du temps.
12.30 Magazine : Atout savoir.
Présenté par Eric Cachart et Sophy Forel.
13.30 Magazine : Défi.
Elle travaille, je reste à la maison.
14.00 Documentaire : L'Age de la découverte.
Christophe Colomb. 3. La traversée (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langue : espagnol, leçon nº 8 ; anglais, leçon nº 8 (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
Le Journal du temps.
18.00 Le Corps humain.
Le Goût et l'odorat.
18.30 Le Monde des animaux.
Alison et les lémuriens.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Hannibal, terreur de Rome.
De Heiner Stadler.
La plus fantastique campagne militaire de l'Antiquité, celle du passage des Alpes par Hannibal avec 80 000 guerriers.
20.15 Documentaire : Asikel.
Les Touaregs en ville, de Peter Heller.
20.27 ▶ Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Sens dessus dessous.
De Joseph Orr.
22.00 Magazine : Archimède.
Le cinématographe.
23.05 ▶ Cinéma : Cabiria. ■■
Film italien de Giovanni Pastrone (1914). Avec Lidia Quaranta, Almirante Mazini, Bartolomeo Pagano (muet, 150 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
Clara Haskil (5).
20.30 Radio Archives.
Radio Portrait. 1. Le marquis de Sade.
21.32 Musique : Black and Blue.
Les soixante ans de Decca. Avec André Clergeat.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les petites ondes. Avec Jérôme Charyne, Mathieu Bourgois, Philippe Briet, Sandy Zeig, Allen Ginsberg.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda.
Le tour du monde en 50 Ocora, la France (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand
(en direct de la salle Pleyel à Paris) : Des Knaben Wunderhorn, de Mahler, par Boje Skovhus, baryton ; Symphonie nº 6, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir : Gary Bertini.
22.00 Soliste.
Clara Haskil, piano. Sonate pour violon et piano nº 24, de Mozart, avec Arthur Grumiaux, violon.
22.30 Musique pluriel.
Etude pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Gesange der Jünglinge, de Stockhausen ; le Soleil des eaux, de Boulez, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Pierre Boulez.
23.05 Ainsi la nuit.
Trio pour piano et cordes op. 63, de Schumann, par Mieczyslaw Horszowski, piano, Alexander Schneider, violon, et Pablo Casals, violoncelle ; Quatuor à cordes op. 64 nº 5, de Haydn, par le Quatuor Hagen ; Trois pièces pour quatuor à cordes, de Stravinsky, par le Quatuor Alban-Berg.
0.00 Jazz club.
Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards à Paris. Aldo Romano, batterie, Paolo Fresu, trompette, Franco D'Andria, piano, Furio Di Castri, contrebasse, et Stefano Di Battista, saxophone.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Repentir

N'ÉCRIVEZ jamais ! Tout ce que vous avez écrit pourra être un jour retenu contre vous. A preuve, ces quelques lettres furibardes de lecteurs pour des mots incompris, dans une récente *chronique, le 22 décembre.* Il s'agissait ce jour-là d'une manière de fable à propos de Bernard Tapie « roi des exclus ». Il s'agissait en somme de moquer le subterfuge utilisé par Bernard Tapie faisant de ses malheurs judiciaires ses lettres de noblesse pour s'autodécréter candidat naturel de l'exclusion. Et de rien d'autre.

Et voilà l'objet de leur ressentiment, l'extrait de texte qui ce jour-là provoqua l'indignation de quelques-uns : *« Le roi des exclus s'en fut un jour trouver Geneviève De Gaulle, femme de strass et de paillettes à ATD Quart-Monde. Il lui tint à peu près ce discours*: Oh la mère ! Tu n'as rien inventé. Tu te crois la sainte laïque d'ATD Quart-monde et de l'exclusion. Moi j'en suis l'empereur (...). »

« Femme de strass et de paillettes ». Oh funérailles ! A ces mots pesés au trébuchet des mots, mâchés et remâchés, leur sang ne fit qu'un tour. Comment osez-vous, triste sire, une femme d'une telle qualité, c'est indigne, sur le pré demain à l'aube. Les amis de Mme de Gaulle qui pourraient cultiver pire amitié, eurent beau lire et relire la phrase, ils n'y trouvèrent qu'indignité et sarcasmes. Ils lurent ces mots au premier degré quand il s'agissait bien évidemment d'une antiphrase au sens où le précise Le Petit Robert : *« Manière d'employer un mot, une locution dans un sens contraire au sens véritable, par ironie ou euphémisme »*. Et le dictionnaire de donner en exemple la fameuse locution *« C'est du propre »* qui, effectivement, dit son contraire.

Femme de strass et de paillettes, en ce sens, voulait signifier exactement l'inverse de ce qui semblait écrit. C'est-à-dire le respect en lequel on tient Mme de Gaulle, femme de rigueur et de partage. Cela allait sans dire. Cela va encore mieux en le disant, puisqu'il semble bien y avoir eu de la friture sur la ligne. Comme on ne saurait, sauf vanité d'auteur, tenir le lecteur pour responsable de l'incompréhension de sa lecture, il fallait bien ici aller à repentir.

Et pour récidiver, malgré les risques du genre, dans l'antiphrase, il faut dire ici combien on tient pour « admirable » la dernière initiative de Mme Brigitte Bardot. Cette grande amie des bêtes vient de proposer aux associations caritatives de *« faciliter l'hébergement des SDF accompagnés d'un animal »*. Et, ajoute-t-elle, sa fondation *« prendrait en charge la nourriture des animaux et s'engagerait à mettre en place des visites vétérinaires systématiques »*. Ce n'est pas que l'intention soit mauvaise. Mais cette façon de mélanger Restos du cœur et pâté pour chien, de distinguer SDF à bêbêtes et SDF nus est, répétons-le, admirable !

Le financement de la Sécurité sociale

Le ministre du budget envisage une réforme de la CSG

Faudra-t-il ou non relever la contribution sociale généralisée (CSG) ? Et sous quelle forme ? L'un des grands débats de politique économique de la campagne présidentielle est lancé. Dans un entretien publié jeudi 5 janvier par *le Figaro*, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, préconise un recours à l'impôt créé par les socialistes afin de combler le déficit chronique de la Sécurité sociale.

M. Sarkozy est certes prudent. Il se dit *« très réservé sur une nouvelle hausse de la CSG, comme d'ailleurs sur celle de la TVA »*. Et il souligne qu'en préalable à toute mesure fiscale il conviendra *« d'abord et avant tout »* de parvenir à une *« maîtrise continue des dépenses »* de l'assurance-maladie. Il n'en admet pas moins que, *« si cela ne suffisait pas, il faudrait alors se résoudre, non à l'augmentation des taux, mais à l'élargissement de l'assiette »*.

Or, cette solution, même si le ministre du budget n'indique pas la forme technique qu'elle pourrait prendre, risque évidemment de susciter de nombreuses polémiques. Au cours de ces derniers mois, plusieurs rapports remis au gouvernement ont, eux, fait des propositions détaillées en ce sens. Le récent rapport rédigé par Alain Minc, sous l'égide du commissariat général du Plan, *la France de l'an 2000*, suggérait ainsi (*le Monde* du 5 novembre) *« d'augmenter, ne serait-ce que marginalement, la part des transferts mis à la charge des retraités actuels »*. *Consacré à l'assurance-maladie, un autre rapport du Plan, rédigé peu avant, conseillait aussi d'avoir recours à la CSG pour élargir le financement des dépenses de santé (le Monde* du 21 octobre). *« Les retraités seraient les plus touchés par cette mesure »*, précisait-il. Le document proposait aussi que certains revenus de l'épargne, comme le livret A, actuellement défiscalisé, soient mis à contribution.

En reprenant l'idée à son compte, comme l'a déjà fait le ministre des affaires sociales, Simone Veil, M. Sarkozy engage donc un débat politiquement sensible : les retraités ou les détenteurs d'un livret A sont d'ordinaire des clientèles électorales que l'on se garde bien d'inquiéter à la veille d'un scrutin important.

Par ricochet, la proposition du ministre du budget met de surcroît l'accent sur l'ampleur des déficits publics français et, notamment, de ceux des comptes sociaux. Le régime général de la Sécurité sociale a en effet enregistré un solde négatif de plus de 50 milliards de francs en 1994 et pourrait de nouveau connaître un déficit de 50 à 70 milliards en 1995.

Dans le même entretien, M. Sarkozy, répond donc aux critiques qui ont été adressées dans ce domaine au gouvernement – notamment celles formulées par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. La suggestion de réformer la CSG n'en a pas moins valeur d'avertissement : dans tous les cas de figure, la réduction des déficits publics exigera des remèdes douloureux.

LAURENT MAUDUIT

La hausse des cotisations de retraite des fonctionnaires

La polémique sur les charges des collectivités locales s'amplifie

La polémique relative à l'augmentation du taux des cotisations pour les retraites des fonctionnaires territoriaux s'est amplifiée mercredi 4 janvier. Répliquant à Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de Toulouse, qui, au nom des maires des grandes ville, avait reproché à l'Etat de *« boucler son budget sur le dos des villes »*, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a répliqué que le taux de surcompensation avait été fixé il y a trois ans par ses prédécesseurs socialistes à 38 %. *« Je n'y ai rien changé*, a-t-il précisé. *Il n'y a ni aggravation, ni amélioration, ni aucun transfert entre le budget de l'Etat et celui des collectivités. »*

Jean-Pierre Fourcade, président du comité des finances locales et sénateur (RI) des Hauts-de-Seine a estimé, pour sa part, que la décision du gouvernement était *« une fausse solution »*. La ponction opérée par le ministère du budget représente *« une surcharge de 3 milliards pour les collectivités et d'un peu moins de 3 milliards pour les hôpitaux »*, a-t-il précisé.

L'Humanité dénonce *« un hold-up de 6 milliards de francs et le pillage par Edouard Balladur d'une caisse de retraite »* qui conduira, selon le journal du Parti communiste *« à augmenter en moyenne de 4 000 francs la cotisation annuelle versée pour chaque agent salarié des collectivités locales et des hôpitaux »*. En fait, la polémique ne porte pas sur ce taux de surcompensation (même si les maires réclament régulièrement son abaissement à 22 %) mais sur le taux de la cotisation de base due par les employeurs, c'est-à-dire les maires, les présidents de régions et de départements et les directeurs d'hôpitaux.

Pour 1995, en vertu d'un décret paru au *Journal officiel* du 29 décembre (dont la teneur avait été communiquée à la délégation de l'Association des maires des grandes villes lorsqu'à la mi-décembre ses membres avaient été reçus par Edouard Balladur), ce taux augmente de 3,8 points, passant de 21,3 % à 25,1 %, ce qui risque, selon l'Association des maires de France (AMF), de provoquer une hausse de près de deux points des impôts locaux (le taux de cotisation des agents, lui, reste inchangé à 7,85 %).

Les charges de compensation et de surcompensation imposées depuis 1974 au profit des régimes spéciaux de salariés déficitaires représentent près de 18 milliards de francs, *« ce qui épuise toutes les réserves de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) »*, ajoute l'AMF. Ces réserves qui étaient de 14 milliards en 1992 ont aujourd'hui quasiment disparu.

HAÏTI : les réfugiés de Guantanamo seront rapatriés de force. – Seuls 450 des 4 500 réfugiés haïtiens encore hébergés à la base américaine de Guantanamo, à Cuba, ont accepté de regagner volontairement leur pays, a indiqué, mercredi 4 janvier, Michael McCurry, porte-parole du département d'Etat. Il a confirmé que les récalcitrants seraient rapatriés de force dans les prochains jours, conformément à une décision annoncée le 29 décembre. – *(Reuter)*

CINÉMA : la Poste américaine lance un timbre à l'effigie de Marilyn Monroe. – La Poste américaine va imprimer cette année un timbre à l'effigie de l'actrice Marilyn Monroe, qui sera le premier d'une série consacrée aux légendes de Hollywood. Le dessin final, la date de sortie et le nombre de « Marilyn » à 32 cents – nouveau tarif en vigueur pour les Etats-Unis – devaient être annoncés jeudi 5 *janvier*, à New-York. Le timbre comporte une image dédicacée de la star, tirée d'un de ses films.

MUSIQUE : Gérard Mortier pose ses conditions pour prolonger son contrat à Salzbourg. – Le directeur artistique du Festival d'été de Salzbourg, le Belge Gérard Mortier, âgé de cinquante et un ans, prolongerait son contrat au-delà de 1997 à condition que ses demandes financières et de programmation pour les deux saisons à venir soient acceptées par les pouvoirs publics autrichiens. Dans un entretien publié dans le magazine autrichien *News* du mercredi 4 janvier, Gérard Mortier, en fonction à Salzbourg depuis l'été 1992, critique le fait qu'il ne dispose pratiquement plus d'argent pour des expérimentations lorsqu'il monte un grand projet d'opéra contemporain comme *Lulu*, d'Alban Berg. *« Il faut que cela change »*, a affirmé le directeur de Salzbourg. Le festival fêtera cette année son soixante-quinzième anniversaire.

THÉÂTRE : Jerry Lewis fait ses débuts à Broadway. – L'acteur comique américain Jerry Lewis va faire ses débuts au théâtre en reprenant, fin février à Broadway (New-York), le rôle principal – le Diable – dans la comédie musicale *Damn Yankees*, créée en 1955. *« C'est le rêve de ma vie, le couronnement de ma carrière »*, a commenté l'acteur dans une conférence de presse, mercredi 4 janvier. A soixante-huit ans, Jerry Lewis a limité les risques : *Damn Yankees* (version base-ball du mythe de Faust) est un classique de la comédie musicale, primé à plusieurs reprises. Cette production est déjà sur scène depuis mars 1994.

Isabelle Huppert reprend « Orlando » en France, à Lisbonne et Bruxelles. – Elue meilleure comédienne de l'année 1994 par le Syndicat professionnel de la critique dramatique, Isabelle Huppert reprend, du 9 au 19 janvier, à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg, *Orlando*, d'après Virginia Woolf, mis en scène par l'Américain Bob Wilson. Après Strasbourg, le spectacle sera donné à Brest du 3 au 5 février, à Lisbonne du 17 au 19 février, à Nîmes du 1er au 5 mars, à Bruxelles du 14 au 19 mars et à Rennes du 28 mars au 7 avril.

SCOUTS DE FRANCE : Philippe Da Costa, nouveau commissaire général. – Le Conseil national des Scouts de France (113 000 adhérents) a nommé Philippe Da Costa comme commissaire général. Il succède à Philippe Chanzy, qui occupait ces fonctions depuis 1988.

[Né le 7 décembre 1962 à Poligny (Jura), docteur en sciences de l'éducation de Lyon-II, Philippe Da Costa a travaillé à la direction départementale de la jeunesse et des sports du Doubs, avant de devenir, en 1990, permanent des Scouts de France, notamment chargé du service de formation].

Comme M. Rocard il y a cinq ans

M. Balladur saisit le Conseil constitutionnel des lois sur l'argent et la politique

Le Conseil constitutionnel pourra, finalement, examiner la conformité à la Constitution de l'ensemble des lois contre la corruption que vient d'adopter le Parlement. Après avoir beaucoup hésité, le premier ministre s'est décidé à saisir l'institution que préside Robert Badinter de trois de ces lois qui, n'ayant pas de caractère organique, ne lui étaient pas automatiquement soumises.

Edouard Balladur, en agissant ainsi, comme Michel Rocard en 1990 et contrairement aux autres autorités de la République qui auraient pu faire de même (le chef de l'Etat, les présidents de l'Assemblée et du Sénat, les députés et les sénateurs), s'est soucié davantage de la mise en place d'une législation incontestable que de la susceptibilité de l'initiateur de ces textes, Philippe Séguin, ou des critiques de ceux qui pourraient l'accuser de faire obstacle à un renforcement du dispositif contre la corruption.

La saisine du Conseil était d'autant plus indispensable que certaines dispositions se retrouvent *à l'identique dans* les *lois* organiques et dans les lois simples. Si seules les premières avaient été contrôlées, le risque existait qu'une disposition annulée pour la campagne présidentielle reste applicable pour les élections municipales.

Th. B.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Institutions : « Pour une justice affranchie », par Jean-Pierre Mignard ; Tchétchénie : « Il n'y a pas de fatalité de la terreur », par Bernard Kouchner ; Immigration : « Quand les intellectuels manquent de rigueur », par Jean-Claude Barreau *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Pologne : Lech Walesa appelle ses concitoyens à ne pas payer leur impôt sur le revenu

Lech Walesa et la majorité post-communiste au pouvoir luttent de nouveau à couteaux tirés. Mardi 3 janvier, le président polonais, à la grande satisfaction des contribuables, a annoncé qu'il ne paierait pas son impôt sur le revenu selon les taux fixés, abusivement selon lui, par le gouvernement, et a appelé les Polonais à suivre son exemple *(page 4)*.

Bangladesh : l'opposition a déclenché une campagne de manifestations contre le premier ministre

Depuis la démission collective des cent quarante-sept députés de l'opposition, le 28 décembre, les Bangladais assistent, impuissants, au bras de fer engagé entre le premier ministre Khaleda Zia et les trois grandes formations de l'opposition parlementaire. Depuis une semaine, grèves générales et manifestations ont paralysé à plusieurs reprises toute activité dans Dacca, la capitale. Trente personnes ont été blessées, mercredi 4 janvier, lors d'affrontements entre protestataires et forces de l'ordre *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Un animateur municipal marocain est menacé de reconduite à la frontière

Halim El Hazaoui, un Marocain de 28 ans installé à Villeneuve-d'Ascq (Nord) depuis dix ans pour y suivre des études d'expertise comptable, a fait l'objet, le 8 décembre, d'une *« invitation à quitter la France »* de la part de la préfecture du Nord. Il possède une carte de séjour d'étudiant et un emploi. Lors de sa demande de bénéficier du statut de salarié étranger, la préfecture lui a refusé à la fois le renouvellement de sa carte de séjour et le passage au statut de salarié, en lui opposant la situation de l'emploi en France *(page 10)*.

ÉCONOMIE

La Banque d'Espagne entend combattre les menaces inflationnistes

En faisant passer le loyer de l'argent de 7,35 % à 8 %, la Banque d'Espagne inaugure sa nouvelle indépendance par rapport au gouvernement et illustre son souci de combattre l'inflation qui, selon le communiqué officiel, *« offre une grande résistance à la baisse »*. Ce bel euphémisme est utilisé pour traduire les inquiétudes d'une reprise de l'inflation au cours des premiers mois de cette année *(page 23)*.

SERVICES

Abonnements	2
Dans la presse	15
Carnet	16
Météorologie	16
Mots croisés	16
Loto	16
Marchés financiers	25-26
Radio-télévision	27

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

L'année 1994 dans le monde

Quatre pages de chronologie retraceront les événements de 1994 en France et dans le monde. Avec une attention particulière à « La guerre civile en Algérie », « La guerre dans l'ex-Yougoslavie », l'« Horreur au Rwanda », « Les affaires, l'argent et la politique » en France, et les personalités disparues.
Le Monde publiera, également, une page gastronomie et une page jeux : mots croisés, bridge, Scrabble...

Le numéro du « Monde » daté jeudi 05 janvier 1995 a été tiré à 444 753 exemplaires

Après l'ajournement des débats à Bruxelles

L'Union européenne en panne sur l'audiovisuel

La France a sans doute laissé passer une occasion extraordinaire. Tandis que l'accord du GATT de décembre 1993, octroyait à l'Union européenne une pleine et entière liberté réglementaire en matière audiovisuelle, le gouvernement français s'est bien gardé, depuis un an, de prendre la moindre initiative. L'idée de nommer un ambassadeur itinérant, comme cela avait été fait pendant ces mêmes négociations du GATT, pour prendre le pouls de chaque pays d'Europe et commencer à militer en faveur d'une deuxième directive « Télévision sans frontières » mieux adaptée aux évolutions technologiques, a été abandonnée.

Faute d'avoir pris une quelconque initiative, pendant un an, la rénovation de la première *directive de 1989, semble* aujourd'hui enterrée *(le Monde* du 5 janvier). Entre les libéraux de la Commission – Martin Bangemann, sir Leon Brittan... –, résolus à lutter contre toute « surréglementation », et le nouveau dogmatisme français – les « quotas de diffusion » sinon rien –, la confusion est désormais totale à Bruxelles.

La manière dont la France s'arc-boute sur le maintien absolu des quotas de diffusion, qui obligent les chaînes de télévision à consacrer une proportion majoritaire de leur temps de diffusion à des œuvres européennes, a de quoi étonner. Car, comment imaginer que ces quotas, qui protègent les seuls producteurs de cinéma tricolores et qui obligent les chaînes portugaises à diffuser des films « européens » au lieu des *telenovelas* brésiliennes, dont les Portugais sont friands, puissent être imposés à l'ensemble des systèmes audiovisuels européens ?

Une notion trop floue

Plutôt que de réfléchir à une position de repli, comme ces « quotas d'investissement » élaborés par l'administration bruxelloise, la France préfère enterrer tout projet réglementaire nouveau. Au lieu de peser sur la ligne éditoriale des chaînes, ces quotas d'investissement avaient le mérite de taxer tout diffuseur (américain ou européen) au profit de la production audiovisuelle et cinématographique européenne.

Certes, la notion de « budget de programmation », qui servait d'assiette à ces quotas d'investissement, était floue (quel est le budget de programmation de la chaîne de cinéma de Ted Turner quand il diffuse des films qui lui appartiennent ?). Mais, en échange, qu'est ce qui empêchait les Français de se battre pour introduire à la place de ce budget de programmation un pourcentage du chiffre d'affaires publicitaire ou un pourcentage des revenus d'abonnement des chaînes à péage ? Rien, sinon l'obstination idéologique à défendre une vision peut-être étriquée de la culture.

Le gouvernement français explique aujourd'hui qu'une position de repli sur la première directive « Télévision sans frontières » – celle qui institue les quotas de diffusion *« chaque fois que cela est réalisable »* – n'est pas si mauvaise. En réalité, ce texte, qu'aucun pays européen n'a réussi a transposer dans sa législation nationale, va progressivement se périmer. Car la révolution technologique est en route qui va permettre de diffuser des centaines de chaînes par satellite sur n'importe quel point de la planète.

YVES MAMOU